



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

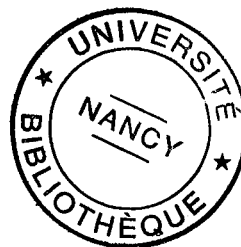
http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Université de Nancy II

Ecole Doctorale de l'Université de Nancy II

UFR de Lettres, Sciences du Langage



LN 97
13⁻¹ bis

REPRODUCTION INTERDITE

BLANDINE VUE

MICROTOPONYMIE ET ARCHÉOLOGIE
DES PAYSAGES À NEUILLY-L'ÉVÊQUE (52)
DU XIII^{ème} AU XX^{ème} SIÈCLE

COMPORTEMENT DES MICROTOPONYMES AU FIL DES SIÈCLES

LE NOM, L'ESPACE ET L'HOMME QUI LE NOMME

VOLUME I - TEXTE

188

Directeurs: Messieurs Jean Lanher et Gérard Taverdet

Thèse de doctorat soutenue à Nancy le.....1997

Membres du jury:.....

Pour le passé:

À la mémoire de Judith Gallissot

Pour l'avenir:

À mes fils Jean et Marc

RÉSUMÉ

Suite à un important dépouillement d'archives, à un travail sur le terrain et à une enquête ethnographique et dialectologique, plusieurs dizaines de milliers d'attestations toponymiques sont étudiées dans un contexte géographique, historique et social dont on suit l'évolution sur plus de huit siècles. Le centre de l'étude, Neuilly-l'Evêque, a fait l'objet d'un dépouillement d'archives aussi complet que possible. Une étude moins poussée a été menée sur deux zones de référence: les villages voisins de Neuilly et les communes haut-marnaises citées dans le terrier de 1334 de l'Evêque de Langres.

Après une partie méthodologique, on présente la région étudiée et son histoire, suivent une présentation et une critique des sources. L'étude du comportement des microtoponymes commence par l'analyse des relations qui existent entre les toponymes et l'espace et la présentation de la hiérarchie qui règne entre les toponymes. La richesse et le suivi des sources anthroponymiques ont permis de mieux cerner les relations qui existent entre les noms de personnes et les noms de lieux; elles sont présentées dans le chapitre suivant.

La toponymie du relief fait l'objet d'une étude approfondie. On voit les séries toponymiques naître, évoluer, disparaître et on étudie les relations qui ont existé entre elles. La richesse des sources a permis de cartographier la toponymie ancienne de Neuilly. Les toponymes identifiés sont portés sur six cartes chronologiques. Ces cartes permettent de voir quels toponymes apparaissent pour la première fois dans les actes d'une période donnée. L'analyse de ces cartes apporte des renseignements concernant la conquête des espaces et la datation des différents types toponymiques.

Le suivi des multiples données et l'interdisciplinarité permettent de porter un regard neuf sur la toponymie. La fin de ce travail regroupe de courts chapitres qui appellent à la prudence. Valeur informative de la toponymie, fiabilité des formes écrites, rôle des notaires et critique des cadastres y sont abordés.

MOTS CLEF

Microtoponymie, Archéologie des Paysages, Anthroponymie, Archives, Terrain, Ethnographie, Dialectologie, Critique des Sources, Relations entre ces éléments, Huit siècles, Interdisciplinarité.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes sans qui ce travail n'aurait pu exister. Madame Judith Gallissot, qui n'en aura, hélas, pas vu la fin, mais qui, par la richesse de ses témoignages, a imprégné chacune des pages qui suivent, Monsieur André Martin, Monsieur et Madame Janine et Henri Favrel de Frécourt, Monsieur et Madame Marcel Guenat, Monsieur Dominique Guenat, toutes les personnes qui, à Neuilly ou dans d'autres villages m'ont consacré quelques heures de leur temps, tous ceux qui ont arrêté leur chemin pour me dire quelques mots précieux.

Leur savoir, leur accueil, leur confiance, leur amitié ne sauraient être mesurés, je regrette que certains d'entre eux n'aient pu voir l'aboutissement de notre collaboration.

Je remercie les services d'archives qui m'ont ouvert leurs portes, et particulièrement les Archives Départementales de Haute-Marne et Monsieur Thibaut Girard.

Je remercie Madame Odile Wilsdorf pour sa confiance, Monsieur Bernard Dangien pour les précieux conseils qu'il m'a donnés lorsque je débutais mes travaux et pour sa collaboration à la recherche des données anthroponymiques.

Je rend hommage à Monsieur Jean Peltre pour l'éclairage qu'il m'a apporté sur les paysages et pour ses conseils. Je regrette qu'il n'ait pu lire ce travail qui lui doit tant.

Je remercie Madame Marianne Mulon et Monsieur Jacques Chaurand pour les avis éclairés qu'ils ont apportés lors de la mise en place du plan de ma thèse et tout au long de ce travail, ainsi que pour leur relecture des épreuves.

Je remercie mon père et Alain Catherinet qui ont eu le courage de relire et de corriger ces pages, ainsi que Madame Simone Madelor qui a apporté son avis sur quelques chapitres.

Je remercie toutes les personnes qui m'ont encouragée, conseillée et m'ont apporté des ouvertures sur les domaines traités dans les pages qui suivent.

PROLOGUE

“La terre alors n'avait pas de nom / J'ai aimé les lieux sans nom / Trop de noms à présent ”
Kenneth White, La route bleue

Il ne m'est plus possible de regarder un paysage avec naïveté - presque plus - de même qu'un musicologue n'écoute plus de musique naïvement - presque jamais - Tout est chargé, trop parfois. Tout ce qui n'avait aucun sens, ou qu'un sens affectif, esthétique, s'est alourdi par des savoirs, des réflexions. Tout ce qui n'était qu'arbres, herbes, ruisseaux, brouillard, tout ce qui n'était que présent se charge d'un passé, d'un nom et d'un avenir. Finies les rêveries - presque - Tout est quelque-chose, pas seulement un rêve. Tout a une histoire, tout se comprend, tout s'explique. Alors commence une autre relation avec le paysage. De rêveur, on devient chercheur. On quitte la douceur du présent pour se plonger dans l'énigme du passé et l'inquiétude du futur. Tout ce qui était permanence depuis l'enfance devient superposition de mondes. Tout a changé. Parfois je le regrette. J'aimais tant cette douceur. Mes vallons étaient mes berceaux: un monde connu - juste ce qu'il faut pour être rassuré-, un monde complice, un monde protecteur, éloigné de toute question, de tout souci, un monde d'enfant.

Par amour pour mes vallons, j'en ai fait un monde de questions, un monde en mouvement depuis des siècles et pour des siècles. J'ai voulu connaître, non seulement leur présent, mais tout le reste- Trop pour qu'ils restent un monde d'enfant. J'ai voulu en savoir plus, toujours plus. Mes vallons sont devenus mon travail. Un travail que j'aime, mais ce n'est plus pareil. Les mots et l'histoire ont tué le présent, l'instant.

Parfois je le regrette - Mais je sais qu'en devenant “grand” on se pose toujours des questions sur les choses qu'on aime et j'ai mieux que les questions: j'ai beaucoup de réponses. Cela devrait suffire à me consoler.

AVERTISSEMENT

<<Je ne suis pas si convaincu de notre ignorance par les choses qui sont et dont la raison nous est inconnue, que par celles qui ne sont point et dont nous trouvons la raison.>> Fontenelle

Chaque réunion de l'Ecole Doctorale nous rappelle la nécessité de réduire le volume de notre thèse. Les analyses de celle-ci ont commencé après deux ans de dépouillement d'archives. Ces deux années ont elles-mêmes suivi (et cotoyé) plusieurs années d'enquête ethnographique et d'enquête de terrain. Au fil des ans, l'enquête se poursuit inévitablement, d'acte trouvé "par hasard" en promenade, de promenade en "bavardage".

Les renseignements réunis sont si riches qu'une vie entière suffirait à peine à leur exploitation. Chacun pourra remarquer que, développé, chaque chapitre de ce travail pourrait à lui seul offrir la matière d'une thèse. Par ailleurs, j'ai délibérément laissé de côté des pans entiers d'analyse: le remarquable suivi de la toponymie sur huit siècles aurait, par exemple, permis une étude de l'évolution phonétique. Je ne l'ai pas réalisée, préférant me consacrer à l'exploitation de données plus originales. L'étude de l'évolution phonétique peut se faire ultérieurement, indépendamment des autres conclusions, alors que l'étude de la perception de l'espace nécessite chacun des chapitres de cette thèse. De même, quelques chapitres de mon mémoire de DEA concernant le vocabulaire agraire ou certains toponymes "classiques" ne seront pas repris ici. Ces chapitres auraient apporté peu de choses à la méthode, de plus ils auraient alourdi ce travail en le rendant moins homogène.

Dans un essai qui se veut avant tout méthodologique, j'ai tenté de présenter le maximum de techniques nouvelles d'analyse des fonds collectés, en faisant mon possible pour ne pas tomber dans le décousu d'un catalogue. Les grands axes resteront la critique des sources, la perception de l'espace toponymique et les relations qui ont existé entre les toponymes et leur environnement humain et géographique. Qu'on ne s'attende pas à trouver ici l'explication de chacun des noms de lieux de l'index, et encore moins un dictionnaire à l'usage de ceux qui veulent comprendre les noms de leurs terres. Je n'ai pas cherché à travailler sur des toponymes isolés, mais plutôt sur les relations qui les lient entre eux et qui les lient aux autres faits. Aucune des conclusions tirées dans les chapitres qui suivent ne peut être considérée comme universelle, nous verrons que, bien au contraire, toutes imposent une extrême modestie.

Il va de soi que, malgré ces silences imposés par la profusion de données, chaque toponyme et chaque phénomène a sa place dans mon esprit (et dans des fichiers et des dossiers bien organisés). Afin d'éviter d'interminables listes ennuyeuses, je serai souvent contrainte de sélectionner mes exemples et de ne garder que les plus parlants pour illustrer les analyses qui, elles, découlent de l'étude de l'ensemble des faits. Ainsi seules quelques séries pertinentes ont été conservées pour l'étude des séries (Le Relief), alors que le relevé thématique de la toponymie constitue un dossier de plusieurs centaines de pages.

J'ai souhaité que chaque chapitre reste le reflet de ce que peuvent apporter la confrontation des sources les plus diverses et celle de sciences les plus variées. Qu'on me pardonne donc d'avoir omis quelques passages qui auraient été trop purement linguistiques, ou d'avoir abrégé des études qui renouvelées à l'identique sur des mots différents auraient donné un ton ronronnant à l'ensemble. J'ai souhaité que chaque page apporte des nouveautés, non seulement au niveau de l'analyse, mais aussi au niveau de la méthode d'analyse.

J'ai également souhaité que les huit siècles d'archives restent l'un des fils conducteurs de ce travail. J'ai tenu à ce que l'on garde en permanence un oeil sur cette longue période et sur toutes les incertitudes qu'elle engendre: de la remise en question des données ponctuelles, aux interrogations plus profondes.

Je demanderai donc à mes lecteurs de considérer ce travail comme un travail méthodologique et non comme une analyse exhaustive, de le juger comme un travail sur le comportement des mots en relation avec leur environnement et non comme un travail sur les mots seuls. Dans les pages qui suivent, on part plus à la rencontre de la nature des toponymes qu'à la rencontre de leur sens. Critique des sources, psychologie, ethnologie, sociologie, anthropologie, droit, histoire, géographie, archéologie... apportent un autre relief à la linguistique. J'espère que cette étude leur rendra au moins une partie de ce qu'ils lui ont offert. X

Ici, on ne se demande pas seulement Quoi? mais aussi, Pourquoi? Quand? Comment? Où? Par qui? Pour combien de temps?... On cherche ce qui se passe entre les deux objets traditionnels de la toponymie: l'étymologie et le cadastre, délaissant la première et soumettant le dernier au jugement des autres données. X

INTRODUCTION

<<Knowledge and understanding are quite different. Only understanding can lead to being, whereas knowledge is but a passing presence in it. Knew knowledge displaces the old and the result is, as it were a pouring from the empty into the void. >> Gurdjieff

Il est frustrant de "terminer" un travail comme celui-ci, car il n'est jamais terminé. Il faut un jour se décider à l'amputer de tel ou tel chapitre qui aurait mérité encore des mois de travail. J'ai choisi dès le départ de faire une thèse qui peut sembler incomplète: tout n'y est pas expliqué, elle n'est pas un catalogue, mais ceci me permet d'aller plus loin dans l'analyse de ce que j'ai retenu.

La monographie est à l'histoire d'un pays ce que la fouille archéologique est à la prospection de surface. Je ne présente ici qu'un petit sondage d'un grand chantier de fouille, mais j'espère que la richesse et la nouveauté du matériel découvert feront avancer certaines choses. La richesse des sources m'a permis de voir les microtoponymes sous un angle nouveau, d'aborder leur vie intime, de mieux cerner les relations qui existent entre eux et aussi entre eux et le monde qui les entoure: les lieux, les faits, les hommes...

LES SURPRISES DES SOURCES

L'absence de modèles et de références a sans doute constitué l'un des plus grands plaisirs de ce travail. A tout instant j'avais l'impression de découvrir de nouveaux espaces, allant de surprise en surprise, arrivant bien au delà de ce que j'avais espéré trouver, de ce que je pouvais concevoir il y a quelques années (Par ignorance de ce qui m'attendait!) . De nouveaux chapitres se sont imposés à moi parce qu'ils correspondaient à des réalités que je ne soupçonnais pas ou que je ne pensais pas pouvoir éclaircir. Les sources ont guidé ma recherche: mieux vaut parler de ce qu'on trouve que chercher (parfois en vain!) ce dont on a envie de parler! Je dois avouer que j'ai eu une double chance: celle de découvrir des données inespérées et celle de trouver une bonne partie de ce que je cherchais (mais pas tout, cela laisse du suspense et motive pour la suite.) J'ai bien sûr également débusqué une foule de nouveaux problèmes à résoudre et aussi, parfois, suivi des pistes stériles que j'ai dû abandonner, mais elles-mêmes sont riches d'enseignement.

Tant de choses se sont accumulées qu'il me sera impossible de tout exposer ici. Il faudrait des années de mise en ordre des notes, extension de recherches, vérifications, rédaction... pour tout présenter. Au fil des découvertes, les orientations se sont quelque peu modifiées pour donner priorité à des analyses nouvelles. J'ai donc décidé de sacrifier provisoirement un certain nombre de chapitres qui, quoique bien avancés, ne sont pas parfaitement finis ou s'avèrent trop classiques. Comme je l'ai annoncé dans l'avertissement, je mettrai surtout l'accent sur des chapitres apportant des nouveautés d'ordre méthodologique: ceux qui définissent la nature des toponymes, délaissant provisoirement des aspects plus traditionnels de l'analyse toponymique.

Le premier titre que je comptais donner à ma thèse était MICROTOPONYMIE ET ARCHÉOLOGIE DES PAYSAGES ...pensant que les sources m'offriraient essentiellement des renseignements de cet ordre: défrichements, cultures... je les ai eus, nombreux, riches, mais j'ai aussi obtenu des renseignements inespérés sur le rôle de l'homme sur la toponymie, à tous les niveaux. Les textes ne m'ont pas seulement dit "L'homme défriche, il appelle cela Essart." ce qui en soi est bien banal, mais ils ont également apporté des renseignements sur la perception de l'espace, la sélection des toponymes, leur création, leur emploi, leur évolution... Autant de choses dont je soulignais l'importance dans mon mémoire de DEA, pensant ne jamais pouvoir les aborder faute de sources. Non seulement j'ai trouvé la main qui a forgé le paysage, mais en plus les actes m'ont offert la tête qui a nommé les lieux et la plume qui a écrit les noms.

Il est vrai que les sources ne sont pas là nous disant "On pensait comme cela." C'est par le recoupement de milliers de données que tout s'organise, c'est un esprit qu'on ressent à la lecture de centaines d'actes et que, par une démarche inverse, on confirme en faisant un travail sur chaque thème effleuré. On est loin ici des analyses quantitatives assistées par ordinateur. Si x opérateurs de saisie avaient enregistré tous les textes que j'ai lus, pour qu'ensuite je fasse une analyse de la toponymie, je n'aurais rien vu de tout cela. Ici le quantitatif suit le sensitif, l'intuition passe avant l'analyse. L'esprit d'un terroir, ça ne se calcule pas, ça se ressent. J'espère qu'à la lecture des pages qui suivent vous pardonnerez, d'une part cette démarche "inverse", d'autre part le léger glissement de sujet. Deux sous-titres s'ajouteront à ce titre: Comportement des microtoponymes au fil des siècles - Le nom, l'espace et l'homme qui le nomme. J'aurais aussi pu parler de "vie intime des toponymes", mais je ne multiplierai pas les sous-titres!

Ce travail est la suite logique de l'intérêt que je porte aux traditions rurales depuis le lycée. Il a débuté il y a plus de quinze ans, bien avant la date officielle d'inscription en thèse, bien avant le mémoire de DEA et le mémoire de Maîtrise qui ont précédé. J'ai dû le suspendre pendant cinq ans pour des raisons familiales et professionnelles, mais pendant ces cinq années il a laissé un terrible vide. J'espère que l'Université me pardonnera les nombreux sursis que je lui ai demandés et comprendra qu'après avoir passé plusieurs années à l'élaboration de la base de données, il eut été dommage de bâcler les conclusions entre un biberon et un paquet de copies à corriger!

UN ÉTAT D'ESPRIT

Je me suis relativement peu servie de l'informatique pour le traitement des données. Ceci est sans doute lié pour une grande part au fait que j'aie débuté à une époque où l'informatique n'offrait pas les mêmes facilités de traitement qu'aujourd'hui. Il m'a souvent semblé plus facile de réaliser un travail à la main que de chercher une solution pour le faire faire par l'ordinateur. Mis à part les travaux d'index et d'édition je ne lui ai rien demandé. Ceci est aussi lié à la nature des informations à traiter et à la façon dont je voulais les traiter. En effet, j'ai été obligée de lemmatiser les toponymes pour l'index, mais je ne voulais en aucun cas me limiter au traitement du lemme: la diversité de chaque forme devait apparaître dans l'analyse. X

Il aurait été facile de traiter les champs chronologiques informatiquement, je ne l'ai pas fait non plus. Reprenant mes fichiers période par période, j'ai pu assimiler ce qui revenait à chacune d'entre elles, estimer les absences, comparer au fil des pages, réfléchir lentement. Pour certains chapitres, j'ai préféré travailler prioritairement sur les cartes de première attestation, qui ajoutent au champ chronologique un champ spatial.

Autant de bonnes excuses qui auront peine à masquer la raison profonde: un état d'esprit, une façon de prendre son temps pour profiter des choses. Si ce travail n'avait pas été pour moi un réel plaisir, il n'aurait pas été, alors pourquoi gâcher le plaisir par des méthodes qui "dépossèdent" du travail, le rendent froid, impersonnel, lui enlèvent sans doute une grande part de profondeur. Pourquoi faire faire par l'ordinateur ce qu'on a vraiment envie de découvrir soi-même, surtout quand la découverte personnelle a de fortes chances d'apporter un "plus" aux conclusions. Il en va de même que pour les promenades favorites: on connaît un raccourci qui permet d'arriver plus vite au but mais on prend toujours les détours parce que le plaisir du but ne va pas sans le chemin sinueux qui y mène. La pensée chemine, s'étoffe, mûrit comme on grappille les mûres ou les noisettes le long du chemin.

LES GRANDES LIGNES

Ces découvertes fortuites, cet état d'esprit et la nécessité de présenter rapidement des conclusions m'ont amenée à me pencher essentiellement sur les points suivants pour cette étape (qui, je l'espère, ne sera pas la dernière):

- L'analyse critique des sources toponymiques et de leurs auteurs.
- La perception de l'espace toponymique et les liens qui existent entre les toponymes et entre les toponymes et leur milieu.
- L'évolution de ces faits et l'évolution de l'état d'esprit toponymique au fil des époques.

Dans les chapitres qui suivent, la toponymie est surtout étudiée comme le reflet des mentalités, comme une production de l'esprit humain, avec tout ce que cet esprit comporte, et pas seulement comme le signe impartial d'une réalité physique ou historique. On verra d'ailleurs ce qu'il en est de l'impartialité du signe! X

Je rappelle que le but de ce travail n'est pas de donner un sens à chaque toponyme, mais d'étudier le comportement d'un corpus toponymique dans le temps et dans l'espace.

*Jolibois = Jolibois, "Dictionnaire de la Haute-Marne Ancienne et Moderne" tout au long du texte, prendre ensuite l'article de la commune concernée.

PREMIERE PARTIE

METHODOLOGIE

GENESE

<<Quiconque persévère dans ses recherches est amené tôt ou tard à changer de méthode>> Goethe

Après avoir passé mes vacances de lycéenne à apprendre divers métiers anciens et à parcourir la campagne, j'ai tout naturellement choisi l'option dialectologie dès ma première année universitaire. Dans le cadre de cette option j'ai réalisé un premier travail sur la toponymie de Neuilly-l'Evêque, me contentant à l'époque de relever les toponymes du plan cadastral de 1834 et de chercher leur étymologie dans les "classiques".

L'enquête dialectologique que j'ai menée pour mon mémoire de Maîtrise (1986) m'a conduite, entre autres, à faire une étude des particularités phonétiques locales. Les nombreuses heures passées à discuter sur les sujets les plus divers et le riche lexique patois m'avaient apporté beaucoup d'éléments propres à compléter ma recherche toponymique. J'ai décidé de ne pas attendre pour le faire. Dans la seconde partie de ce mémoire, j'ai fait le relevé des formes patoises des toponymes du cadastre de 1834, j'ai ajouté à la liste quelques noms de lieux recueillis à l'oral et effectué quelques sondages dans les archives. J'ai repris le tout à la lueur de l'étude phonétique, du vocabulaire de l'enquête dialectologique, du savoir des anciens et du FEW, puis j'ai vérifié systématiquement sur le terrain si les solutions étaient, sinon effectives, du moins probables dans le cadre géographique. Ceci m'a apporté quelques surprises. Tous les *Bas* étaient en haut, *Haie* correspondait systématiquement à des chemins communaux pâturés aussi appelés *Viau*, *Combe* était expédié par le cadastre bien au delà du vallon, en bordure de plateau et souvent un chemin séparait le canton de parcelles du vallon...

C'est alors que j'ai compris que la méthode purement linguistique était insuffisante. Non seulement une vérification sur le terrain était indispensable, mais j'étais arrivée "au taquet". De nombreuses formes restaient obscures et il n'était pas possible, ici, de recourir au "vieux truc": "nom d'homme germanique (ou gallo-romain) non attesté". Il fallait donc une enquête plus poussée. Il fallait connaître l'organisation et l'histoire du finage pour éviter les contresens.

J'ai posé les premières bases méthodologiques d'une enquête plus profonde dans mon mémoire de DEA (1987), constatant que cette enquête était nécessaire non seulement pour faire évoluer la microtoponymie, mais aussi pour la revaloriser aux yeux des historiens et des géographes. Au fil de mes lectures j'avais remarqué que beaucoup la considéraient, à l'instar de Monsieur Robert Fossier (1964), comme une << science auxiliaire aux règles discutables [...] >> qui

<<nous apporte malgré ses incertitudes des témoignages importants>>; certains auteurs posaient des orientations de travail comme Marc Block (la Société Féodale) ou Monsieur Georges Duby pour qui <<il faudrait, à vrai dire, une enquête d'ensemble pour mieux dater le mouvement [de la croissance agricole] (ce qui n'est possible qu'à l'aide des seuls indices toponymiques et topographiques).>> ¹ Beaucoup se contentaient de sourire au seul mot toponymie.

Dans les dernières décennies, la toponymie a beaucoup évolué, mais est souvent restée très linguistique en suivant deux axes principaux. D'une part on a réalisé des études sur des échelles très variables. Ces études expliquent un lexique toponymique (allant de quelques mots, voire un seul, à l'étude d'un secteur) par le dialecte, quelques données historiques et géographiques et souvent l'étymologie. D'autre part on a établi des cartographies régionales, souvent dressées sur la base des cadastres "Napoléon". Ces cartographies mettent en évidence la répartition des familles toponymiques.

Un troisième axe, qui insère la toponymie dans une archéologie des paysages, a principalement été développé par les archéologues dans les quinze dernières années. Peu d'études allient une bonne connaissance du dialecte et des phénomènes linguistiques à une bonne connaissance du terrain et de l'histoire. Les rares qui existent sont généralement menées par des équipes.

Il y a pourtant longtemps que des chercheurs soulignent, dans l'introduction de leurs travaux, la nécessité d'ouvrir la toponymie aux sciences extra-linguistiques. Dès 1942, Perrenot en rédige une très bonne: <<l'histoire et la géographie font chez [lui] un excellent ménage avec la linguistique, si les premiers lui prêtent leur concours et leurs lumières, la dernière utilise à son tour et met en oeuvre les renseignements qu'elle reçoit, pour les faire servir à un but plus élevé: ouvrir la science à des horizons nouveaux et lui frayer des voies nouvelles s'il est possible. [La linguistique] est non une fin en soi, mais un instrument de recherche et de travail. >>

En 1969, Paul A Piémont pose également sainement la question: <<Nous avons acquis la conviction qu'on ne saurait découvrir le sens d'un toponyme sans le situer exactement dans la campagne. Impossible de le traiter comme un terme abstrait, ainsi qu'ont tenté de le faire certains philologues.>> Il est fort dommage que son ouvrage n'ait pas le sérieux de son introduction.

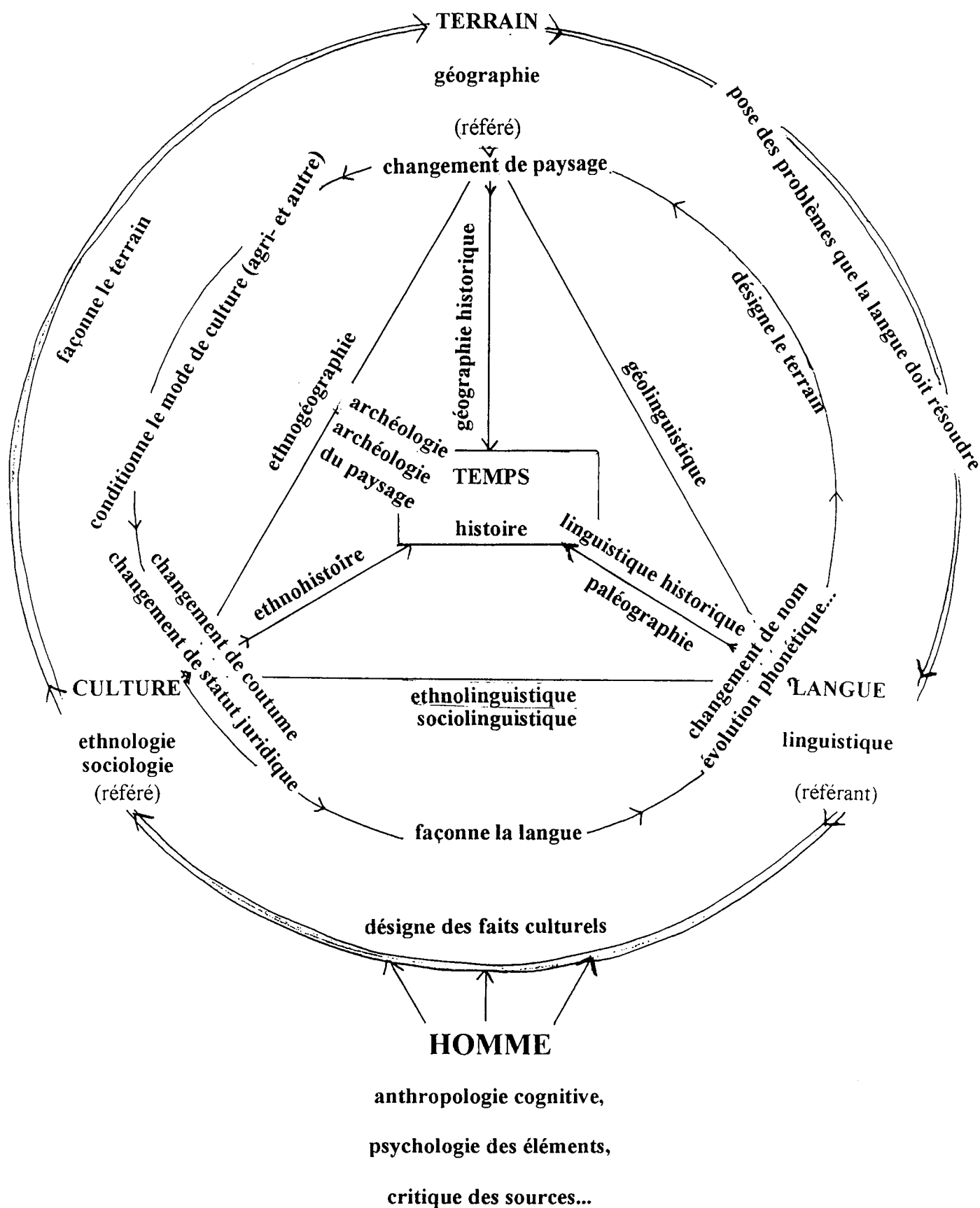
Je ne citerai pas tous ceux qui, dans le même état d'esprit ont réalisé d'excellents travaux compte tenu des moyens que leur fournissait leur époque.

¹ L'Economie Rurale... T. I p 166, voir aussi pp 77, 78, 149, 150, 215 et 260

C'est à l'issue d'un cursus universitaire itinérant, après avoir grappillé des cours dans toutes les sections que l'Université pouvait m'offrir et après avoir profité d'un renouveau des publications concernant le monde rural que, riche des apports des autres sciences, j'ai pu me lancer dans ce travail. Il doit beaucoup aux historiens, aux géographes et aux archéologues et j'espère qu'en un juste retour des choses, ils y trouveront quelques éléments susceptibles de les intéresser.

QU'EST-CE QU'UN TOPONYME?

Les relations à prendre en compte pour bien le comprendre.



QU'EST-CE QU'UN TOPONYME?

<<Ce sont les principes qu'il importe de remettre sans cesse en question. Un Descartes, un Spinoza sont semblables à ces mathématiciens qui ayant décidé d'admettre que $1=1$ ont construit tout leur système sur un raisonnement hypothétique, réservant en somme à l'évidence de montrer que les théories ainsi obtenues s'appliquent fort bien au réel.>> <<Cerner l'idée du réel et non la justifier.>> Frédéric Tristan

Progresser demandait une meilleure compréhension de l'espace rural, une connaissance du vocabulaire et des coutumes agraires, et de bien d'autres choses. Mais il m'a semblé indispensable de me demander, avant tout, ce qu'était un microtoponyme. Le peu d'expérience que j'avais suffisait à me prouver que c'était plus qu'un fait linguistique.

C'est maintenant avant tout un mot obscur. Il y a quelques années, il servait encore à désigner des lieux, ce pour quoi il a dû être formé. Cette pratique tombant en désuétude depuis le remembrement et surtout depuis la diminution du nombre d'agriculteurs, beaucoup de toponymes ne servent plus qu'à occuper l'esprit de ceux qui s'obstinent à chercher leur sens. C'est pourquoi je vais pour le moment me pencher sur ce qu'ils ont été, ou ce qu'ils ont pu être au moment de leur formation et au cours de leur évolution, sans toutefois négliger les formations récentes qui nous permettent de mieux cerner les phénomènes de création et d'évolution.

Un toponyme est avant tout **un mot**. (voir le graphique en annexe)

C'est **un mot donné à un terrain**, un point remarquable du paysage, c'est un **signe géographique**. Si on veut l'expliquer il faudra connaître le terrain, son évolution, ses particularités, les modes culturels, les coutumes et droits qui y sont liés...

C'est un **mot donné par des hommes** dont non seulement **la culture, les coutumes et les modes de vie** devraient entrer en compte, mais aussi **la psychologie** et tout particulièrement **la psychologie des éléments, les modes de pensée, les capacités et les catégories linguistiques** et surtout **la perception du milieu**, son estimation, les jugements de valeur qui sont portés à son égard. En 1987, je pensais qu'on pouvait difficilement glaner quelques indications à ces sujets, presque dix ans plus tard, après la lecture de centaines d'actes, je m'estime très gâtée par les sources qui ne nous permettent toutefois pas de remonter au delà des époques qu'elles décrivent.

C'est **un mot donné dans une langue**. Alain Daubigney l'a bien souligné en notant que <<la démarche toponymique passe obligatoirement par le stade long et délicat de l'enquête dialecto-

logique.>> (1) Cette enquête doit être poussée aussi loin que les archives le permettent. Elle sera insuffisante pour expliquer certains toponymes, mais les données ethnologiques que l'on glane pendant l'enquête seront un riche apport.

C'est **un mot formé à une époque**. On sait rarement exactement quand, souvent on peut au mieux établir des fourchettes chronologiques très locales. On doit s'attendre à ce qu'elles soient très sensibles à la variation régionale en fonction, d'une part de l'avancée des fronts linguistiques, d'autre part de la longévité des mots en tant que noms communs. A partir de la fin du Moyen-Age, les archives nous aident à résoudre ce problème. L'archéologie, l'histoire et la géographie historique peuvent apporter d'importants éléments de datation et éclairer l'ancrage des mots.

Dans toutes les sources écrites, le toponyme est **un mot choisi et transcrit par quelqu'un**. On devra inévitablement chercher à savoir qui est ce quelqu'un, qu'elle est son influence sur les actes qu'il a produits et quelles sont les influences qu'il a subies.

Il faudra donc, dans la mesure du possible, cerner **l'esprit des hommes** qui ont créé, employé et fait évoluer les toponymes. On aura moins de mal à étudier **le terrain, la culture, l'histoire, et la langue**. Il ne faut pas oublier que le tout est **en mouvement**. Les toponymes évoluent avec la langue (ou parfois de façon remarquable, se transfigurant rapidement!), le terrain ou la coutume évoluent malgré le toponyme, certains toponymes évoluent dans l'espace, certains toponymes disparaissent, d'autres naissent... Le tableau en forme de montgolfière essaie de schématiser toutes ces relations.

(1) Tavaux, 1983-1984

LES ENQUÊTES

<<La richesse qui est conforme à la nature a des bornes et est facile à acquérir, mais celle imaginée par les vaines opinions est sans limites.>> Epicure XV

Dans les pages qui suivent, je brosserai un rapide portrait des enquêtes qui doivent être menées pour une étude microtoponymique, des données plus précises concernant les sources écrites utilisées seront citées dans le chapitre: Les Sources.

La langue n'est pas une fin en soi, elle est là pour décrire, exprimer. Il n'est pas possible d'étudier un lexique (un corpus toponymique en est un) sans étudier ce qu'il décrit, ce qu'il exprime. Dans un dictionnaire de langue, l'article FRAISE ne nous donne pas une étymologie, mais une description de l'objet. Il doit en être de même pour un ouvrage de toponymie, même si la variation des objets est plus grande que celle des étymons. Il ne faut pas mutiler la langue, la priver de sa profondeur, et pour ceci, il ne faut pas étudier les mots sans leur milieu. Au delà du mot et de l'objet, on peut étudier les relations entre les mots, entre les mots et les objets, entre les objets en tant que porteurs du nom... A ce titre il convient d'entourer les mots d'une quantité importante de données qu'on ne peut réunir qu'en multipliant les sources et leurs approches. Archives, terrain et mémoire doivent impérativement s'allier à l'interdisciplinarité. X

I- L'ENQUÊTE MICROTOPYMIQUE

L'enquête microtoponymique comporte deux volets, un premier aux archives, un second chez l'habitant. Lors du travail d'archives on relèvera les formes toponymiques des cadastres et des documents anciens (terriers, censiers, rôles de tailles, archives notariales, hommages, ventes, échanges, baux...) en ayant soin de n'oublier aucun renseignement concernant le lieu: indications de situation propres à permettre l'identification du toponyme ou à évaluer son étendue, situation dans l'assolement, nature des cultures, forme anormale des parcelles... Chaque indice peut être précieux par la suite. Armé de ces dossiers, on se rendra chez les anciens agriculteurs et on relèvera les formes patoises des toponymes qui se sont maintenus et toutes les indications qu'ils pourront nous donner. Parfois, ils permettent l'identification d'un toponyme disparu depuis plusieurs siècles des actes, mais resté vivant à l'oral..

Il ne faut jamais oublier qu'on ne peut accorder foi à une seule forme et qu'il existe de nombreuses déformations dans les graphies, notamment dans les cadastres du XIX^{ème} siècle. Il

faudra particulièrement se méfier des copies, il arrive que le scribe fasse des erreurs quand le mot ne lui est pas familier, ou, au Moyen Age qu'il l'habille délibérément "à la latine". Il ne faut surtout pas négliger les étymologies populaires qui apportent des renseignements d'ordre psycho-linguistique.

Dans la mesure du possible on effectuera les identifications et on situera les toponymes identifiés sur une carte en prenant soin de conserver des repères chronologiques (une couleur par source...). c'est alors qu'on pourra procéder à une reconnaissance des toponymes sur le terrain.

A- Où trouver les sources?

La première question qu'on peut se poser avant d'aborder un tel travail est "Où trouver les sources? Quelles sont les sources les plus valables?" Ma réponse est partout et toutes, dans la mesure où l'on a affaire à des actes originaux. Mes travaux sur les chartes antérieures à 1120 conservées aux ADHM et sur Neuilly m'ont amenée à être très prudente en ce qui concerne les copies. Les toponymes sont TOUJOURS mal lus, mal transcrits, déformés ou réactualisés. La forme d'une copie peut être retenue si elle est solidement étayée par des formes originales semblables et contemporaines, dans le cas contraire, il sera plus prudent de la laisser de côté. A chaque fois que j'ai eu la possibilité de comparer une copie et son original, les divergences toponymiques étaient énormes. Dans la copie d'un acte de 1377 dont l'original est perdu, la toponymie de Neuilly-l'Evêque est méconnaissable à un tel point que les lieux cités n'ont pas pu être identifiés. Même les copies de documents beaucoup plus récents présentent de grossières erreurs: la version conservée aux ADHM de l'inventaire des bois de 1750 en est un exemple.

Par contre, les formes trouvées dans les originaux seront très tôt (dès le début du XII^{ème} siècle pour certaines) fiables et très proches de la langue orale: la microtoponymie est rarement latinisée dans les actes de la région de Langres.

Toute source est valable et mérite qu'on lui prête attention: on trouve souvent les renseignements les plus passionnants là où on les attendait le moins.

Les chartes médiévales et de la Renaissance sont des sources intéressantes mais très diverses quant à leur contenu. On possède rarement des tables ou des éditions: il faut prendre les actes un à un et faire soi même ces tables. Si on a la chance de posséder une édition, il faut vérifier systématiquement les originaux, la toponymie étant le point faible de l'édition: de nombreux noms sont inconnus. La marge d'incertitude est importante à chaque époque, plus encore aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. On se méfiera également des cartulaires qui sont des copies d'actes antérieurs. Les actes les plus riches en toponymes sont les actes de vente, d'échange et les hommages.

Les terriers et censiers sont beaucoup plus faciles à exploiter que les chartes, puisqu'ils ont été dressés pour faire l'inventaire de terres ou de revenus. Dans la région de Langres, ils ont un gros défaut: la coutume étant allodiale°, ils ne recensent que les terres pour lesquelles le seigneur a titre.

Les Baux n'apparaissent pas avant la seconde moitié du XVI^{ème} siècle à Neuilly. La fin du XVI^{ème} siècle et le début du XVII^{ème} siècle voient ces sources fleurir. Une fois que les problèmes de paléographie sont surmontés, ce sont des sources faciles à étudier. L'éclatement de la propriété dans la région de Langres les rend particulièrement bien fournis en toponymes. Comment les trouver? Où les chercher? Il suffit de chercher à qui appartenait la terre en s'aidant des chartes d'acquisition (ou des autres baux) et des mentions de tenants° des parcelles vendues (ou louées), puis de se plonger dans les séries correspondantes. Si telle congrégation religieuse apparaît souvent dans les tenants, un tour dans la série H peut être utile... On ne retrouve pas toujours les baux, mais quand ils ont été conservés, c'est généralement en très grand nombre. Les baux apportent une quantité importante de renseignements propres à éclairer la toponymie: l'anthroponymie y est riche, puisqu'on note les tenants° et aboutissants° des parcelles, les conditions de bail, la nature des cultures, la sole° et beaucoup d'autres choses y figurent; le vocabulaire est souvent intéressant.

Les archives notariales sont la meilleure source pour les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Les actes deviennent nombreux, riches en détails. Contrairement aux sources précédentes, elles ne se limitent pas aux biens d'un propriétaire et couvrent donc l'ensemble du territoire de la commune. Souvent elles facilitent l'identification des toponymes, les terrages° y étant ordonnés et la sole mentionnée. Par ailleurs les toponymes y sont souvent situés par rapport à un autre toponyme. On décrit le paysage, le voisinage, les terres... Et bien sûr, les archives notariales ne parlent pas que de terre, toute la vie du village y défile.

Les plans et arpentages ont des origines très diverses, du terrier de propriétaire au procès à rechercher dans les archives notariales ou paroissiales en passant par les documents administratifs (plans des bois, cadastres, grands travaux). Il ne faut surtout pas oublier les archives forestières qui sont souvent absentes des archives départementales. L'ONF et les archives du département de la Maîtrise Forestière se partagent les fonds. Les cadastres sont très incomplets et inexacts, mais ils peuvent former un premier canevas que les matrices enrichissent souvent.

Les archives de la fabrique, de la prévôté, seigneuriales, communales, privées, l'état civil, les rôles de tailles, les enregistrements, les projets de grands travaux... tout est bon à prendre et riche en toponymie, anthroponymie, vocabulaire et précieux renseignements de tout ordre. On ne saurait se contenter de ne lire que les toponymes, c'est en lisant tout qu'on cerne les mécanismes de l'histoire locale et le vrai sens des mots.

II- L'ENQUÊTE DIALECTOLOGIQUE ET ETHNOGRAPHIQUE: Comment comprendre les textes si on ne comprend pas les mots? Comment comprendre les mots si on ne comprend pas le contexte?

Il est difficile de dissocier enquête dialectologique et enquête ethnographique si on veut aller au delà du simple lexique. Pour l'enquête que j'ai réalisée entre 1984 et 1986 (et par la suite), j'ai choisi l'enquête encyclopédique. Tout d'abord parce qu'il aurait été dommage d'empêcher les anciens agriculteurs de dire tout ce qu'ils savaient, puis parce que je me suis vite aperçue qu'un mot patois correspond rarement à un mot français, et que si on veut aborder son véritable sens, il faut le comprendre puis l'expliquer. Ainsi on peut traduire [géôèt] par "tas de foin", [bisoèt] par "tas de foin", [çévroèt] par "tas de foin", [mèçoè], [moèl], [tès] par "tas de foin", alors qu'ils correspondent tous à des réalités différentes. A l'inverse, on peut se contenter du premier mot venu pour traduire grenier ou fenil, alors qu'il en existe sept qui correspondent à six situations différentes dans la maison. ¹

Il faut prendre le temps d'écouter, laisser réfléchir, laisser parler, travailler thématiquement: quand on parlait des chevaux, Judith criait "hue", "wotyen dya"... dans sa cuisine comme si on était "à la charrue". Il faut prendre le temps de se remettre dans le bain, de raconter "comme si on y était", afin d'en oublier le moins possible. Un questionnaire, même s'il pose des jalons, ne peut pas tout deviner. Si on s'en contente, on passe à côté de beaucoup de choses qui viennent d'elles mêmes en parlant, parce que cela fait partie du sujet. L'idéal est de participer aux travaux. Une enquête n'est jamais finie, à chaque visite chez l'un ou l'autre, en allant aider aux foin ou chercher les vaches, on revient avec des mots nouveaux, de nouveaux concepts, souvent sans savoir en partant de quoi on va parler. Il arrive un stade où l'enquête ethnographique sert l'enquête dialectologique: on ne cherche plus de vocabulaire, on parle de quelque chose et les mots viennent avec les idées.

L'enquête se poursuit grâce aux textes locaux qui, depuis le Moyen Age, apportent non seulement des attestations anciennes du vocabulaire connu, mais aussi de "nouveaux" mots. Au fur et à mesure des dépouillements d'archives, je repartais armée de mes listes de mots obscurs demander aux anciens agriculteurs si ces mots ne leur rappelaient pas quelque chose. Ils avaient souvent trait à des coutumes trop anciennes pour réapparaître dans l'enquête spontanée, mais parfois une octogénaire en avait entendu parler par son grand-père ou l'avait vu pratiquer dans sa jeunesse. On ne peut tout expliquer par ce procédé, mais il y a quelques années, une telle enquête pouvait permettre de retrouver quelques éléments; chaque élément est précieux.

C'est, par exemple, ce qui s'est passé avec le mot "chanoyer" qui n'était pas venu spontanément, mais qui a été réveillé par les archives, ce qui m'a permis de collecter "in extremis" des

1. Voir en annexe le plan de la maison.

renseignements précis concernant l'alternance de la fauche des prés dans un système d'indivision très complexe¹. On voit ici que vocabulaire et traditions sont inséparables, et qu'on doit impérativement s'appuyer sur les textes locaux et la mémoire des habitants, qui, seuls, peuvent rendre compte de la spécificité des usages.

Si l'enquête est un travail vivant et agréable, les problèmes de classement des éléments apparaissent vite. Le classement du vocabulaire n'est pas insoluble. Pour mon mémoire de Maîtrise, j'ai choisi un classement thématique qui permet de lier les mots par des données ethnographiques et de mieux apprécier les nuances. L'établissement d'un index alphabétique serait nécessaire, mais je trouve tellement plus urgent de collecter de nouvelles données que je ne cesse de le remettre à plus tard. L'étude phonétique du lexique a été réalisée grâce aux seuls étymons et formes contemporaines (à l'exception d'un phénomène pour lequel j'avais des formes anciennes particulièrement intéressantes). Elle m'a permis de tirer les grandes lignes d'évolution.

Le classement des données ethnographiques est beaucoup plus complexe. Des cahiers de notes et des heures d'enregistrement dorment en attendant que je trouve une solution (et du temps!). Quand je cherche quelque chose, je me souviens certes qu'on en a parlé, mais il me faut souvent du temps pour retrouver le bon cahier. Les renseignements contenus dans chaque cahier et chaque cassette sont tellement divers qu'il est impossible de faire des tables et que je ne peux, bien sûr, me souvenir de tout. De temps à autre je relis l'ensemble des notes pour m'assurer que je n'ai pas oublié de renseignements concernant les chapitres rédigés dans les derniers mois. Ce n'est certes pas le moyen le plus efficace de gérer les données, mais c'est un réel plaisir de retrouver pêle-mêle anecdotes savoureuses et renseignements les plus divers "comme si on était encore à la table de la cuisine". Les données tirées des sources anciennes sont, elles, fichées.

III- L'ENQUÊTE DE TERRAIN

J'ai déjà parlé de la nécessité d'effectuer, parallèlement à l'étude microtoponymique, une étude de terrain. Comme avec les enquêtes ethnographiques et dialectologiques, on fera un perpétuel va et vient entre le terrain, les archives et la mémoire des habitants. L'un ne signifiant généralement rien sans les autres.

1. Cette question a été développée dans l'article sur l'indivis.

A- Les objets de l'étude

L'étude des éléments naturels (relief, géo et pédologie, grandes lignes de l'hydrographie) pose généralement peu de problèmes. Il faut toutefois savoir que de nombreux ruisseaux ont été rectifiés, il ne faut pas oublier les divers réservoirs et biefs qui ont pu s'y greffer. La pédologie^o est également sujette à quelques variations.

L'étude de la végétation apporte de nombreuses indications quant à l'occupation des sols. Telle graminée ne s'installe que dans des prairies très anciennes; le petit nombre d'espèces ligneuses de telle accrue prouve qu'elle est récente; dans certains coteaux, on trouve encore des pieds de vigne dans les friches... Cette étude de la végétation doit se faire parallèlement à une étude des parcellaires, des lisières forestières, des microreliefs. On possède également, surtout pour le XVIII^{ème} siècle, des compte-rendu de visites des bois qui décrivent précisément l'état et la nature des végétaux rencontrés dans chaque massif. Leur interprétation peut apporter de précieux renseignements concernant le passé des forêts.

L'étude des traces d'exploitation humaine recouvre des domaines très divers, des défrichements aux biefs, des meules de charbonnier aux fosses d'extractions de l'argile, des ados de culture aux fossés de drainage, des rectifications de rivières aux terrasses de vigne, des sites archéologiques aux carrières..., elle n'exclut aucune parcelle du finage. Souvent les indices végétaux sont intimement liés à ces reliques. La prospection de surface et l'étude des micro-reliefs sont les meilleurs moyens d'aborder les traces d'exploitation humaine; l'étude des plans parcellaires et des photographies aériennes la guide, la facilite; les données textuelles ajoutent de précieux éléments concernant tant les variations de cultures que les repères du paysage.

L'étude du bâti va de l'inventaire monumental, qui relève les rues, moulins, écarts, granges, croix, bornes à un inventaire archéologique sans limite chronologique. Ici aussi, terrain, archives et mémoire sont inséparables.

L'étude des chemins ne doit pas être négligée. Le chemin est un élément relativement stable du paysage récent. L'étude du parcellaire permet d'établir une chronologie relative des différents chemins. L'archéologie et les textes apportent des éléments de datation plus précis. Les textes mentionnent souvent les chemins, particulièrement dans les tenants^o et les aboutissants^o. Ils seront donc d'une grande utilité quand on voudra localiser un toponyme ou en connaître l'extension. La photographie aérienne est précieuse pour la détection d'anciens chemins: elle permet, entre autres, de suivre les axes du parcellaire sur de grandes étendues (et donc de voir s'il suit la ligne d'un chemin disparu).

Les paysans sont intarissables à leur sujet: leur état, les ornières qui changent de trace quand l'ancienne est trop mauvaise, la pâture au bord des chemins communaux, les raccourcis qui

permettent au piéton d'éviter le village... C'est en effet autour d'eux que s'organisent la vie et souvent le parcellaire.

B- Les moyens

L'étude du parcellaire est l'une des plus précieuses¹. Une anomalie du parcellaire (changement d'orientation non justifié dans le paysage, forme étrange...) accompagne souvent un site archéologique. Les défrichements sont également faciles à suivre, quand, à l'aide des données textuelles, on a réussi à établir une typologie locale. A Neuilly, par exemple, les défrichements du XVI^{ème} siècle se repèrent du premier coup d'oeil grâce à la taille importante des cantons de parcelles, à la longueur des champs et à leur coefficient d'allongement. Le coefficient d'allongement des prés oscille entre 1/2 et 1/5, celui des champs de coteau entre 1/50 et 1/100, celui des champs de plateau entre 1/10 et 1/20, or les défrichements de plateau du XVI^{ème} siècle ont des coefficients d'allongement pouvant aller jusqu'à 1/100. L'étude des lisières forestières s'avère également intéressante. X

Le parcellaire permet également de retrouver l'ancien tracé des ruisseaux, qu'on repère aux limites de parcelles qui sont restées sinueuses après la rectification du cours. On a souvent la chance de localiser les anciennes réserves, qui sont soit de gros blocs de terre qui n'ont pas été divisés, soit des blocs dont toutes les parcelles de même taille correspondent à une unité de mesure officielle, donc à un découpage administratif effectué lors de la vente des biens.

L'étude du parcellaire peut également intervenir dans la datation des chemins, voire dans leur découverte. Une parcelle qui traverse un canton et se prolonge au delà sans qu'une tournière se justifie peut être un ancien chemin; un chemin qui coupe le parcellaire lui sera postérieur, alors qu'on peut raisonnablement estimer que si parcellaire et chemin font un tout, soit ils sont contemporains, soit le parcellaire s'est mis en place autour du chemin.

L'étude du parcellaire bénéficiera des indications des textes. A Neuilly, on ne constate aucun changement d'orientation entre les parcelles de 1456, pour lesquelles on a de riches données, et celles du cadastre de 1834; les quelques indices apportés par le terrier de 1334 nous permettent de penser que le sens du parcellaire y était déjà déterminé, ce qui est justifié par la nature des sols et la topographie. Les archives notariales nous permettent de savoir que c'est à partir de la fin du XVII^{ème} siècle que l'on coupe les parcelles en large (elles sont probablement devenues trop étroites pour que l'on continue à les couper en long). On obtient la date de ces défrichements massifs, de la mise en culture de telle enclave, des premières mentions de tel vignoble...

1. Voir plans parcellaires en annexe.

L'étude des micro-reliefs fait corps avec la précédente. Par les structures qu'elle révèle, elle complète l'étude des parcellaires et celle des textes. Elle permet d'estimer l'extension maximale de vignes, par les terrasses, l'extension maximale des champs, par les ados qui sont fossilisés sous des prés ou des bois, de retrouver chemins, fossés, murs, fosses, biefs, tranchées... Les micro-reliefs sont repérables au sol, la qualité de la lumière est alors très importante. Le survol à basse altitude est intéressant dans les mêmes conditions. Sur les photographies aériennes à haute altitude de l'IGN, les ados et les anciennes voies sont particulièrement nets.

L'étude du parcellaire et celle des micro-reliefs doivent être complétées par des études botaniques, pédologiques et une prospection de surface fine.

IV- CONCLUSION

Afin de bien comprendre la toponymie, il faudra rester ouvert à toutes les données, qu'elles proviennent des archives, du terrain, ou de l'enquête dialectologique et ethnographique. Il faudra également les aborder par tous les cotés dans une étude aussi interdisciplinaire que possible. On devra suivre, sur une durée aussi longue que possible, un corpus très riche que l'on replacera dans une archéologie du paysage très structurée et dans une histoire sociale bien maîtrisée. Le toponyme situé dans un cadre cohérent prend du relief et s'interprète souvent de lui même.

SECONDE PARTIE

ANALYSE

PRESENTATION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET JURIDIQUE

<<Wer keine Vergangenheit mehr hat, der hat auch keine Zukunft.>> Michael Ende

Mon but n'est pas, ici, de faire une présentation géographique et historique poussée de la région. Je me contenterai dans une première partie de présenter brièvement le secteur étudié dans sa région géologique, de faire une description un peu plus complète de Neuilly-l'Evêque et de poser les grands traits de l'histoire locale, sans m'étendre sur des points trop banaux ou sans lien direct (ou connu) avec la présente étude. La présentation historique sera chronologique. Dans une seconde partie j'étudierai plus en détail des points particuliers qui ont eu une grande influence, soit sur la microtoponymie et la vie agraire, soit sur la qualité des sources dont nous disposons. Ces études thématiques se présenteront sous forme de notules. Les lecteurs soucieux d'en savoir plus à leur sujet pourront se reporter aux articles publiés que je n'ai pas jugé bon d'intégrer au corps de ma thèse, les précisions qu'ils comprennent n'ayant pas toutes trait à la toponymie.

LA SITUATION GÉOGRAPHIQUE

I- LA RÉGION ÉTUDIÉE (voir cartes en annexe)

Neuilly-l'Evêque (qui est le centre de cette étude et fera l'objet du II-) est situé à douze kilomètres à l'est de Langres, dans le département de la Haute-Marne, à l'extrême sud de l'actuelle région administrative de la Champagne. On ne s'y sent cependant pas franchement champenois, ayant toujours vécu aux marches de la Champagne, la Bourgogne, la Lorraine (et pas loin de celles de la Franche-Comté). Nous sommes ici dans une région d'openfield^o où une tradition de polyculture a dominé jusqu'au début du XX^{ème} siècle. L'implantation de fromageries, dans les années trente principalement, a marqué un tournant important et accentué le déclin des champs au profit des prés. (Ce déclin s'était amorcé, dans certains villages, suite aux nombreux décès de la guerre de 14-18.)

Dans cette région, deux auréoles de référence ont été retenues autour de Neuilly. La première se limite aux communes limitrophes de Neuilly, auxquelles s'ajoute (grâce à un riche terrier du XVI^{ème} siècle) la commune voisine de Lecey. La seconde, plus éparse, a été imposée par le terrier de 1334: elle correspond aux communes de l'actuel département de la Haute-Marne, pour lesquelles le terrier offrait des microtoponymes. Dans cet espace, qui se situe dans un rayon de plus de trente kilomètres autour de Neuilly, deux secteurs de plusieurs communes se détachent, quelques localités dispersées les complètent. Le premier secteur est situé au nord-ouest, à proximité de Chaumont. Il est constitué des villages de Luzy, Verbiesles, Marnay et Foulain. Au sud-ouest, la Prévôté de Baissey est représentée par les villages de Baissey, Verseilles (qui se découpera en Verseilles-le-Haut et Verseilles-le-Bas), Aujeurres et Leuchey. Trois autres villages offrent un nombre important de toponymes en 1334: Hortes, au sud-est, est une commune aux archives remarquables, située aux confins de la Lorraine, et donc à l'extrême est des terres de l'Evêque. A l'ouest Mardor et Ormancey sont bien représentés. Les autres villages (dont les noms figurent sur la carte) font l'objet d'un nombre réduit de mentions microtoponymiques.

II- NEUILLY-L'EVÊQUE (voir carte IGN et coupe)

Neuilly-l'Evêque, centre de l'étude, est situé à douze kilomètres à l'est de Langres, à cinq kilomètres du point de partage des eaux entre les bassins de Marne, Meuse et Saône, dans la vallée du Val de Gris, où coule le premier ruisseau du bassin de la Marne. Son vaste finage couvre près de 2400 hectares, dont environ 600 hectares de bois communaux. Le reste des terres se partage entre friches, prés et champs dans des proportions fluctuant au gré des politiques de subventions. Les vignes ont été abandonnées au milieu de ce siècle. Avant l'implantation de fromageries¹ seuls les fonds humides des vallées étaient en prairies et seuls les hauts de coteaux incultes étaient plantés en vigne, tout ce qui était labourable était réservé aux semailles: "le blé c'était du pain" (Judith Gallissot).

A- La géologie

Le territoire de la commune est situé sur une mince auréole jurassique de l'extrême est du bassin parisien. Cette auréole mesure environ cinq kilomètres au niveau de Neuilly. Seule une partie

1 Dans la région, le tournant a eu lieu dans les années 1920-1930 avec l'arrivée de fromagers venus pour beaucoup de Suisse. Ils ont offert un débouché au lait avec la fabrication d'emmental et donc entamé le processus de mise en pâture. Il existait auparavant quelques fromageries fabriquant du fromage de Langres, mais leurs besoins en lait étaient sans rapport avec ceux des nouvelles venues; elles sont généralement restées sans grand impact sur les rapports champs/ prés.

du nord-ouest du finage mord sur le plateau supérieur, avec la butte témoin de *Champ-Blanche*, dite *le Chécheu* (481 m) et *le Bois de la Tuilerie*. Ce secteur nord-ouest est dominé par une série de buttes-témoin et de plateaux dont les strates s'étalent entre le bajocien moyen et le toarcien inférieur. (Ce niveau se prolonge sur les finages de Dampierre, Changey et au delà). Les altitudes oscillent entre 473 et 513 mètres.

Aux pieds de ces monts, la majeure partie des champs de plateau est située sur des terres du domérien supérieur (grès médioliasiques: calcaires marneux) dont l'altitude oscille entre 400 et 430 mètres. En descendant, à flanc de coteaux, commencent les argiles du domérien inférieur qui s'étalent sur l'ensemble des vallées. L'altitude de la vallée principale oscille autour de 350 mètres, le village se trouve entre les courbes 350 et 370. A l'est de la vallée, à quelques kilomètres de Neuilly, les buttes-témoin du domérien dominant à leur tour le niveau inférieur. Le niveau géologique des terres de Neuilly, dit "*Plateau de Montigny*" couvre entre autres le finage des communes de Frécourt, Bonnacourt, Poiseul, Orbigny-au-Mont et Orbigny-au-Val, Lecey, Bannes, ainsi qu'une partie de celui de Changey, soit l'essentiel des terres du secteur de référence proche de Neuilly.

Le passage, en quelques kilomètres, d'un niveau géologique à l'autre offre des paysages qui sont à la fois variés, d'une très grande beauté, liant les vallées aux plateaux, les plateaux aux buttes-témoin, et d'une très grande douceur. Ici on n'a pas de falaise. D'un niveau à l'autre les dénivellations de 50 à 80 mètres se font sur des formes rondes.

Au delà on a une répétition du même type de relief (buttes-témoin, plateaux, vallées) sur des niveaux géologiques différents: calcaires gréseux à l'est, calcaires à l'ouest et au nord. Ces roches, plus dures, offrent parfois des parois plus abruptes, des gorges, des falaises. L'aspect général diffère cependant peu.

B- La pédologie: la richesse des termes dialectaux désignant les terres.

Si les paysans qui ont fait le remembrement de Neuilly lisaient une description aussi grossière de leurs sols, ils me pendraient. Mettre **l'arbue fourouse**, **l'arbue**, **la terre de rouget** et **les terres noires** dans le même panier! **La terre à pots** de *Pré-au Chêne* avec la terre à vigne de *Girardel*, celle de *Charinbeuf* et celle du *Breuil*! Je n'ai pas réussi à faire une carte des terres dialectales, c'était beaucoup trop complexe et les témoins étaient déjà trop rares, mais on peut néanmoins aborder les grands traits par couches successives.

La couche supérieure, *le Chécheu*, est plantée en bois, on n'en parle pas. On sait toutefois que l'argile de la tuilerie était extraite dans *le Bois de la Tuilerie* et sur le mont voisin. A peine plus bas, la terre des *Torchons* est appelée **terre qui souffle**; elle est tellement argileuse, que, quand on la laboure, elle ne retombe pas et fait comme des vagues. Suit la couche où on allait tirer **les pavés de marne grise**: **les pavés de Lissaroie** ou **de la Fournée**, pierres plates irrégulières qui

servaient parfois à daller les cuisines. Après avoir extrait une mince couche de pavés, afin de ne pas modifier la configuration du terrain, on remettait la terre arable en place. On est ici à la limite entre le toarcien et le domérien.

A l'est, on tombe sur les **arbues fourouses**, une terre blanche très ferrugineuse et peu fertile. Jamais on n'échangeait un champ d'**arbue** contre un champ d'**arbue fourouse**. On la rencontre à *la Vivotte*, par exemple. A l'ouest, on trouve les **terres noires**, qui sont peut-être des traces d'occupation gallo-romaine. Suivent de part et d'autre les **arbues**. L'**arbue** est une terre blanche à blé, les pommes de terre n'y poussent pas, les [snoe] (la ravenelle) y sont blancs. Elle sert à faire des sols de terre battue, c'est une terre prisée qu'on trouve *en Joliot*, par exemple. La **terre de rouget** est la terre des bords de plateau, celle de *la Charmotte*, du *Plain des Crêts*. C'est la meilleure terre à blé, la mieux estimée. On y plante les "champs" (les potagers) et les pommes de terre.

En haut des coteaux, la terre est caillouteuse, facilement lessivée, la pente est souvent relativement abrupte. Les terres y sont dites, au XVIII^{ème} siècle, "de mauvaise qualité". C'est le domaine des friches et de la vigne. Ces secteurs étant abandonnés, je n'ai pas de nom pour leurs sols. Pas de nom, non plus, pour la ceinture de champs et de vergers qui commençait à flanc de coteaux: cela fait plusieurs décennies que tout est en pré. Je sais simplement que la creuse de *Girardel* a de la **terre morte**.

La qualité du sol n'est pas meilleure à *Pré au Chêne*, dans la vallée: la **terre à peuteux** (à pots) est si mauvaise que "plus on la laboure, moins elle donne": de la terre à prés que les nécessités démographiques ont parfois poussé à retourner. Les terres de jardins et les terres alluviales de la vallée sont appelées **terre douce**: ce sont de bonnes terres, sombres et légères.

Il est également intéressant de noter que certaines terres issues de la réserve seigneuriale (*le Breuil*, en vallée), ou traditionnellement reconnues comme d'anciens domaines seigneuriaux (*les Ansanges*, sur le plateau) bénéficient d'un prestige qui dépasse leur qualité. "Quand on avait dit *les Ansanges* on avait tout dit", "Les prés du *Breuil* se vendaient beaucoup plus cher que ceux de *Pressot*". Ce prestige dépasse les limites de Neuilly. J'ai entendu, en 1996, une vieille dame de Poiseul parler, en ces termes, de quelques ares, envahis par les orties, qu'elle vendait à des voisins "C'est que je ne leur vends pas n'importe quoi, c'est au *Breuil*!" (en accentuant fortement sur ces derniers mots!). Jalousie ou admiration d'anciennes terres seigneuriales? Envie causée par le fait de ne pas avoir pu se les approprier pendant un millénaire? Réelle supériorité due à des siècle d'entretien, mais perdue? (Ne dit-on pas à Neuilly que *le Breuil* n'est plus si bon: "La rivière ne tire plus pareil".)

C- Le village

Le Village de Neuilly-l'Evêque est en forme de croix. Il suit deux axes principaux: d'est en ouest le cours du *Val de Gris* dont il s'éloigne à cause des terres marécageuses et des risques d'inondations; de nord en sud le cours du *Val de Clos*, le principal affluent du *Val de Gris* sur le territoire de Neuilly. Drainant une riche vallée, son cours, moins important que celui du *Val de Gris*, a sans doute été maîtrisé très tôt, comme en témoignent les moulins médiévaux qui le bordent. Le village n'hésite pas à le longer.

D- L'hydrographie

1- Les cours d'eau

Situé dans une région de sources, le territoire de Neuilly est un véritable réseau de vallées qui laissent peu de place aux plateaux. Ces derniers jettent leurs éperons entre deux ruisseaux. Les cartes et la toponymie sont les meilleurs reflets de cette situation. De partout les vallées convergent vers le *Val de Gris*, qui coule d'est en ouest. Elles forment une étoile dont le village est le centre. Toutes suivent approximativement un axe nord-sud, à l'exception d'une vallée située à l'extrême nord du finage, vallée qui longe puis traverse le finage de Changey avant de rejoindre le *Val de Gris* (avec à ce stade un tracé nord- sud). La majeure partie des vallées est située au nord du *Val de Gris*.

On rencontre pour le seul village de Neuilly dix toponymes composés de *Vau* (*Val*) et trente sept composés de *Comme* (*Combe*) auxquels s'ajoutent cinq composés de *Cornée*. Il importe de dire que ce qu'on appelle ici *Combe* n'est pas une vallée sèche, mais un vallon souvent doté d'un ruisseau temporaire, aboutissant à une vallée. Même sans vallée et sans *Combe*, l'eau sourd partout en période de pluie. Mais la situation en "haut de château d'eau" est moins brillante en cas de sécheresse, surtout depuis que captages et forages pompent l'eau des sources pour des besoins croissants. Nous n'entrerons pas dans la polémique sur le rôle des drainages, parfois abusifs, et souvent contestés (nos ancêtres drainaient d'une autre manière, sans doute plus douce, mais un tracteur est plus lourd qu'un cheval!). L'arrachage des friches et la mauvaise perméabilité des sols due la mise en pâture de terres jadis labourées ou plantées en vigne ont un rôle tout aussi important! Nous verrons plus loin que les problèmes d'eau ne datent pas du XX^{ème} siècle!

2- Les moulins, biefs et étangs

On se demande, aujourd'hui, comment de si minces filets d'eau pouvaient faire tourner un moulin, pourtant les cours d'eau de Neuilly en ont fait tourner plus d'un. Temporairement cependant, en 1881 (XC S 3) un acte estime qu'ils chômaient déjà cinq à six mois par an. Un témoin m'a dit qu'au XX^{ème} siècle, on était souvent obligé de laisser les longs biefs se remplir,

de lâcher l'eau et de recommencer (Judith Gallissot). Le ruisseau du *Val de Clos* alimentait le bief du *Moulin du Viau*, un imposant ouvrage de terre et pierre de taille, qui a été rasé en 1995. Ce moulin fait l'objet de peu de mentions. Est-il le *Molin du Vyen* ou *Molin du Vyon* cité en 1456 dans les baux du chapitre? (Ou a-t-on une mention erronée du *Moulin du Vivier*?) A quelques centaines de mètres en aval de ce moulin, le *Val de Clos* faisait tourner le *Moulin de Monseigneur de Langres* (1456) qu'on identifie grâce à la précision "lieu dit dessous le Cymetière", mais qui sera dit en 1810 "*Moulin de Nicolas Gallissot*" et appelé au XX^{ème} siècle *Moulin Gallissot* (le meunier était encore un Gallissot).

En aval de ce moulin les eaux du *Val de Clos* rejoignaient celles du *Val de Gris*, détournées par un bief de terre long de plus de deux kilomètres, le tout alimentait le *Moulin de Tuoison* (1257-1747) appelé par la suite *Moulin Dubut* (1871-1960). D'après la tradition, ce second nom viendrait également du nom d'un meunier. Dès que le cours du *Val de Gris* a récupéré les eaux du bief (dont le tracé qui rejoint la rivière a été comblé il y a quelques années), il repart dans le bief du *Moulin des Prés* attesté de 1699 à nos jours. Un acte de 1776 le montre relativement en ruine, en 1811 on vend quatre portées de maison. Ce moulin, qui apparaît essentiellement au travers des actes notariés (alors que les deux précédents sont manifestement seigneuriaux), a probablement été édifié par un particulier, à l'instar du moulin situé en aval: vers 1760 (G 773) un manouvrier de Bonsecourt obtient de l'Evêque la permission d'édifier un moulin près du *Pont de Bannes* (moulin noyé lors de la mise en eau du lac).

Les autres ruisseaux, (au débit encore plus faible!) entraînent moins de roues et sont abandonnés plus tôt. Le ruisseau de *Vautécon* alimente dès 1334 le *Moulin du Vivier* dont on perd la trace en 1681. L'étang, mentionné dès le XIV^{ème} siècle était un très bel ouvrage de pierre de taille à la veille du remembrement, il a malheureusement été (lui aussi!) comblé à la suite de la nouvelle organisation des terres. Le ruisseau de *Vauboulon* ou *Ruisseau de Morteau* actionnait une forge en 1334. Le ruisseau qui prend sa source au nord-ouest du finage, en *Pré la Fontaine*, et sert de limite de finage entre Neuilly et Changey alimente l'étang du *Moulin de l'Etang* (1472-1989), situé à cheval sur les deux territoires.

Enfin, à l'extrême est du finage, dans le lit du *Val de Gris*, un réservoir, appelé *la Prise d'Eau* a été construit en même temps que la voie de chemin de fer. Son eau conduite à la voie par un aqueduc servait aux locomotives à vapeur. Il est aujourd'hui transformé en étang de plaisance privé. A l'opposé, à l'extrême ouest, une partie de prés et oseraies du village a été noyée lors de la mise en eau du lac de Charmes, qui sert à alimenter le canal de la Marne à la Saône, construit à la charnière entre le XIX^{ème} et le XX^{ème} siècle. La surface touchée sur le finage de Neuilly est négligeable au regard de la totalité des prés de ce village. Du moins est-ce ainsi que nous le voyons un siècle après les expropriations! Quelques étangs de plaisance ont fleuri de-ci de-là dans les dernières décennies.

3- Les rectifications de rivières

La vallée principale a fait l'objet de rectifications du cours d'eau. Il semblerait que *le Breuil* (à l'ouest du village) ait été drainé plus tôt que *Pressot* (à l'est), ce dernier bénéficiait toutefois du passage du long bief du *Moulin de Tuoison* (ce qui n'empêche pas une riche toponymie de marécages le long de ce bief, peut-être à cause d'une gêne à l'écoulement causée par ce dernier.). La première rectification du cours ouest qui transparaît dans les actes date de la fin du XVII^{ème} siècle: les actes opposent à partir de 1695 *la Grande Rivière à la Vieille Rivière*, en *Grand Pré*, au *Gravier*... Au cadastre de 1834, la Grande Rivière aura regagné quelques méandres (de faible amplitude), alors que le tracé absolument rectiligne de la rivière à l'est du village dénonce une rectification beaucoup plus récente. Dans les deux cas les anciens méandres sont encore visibles sur les plans parcellaires de 1834: ils servent de limite entre des parcelles de pré (cf. plans cadastraux, en annexe). Sur le terrain on les voit distinctement les jours de grandes pluies.

E- Les voies de communication

Le tracé de deux voies romaines traverse le finage de Neuilly: au nord-ouest la voie de Langres à Toul (ou de Lyon à Trèves) passe loin du village. La seconde, dite *Chemin des Lorrains* allait de Langres à Bourbonne et passe à proximité du village. La première était encore empruntée au début du XIX^{ème} siècle, la seconde, qui est maintenant une succession de chemins de champs et de tronçons de route, a été fréquentée jusqu'au début du XX^{ème} siècle.

A ces voies s'ajoute un réseau de chemins qui sont attestés dès le Moyen Age: le *Chemin de la Tuilerie* (XIV^{ème}), la *Levée de Bannes* (1253), le *Sentier de Lavaul* (1456) (*viam publicam* en 1334). Il semblerait que la plupart des larges chemins communaux date de la même époque. Les indications textuelles sont parfois floues, les toponymes cités à côté d'une "*viam publicam*" en 1334 ne sont pas toujours identifiés, mais l'évolution des défrichements et l'organisation du parcellaire autour de ces communaux permettent d'affirmer que les plus récents ne sont pas postérieurs au XVI^{ème} siècle. Ces chemins étaient mouvants, tant en largeur qu'en profondeur. Au début du XX^{ème} siècle encore, on en déviait le tracé quand l'ornière devenait trop profonde. Au niveau du village, un réseau de "par derrière", traversant les prés, permettait de se rendre d'un point à l'autre sans perdre de temps en bavardant dans les rues. Il était encore actif au milieu du XX^{ème} siècle. X

A ces chemins se sont ajoutés, d'abord la *Route Royale* (elle coupe remarquablement le parcellaire en place), puis à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle des rectifications de tracés souvent destinées à corriger des côtes trop raides (la *Nouvelle Prouse*, par exemple) et de nouveau tronçons (la route d'Andilly qui a remplacé la *Voie de Mervaux*...).

F- Les écarts

Situé en région d'habitat groupé, Neuilly avait peu d'écarts. Seuls les bâtiments industriels (moulins, tuilerie) et une auberge faisaient exception. Le *Moulin du Vivier* et le *Moulin des Prés* ont déjà été cités. Bien que ce dernier soit à proximité des dernières maisons actuelles, il a été isolé jusqu'à la construction de la gare. Il était accompagné d'un moulin à vent. On rencontrait d'autres moulins à vent au *Mont de Bussière*, sur la *Plaine des Moulins à Vent* (ils sont tous visibles au cadastre) et enfin, en bordure du finage d'Orbigny-au-Mont, au bout d'un chemin appelé *Chemin du Meunier* qui aboutit au dessus du *Bois de Riaux*. Les ruines de ce dernier moulin aurait été brûlées à la guerre de 1870. On trouve encore de la pierre meulière sur le site. Les quelques inventaires de moulins à vent rencontrés dans les archives notariales prouvent qu'ils n'étaient pas habités. L'un d'entre eux est d'ailleurs baillé avec une maison de la Rue du Mont.

Par contre la *Tuilerie*, située loin du village, à proximité de la voie romaine de Langres à Toul, et dont on devait surveiller les feux, était accompagnée d'un logement qui semble avoir été fort modeste. La *Ferme du Ru d'Orme*, une auberge, était située sur le tracé de la *Route Royale*, elle a été rachetée par la commune et démolie en 1865 (2 O 2430).

PRÉSENTATION HISTORIQUE

I- LOCALISATION HISTORIQUE

Situé en Pays Lingon, puis dans l'Evêché de Langres, le secteur étudié se trouve dans une région de frontières entre Bourgogne, Champagne, Lorraine et Franche-Comté. Ceci ne sera pas sans impact sur la toponymie et le domaine agraire. Les influences seront diverses et les frontières nombreuses (bien que de type "isoglosse", quel que soit le domaine.). Toutefois certains aspects dominants "sautent aux yeux": le dialecte est fort proche des dialectes du nord de la Bourgogne; dans les environs de Neuilly, la structure de l'habitat et du village est Lorraine dès le Moyen Age, plus au sud-ouest elle se mitige au contact avec la Bourgogne... Les zones d'influence des capitales régionales ne correspondent pas exactement à ce découpage: bien que d'architecture Lorraine, la région de Neuilly est de toute évidence tournée vers Dijon, alors qu'au nord-est Montigny et Bourbonne envoient plus facilement leurs étudiants à Nancy. Reims est trop éloignée et trop mal desservie pour jouer un rôle quand une autre solution se présente, et Besançon n'a d'influence qu'en marge de l'espace traité.

Quoiqu'il en soit, ce travail portera sur une région de marches. Mentalement elle n'appartient à aucune grande région (personne ici ne revendique une quelconque "Burgundité" ou Champaignité"), elle a sa propre identité: le *Pays de Langres* (*Pagus Lingonensi*), d'une part, que les organismes touristiques ont fait renaître aux yeux du grand public et le *Bassigny* d'autre part. Ce dernier n'a jamais perdu son identité ni son nom et a même eu tendance à l'étendre à quelques secteurs en quête d'identité. Cette situation floue est sans doute liée pour le *Pays de Langres*, tant à la puissance passée de Langres, qu'à sa situation marginale. Langres a toujours bénéficié d'une grande autonomie et de privilèges dus à sa place de rempart contre tout ce qui venait de l'est (et plus particulièrement les Lorrains). Ceci la situait, psychologiquement au delà de toute région. Quant au *Bassigny*, comté aux marches de la Lorraine, région tampon, ravagée par vagues successives, il a bénéficié au cours des deux derniers siècles d'une richesse agricole dont il a tiré une certaine fierté qu'on distingue encore de nos jours dans les maisons bourgeoises et la mentalité de ses habitants. Ephémère revanche pour une région qui a amorcé son déclin avant les autres, mais qui n'a jamais douté ni de sa personnalité, ni de sa force, ni de son unité.

II- RÉGION DE CONFLITS

La situation dont nous venons de parler a bien entendu engendré de nombreux conflits. Ceux-ci sont très importants pour l'histoire agraire et les microtoponymes: la désertion épisodique de certains secteurs justifie quelques comportements de la microtoponymie, quelques modifications des structures agraires. Des invasions germaniques aux guerres contre la Lorraine, les villages ont maintes fois été vidés.

III- RÉGION DE PASSAGE

Dès l'antiquité la région de Langres a été une importante région de passage. Située sur l'axe nord-sud qui suit la vallée de la Marne et rejoint la vallée de la Saône, région de cols, elle connaît tous les types de passages, des importantes voies romaines (celles de Langres à Trèves et de Langres à Bourbonne puis au Rhin traversent le finage de Neuilly) aux routes nationales puis aux autoroutes qui drainent les touristes Allemands, Hollandais, Belges et Anglais vers les plages du sud, en passant par les voies de chemin de fer importantes (Paris-Bâle, Lyon-Reims, Lyon-Metz) et le canal de la Marne à la Saône, elle a connu toutes les invasions venues de l'est et du nord!

La présence de grands axes a un impact évident sur la vie et l'évolution de la région. Sur leurs bords les idées seront vite acheminées. Ceci est sensible jusque dans l'évolution du XX^{ème} siècle: les localités situées à proximité des axes principaux ont pris "des années d'avance" sur les communes situées loin des grands axes, tant au point de vue technique qu'au point de vue des mentalités.

IV- GENÈSE ET HISTORIQUE DU SYSTÈME ACTUEL

Dans ce premier passage, je citerai les grands traits de l'histoire locale. Les points de détail ayant une influence directe sur la toponymie seront étudiés en fin de chapitre. Par mesure de protection des sites archéologiques, j'éviterai, tout au long de mon travail, trop de précision les concernant.

A- Pré- et Protohistoire

Je ne m'étendrai pas sur la préhistoire du secteur étudié. Elle est relativement mal connue, les trouvailles de surface étant bien plus nombreuses que les fouilles. C'est surtout à partir du néolithique que les sites deviennent denses dans le département (Lepage). Neuilly abrite un beau gisement, situé (hasard?) dans un secteur où quelques limites du parcellaire ont gardé une forme courbe. Il n'est pas beaucoup plus facile de cerner l'occupation à la protohistoire. Les travaux réalisés par Louis Lepage et Luc Thomas nous renseignent sur des tendances qui ne touchent pas directement Neuilly et ses environs. Trouvailles isolées et tumuli excentrés (à Dampierre, en marge d'une région de tumuli qui ne va pas plus au sud) ou obscurs sont les seules traces livrées par la prospection. Les sols argileux donnent des missions aériennes stériles, et les indices en surface sont peu nombreux et souvent indatables sans fouille.

B- La période Gallo-Romaine

Il faudra attendre la période Gallo-Romaine pour avoir des éléments beaucoup plus précis: pierre de construction, mortiers, tuiles et tessons de poterie facilitent la prospection. A l'époque Gallo-Romaine l'habitat est dispersé. Des "villae" de taille plus ou moins importante sont éparpillées sur le finage des actuelles communes. A titre indicatif, sur les 2400 ha de Neuilly, la prospection a permis d'en déceler une dizaine au moins (deux étant à cheval sur plusieurs communes). Certaines d'entre-elles sont actuellement sous des bois attestés dès le Moyen Age. Ce qui prouve un abandon sans doute important des terres et des structures antiques.

C- Les invasions

La région étudiée, située au nord-est de la France, dans un secteur de passage, n'a pas été épargnée par les invasions. Les vagues se sont succédées et le finage de Neuilly, situé sur l'important couloir qu'était la voie de Langres à Trèves a été dévasté. Partout les "villae" présentent des traces d'incendie. Selon L. Lepage (les Mérovingiens...), les Alamans auraient suivi cet axe en 259-260, en 275-276 (p.18), la grande invasion de 407 aurait emprunté le même tracé (p.21). Les troupes burgondes rejoignant leur territoire auraient, plus tard, dévasté le sud Haut-marnais (p.24). Ces quelques détails ne concernent que le finage de Neuilly, il va de soi que l'un ou l'autre des villages du secteur de référence a pu être épargné par l'une de ces vagues, mais, situé sur un autre axe, souffrir d'un autre passage. En 406 les Burgondes conquièrent Langres qui s'est séparée de l'Empire Romain et devient une province du Royaume de

Bourgogne (elle ne sera définitivement rattachée à la couronne qu'en 1179). En 451 Attila aurait brûlé Langres qui aurait été prise, plus tard, par Clovis.

D- Les traces archéologiques mérovingiennes

La connaissance des Mérovingiens est, elle aussi, assez diffuse. On sait que certaines villae fouillées de la région ont été occupées à l'époque mérovingienne, ceci après des traces évidentes de destruction et d'abandon pendant les invasions. C'est le cas de la Maise à Orbigny-au-Mont (ce cas est d'autant plus intéressant que la villa mord sur les bois communaux de Neuilly), d'une Villa d'Orbigny-au-Val (L. Lepage) et de celle d'Andilly (Th. Zeyer). Les études les plus récentes parlent d'une réutilisation des sites plus en tant que nécropoles qu'en tant que véritable habitat, mais il faut tenir compte des lacunes des fouilles qui ne sont pas terminées. Une sépulture formée d'un tronc creusé a été trouvée sous la motte féodale de Neuilly. Non loin de là, le terrassement d'une grange a livré un scramasax, mais il est impossible de se faire une idée précise de la répartition de l'habitat et de l'occupation des sols à l'époque mérovingienne.

On sait peu de choses sur l'époque carolingienne et le Haut-Moyen Age. Une tradition qui repose sur certains actes plus ou moins douteux (voir rapport ARTEM) parle du passage des Sarrasins. Plus tard, les Normands auraient fait des incursions "presque annuelles" (de Piépape)

E- La charnière du X^{ème} siècle

J'ai parlé d'habitat dispersé à l'époque Gallo-Romaine, d'un abandon de ces sites lors des invasions, puis de l'éventuelle récupération de certains d'entre eux par les Mérovingiens, dont les autres installations sont mal connues. D'après un travail effectué à l'Atelier de Recherche sur les TExtes Médiévaux (B. Vue), il semblerait que, sur l'ensemble du département de la Haute-Marne, l'on soit progressivement passé de l'habitat dispersé à l'habitat groupé au courant du X^{ème} siècle, sous l'influence de l'église, cet édifice attirant la population à ses pieds. X

En 908 (2 G 1166), Neuilly ne semblait pas exister. En effet, on cite, entre Bannes et Poiseul, une Villa Colonica (la Quelonge de 1334?). On imagine mal, de nos jours, un "entre Bannes et Poiseul" sans Neuilly: son bourg et ses 2400ha sont imposants entre une très petite commune (dont l'église était succursale de celle de Neuilly) et une commune moyenne. De même la prairie seigneuriale, citée dans le même acte, et dont on peut tirer trente chars de foin, est dite "dans les villages susdits" et semble joindre les terres de Bannes à celles Poiseul et ne laisser de place pour rien entre les deux.

F- Du XI^{ème} au XV^{ème} siècle

Le village de Neuilly l'Evêque n'existait probablement pas en 908, puisqu'à cette date on parle de prairies et d'une colonie situées entre Bannes et Poiseul sans le mentionner. Cette colonie

est-elle à l'origine de l'actuel village qui n'est pas attesté avant 1184? L'importance du village devait encore être moindre en 1208, puisqu'à cette date les cens sont payables à Orbigny-au-Mont. Cette naissance et cette importance tardives doivent-elles nous laisser penser que toute la toponymie est elle aussi tardive? N'a-t'on pas exploité et nommé quelques lieux depuis les villages limitrophes? Bien que plus tardif que ses voisins, Neuilly a connu rapidement un essor important grâce à l'intérêt que lui a porté l'Evêque de Langres (et probablement aussi à sa situation géographique). Il deviendra centre du doyenné du Mône et centre d'une prévôté avant de se retrouver chef lieu de canton. Tuilerie, forge, moulins, notaire... ne seront que quelques unes des marques de son importance.

Les recherches que j'ai menées sur les chartes haut-marnaises originales antérieures à 1120 et pour divers articles m'ont permis de constater qu'aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles les structures de base du système groupé se mettent en place. Du XIII^{ème} à la mi-XIV^{ème} le système s'affine. De nombreux défrichements ont encore lieu fin XIII^{ème}. Au début du XIV^{ème} siècle, le terrier de l'Evêque de Langres nous présente un paysage d'openfield en place, avec ses tournières, mais sans assolement organisé à l'échelle du finage: seules des rotations par petit secteur existent. Elles ont été mises en place par le biais des redevances diverses (dîmes, cens, tierces) aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles². Suit une période de troubles pour laquelle la documentation est rare et peu bavarde. Il semblerait que tout reste stable ou continue à s'affiner, sans qu'il y ait de choses vraiment nouvelles. Les lacunes textuelles y sont sans doute pour beaucoup. Certains secteurs éloignés des villages, voire certains villages de l'étude (dans le secteur de Luzy, notamment) sont abandonnés temporairement.

G- Le XVI^{ème} siècle

Mi-XVI^{ème} siècle on assiste à une renaissance des textes, en même temps qu'à une renaissance des structures, sur les mêmes bases qu'au XIV^{ème} siècle. Toutefois de grands changements nous frappent: L'assolement s'est organisé, on ne sait ni exactement quand, ni sous quelle influence, les défrichements sont nombreux, ils concernent des surfaces importantes et aboutissent à un parcellaire très différent du parcellaire médiéval. Fin XVI^{ème} siècle, le système agraire est entièrement en place à Neuilly et dans quelques villages des environs pour lesquels les actes ont apporté des données suffisantes. Par la suite il n'y aura plus que des évolutions restreintes: quelques défrichements de coteaux, et quelques plantations de vignes au début du XVIII^{ème} siècle. Les grands traits du système se maintiendront jusqu'au XX^{ème} siècle dans une stabilité déconcertante, qui limitera les changements à quelques labours de mauvais prés, ou quelques essarts marginaux de minuscules lopins de friche en cas de trop forte poussée démographique.

2 Voir l'article sur la mise en place de l'assolement triennal, Vue 1993

Les prairies se cantonnent au fond des vallées, les champs occupent autant d'espace que possible, ne laissant à la vigne que les coteaux impossibles à labourer. Dès le XVI^{ème} siècle, il est évident que tout ce qui peut aller au blé va au blé. X

Seule la large vallée sera l'objet de remaniements plus conséquents, avec des rectifications du tracé du ruisseau vers 1695 à l'ouest du finage et peu avant le cadastre de 1834 à l'est (si on en croit le lit rectiligne du plan). Peut-être en a-t-il été tout autrement à Hortes qui a dû être abandonné à plusieurs reprises lors des troubles du XVII^{ème} siècle (Jolibois). La toponymie médiévale s'y est toutefois très bien maintenue (alors qu'elle a mal résisté aux troubles du XV^{ème} siècle dans la baronnie de Luzy).

A Neuilly les systèmes de transmission de la terre ne semblent pas évoluer pendant cette même période 3 et la taille de la parcelle diminue régulièrement jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, pour se stabiliser ensuite avec des parcelles coupées en long, puis parfois "en bergère" (=en bout, au XVII^{ème}) tournant autour d'un demi journal⁴.

Dans cette stabilité générale, on notera des inégalités concernant les soins apportés aux terres. On a vu que les terres éloignées des villages avaient une nette tendance à être abandonnées au moindre trouble ou à la moindre baisse de la densité de population. Mais, même en temps ordinaire, ces terres faisaient l'objet de moins de soins que les autres. Lors de ses voyages à Langres et Bourbonne, Diderot a noté qu' "en plusieurs endroits les finages sont trop étendus; d'où il arrive que les terres trop éloignées du séjour de l'agriculteur sont mal cultivées" (p.44). Neuilly et ses 2400 hectares ont de fortes chances d'avoir été concernés par cette remarque! (et ceci d'autant plus qu'ils se trouvent sur la route de Langres à Bourbonne que Diderot a empruntée et que la famille Diderot possédait des terres dans ce village).

3 Voir l'article sur l'indivis, Vue 1989

4 Pour plus de détail, se reporter aux études thématiques qui suivent et au chapitre toponymie et anthroponymie. L'article sur l'indivis analyse ce processus plus finement.

ÉTUDES THÉMATIQUES

I- LA COUTUME ALLODIALE

A- Description des faits

Faisant fi au vieil adage qui prétend qu' "au nord de la Loire, nulle terre sans seigneur", les faits et les textes confirment que la coutume de Langres est allodiale. L'édition de Juste de Laistre de la "Coûtume des Baillages de Sens et Langres" (1731) cite l'allodialité dans les pages supplémentaires réservées aux coutumes locales et particulières de Langres, à l'article 4: <<Au pays de Langres ne sont dus cens, lods, ventes ni amendes au seigneur de la justice foncière, soit de menu cens ou de gros cens, encore que lesdits cens fussent dus des héritages vendus ou autrement aliénés assis en sa justice. Excepté en terres et seigneuries particulières esquelles les seigneurs ont titre ou sont en possession, et ont accoutumé de prendre et lever lesdits cens, lods, ventes et amendes telles qu'elles portées par leurs titres et possessions.>> De même, les pages supplémentaires réservées aux "Coûtumes locales particulières de Langres" du ms. 152 de la BM de Langres (Extrait de la Coutume des Baillages de Sens et Langres, 1759) comportent un article n°4 où il est dit que <<Au pays de Langres, il n'est point de cens, lods, ventes ny amendes au seigneur de la justice foncière, excepté aux seigneurs qui ont titre pour les lever.>>

De Laistre tente d'expliquer ces fait ainsi: selon lui, les coutumes de Troyes et de Chaumont sont allodiales, le pays de Langres est enclavé dans ces régions, <<c'est la raison pour laquelle ce pays a toujours prétendu jouir de la même allodialité et en a en effet joui jusqu'à présent.>> Il conclut par cette phrase: <<En un mot, le franc alleu est naturel en ce pays.>>

Mais la coutume de Chaumont est loin d'être aussi simple et catégorique. Selon le même de Laistre (1733), dans l'article 62 de Coûtume de Chaumont en Bassigny...: <<Aucuns héritages sont de franc aleu, les autres mouvans de fief, autres de censives, autres redevables de coûtumes échéables et autres chargés de diverses charges et redevances, dont des aucuns sont dûs lods, ventes et amendes [...]>>; une mention marginale de la page 170 ajoute <<Le franc alleu sans titre a lieu dans ce baillage.>> Notons la phrase <<Sur ce il n'y a de coûtume générale.>> De l'absence de généralité, Langres aurait su tirer une généralité fort commode et dont l'impact sera important dans de nombreux domaines concernant cette étude. (Je doute que la véritable raison de l'allodialité réside dans l'influence contestable de Chaumont! Les choses sont probablement bien plus complexes.)

L'allodialité prend parfois une importance considérable. Sur l'ensemble des transactions foncières de Neuilly, dont on conserve la trace dans les riches archives notariales de 1670 à 1789, une seule parcelle est redevable de cens, à la Fabrique de Poiseul dans ce cas. Les archives

paroissiales de 1707 mentionnent quelques (moins de 20) cens symboliques (une chopine d'huile...) tous en faveur de la Fabrique. Il s'agit de toute évidence de cens donnés par de pieux testaments, ceux-ci sont en relation avec la Fabrique, jamais avec les institutions seigneuriales. Dans toutes les ventes, tous les échanges, il est d'ailleurs soigneusement précisé que "pour ces terres on ne doit ni cens, ni autres choses hormis la dîme à Dieu." (La formule change, mais le fond reste le même.)

L'allodialité à laquelle s'ajoutent un morcellement précoce des terres et de la propriété, ainsi qu'une "multipropriété", sur les terres de chaque village, sera un frein important à la puissance et aux initiatives seigneuriales. La combinaison de ces éléments protégera sans aucun doute les paysans d'un pouvoir trop centralisé et d'une trop grande autorité. Dans mes travaux sur les rotations de culture, j'ai fait remarquer à quel point ces faits avaient obligé le pouvoir seigneurial à ruser pour imposer les rotations de culture. Dans tous les domaines, l'impact sera le même.

B- L'impact de la coutume allodiale sur une étude toponymique

Il est difficile de juger si cette coutume a eu des répercussions directes sur les formations toponymiques. Le terme *Alleu* est sans doute plus rare qu'ailleurs, puisque, de toute façon, beaucoup de terres en sont. Il est par contre beaucoup plus facile de juger l'influence qu'elle a eue sur la qualité des sources. Comme le disent les textes, la coutume allodiale n'octroie au seigneur que les terres pour lesquelles il a titre. Sans titre, pas de terre, pas de cens... Ceci se fait immédiatement ressentir dans les terriers, les censiers: n'y sont portés que les terres et cens pour lesquels le seigneur qui fait établir le document a titre, soit très peu de choses en général, très peu de choses par rapport à l'ensemble des biens.

De ce fait, les sources anciennes seront toutes toponymiquement incomplètes, ce sont toujours des sources établies par un propriétaire qui se soucie peu d'inventorier les biens de ses voisins. Il ne faut pas s'attendre, quelle que soit l'apparente richesse d'un document, à avoir la couverture complète d'un village. Ceci imposera une prudence d'interprétation dont nous parlerons à maintes reprises.

II- LES PRATIQUES SUCCESSORALES ET LE MORCELLEMENT DES TERRES 5

A- Un morcellement précoce

Dans la note sur la coutume allodiale, j'ai fait brièvement allusion au morcellement des terres. Dès le XII^{ème} siècle la propriété est morcelée et dispersée. Les titres de vente et d'échange de cette époque concernent soit de petites parcelles (souvent de un ou deux journaux^o), soit des lots de petites parcelles dispersées. Le XIII^{ème} siècle suit la même ligne qui est confirmée par les documents du XIV^{ème} siècle. En 1334, hors réserve, le terrier de l'Evêque de Langres recense

679 journaux° en 311 parcelles. En 1456, le fief de Thibaut de Nogent couvre 110 journaux en 70 parcelles. A partir du XVI^{ème} siècle les baux des Ursulines et des bourgeois langrois nous montrent des terrages° constitués d'une multitude de petites parcelles dont la taille est souvent inférieure à un journal°. Les Ursulines possèdent dans les années 1570 des terres dans 280 lieux-dits de Neuilly (et souvent plusieurs parcelles par lieu-dit). Je ne m'étendrai pas sur les correctifs qui doivent être apportés à ces chiffres, je les aborde dans le chapitre Toponymie et Anthroponymie. La taille de la parcelle effective d'exploitation doit, en effet, être réduite en fonction du nombre souvent important des tenanciers installés sur chacune d'entre-elles. L'époque d'acquisition des lots "statiques" (héritage noble qui ne sera pas repartagé, terrages de congrégations religieuses, qui ne subiront pas le morcellement dû aux héritages...) doit être également prise en considération.

A la propriété morcelée répondent des exploitations morcelées, formées de terres en propriété et de terres louées, parfois à plusieurs bailleurs. Ces exploitations sont souvent de petite taille et ce nouvel éclatement renforce les effets de la coutume allodiale. Même les propriétaires de nombreuses parcelles sont amenés à diviser leurs terrages pour pouvoir les louer. Ceci est clair dans les baux des bourgeois et religieux langrois du XVI^{ème} siècle. Jean-Jacques Clère le retrouve à la veille de la Révolution. Il conclut que <<la grande propriété n'a pas suscité la grande exploitation.>>

B- Pratiques successorales

La succession strictement égalitaire tant pour les filles que pour les fils a aggravé, au fil des siècles, une situation qui était déjà avancée au Moyen Age. Les chiffres cités ci dessus montrent une évolution entre le XIV^{ème} siècle et le XVI^{ème} siècle: si l'on n'apporte aucune correction aux chiffres, la parcelles diminue de moitié passant en moyenne de deux journaux° à un journal, mais les parcelles fiscales de 1334 étaient très souvent exploitées par plusieurs feux. A l'héritage on ne se contente pas de distribuer les parcelles aux enfants, pour plus d'égalité, on les divise. De nombreuses pratiques raffinées d'indivision (effective ou théorique), de ventes, d'échanges tentent très tôt d'établir un certain équilibre qui s'installe (sans doute par nécessité) dans le courant du XVIII^{ème} siècle: quand la taille de la parcelle oscille autour du demi journal. Cet équilibre se maintient jusqu'à la Révolution.

Après la Révolution les pratiques traditionnelles semblent repartir "de plus belle". Dans l'enquête de 1866 on constate pour l'arrondissement de Langres que la propriété est divisée à l'infini, qu'il n'y a pas de grande propriété en un seul contexte et on ajoute <<dans les trente

5 Voir l'article sur L'indivis dans la région Langroise du XIII^{ème} au XX^{ème} siècle, Vue 1989.

dernières années la propriété s'est incessamment divisée.>> On remarque que les domaines sont rarement conservés d'une seule main à l'héritage et qu'ils sont habituellement divisés entre les héritiers et souvent vendus. De plus on note que la grande propriété se loue difficilement ce qui implique son morcellement. La Révolution n'a rien changé aux habitudes (elle a d'ailleurs imposé à tous la succession égalitaire qui s'était toujours pratiquée ici). Non seulement on conserve les anciennes structures, mais la situation, qui semblait s'être stabilisée pendant le XVIII^{ème} siècle, s'aggrave à nouveau. La pression démographique n'y est sans doute pas pour rien.

Un tel morcellement de la propriété et de l'exploitation, la fréquence des ventes et échanges, l'apparente absence d'attachement d'une lignée à ses terres qu'on divise, échange, vend, passe d'un père à un fils pour un bout, une fille pour l'autre... semblent totalement contraires aux notions traditionnelles de terre familiale inaliénable. On n'a pas de grosses parcelles auxquelles des lignées de fils donneront leur nom. L'exploitation ne se passe pas d'une génération à l'autre: chaque conjoint apporte sa part qui sera équitablement partagée à la succession. Au fil des ans l'exploitation évolue: elle part de presque rien au mariage, grossit au fil des ans grâce à quelques achats faits par le ménage, aux héritages (souvent maigres) et aux occasions de baux qui se présentent. Elle se transforme par des échanges. A la génération suivante tout recommence ailleurs et sur le même principe.

L'impact sur la toponymie d'un tel morcellement du parcellaire, de la propriété et de l'exploitation sera sans doute considérable. Cependant la toponymie nous réserve quelques surprises difficiles à comprendre, apparemment incompatibles avec la taille de la parcelle et les mutations incessantes. Nous le verrons dans le chapitre toponymie et anthroponymie.

III- L'ASSOLEMENT

De même que la coutume allodiale, l'assolement ne semble pas avoir un rôle direct important sur la formation des toponymes; par contre, c'est au niveau de l'analyse des sources qu'il sera utile. Je ne développerai pas ici toutes les données qu'on peut trouver dans l'article que j'ai publié à ce sujet.

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles les seigneurs ecclésiastiques essaient d'imposer une rotation des cultures par le biais des redevances: dîmes, tierces, cens. On doit de plus en plus souvent payer ces dernières en trois natures: grain d'hiver, grain de printemps et argent, mais (probablement, en partie, à cause du frein que représente la coutume allodiale) ceci n'aboutit à aucun assolement

à grande échelle: l'équilibre se fait sur un essart, une exploitation... mais pas à l'échelle du finage. Ce n'est qu'à partir du milieu du XVI^{ème} siècle qu'un assolement organisé à l'échelle du finage apparaît. Il m'a été impossible de trouver son origine. Il est d'un grand secours pour l'identifications des toponymes: à partir de cette époque, ils seront cités accompagnés du nom de la sole à laquelle ils appartiennent, ce qui permet de lever bien des ambiguïtés.

LES SOURCES

"Mon but n'est pas de critiquer les méthodes dites "scientifiques" qui consistent à n'étudier les événements et les hommes qu'à la lueur de documents irréfutables. Ce serait m'obliger à avouer que je ne connais aucun document qui de quelque côté que ce fût ne saurait être tenu pour suspect. Toutefois qu'il me soit permis de faire remarquer que la seule étude de ces témoignages ne permettra jamais que d'éclairer le "paraître" et non "l'être" lui même [...] Il n'en est des êtres et des choses que par le regard que nous avons la gravité de leur porter. Que le regard change et voilà qu'ils se transforment" Frédéric Tristan

P RÉSENTATION DES SOURCES

L ES SOURCES D'ARCHIVES

Il suffit de feuilleter la table des sources pour voir à quel point j'ai été gâtée dans mes recherches. Au début, le moindre acte du XVIII^{ème} siècle me semblait être une richesse et je n'aurais jamais espéré trouver ce que j'ai récolté. Cette constatation devrait pousser d'autres chercheurs à entreprendre la même quête. Les archives recèlent une densité de trésors qu'on a peine à imaginer quand on ne les a pas côtoyées. Leur recherche, leur lecture demandent certes de la patience et du temps, mais le jeu se transforme bientôt en une véritable enquête "policière" pleine de suspense. Une fois que l'on commence, on ne finit jamais. On sait qu'il reste toujours quelque chose quelque part. Mais il faut un jour faire le point. On repousse l'échéance, on trouve "par hasard" une liasse importante, on fouille par conscience une série qui devrait être intéressante, on estime que tel secteur devrait être approfondi: on cherche, on trouve autre chose qui est tout aussi passionnant... On accumule. Et quand on a réussi à se dire "c'est fini pour cette étape", qu'on a "tout" analysé, rédigé des pages et des pages, enregistré les tables des sources, on découvre qu'une étude notariale du début du XVIII^{ème} siècle vient d'être déposée. Là où on considérait jadis le moindre acte comme un trésor, on est obligé d'en laisser une liasse de côté, parce que c'est trop tard pour "ce train là". Regrets au coeur!

Peut-être ai-je été particulièrement gâtée par les riches archives de l'évêché de Langres, du chapitre et des religieux de la même ville. C'est en partie vrai, surtout en ce qui concerne le Moyen Age. Pendant la Renaissance la relative proximité de Langres a amené les religieux et bourgeois langrois à s'intéresser aux terres de Neuilly. Nouvel atout. Mais je suis certaine que partout en France on peut trouver des archives notariales aussi riches et plus anciennes que celles de Neuilly.

I-LES FONDS

Les fonds consultés sont très variés. Ils proviennent des Archives Départementales de Haute-Marne (ADHM) pour la majeure partie. Les archives de la Société Historique et Archéologique de Langres (SHAL), non cotées, déposées au musée de la même ville ont livré un intéressant fond de baux de la fin du XVI^{ème} siècle. La Bibliothèque Municipale de Langres (BM Langres) abrite notamment des registres de justice de la fin du Moyen Age. Les Archives municipales du village sont une excellente source pour l'étude du XIX^{ème} siècle. Les archives paroissiales, dont le dépôt serait souhaitable, abritent une grande variété d'actes. L'ONF de Langres possède d'intéressantes ressources concernant les forêts. Les archives privées apportent un complément concernant surtout la fin du XIX^{ème} siècle et le XX^{ème} siècle. Hors des frontières du département j'ai profité des ressources des incontournables Archives Nationales et Bibliothèque Nationale. Dans le premier dépôt j'ai surtout obtenu des renseignements concernant la gestion forestière, dans le second principalement des registres médiévaux. Les Archives Départementales de la Côte d'Or ont fourni quelques actes concernant le Doyenné du Moge, celles de L'Yonne des actes relatifs à la gestion forestière, provenant de la maîtrise des Eaux et Forêts de Sens. (J'ai appris trop tard qu'on en trouvait aussi aux Archives Municipales d'Auxerre.)

II-LES SOURCES

Les actes, cartulaires, plans... sont si nombreux que je ne pourrai m'attarder sur chacun d'eux. Je présenterai l'ensemble des fonds, les séries importantes ainsi que les sources les plus riches. La quantité considérable de sources m'a permis de ne travailler que sur des originaux. Mon stage à l'ARTEM m'avait permis d'éprouver la valeur des copies en matière de fiabilité et m'a donc amenée à les rejeter pour les analyses. La lecture et la comparaison d'actes plus récents et de leurs copies parfois contemporaines, n'ont fait que confirmer leur peu de valeur en matière de toponymie.

A-Les sources médiévales

a) les sources antérieures à 1125

Un stage effectué à l'Atelier de Recherche sur les Textes Médiévaux de Nancy en 1987 (cf. biblio) m'a permis d'entrer en contact avec l'ensemble des chartes originales (ou supposées telles!) antérieures à 1125 conservées aux ADHM. Soixante treize actes entre 814 et 1125. La microtoponymie y est très rare, mais on y glane des renseignements sur les paysages, les cultures, le village, des anthroponymes... et bien sûr tous les noms de lieux habités. Quelques points de l'étude (que je souhaiterais pouvoir approfondir) seront utiles pour le présent travail.

b) le XIII^{ème} siècle

Il faut attendre le XIII^{ème} siècle pour obtenir quelques microtoponymes et quelques renseignements plus précis sur le secteur de Neuilly-l'Evêque. Les actes (souvent des achats, échanges, donations ayant pour bénéficiaire l'Evêque, le chapitre ou quelque monastère) sont brefs, ne mentionnent que quelques toponymes. Une source plus riche, le cartulaire du chapitre (ADHM 2G 920) ne concerne pas directement Neuilly, et les villages voisins y sont rarement mentionnés. Elle est cependant intéressante pour des questions "d'ordre général". La récente thèse d'Hubert Flammarion en facilite l'accès.

c) le XIV^{ème} siècle

Il faudra attendre le XIV^{ème} siècle pour avoir des sources vraiment riches pour une étude toponymique. Le terrier de l'Evêque de Langres de 1334 (ADHM G 834) est la principale. On y trouve 150 toponymes pour le seul village de Neuilly-L'Evêque, mais la forme de matrice rend impossibles un bon nombre d'identifications. Un relevé des toponymes des quatre prévôtés comprises dans l'actuel département de la Haute-Marne mène le corpus à près de 1000 toponymes. La coutume étant allodiale^o, ce terrier ne couvre pas la totalité des finages: il ne mentionne que les terres pour lesquelles l'Evêque a titre. Ce terrier faisant foi jusqu'à la Révolution (Wilsdorf) aucun document semblable ne suivra. Il a lui aussi fait l'objet d'une thèse récente, celle de Madame Odile Wilsdorf. J'avais terminé mes relevés quand j'ai appris qu'elle travaillait sur le terrier, les échanges que nous avons eus ont été fructueux et je tiens à la remercier de sa confiance. Je ne parlerai pas plus longuement de ce document, puisque Madame Wilsdorf l'a si bien fait dans sa thèse.

La copie XVIII^{ème} siècle d'un acte de 1377 (archives paroissiales, n.c.) concernant la vaine pâture serait précieuse si les mauvaises transcriptions toponymiques ne la rendaient inutilisable. Même en connaissant bien le corpus et le terrain on ne peut presque rien identifier, tant les transcriptions sont éloignées de la toponymie existante.

d) le XV^{ème} siècle

Au XV^{ème} siècle aucune source n'est comparable aux considérables cartulaires et terriers des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Les troubles se font sentir dans les fonds d'archives: on écrit peu et peu d'écrits sont conservés. Mais la nature des sources est beaucoup plus variée.

Les principaux documents sont les rôles de tailles et comptes du prévôt de 1418, 1419 et 1420 (ADHM G 560) et surtout l'hommage lige de Thibaut de Nogent (ADHM G 533) qui à lui seul apporte 84 toponymes différents en 71 lignes. Ecrite en langue vulgaire la charte est également intéressante au niveau du vocabulaire et de la syntaxe. Quelques toponymes, aujourd'hui figés, y sont encore employés comme noms vivants. Les secteurs étant souvent situés les uns par rapport aux autres, les identifications sont facilitées. C'est, non seulement, l'un des plus denses

documents toponymiques, mais aussi celui dans lequel on perçoit le mieux le processus de formation des toponymes. Pour parfaire les choses l'écriture en est tout à fait accessible. Il sera complété par quelques actes du chapitre dès la même année (ADHM 2 G 757), ce qui monte le corpus de 1456 à 120 noms de lieux pour Neuilly. Ce corpus sera enrichi par 50 toponymes de Changey en 1411, 1412 (ADHM 2 G 106) et 1472 (ADHM 2 G 105).

B-Le XVI^{ème} siècle

Les deux types de documents les plus fréquents au XVI^{ème} siècle sont les baux et les procès. La première moitié du siècle souffre des mêmes lacunes que le XV^{ème} siècle: quelques actes très locaux, à la portée très limitée en matière de toponymie (et de beaucoup d'autres choses, il m'a par exemple été impossible de voir ce qui se passait à cette époque en matière d'assolement triennal). Seul, au seuil de la seconde moitié du siècle, le terrier de la fabrique de Lecey fait exception en 1546 (ADHM 2 G 435) avec 64 toponymes différents, de nombreux renseignements importants et l'écriture soignée que l'on réserve aux documents faits pour durer (et donc pas aux baux qui suivront!)

La seconde moitié du XVI^{ème} siècle peut-être baptisée "grande période des baux". Les bourgeois et religieux langrois ont sans doute profité des "mauvaises années" pour s'enrichir en terres. Les baux sont innombrables et très riches. Les Ursulines de Langres (ADHM 51 H 14) possèdent des terres dans 280 lieux dits de Neuilly entre 1570 et la fin du siècle. Les baux de quelques bourgeois langrois conservés aux archives de la SHAL (n.c.) montent le corpus de la seconde moitié du XV^{ème} siècle à 320 toponymes pour ce village, soit autant que dans le cadastre de 1834.

Quelques actes de la paroisse sont d'un grand intérêt pour l'archéologie des paysages. Particulièrement un procès concernant le bois de *Salican*. Les seuls inconvénients des trois séries de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle sont d'une part l'écriture peu soignée (commune à presque tous les baux et procès), d'autre part la quantité considérable de documents à manipuler pour obtenir quelques nouveautés. On est loin de la clarté et de l'efficacité de l'hommage de 1456!

C-La période classique

Au début du XVII^{ème} siècle les sources sont très lacunaires (bien que relativement nombreuses). On ne trouve aucun inventaire de biens baillés qui puisse être comparé à ceux de la fin du XVI^{ème} siècle, bien que, (ou peut-être parce que) la provenance des documents soit exactement la même: Ursulines, bourgeois, paroisse. Doit-on y voir une routine qui n'existait pas au XVI^{ème} siècle? On connaît maintenant assez la composition de divers terrages^o pour se passer du détail les concernant. L'absence de détails au XVII^{ème} siècle permettrait de supposer qu'au milieu du XVI^{ème} siècle ces mêmes terrages et leurs conditions d'assolement et de culture étaient assez neufs pour qu'on ait besoin de répéter de bail en bail de longues listes de toponymes situés dans

leur sole et de longues clauses. Tous ces éléments sont désormais passés dans les habitudes et restent pour beaucoup tacites, ou juste effleurés.

De 1670 au cadastre de 1834 aucune source n'égale les archives notariales. Elles sont peu soignées, mais plus faciles à lire et plus vivantes que les archives du XVI^{ème} siècle. Ventes, échanges, baux, successions apportent de nombreux toponymes, anthroponymes, descriptions de paysage, conditions de culture... et beaucoup de vocabulaire dialectal. Mais ils ne sont pas seuls: les inventaires mobiliers, les procès pour un coup de poing, les constats de décès accidentel... tous les petits actes de la vie courante rédigés au village, sous la dictée des habitants rendent cette source aussi attachante que riche en enseignements sur la vie d'une communauté paysanne. Seule cette vie peut nous permettre de comprendre un peu l'esprit (un peu seulement) et donc un peu mieux le pourquoi et le comment de la toponymie.

Lors de la lecture des actes, je n'ai pas lu que des toponyme. J'ai tout lu: les métiers, les murs entre les vignes, les *rideaux* entre les champs, les bornes, les prés, les champs, les chemins, le nom des voisins, les céréales qu'on trouve au grenier, les bêtes de l'étable, les vêtements, les meubles, les dettes, la raison du coup de poing, la branche de cerisier qui a cassé et tué... Tout mérite notre attention. Tout sujet de la vie rurale est concerné. Les modes de succession, l'assolement, et les inventaires mobiliers ¹ ne sont que quelques uns des aspects qu'on peut aborder au travers des archives notariales.

Les archives notariales sont pratiquement mon unique source entre 1670 et 1834 (quelques rares actes de l'évêché et quelques enregistrements et d'intéressantes archives forestières comprenant deux plans des bois mis à part). On y trouve environ 800 toponymes différents pour le seul village de Neuilly. La richesse toponymique et le rapprochement chronologique des actes permettent d'avoir pendant cette période un suivi toponymique exceptionnel. Les conclusions sont très riches et plus fiables que pour les autres sources.

Un premier sondage concernait les années 1727 et 1728, quarante toponymes différents en sont sortis! Suite à ce sondage positif j'ai dépouillé la totalité des archives notariales de Neuilly de 1670 à 1826 déposées en 1989 (une série du début du XVIII^{ème} a été déposée alors que cette thèse était pratiquement terminée, elle ne sera hélas pas prise en compte: Genre, 1705-1725). Quelques années manquent entre les notaires. Cinq études sont concernées. Celle de Chrétiennot de 1670 à 1705 (35 ans), celle de Thevenot de 1726 à 1755 (30 ans), celle de Caillet de 1770 à l'an 8, quelques années de cette étude sont inexploitable à cause de l'état des documents, 18 années ont été retenues, enfin celles d'Ambroise-Edme Magnien puis de Pierre Magnien de l'an

¹ Voir en bibliographie les articles que j'ai publiés à ces sujets.

10 à 1826 (15 ans). Soit un total de 98 années réparties sur 150 ans. L'étude d'Ambroise-Edme Magnien puis de Pierre Magnien nous mène à huit ans du cadastre, les études suivantes ont elles aussi fait l'objet d'un récent dépôt. Il serait intéressant de les consulter pour voir jusqu'à quelle époque on a encore employé, dans les actes, des toponymes exclus du cadastre. Mais il fallait s'arrêter quelque part; plus le temps avance, plus les actes sont nombreux et longs. Je serais allée consulter la série de 1705-1725 si j'avais soupçonné qu'elle ait échappé aux précédents dépôts de l'étude, mais je ne me suis délibérément pas plongée dans les séries postérieures à 1826.

Cette époque est également celle de la gestion des eaux et des forêts, les actes et plans sont assez nombreux et riches, mais très dispersés. Le terrier de 1334 ayant fait foi jusqu'à la révolution, les terres qu'il englobe feront l'objet de rares mentions dans la série G. Les premiers enregistrements apparaissent.

D-Les cadastres "Napoléon" et autres sources du XIX^{ème} siècle

Presque tous les cadastres "Napoléon" de Neuilly et des environs ont été établis en 1834, (1834) ou (cad.) seront par conséquent les abréviations qui serviront à désigner l'ensemble des cadastres "Napoléon", elles seront complétées par le nom du village et il suffira de se reporter aux tables des sources pour avoir des cotes plus précises. Beaucoup d'entre eux sont encore conservés aux archives des communes. Ils nous semblent à première vue très riches, mais l'étude des archives notariales contemporaines nous prouvent leur pauvreté: plus de moitié des toponymes employés à la même époque disparaissent, les erreurs sont nombreuses et la perception de l'espace bien éloignée de la réalité. Ces questions sont si importantes qu'elles seront traitées à part dans un chapitre sur la fiabilité des cadastres, et au fil des chapitres concernés.

Les cadastres étudiés sont ceux de Neuilly-l'Evêque et des communes limitrophes, celui de Lecey (pour établir un parallèle avec le document de 1546) et ceux des communes les mieux représentées en 1334 (avec à l'origine l'espoir d'établir des parallèles entre 1334 et le début du XIX^{ème} siècle, on verra ce qu'il en est!).

Ceci aboutit pour les seuls cadastres à un total de 320 toponymes pour Neuilly, 1275 toponymes, 730 formes secondes² et 71 formes troisièmes³ pour les villages voisins et Lecey, 2400 fiches (formes premières, secondes et troisièmes) pour les villages du terrier.

2 Le second terme du toponyme, ex. *Martin* pour *Champ Martin*.

3 Le troisième terme du toponyme

De nombreuses autres sources seront utilisées pour le XIX^{ème} siècle: enregistrements, expropriations de la construction de la voie de chemin de fer et du barrage de Charmes, archives des Ponts et Chaussées, archives forestières, enquêtes agricoles, archives municipales (baux de communaux, délibérations du conseil municipal...), actes familiaux issus d'archives privées, affiches de ventes de biens...

Les autres sources du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle ne présentent pas d'intérêt exceptionnel pour la présente étude: elles sont nombreuses et diverses, aucune ne se détache des autres, hormis peut-être les versions des cadastres de plus en plus pauvres en toponymes. Mais cet appauvrissement est lui même riche d'enseignements.

Seules les sources concernant Neuilly ont été étudiées aussi profondément que possible. On verra plus loin pourquoi. Aussi je m'abstiendrai de publier les index partiellement exploités du corpus de référence, pour des raisons évidentes de volume.

LES LACUNES DES SOURCES

I-DE 1334 À 1834

Comme je l'ai écrit plus haut, j'ai fait le relevé des toponymes cadastraux du XIX^{ème} siècle des principales communes du terrier de 1334. Je pensais pouvoir suivre l'évolution globale de la toponymie sur cette tranche de cinq siècles. Les sources étant lacunaires, tant au départ qu'à l'arrivée, aucune comparaison de détail n'est possible. Aucune commune n'offre assez d'éléments pour qu'on puisse savoir quels étaient le corpus réel en 1334 et le corpus réel en 1834. L'ensemble des données est très décevant et très hétéroclite. Même les travaux entrepris sur Neuilly n'offrent pour 1334 qu'une toponymie partielle, le cadastre est corrigé pour cette commune par un travail fastidieux sur les archives notariales. Travail en l'absence duquel aucune conclusion sérieuse ne peut être tirée sur les autres communes.

Les leçons prises sur Neuilly expliquent la grande disparité des données de départ et d'arrivée. Les toponymes absents sont victimes en 1334 de la coutume allodiale, qui exclut du terrier les terres pour lesquelles l'Evêque n'a aucun titre et en 1834 d'une sélection très arbitraire d'un nombre restreint de toponymes, par les responsables du cadastre. Les listes sont amputées de part et d'autre, et bien sûr pas toujours des mêmes choses, ce qui les rend presque inutilisables dans une optique comparatiste. X

Le seul atout de ces relevés concerne l'étude des séries les plus représentées. On peut remarquer que telle série est déjà très vivante en 1334, alors que telle autre, totalement absente du terrier, apparaît massivement dans les cadastres, ce qui ne nous donne pas pour autant une analyse fine de ce qui s'est passé entre les deux dates! On peut également avoir confirmation de la "solidité" de certaines séries médiévales, qui atteignent sans peine les cadastres, alors que d'autres sont

mal représentées dans le corpus incomplet de 1834 (ou que les évolutions nous ont fait perdre de vue le lien entre des formes 1334 et 1834, voir, par exemple, la série *Angle* dans le chapitre des évolutions remarquables). On a également une approche grossière des diversités qui peuvent exister d'un village à l'autre: certains formant de grandes séries sur une base inconnue des autres ou rare ailleurs... Ce qui pourrait, à plus grande échelle, aboutir à des cartes de zones, cartes qui existent déjà dans certaines régions pour la toponymie "napoléonienne".

Mais à grande échelle, on ne saurait se contenter de données aussi vagues. Chaque commune mériterait une étude aussi fine que celle de Neuilly; faute de temps les toponymes de 1334 et 1834 serviront plus de référence et de garde-fou que de véritable objet d'analyse. Ils viendront appuyer ou contrecarrer les conclusions tirées du riche fichier de Neuilly, permettront de voir si certains toponymes apparaissant tardivement à Neuilly ne sont pas victimes des sources incomplètes et déjà bien ancrés ailleurs dès 1334..., mais, sauf dans quelques cas, ils seront insuffisants pour une analyse individuelle (ou comparée): la critique et la comparaison des deux "blocs" ont déçu mes espoirs.

II-LES SOURCES DE NEUILLY

Il ne faut pas gâter le présent en désirant des choses qui nous font défaut, mais prendre en considération que ce qui nous est donné figurait jadis parmi les choses désirables. (Epicure 35)

Malgré l'apparente richesse des sources, la quantité importante de documents échelonnés dans le temps, les lacunes sont innombrables.

1- Des sources incomplètes

Avant les archives notariales aucune source n'est complète, pas même les plus riches. Ceci est dû à leur nature: toutes les sources sont des sources par propriétaire, n'y sont énumérés que les biens d'un propriétaire. Personne ne pouvait avoir des terres sur l'ensemble du finage, pas même le seigneur Evêque. J'ai déjà souligné que, la coutume étant allodiale, seules figurent dans le terrier de 1334 les terres pour lesquelles il a titre. Les documents suivants (hommage, baux...) sont tout dotés du même travers. Toute source est donc lacunaire.

Mêmes les très riches archives notariales ne sont pas parfaites. Il est évident que plusieurs dizaines d'années peuvent passer avant qu'un toponyme rare n'y soit cité pour la première fois. On aura au fil des pages une critique plus détaillée de leur contenu. L'importante quantité d'actes et le temps couvert par ces archives réduisent un peu ce mal et en font la source la moins incomplète. Un bon nombre de réserves viendra tempérer cet éloge dans les chapitres qui suivent.

2-Des sources espacées dans le temps (voir échelle des sources)

Avant les archives notariales, les sources riches sont espacées dans le temps. Rien d'important avant 1334, peu de choses entre 1334 et 1456, de même entre 1456 et 1570/1590 et entre 1600 et 1670. Ceci laisse de nombreux trous, et comme nous venons de le voir, ce qui est entre les trous n'est même pas complet!

3- Les lacunes spirituelle

Aux lacunes matérielles s'ajoutent des lacunes "spirituelles". Les textes, particulièrement les textes médiévaux, sont souvent sélectifs et ne nous livrent qu'involontairement les tendances et les volontés paysannes. Ils nous laissent la trace d'actes officiels et plus particulièrement au Moyen Age, d'actes seigneuriaux, souvent rédigés "ailleurs". Mêmes les archives les plus proches de la source: les archives notariales passent par la plume du notaire. Il est absolument évident que chacun d'eux a ses marottes, le vocabulaire et le choix des toponymes le prouvent. Quelle influence ont ils eue? Normative?

II- LES PRÉCAUTIONS DE TRAVAIL QUE CES LACUNES IMPLIQUENT

Il faudra donc être très prudent lors de l'exploitation des sources. La première précaution sera de ne pas prendre une première attestation pour un acte de naissance. Nous connaissons les présents, pas les absents. Peut-être telle forme était elle seulement absente des sources, j'en ai quelques exemples édifiants, l'un des plus spectaculaires est celui de *Palonne* qui n'était pas attesté avant 1614: rien à son sujet en 1334, rien en 1456, rien au XVI^{ème} siècle. Un hasard m'a amenée à découvrir un acte de 1289, j'y ai trouvé *Palonne*! Plus de trois siècles d'absence pour un toponyme qui sera fort⁴ jusqu'au XX^{ème} siècle.

L'absence peut également jouer dans le sens inverse: certains toponymes "disparus" des actes du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle peuvent réapparaître au XIX^{ème} siècle ou seulement oralement, ajoutons à cela des toponymes qui ne sont cités que très rarement, n'étant pas officiels, ceux qui ne sont cités qu'une fois, sans doute dans les mêmes conditions... Autant de cas de figure qui seront développés plus loin. Le suivi qui pouvait paraître solide perd beaucoup de ses attraits, pour en gagner d'autres.

Toutes ces questions font glisser une bonne partie de ce travail vers une inévitable analyse des sources, de ceux qui les rédigent, de l'influence de tous ces critères sur les données... Analyse

4 Un toponyme fort est un toponyme qui couvre un grand espace et apparaît souvent dans les actes, ceci est expliqué dans le chapitre toponymie et espace.

sans laquelle on travaillerait sur un instrument qui "joue faux". Je n'ai pas la prétention d'accorder cet instrument, mais au moins de comprendre l'origine des dissonances et d'en tenir compte dans les quelques analyses qui restent à peu près fiables.

Par conséquent les travaux de datation ne seront effectués que sur des séries suffisamment riches pour qu'on considère que, si par exemple, elles sont absentes en 1334, cela signifie qu'elles ne faisaient pas encore partie de la toponymie locale courante dans les actes de cette époque. On travaillera de préférence par "fourchettes" et non en dates fixes (même si les dates fixes servent de référence). Ces restrictions n'empêchent aucunement des travaux d'autre nature sur des toponymes qui n'ont pas la chance d'appartenir à l'une ou l'autre de ces séries (évolution du toponyme, lien avec l'histoire, la géographie, sa naissance...). Quelques individus sont assez bien cernés pour apporter une foule de données passionnantes.

Le riche corpus de comparaison dont j'ai parlé plus haut tentera (malgré ses propres lacunes!) de tempérer les lacunes concernant Neuilly.

Les renseignements relevés dans les archives offrent bien sûr des données autres que les toponymes, nous les aborderons dans le chapitre concernant le traitement des sources.

LE TRAITEMENT DES SOURCES

<<Nous nous considérons comme des artisans laborieux, penchés sur des phénomènes trop menus pour exciter les passions humaines, mais dont la valeur vient de ce que, saisis à ce niveau, ils pourront peut-être un jour faire l'objet d'une connaissance rigoureuse.>> Claude Levi-Strauss

Le système de fichier n'est sans doute pas le moyen le plus ouvert de traiter des renseignements, mais c'est le plus efficace lorsque le nombre de renseignements devient important. Après m'être largement imprégnée des actes et de tout ce qui est "infichable", j'ai établi toute une série de fichiers dont je vais brosser un rapide portrait. L'existence de ces fichiers ne me dispense pas de replonger régulièrement dans les notes, voire dans les actes originaux. Elle en facilite simplement le traitement et permet de regrouper rapidement les divers actes ayant trait à un problème spécifique.

I- LES FICHIERS DE NEUILLY-L'EVEQUE

A- Le fichier de vocabulaire, institutions et divers

C'est un fichier manuel. J'y ai noté tous les termes dialectaux en rapport avec les paysages, rencontrés au fil des actes, ainsi que les citations exactes des textes et le renvoi aux sources. On y trouve des fiches aussi diverses que "moulins", "dîmes novalles", "catastrophes naturelles", "murs", "groseilles", "mey", "essarts", "remasons", "trézé", "poiriers"... En gros tout ce qui n'est pas toponymie mais sert à éclairer la toponymie, la replace dans un contexte dialectal, géographique et social. Il se double d'un fichier propre au terrier de 1334. L'ensemble offre environ 500 fiches regroupant des données collectées essentiellement dans les actes concernant Neuilly, ceci simplement parce que ce sont les plus nombreux. Les données récoltées ailleurs n'ont cependant pas été oubliées.

B-Le fichier anthroponymique

C'est également un fichier manuel. Y sont notés les anthroponymes concernant Neuilly et ayant un rapport avec la toponymie. Il peut s'agir de noms d'habitants, de noms d'exploitants ou de noms de propriétaires. Sur chaque fiche sont notés: le toponyme concerné, ses dates extrêmes d'attestation, l'anthroponyme et ses dates d'attestation. Parfois on a simplement un nom de

personne supposé, contenu dans un toponyme et attendant les mentions de l'anthroponyme! Ce fichier comprend environ 160 fiches.

C-Le fichier des toponymes de 1334 (Neuilly)

Ce troisième fichier manuel comporte les toponymes de 1334, le ou les déterminants, les diverses mentions de chaque toponyme accompagnées de la référence au texte et des mentions de tenant (qui n'ont pas permis une reconstitution des terres), s'y ajoutent toutes les mentions de propriétaires ou exploitants, ainsi que les indications de nature des cultures, statut des terres, proximité d'éléments remarquables du paysage... et ce pour chaque parcelle. Suit un renvoi aux fichiers postérieurs et aux quelques toponymes antérieurs.

D-Le fichier des toponymes du XV^{ème} siècle (Neuilly)

Un second fichier manuel répondant aux mêmes exigences a été établi pour les sources du XV^{ème} siècle

E-Le fichier des toponymes de Neuilly postérieurs au XV^{ème} siècle

A partir du XVI^{ème} siècle la toponymie sera mêlée dans un seul et même fichier manuel qui donne les diverses mentions datées de chaque toponyme (ceux qu'on rencontre des dizaines de fois par année pendant des siècles ont fait l'objet d'inévitables amputations! On les retrouve au besoin dans mes notes.) Chaque mention est accompagnée de sa date, des références d'archives quand la confusion entre deux documents est possible, des indications concernant la nature des cultures, de la situation dans l'assolement, des indications les plus diverses: réserve, tierces, proximité d'un chemin ou d'un ruisseau... permettant d'apporter du relief au toponyme. On y trouve si besoin un renvoi aux fichiers antérieurs.

F-Le fichier toponymique global de Neuilly-l'Evêque

Le fichier toponymique global de Neuilly-l'Evêque est une synthèse informatique des trois précédents. Il fait l'objet du volume III de ce travail. Les toponymes les plus rares y voient apparaître toutes leurs mentions, il était par contre impossible de relever toutes les attestations des toponymes les plus fréquents, on trouvera des jalons représentatifs datés pour ceux qui vivent sans grande évolution. Pour certains, plus fantasques, j'ai fait de mon mieux pour rendre compte de la diversité des formes, à l'intérieur d'un champ que le traitement de fichier rend rigide. Quand un toponyme composé de deux termes combine "à l'infini" les différentes graphies de ces deux termes (voir *Sillon Caulley*, *Pré Boulon*), j'ai noté séparément les différentes graphies de chaque terme. Cela ne signifie pas qu'ils aient été employés séparément. Il suffit de les distribuer "mathématiquement" pour avoir les diverses combinaisons possibles (et rencontrées). Les cas pour lesquels cette solution n'était pas la plus heureuse seront de toute façon repris dans le

chapitre des évolution remarquables. L'ensemble permet de suivre les éventuelles évolutions sans être noyé par les listes interminables de toponymes qui se répètent d'année en année.

Chaque forme est accompagnée d'une date ou d'une fourchette pendant laquelle elle est attestée ("1630/1720" par exemple). Il était impossible de faire un renvoi aux sources, ceci aurait allongé et alourdi le fichier, alors que la table des sources par date permet de retrouver rapidement les cotes d'archives. La date servira donc de référence, et on partira du principe qu'ici comme ailleurs "1334" sous entend "ADHM G 839", et ainsi de suite.

Certains toponymes sont attestés des centaines de fois, presque tous les autres des dizaines de fois. Ceci dans de milliers d'actes extraits de liasses épaisses sans numéro de folio... Je peux grâce à mes documents (fichier manuel plus complet que le fichier informatique, notes...) retrouver les actes, mais il m'a semblé démesuré d'introduire de tels renseignements dans le fichier édité. Plusieurs toponymes sont attestés de 1334 au XX^{ème} siècle dans presque un acte sur deux, voire dans presque tous les actes à partir du XVI^{ème} siècle. La plupart des autres fait l'objet de vingt, trente, quarante mentions au moins. De telles listes de dates et de références multipliées par mille toponymes seraient insensées.

La densité de toponymes est telle qu'il m'a semblé plus raisonnable de dire que tel toponyme avait telle forme de 1735 à 1820, que d'énumérer toutes les attestations de 1735, toutes celles de 1736, toutes celles de 1737..... alors que le mot ne change pas. Les choses n'en sont que plus claires pour une analyse efficace.

1- Présentation des fiches éditées

En tête de fiche se trouve le toponyme, la forme retenue est la plus ancienne des formes les plus courantes. Dans les séries ayant engendré de nombreux toponymes, la tête de fiche sera lemmatisée, j'ai choisi le lemme selon le même critère (*Comme, Voye...*). A l'autre bout de la ligne apparaissent les dates extrêmes d'attestation (première et dernière attestation). Sous le toponyme on trouve les déterminants qui l'accompagnent, sous ces déterminants la phonétique de la forme orale du XX^{ème} siècle, en face de cette forme VT, VB ou LV qui correspondent aux trois soles: Vautecon, Vauboulon et Lavaux. L'abréviation sélectionnée correspond à la (ou dans quelques rares cas aux) sole(s) mentionnée(s) avec le toponyme. Suivent les principales formes datées (formes dont j'ai parlé dans les paragraphes qui précèdent), les composés du toponyme et/ou le toponyme dont il est composé occupent les deux champs suivants, arrivent ensuite l'identification et les indications de situation, enfin des remarques diverses.

II- LES FICHIERS TOPONYMIQUES EXTÉRIEURS À NEUILLY (Voir le tableau en annexe)

A- Le fichier de 1334

Il comporte le toponyme de 1334, le ou les déterminant(s), le nom de la commune, l'éventuelle attestation au cadastre Napoléon et la forme à cette date si elle est différente, ainsi que des indications générales (terre appartenant à la réserve seigneuriale, bois, pré, champ, vigne, proximité d'un pont, d'une rivière, d'une voie). Les formes secondes sont extraites et accompagnées du renvoi à la forme première et de la localisation (ex. *Henri*, voir *Pariers Henri* + nom commune). J'ai réalisé deux sorties de ce fichier, l'une indexée sur l'ensemble des toponymes, l'autre par village. Les sorties imprimées ont été enrichies par des notes concernant le maintien des toponymes au cadastre ou leur présence dans des actes intermédiaires ou antérieurs à 1334.

B- Les fichiers de Changey (1412,1472) et Lecey (1546)

Ils comportent un index des toponymes accompagnés de leur(s) déterminant(s), de la première et la dernière date d'attestation, et des habituels "renseignements divers", à Lecey, la sole étant présente, elle est notée. Ces deux fichiers sont annotés de même que le précédent.

C- Les fichiers des cadastres "Napoléon"

Les toponymes des cadastres "Napoléon" des communes voisines de Neuilly sont répartis sur trois index. Le premier cite le toponyme entier, ses déterminants, la forme phonétique pour quelques communes, le nom de la commune, la section cadastrale, d'éventuelles remarques, la date du cadastre, et en cas d'attestation antérieure, la date de cette attestation qui sert de renvoi aux autres tables. Le second fichier cite les seconds termes avec renvoi à la forme première, et le troisième, les troisièmes termes.

Le fichier suivant regroupe les toponymes des cadastres Napoléon des communes ayant un nombre représentatif de toponymes en 1334. Il donne le toponyme, ses déterminants, le nom de la commune, l'éventuelle attestation de 1334 ainsi que la forme à cette date si elle est différente de celle du cadastre. Les formes secondes et troisièmes sont extraites et font l'objet d'un renvoi à la forme première.

Tous ces fichiers ont été enregistrés sur traitement de fichier et indexés, mais le refus de lémmatiser (expliqué ci-dessous) empêche tout traitement complexe par ordinateur. Ils sont enrichis par des notes concernant la présence des toponymes dans d'autres sources du même village ou la récurrence du même thème d'un secteur à l'autre.

D- Le reste

Quelques listes manuscrites comportent les données de documents divers et peu volumineux, elles regroupent 70 attestations allant du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle

III- LES LIMITES DE L'INFORMATIQUE POUR LE TRAITEMENT DES FICHIERS

Les fichiers de Neuilly étaient déjà bien maîtrisés avant leur saisie informatique. Cette dernière a été plus un mode de dactylographie facile à corriger, aboutissant à un volume facile à feuilleter qu'un véritable instrument de travail. Index mis à part, peu de traitements sont possibles: des traitements de dates (rechercher tous les toponymes attestés en 1334 et en 1989, en 1334 seulement...) que j'ai abordés par un autre biais; une recherche des soles, mais les cartes et une bonne connaissance de l'ensemble la rendent inutile. Pour que le fichier informatique soit exploitable, il aurait fallu que je multiplie les champs, que je les codifie, mais j'estimais connaître assez mon terrain pour ne pas avoir à demander à l'ordinateur tous les lieux-dits proches d'un chemin ou d'un site gallo-romain... Et pour cela la superposition de cartes sur transparents n'a pas d'égal.

Il aurait également fallu que j'accepte de lemmatiser^o plus que je l'ai fait, mais j'ai voulu conserver la diversité, car elle m'a semblé plus riche que toute autre formule; une bonne connaissance de l'ensemble fait mieux le lien entre les divers éléments qu'une forme lemmatisée, parfois arbitrairement. Le lemme^o restreint les possibilités d'analyse plus qu'il ne les ouvre, enfermant un toponyme dans une famille avec laquelle il n'a peut-être rien à voir, donnant au fichier un aspect "aseptique" qui peut faire oublier la diversité et le peu d'emprise des rares normes existantes.

IV- LES CARTES

Le fichier de Neuilly a abouti à six cartes de toponymes par tranche de première attestation. Sur chaque carte figurent les toponymes attestés pour la première fois entre les deux dates extrêmes de la carte. Ils sont accompagnés de leurs propres dates extrêmes. Les tranches ont été réalisées en fonction des sources. Je n'ai pas coupé de façon mathématique (par exemple tous les siècles), mais pendant les périodes de "vide" toponymique, afin de ne pas scinder les sources importantes et homogènes (une série de baux, une étude notariale...)

La première carte est la carte des toponymes attestés pour la première fois aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. Elle est essentiellement composée de toponymes de 1334. La seconde utilise les sources du XV^{ème} siècle (1456 est la principale), la troisième couvre la période allant de 1570 à 1639 ce qui correspond à la grande période des baux des Ursulines, des baux conservés à la SHAL et des premières archives paroissiales. La quatrième va de 1640 à 1725. La plupart des toponymes

vient de l'étude du premier notaire. La cinquième est principalement couverte par l'étude du second notaire étudié et par les plans des bois, elle englobe les toponymes attestés pour la première fois entre 1726 et 1769, la dernière va de 1770 au XX^{ème} siècle. Le plus grand nombre des toponymes vient des deux études notariales suivantes, que je n'ai pas séparées, car elles étaient rapprochées dans le temps et car leurs nouveautés étaient relativement homogènes. La rareté des attestations postérieures ne justifiait pas une septième carte.

Chaque carte est établie sur le même fond topographique. Les rivières (dans leur tracé du XIX^{ème} siècle) et les chemins connus à l'époque concernée y figurent, ainsi que les contours XIX^{ème} siècle des bois. Le fond de carte est fait à partir d'une réduction du plan d'assemblage du cadastre de 1834. N'ayant encore que des éléments diffus, je n'ai pas osé associer aux toponymes une reconstitution des paysages qui serait prématurée. X

Une carte de synthèse en couleur a été établie. Elle représente grossièrement (il est difficile d'être parfaitement exact dans des espaces non délimités), l'étendue des toponymes nouvellement attestés identifiés à chaque période. Le rose nous donne un état des lieux de 1334, le bleu nous montre les nouvelles attestations de 1456, ainsi de suite en suivant le découpage des six cartes.

Il faut toutefois lire cette carte avec une grande prudence. Nous avons déjà parlé des lacunes des sources. Le fait qu'un secteur ne soit pas nommé en 1334 ne signifie en aucun cas qu'il ne soit pas cultivé à cette même époque. L'Evêque n'y a peut-être aucun bien, ou sa toponymie fait partie du lot de toponymes non identifiés (ils correspondaient bien à quelque chose!), les toponymes ont peut être changé pendant la période de troubles, ceci est tout à fait probable en ce qui concerne les secteurs éloignés du village, particulièrement le secteur de *la Riépelle* au nord-ouest. En contre-partie des secteurs qui apparaissent dans la toponymie de 1334 sont encore boisés à cette époque, c'est le cas de *Mont de Bussière*, qu'on trouve en 1334 dans un composé *Anglée de Mont de Bussière*, qui est révélateur des angles de bois médiévaux. A ce composé s'ajoutent des mentions de défrichement à la fin de la Renaissance (ADHM G 531). Le toponyme est cependant porté sur la carte sans que je tienne compte de la nature des terres.

Il ne faudra donc pas confondre cette carte avec une carte d'archéologie du paysage. Elle se contente de situer des toponymes et non des cultures, même si les toponymes sont dans les actes généralement associés à des cultures, on restera prudent. On ne peut cependant pas nier qu'au fil des siècles les toponymes nouveaux s'éloignent du village et qu'à l'époque des défrichements de coteaux, c'est dans les coteaux qu'on les trouve.

J'espère avoir un jour le temps de présenter un embryon de carte des paysages (ou des embryons de cartes), tout en sachant que peu de périodes pourront faire l'objet de cartes finies, certains secteurs du finage restant parfois dans l'ombre. X

Une neuvième carte concerne le village, la densité toponymique de ce secteur réclamait une autre échelle.

J'ai été confrontée à quelques problèmes méthodologiques pour les six premières cartes: plus le temps avance, plus les toponymes sont longs, mais plus ils couvrent des espaces restreints. Au Moyen Age on aura des toponymes courts au milieu de grands espaces qu'ils désignent. Au XIX^{ème} siècle des toponymes "très composés" tiendront beaucoup de place sur le papier, alors qu'ils désignent une portion infime du territoire (et parfois se mettent à plusieurs pour la désigner!). Il faut simplement en être conscient lors de la lecture des cartes. Je n'ai tracé aucun contour, on se reportera au chapitre toponymie et espace pour savoir pourquoi. Chaque toponyme est situé à sa place de manière aussi précise que possible. Certains suivis d'un ? sont situés plus grossièrement, les terrages ordonnés les citent entre tel et tel toponyme, mais ils ne sont pas identifiés avec précision. Le décalage ne doit toutefois pas excéder quelques centaines de mètres. Dans certains cas la trop grande imprécision ne permet pas la cartographie.

Tous ces traits seront repris et développés dans le chapitre concernant l'analyse des cartes.

V- VALEUR DE L'ORTHOGRAPHE

A- Les grands traits

Quelques toponymes ont une orthographe très stable, ce sont des toponymes simples, d'emploi fréquent qui seront très tôt standardisés, c'est le cas de *la Charmotte* qui, mise à part une mention *Charmeutte* en 1825, (mention conforme à la prononciation) ne connaîtra aucune variante de 1334 au XX^{ème} siècle. La multitude des orthographes dans les listes de formes n'est donc en aucun cas signe de fréquence du toponyme, elle n'est pas non plus signe du contraire: quelques toponymes simples et fréquents ont des orthographes très instables (voir *les Cray(s)*). Le choix d'une forme idéale pour la tête de fiche est difficile. La plus fréquente ne l'est parfois que parce que le nom est souvent attesté pendant le ministère d'un scribe donné. Il arrive, rarement, qu'une graphie revienne en "leit-motiv" au milieu d'orthographes variées. S'agit-il d'actes copiés sur des actes plus anciens, de hasards?

Pour certains toponymes, on déborde d'imagination et on n'arrive jamais à une forme standard, malgré leur relative fréquence, les choses se compliquent encore dans le cas de toponymes composés. *Sillon Caulley* (qui est traité dans le chapitre des évolutions remarquables) en est sans doute l'un des meilleurs exemples. Les orthographes se succèdent, se chevauchent, assimilant les évolutions phonétiques ou conservant les traditions écrites.

B- Les formes présentées

J'ai dans la mesure du possible essayé de donner un aperçu de toutes les orthographes rencontrées dans la liste des formes, certaines mentions uniques avec un "s" final ont pu être laissées pour compte, faute de place dans le champ que j'ai délibérément limité, afin d'éviter de me fourvoyer dans des exceptions non pertinentes. Par contre toutes les formes fréquentes, les formes uniques révélant une évolution phonétique que les graphies figées ne font pas apparaître, les formes rares ou uniques dont la différence ne se limite pas à un "s" final ont été gardées.

C- Les têtes de fiche

Le choix du titre de chaque fiche m'a posé beaucoup de problèmes: quelle forme retenir? J'en ai parlé rapidement au début de ce chapitre, la parenthèse sur l'orthographe impose un rappel un peu plus consistant. J'ai adopté plusieurs solutions selon les toponymes. Quand le toponyme appartient à une grande série (*Cray*, *Vau* par exemple), j'ai lemmatisé le titre, même si dans les textes on rencontre *Cosme Viennot*; le titre sera *Comme Viennot*, la forme du XVI^{ème} siècle sera citée dans le champ des formes. Quand une forme revient très régulièrement pendant des siècles, elle est choisie, même si elle n'est pas la plus ancienne, la première étant parfois une "exception" dans la série. Généralement ma préférence va à la plus ancienne des formes les plus courantes, mais il arrive qu'aucune forme ne se détache, je procède alors à un choix arbitraire, sélectionnant la première attestation si elle est relativement fidèle au reste des mentions ou si elle a gardé la trace éprouvée du sens premier du toponyme (série des *Angle*, par exemple). Si la plus ancienne des attestations ne reflète ni l'ensemble des formes, ni un objet qui lui est contemporain et qu'on retrouve sans peine, j'essaie de trouver une "mention idéale" qui reflète toutes les tendances rencontrées. Il est souvent délicat de trancher!

Il est rare que les textes anciens mettent une majuscule aux toponymes. Je ne l'ai pas mise dans les fichiers, par contre, après des hésitations, j'ai choisi de la mettre dans le texte pour renforcer la clarté de la lecture. L'emploi fréquent du toponyme *Comme* a été décisif.

JUDITH

<<Eh bien, soit! le psautier tu l'auras toujours avec toi, tandis que moi, je devrai bientôt affronter le jugement de Dieu.>> Gorki, Enfance

Judith Gallissot née Seurot est morte le jour de Noël 1994 à 87 ans. Elle n'aura jamais vu la fin (Y-a-t-il une fin?) de ce qu'elle appelait "ton livre" - notre livre. Elle en a juste lu quelques étapes, mais elle a participé à chaque page. Non seulement à celles que je soumettais à sa critique au fur et à mesure de l'évolution des articles, mais à toutes les autres par l'esprit qu'elle a su, comme personne d'autre, transmettre, faire sentir. Plus que tout autre témoin elle a su me restituer un espace toponymique proche de ce que les textes donnaient au XVIII^{ème} siècle, libéré de l'esprit cadastral. (Esprit ancien que beaucoup d'autres connaissaient, mais sous-estimaient, parce qu'il n'était pas "officiel"). Allant jusqu'à identifier des toponymes "disparus" depuis deux siècles des actes. Identifications plusieurs fois confirmées par de nouveaux actes plus précis.

Esprit humain aussi. En lisant les lettres et récits écrits par Diderot lors de son voyage à Langres et à Bourbonne, j'ai retrouvé la même verve, le même esprit vif, le même sens critique accompagné d'une franchise et d'un sens de l'humour particuliers. Pourtant je doute que Judith ait lu Diderot. Ils sont simplement du même pays. A cet esprit s'ajoutaient une honnêteté intellectuelle et une rigueur sans faille. Jamais elle n'a inventé pour dire quelque chose. Elle savait, elle ne savait pas ou elle avait oublié. Dans ce cas j'avais de fortes chances lors d'une de mes prochaines visites d'être accueillie par l'un de ces petits papiers posés sur la table de nuit qu'elle remplissait la nuit, quand "ça revenait", et rangeait sur son buffet.

Judith, élève brillante à l'école communale (ses conscripts sont unanimes), fille d'un paysan-bourrelier tout aussi brillant à ce qu'on m'a dit, a refusé d'aller à l'Ecole Normale parce que sa vie, c'était la terre. Toute sa vie elle a travaillé comme un homme, allant à la charrue dès douze ans (son père avait une hernie, d'autres prétendent qu'il préférait les livres à son travail) et ne quittant plus les mancherons par passion. Passion aussi des chevaux dont elle parlait avec émotion. Elle était de toute évidence plus chez elle en "plaine" que dans sa cuisine, mais elle savait tout aussi bien parler de la cuisine, du linge, de tout. Curieuse du pourquoi et du comment des choses, elle s'intéressait à tout et vivait même ses séjours à l'hôpital en "ethnologue" étudiant les comportements de la "tribu" dans laquelle elle était envoyée!

Elle avait eu l'avantage d'être beaucoup chez ses grands parents ce qui lui donnait "une génération de plus" pour parler d'un bon nombre de connaissances et la plongeait par les récits de sa grand-mère, qui ne lui parlait que patois, en plein XIX^{ème} siècle. "Ma grand-mère disait que..." Sa grand-mère était de l'année du choléra, "restant de choléra" disait son grand-père. Ces connaissances et récits ont bénéficié d'une mémoire prodigieuse se souvenant sans erreur de toutes les dates des hivers rudes, sécheresses, même de celle de l'année de ce fameux choléra! Et surtout des faits, des noms...

Elle savait aussi, comme personne, parler sans fausse pudeur des sensations: le ventre trempé quand on allait "en javelles", la journée passée, cassé en deux à ramasser, lier, la douche que l'on aurait méritée, mais qu'on n'avait pas, en rentrant de faner. Ou dénoncer les ridicules: le curé qu'on ne voyait jamais en plaine les jours de moisson, effrayé qu'il était de se trouver face à un champ de "culs". Parfois elle me disait "Tu ne vas quand même pas marquer ça!" On riait, je notais ce qu'elle n'aurait sans doute jamais confié à l'indiscrétion d'un magnétophone.

C'est grâce à elle que j'ai découvert l'animation qui devait régner dans une campagne qui n'est plus fréquentée que par quelques tracteurs et encore moins de promeneurs qui passent pour des originaux. Les chevaux qui s'arrêtaient tout seuls en labourant quand ils croisaient un autre cheval, sachant bien que leur maître allait bavarder, ceux et celles qui coupaient à travers champs et bois pour venir à pieds des villages voisins, recouvrant au besoin leur cotillon crotté d'un cotillon propre avant d'entrer dans les rues... Et tous ces petits signes de vie, croix d'osier protégeant les champs, baton lié d'un brin de paille interdisant la pâture. C'est grâce à elle que ces vallons qui semblent dormir depuis des siècles faisant des nids de verdure se sont habillés de champs grouillants de monde et de paroles.

Et quand je franchissais la porte après nos bavardages ponctués de rires, elle me disait chaque fois "Tu reviendras, hein!".

Je ne saurais compter les heures que nous avons passées ensemble en dix ans. Chaque fois je rentrais non seulement avec des réponses à mes questions, mais aussi avec toutes les digressions. Pendant six mois au moins après son décès, je me suis régulièrement dit "Il faut que j'aille demander à Judith." Combien de fois ai-je regretté de ne pas avoir son avis éclairé sur une question. Aujourd'hui encore je sais qu'elle seule aurait pu me renseigner sur tel ou tel point, juger telle hypothèse. Elle avait fait l'alliance entre le monde du passé et le monde du présent qu'elle a vu naître et évoluer, elle prenait le bon de chacun, sachant toujours auquel revenait quoi. Grâce aux récits de sa grand-mère, elle semblait avoir vécu deux siècles.

"Ça a trop changé depuis que je suis née,

Ça a trop changé pour une seule vie."

TOPONYMIE ET ESPACE

<<Une poule savante voulait apprendre à ses compagnes à compter et à faire des additions. Sur un mur du poulailler elle écrivit les nombres de 1 à 9 et expliqua qu'en les combinant ensemble on pouvait en obtenir de plus grands. Pour enseigner les additions elle écrivit sur un mur: $1+1=11$, $2+2=22$, $3+3=33$, et ainsi de suite jusqu'à $9+9=99$. Les poules apprirent les additions et s'en trouvèrent fort bien. >> Luigi Malerba

HIÉRARCHIE DES TOPONYMES

Ce chapitre se compose de deux grandes parties. Dans la première on abordera les grands traits du comportement de la toponymie dans l'espace et de la hiérarchie des toponymes. Les exemples seront choisis sur l'ensemble du finage de Neuilly et dans les autres sources. Dans la seconde partie on fera l'analyse d'un secteur restreint (une vallée et ses abords), afin de mettre en évidence toutes les relations qui ont pu exister à l'intérieur d'un espace cohérent et abordable.

LES GÉNÉRALITÉS

I-LE TOPONYME "FLOU"

Nos esprits forgés par la lecture des cadastres ont tendance à associer un toponyme à un canton fixe, délimité et immuable de parcelles, à les juxtaposer dans une rigueur toute mathématique, à les séparer par des traits gras. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les plans cadastraux, les toponymes ne correspondent jamais, que ce soit dans les textes ou dans l'esprit

des habitants à un canton de parcelles limité, ni même à une parcelle précise. Chaque toponyme est attribué à un espace "flou", non délimité, même dans les cas où l'on s'attendrait à un strict découpage (les clos par exemple). Le toponyme dépasse les haies, les murs, pour être attribué aux parcelles voisines, à un secteur indéterminé. En 1734 et 1739 une parcelle "*en Pré Guillemain*" est dite "tenant au Pré Guillemain", en 1928, une autre située au l.d. "*au Truaux des croisottes*" est dite "tenant d'une part au truaux" (court chemin qui donne accès à quelques parcelles). Le nom de lieu n'est pas un élément stable attaché à un canton de parcelles, mais un élément du discours qui gravite autour de son objet, même quand on a perdu le sens du mot. X

On se sert de *vers*, *sous*, *au dessus de* pour préciser la proximité, souvent on s'en passe; l'espace est "élastique". Les premières matrices cadastrales elles-mêmes ne respectent pas scrupuleusement l'ordre établi par le plan: elles sont parfois le reflet d'un esprit qui ignore les frontières, n'a pas encore assimilé la stricte classification du plan cadastral. On y cite des toponymes que le plan oublie, on juge l'espace "à peu près". Il arrive plus tard qu'une plume normative corrige les approximations en remplaçant un toponyme flou, ou absent du plan et des états de sections qui ne l'ont pas retenu, par le toponyme administratif.

Au XX^{ème} siècle encore, on n'en est pas à une parcelle près. "*Au Gros Chêne*" c'est vers le gros chêne. Personne n'éprouve le besoin de dire "jusqu'à cette parcelle là c'est en *Girardel*, à partir de celle là c'est la *Charmotte*". Peu importe. On se soucie peu de découper l'espace, on le sent. Chacun l'exprime à sa façon. "Y'a même des champs qui portaient deux noms, un à un bout, l'autre à l'autre bout" (quand ils font 300 mètres de long, il n'y a rien d'étonnant!). L'exemple le plus ancien concernant Neuilly est celui de "*Campo du Prez*" qui en 1334 est en vigne! La terre à vigne est incultivable en champs et unimaginable en pré! Ceci souligne "l'élasticité" précoce des noms de lieux. Nous verrons plus loin comment cette absence de limites s'exprime dans les textes en combinaison avec la hiérarchie.

II-LES OBSTACLES

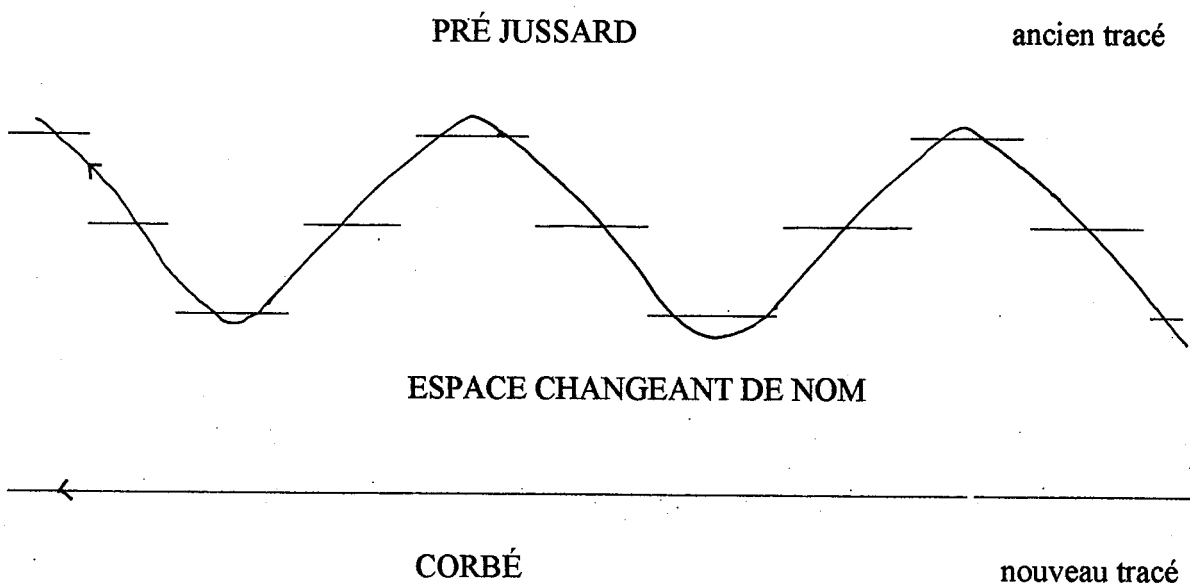
Les chemins, petits ruisseaux et autres obstacles physiques qui constituent généralement des limites pour les toponymes cadastraux ne gênent en aucun cas la toponymie mentale. *Champ Martin* n'hésite pas à s'étendre de l'autre côté du nouveau chemin lors de la création d'essarts. Les toponymes tels que "*au Pont Neuf*" ou la "*Grande Planche*" s'étendent de part et d'autre de la route et du ruisseau, désignant tout ce qui est dans les environs du pont ou de la passerelle. Les actes nous livrent des exemples tels que "*en Champ Sonié* autrement en *Couet*" (1770), alors que les cadastres mettent *Champ Sonié* et *Couet* de part et d'autre de la voie dans des sections différentes.

L'espace est ce qui se trouve autour du paysan. La route n'est pas perçue comme un trait qui sépare, une limite de carte. Elle est l'outil qui dessert le secteur dans lequel on baigne. Elle se trouve incluse dans le toponyme-mère. On ne doit pas oublier que longtemps le chemin n'a été X

qu'une trace mouvante (dans les deux sens!) dont les ornières cherchaient l'endroit le moins impropre au passage dans un large communal. Rien en commun avec nos traits de bitume! Un plateau, une vallée, ce sera la totalité du plateau, de la vallée. Le chemin est là pour desservir, pas pour délimiter.

Le cadastre a, dans nos esprits, gravement perturbé cette perception de l'espace, se servant des chemins comme de limites de sections, il hache l'espace plus encore que par les trait gras qui séparent les cantons. Projetant sur une autre feuille ce qui se trouve de l'autre côté du chemin; interdisant presque tout passage du toponyme d'une feuille à l'autre. Même sans en arriver au cas extrême de l'autre feuille, son découpage a parfois de quoi surprendre. Lorsque j'avais rédigé mon mémoire de Maîtrise, je m'étais étonnée de trouver tous les toponymes "*Combe*" du cadastre loin du creux du vallon, parfois au delà des sources et toujours de "l'autre côté" de la route. Je sais maintenant qu'ils s'étendaient des deux côtés et que l'identité de la combe n'était pas perturbée par le passage d'une voie.

L'exemple des prés du curé est également révélateur. En 1334 on les dit *au Pré au Chêne* et en *Corbes*, en 1790 *en la Noue Marie* et en *Pré Jussard*. Ce sont probablement les mêmes, mais dans le premier cas *Pré au Chêne* et *Noue Marie* sont des toponymes médiévaux voisins, de force identique, empiétant comme il se doit l'un sur l'autre. Au cadastre ils sont coupés par une route qui n'existait qu'en partie à l'époque des textes. Dans le second cas *Corbé* et *Pré Jussard* sont situés de part et d'autre de la rivière. Doit-on cette double appellation à une perméabilité du large et profond ruisseau aux toponymes? La doit-on aux rectifications du cours d'eau dont le lit a été déplacé du côté de *Corbé*, ce qui "transporte" une partie des pâtures de l'ancien *Corbé* jadis situées sur la rive gauche, sur la rive droite du nouveau tracé, du côté de *Pré Jussard* et leur vaut un rebaptême?



III-LA HIÉRARCHIE DES TOPONYMES

1-Les toponymes- mère, fille, petite-fille

Le flou toponymique est sans doute lié, d'une part à l'important morcellement parcellaire, qui sévit depuis le Moyen Age et exclut la possibilité de donner un nom à chacune des parcelles, d'autre part à un esprit qui n'éprouve pas le besoin d'apporter à l'espace d'autres limites strictes que celles de la parcelle (ou éventuellement celles du "tout", un groupe de parcelles voisines qui bien qu'indépendantes restent mentalement associées au fil des ventes et des partages). La principale raison vient sans doute de la genèse même des toponymes et de la hiérarchie qui s'établit entre eux.

L'espace est d'abord cerné (puisqu'il n'est pas découpé) à l'aide des toponymes-mère. Ce sont des toponymes qui recouvrent de grandes étendues: une vallée, un plateau, un mont, une vaste portion de la large plaine alluviale... Ces Toponymes-mère sont des toponymes anciens, souvent médiévaux, leurs mentions sont innombrables et très bien suivies dans le temps. Au Moyen Age ce sont les principaux toponymes mentionnés pour nommer un espace. Sont-ils presque les seuls? Les preuves contraires ne manquent pas. Et certains secteurs mieux décrits que les autres font preuve d'un découpage toponymique déjà avancé. Sont-ils retenus "à titre officiel" de même qu'ils seront privilégiés dans les actes des siècles suivants? Il est fort probable que les deux critères aient joué: morcellement toponymique moins avancé qu'à partir de la Renaissance (lié à une certaine fragilité des toponymes-fille médiévaux qui se maintiendront mal) et sélection des toponymes-mère pour la rédaction des actes.

A mesure que les siècles passent on ressent le besoin de préciser l'espace à l'intérieur de ces toponymes-mère qui recouvrent des surfaces trop grandes. Un à un les secteurs du macro-espace reçoivent des noms: les toponymes-fille, qui seront dans l'ensemble assez forts et pour beaucoup attestés à partir du XVI^{ème} siècle, puis les toponymes petite-fille qui s'effacent souvent derrière les autres. Mais malgré ce morcellement les espaces conservent leur toponyme-mère. Les micro-espaces sont inclus dans les macro-espaces mais ne les éliminent pas. Ainsi les vallons de *Vaulebert* (1258-1989) prendront, un à un, un nom. *Corne au Flanc* (1731-1989), *Comme Vremey* (1741-1989), *Cornée Clément* (1802-1989), puis on baptisera les fossés de ces vallons...

L'évolution se fait tout d'abord en suivant approximativement l'évolution de la taille de la parcelle: plus elle devient petite, plus on multiplie les toponymes, par un besoin croissant de préciser un espace qui se morcelle. Entre 1334 et la fin du XVI^{ème} siècle le corpus toponymique double, alors que la taille de la parcelle officielle (qui n'est pas la parcelle effective) diminue de moitié. Il double encore entre la fin du XVI^{ème} siècle et la fin de la période classique, malgré un ralentissement puis un arrêt du morcellement dès la fin du XVII^{ème} siècle. Mais les toponymes engendrés après la fin du morcellement auront souvent des allures de fantômes éphémères.

2) "Autrement"

On aboutit ainsi à une approche en "arbre" de l'espace: le tronc étant le toponyme-mère qui se divise en branches, les toponymes-fille puis petite-fille... Les textes sont on ne peut plus clairs à ce sujet. Les traits rhétoriques employés pour désigner tantôt le flou, tantôt la hiérarchie sont "*autrement*", "*vulgairement appelé*" ou "*dit*". D'autres expressions comme "*proche*" sont très rares, mais très éclairantes ("*au Breuille de Frécourt proche de Champ Long*" (1787)). Toutes signifient les mêmes choses; l'emploi de l'une ou de l'autre ne dépend que du scribe ou du notaire. La plus fréquente est "*autrement*". Elles peuvent désigner des relations fort diverses que nous verrons en détail dans les paragraphes qui suivent.

Les témoignages oraux des faits cités ci-dessus sont également fréquents. A Frécourt lors d'une promenade en 1990 M. Henri Favrel m'a dit: "Tout ça c'était *Mont Chatoy*, toute la plaine (plateau), dans la plaine il y avait d'autres noms". Noms qu'il a ensuite cités en montrant les lieux de loin. En 1992 M. Collin de Hortes m'a rapporté "dans le *Val de Presles* il y avait des lieux-dits", qu'il a cités et localisés ("au fond", "dans le coteau")...

Contrairement à ce que Jean Babin (Babin 1951) a démontré dans sa région, à Neuilly et dans les environs, "*autrement*" n'apparaît pas au moment où un toponyme désuet va être remplacé par un autre. Certains toponymes sont appelés "*X autrement Y*" pendant cinq siècles sans que l'un élimine l'autre. La concurrence reste d'ordre hiérarchique et ne touche jamais l'ordre vital. "*Autrement*" sert à préciser l'espace. On a cohabitation de deux (ou plus) toponymes, jamais suppression de l'un par l'autre. On n'a d'ailleurs jamais de "*Mont Bertaut* (1334-1685) *autrement X*". Ce qui fait disparaître ce nom de lieu sans ce précieux secours d'identification.

a) "*autrement*" dans les relations entre un toponyme fort et un toponyme plus faible

"Autrement" permet de préciser l'espace d'un toponyme qui couvre une large étendue, en lui ajoutant un toponyme plus précis inclus dans son périmètre. "*en la Comme au Mort autrement Chané Prené*" (1747), "*sur Vaulbert autrement Comme Thielle*" (1747), "*en la Maladière autrement sur la Hays Grillof*" (1747)..., ces trois exemples volontairement choisis dans la même année (et n'étant pas les seuls de cette année) prouvent à quel point ce phénomène est étendu. On peut y ajouter pour l'ancienneté "*en Lavaux autrement Petites Fossieel*" (1590) ou en 1334 à Leuchey (f.19r°) "*in Nonaux in Campo qui dicitur dou Pommier*", puis "*ou Grand Champ de Nonaux*" ; à Montlondon (f.46r°) au "*Pré Aunas*", "*in eodem loco es Fauchies de Champis*", "*in eodem loco en la Grant Faucie*" qui sans le recours à *autrement* expriment les mêmes relations.

"Autrement" sert également à situer un toponyme-fille dans un toponyme-mère, permettant à ceux qui ne connaissent pas bien le premier de se faire une idée. "*En la Chapelle dit la Charmotte*" (1824), "*sur le Buisson des Fourches autrement Montureuil*" (1811). Mais il est beaucoup moins employé dans ce sens que dans le précédent: on cite plus souvent d'abord le

toponyme-mère, puis le toponyme-fille. Cet ordre est globalement plus tardif et semble se cantonner au XIX^{ème} siècle. Il suffit de survoler les exemples de *Champ Martin* dans les lignes qui suivent pour en avoir une preuve.

b) Champ Martin (voir les cartes en annexe)

L'exemple le mieux illustré par les textes est celui de *Champ-Martin*. Le toponyme *Champ Martin*, attesté depuis 1456 recouvre tout l'espace flou situé entre le secteur de *la Tuilerie* et les bois au nord, le bois à l'est, les environs de la route au sud et le vallon de *la Fontaine au Tuilier* à l'ouest. En 1456 seuls deux toponymes couvrent ce secteur (qui semble être un secteur d'essarts postérieurs à 1334): *Pré Jean Lugey* (1456-1989) et *Champ Martin* (1456-1989). Peu à peu de nouveaux toponymes précisent ce vaste territoire. *Combe au Saunier* est attesté à partir de 1675, *Pré au Viaulx* à partir de 1681, *le Gros Chainé de Champ Martin* qui deviendra *le Gros chainé* apparaît en 1700, *les Torchons* en 1731, *la Raule* en 1766. Pour ne citer que les noms dont la dépendance avec *Champ Martin* est attestée.

Ces micro-secteurs peuvent à leur tour être redécoupés. Le "bas" (fossé) qui se trouve dans le secteur du *Gros Chêne* donnera naissance au toponyme *Bas du Gros Chêne* (1834). Des essarts pratiqués probablement au XVI^{ème} siècle dans la forêt qui délimitait *Champ Martin* à l'est sont appelés les *Essarts* (1576-1989) ou *Essarts de Champ Martin* (à partir de 1684). L'espace du toponyme-mère englobera par extension ce nouveau secteur.

A ceci s'ajoute l'inévitable flou entre les toponymes de même valeur, ce qui nous vaut de superbes séries d'exemples qui prendraient des pages. En voici quelques-uns. "*en Champ Martin autrement Pré au Viaulx* (1692), "*en Champ Martin autrement Prey Jean Lugey*" (1701), "*sur le pré au Vaux autrement Champ Martin*" (1737), "*en Champ Martin autrement les Torchons*" (1736), "*en Champ Martin autrement la Raulle ou Prez Jean Lugey*" (1766), "*en Champ Martin autrement le Gros Chêne*" (1771), "*en la Comme au Saulniers dit Champ Martin*" (1823)... Je vous laisse le soin de comparer ces phrases à leur schéma et au plan que j'ai réalisé d'après le cadastre de 1834!

Champ Martin ne se contente pas de "manger" l'espace, il devient "toponyme officiel" pour tout le secteur. Des parcelles situées aux endroits les plus variés, ayant les orientations les plus diverses seront dites "*en Champ Martin*" sans plus de précision. *Champ Martin* sera par conséquent attesté des centaines de fois au détriment de toponymes comme *la Raulle* ou *les Torchons* qui n'apparaîtront que quelques fois, étant considérés comme secondaires, "non officiels".

Chaque secteur du finage répond au même type de hiérarchie. Les dates d'apparition des différentes strates varient en fonction de l'ancienneté des toponymes-mère. Ici le toponyme-mère est relativement tardif, ce qui repousse d'autant l'apparition de ses filles. Nous verrons dans le

cas de *Vautecon* que des toponymes-mère plus anciens entraînent des toponymes-fille plus anciens. Le schéma le plus fréquent est: toponyme-mère attesté dès 1334, principaux toponymes-fille ayant des chances de survie élevées attestés en petit nombre mi-XV^{ème} et massivement à la fin du XVI^{ème} siècle. Il faut, comme ailleurs, tenir compte de la faible densité des sources pour ces époques.

c) le toponyme-mère, base pour la formation de composés

Les toponymes-mère servent de base à la formation de composés. Souvent ces composés sont inclus dans l'espace initial (*au Gros Chêne de Champ Martin*, *Bas de Champ Martin*), mais c'est avec la création des *Essarts*, dont nous venons de parler qu'on peut pleinement mesurer l'importance des toponymes-mère. En 1456, *Champ Martin* est à la limite du secteur boisé, son espace est donc limité à l'est par la forêt, mais il suffit que les défricheurs ouvrent l'horizon pour qu'il ne tarde pas à envahir le nouveau secteur qui s'appellera tantôt "*en/aux Essart(s)*" (1576-1989), tantôt "*en Essard de Champ Martin*" (1684-1797). On note un décalage d'un siècle pour l'ajout de *Champ Martin*, peut-être s'agit-il seulement d'une lacune des sources. (Le même procédé sera employé pour baptiser les défrichements de haut de coteau de la période classique: on étendra l'espace du toponyme-mère qui se trouve en bas du coteau, en ajoutant simplement "coté" (=coteau) de - .)

Dans d'autres cas comparables, comme *les Tertres* (1576/1989) / *les Tertres de Vautacon* (1587-1989), les attestations sont simultanées. Ceci peut être dû, ici, à une plus grande identité géographique de la vallée. Les deux formes "*Essarts*" et "*Essarts de Champ Martin*" cohabitent harmonieusement de 1684 à la veille du cadastre qui choisira la première, de même qu'il retiendra "*les Tertres*" dans un contexte d'emplois tout à fait semblable. L'absence d'autres toponymes durables composés de "*Tertre*" et "*Essart*" a probablement joué en faveur de ces choix.

d) "autrement" dans les relations entre deux toponymes de même force

Autrement peut également intervenir entre deux toponymes hiérarchiquement égaux, deux toponymes qui ne sont pas inclus l'un dans l'autre. L'espace attribué à chaque toponyme étant flou, *autrement* sert à préciser de quel côté du toponyme on se trouve, sans apporter le moindre rapport de force entre les deux termes. On vient de le voir dans la série d'exemples précédente pour *Champ Martin* et *Pré Jean Lugey*. *Le Proys* et *Pré Boulon* sont deux toponymes forts, en 1728 on peut lire "*au Proys autrement Prey Boulon*", ce qui signifie *au Proys* du côté de *Pré Boulon*, du côté où *le Proys* peut déjà commencer à s'appeler *Pré Boulon*, par opposition à *au Proys* du côté de *la Riepelles*. La réflexivité est fréquente. "*en Rougy autrement sur la Charmotte*" (1749) répond à "*en la Charmotte autrement Rougy*" (1590). Il serait inutile de multiplier les exemples, on les rencontre par milliers dans les actes, beaucoup d'actes précisant systématiquement la situation des toponymes par rapport à un autre toponyme. Ce qui prouve à quel point l'espace de chaque toponyme pouvait empiéter sur l'espace suivant sans qu'on cherche à le cantonner dans un cadre limité.

Cette tournure sert accessoirement à localiser les toponymes non identifiés, par recoupement pour une localisation précise; dans les cas les plus pauvres, le toponyme non identifié est situé par rapport à un seul autre toponyme, ce qui permet une identification vague. *Autrement* a amplement facilité l'établissement de mes cartes.

e) les toponymes désignant les mêmes lieux

Outre les relations dues à la hiérarchie, ou au flou, il arrive que deux ou trois toponymes désignent les mêmes lieux, souvent dans des formations éphémères (*Longue Roye de Plain Fayl* (1743), *Tournière de Plain Fayl* (1770)), *autrement* n'a alors pas lieu d'intervenir. Mais parfois les toponymes cohabitent de façon durable, *autrement* les lie fréquemment. Nous le verrons en détail dans le chapitre *Vautecon*.

IV-LE TOPONYME OFFICIEL

Lors de la lecture des actes, on est surpris par la fréquence à laquelle reviennent certains toponymes, alors que d'autres ne sont attestés que très rarement. *La Baiselle, la Charmotte, les Crais, Coué, Cremognon, l'Essaroy, la Fouchère, Longe Roye, Montureuil, Pré Boulon, le Proys, Champ Martin*, les principales vallées, pour n'en citer que quelques-uns sont attestés d'innombrables fois, plusieurs centaines pour certains. Ce sont presque tous des toponymes médiévaux. Seuls les secteurs d'essarts postérieurs au Moyen Age ont des toponymes-mère plus tardifs.

D'autres toponymes n'apparaissent qu'une, deux ou trois fois ou disparaissent des actes pendant de longues périodes pour revenir après deux siècles d'absence ou plus. Ils ont sans doute été transmis oralement, ils ne se seraient pas maintenus sans cela, mais ont été remplacés dans les textes officiels. *Comme Blanchard* disparaît des textes entre 1587 et 1802, *Combe du Fossé* entre 1600 et 1802, *Combe au Vacher* entre 1600 et 1809, *Coté de la Fourrière* entre 1576 et 1834, *Genachie* entre 1334 et 1729, *la Grande Planche* entre 1571 et 1776, *le Haut de Baume* entre 1597 et 1825, *la Rougy de Perroyer* entre 1600 et 1811, *Vaulleux* entre la fin du XVI^{ème} siècle et la fin du XVIII^{ème} siècle où il réapparaîtra avec une nouvelle orthographe: *Volleux*, *Palonne* entre 1289 et 1614, *Voye Menin* n'est attesté qu'en 1456, on le retrouve sous la forme *Haye Monin* en 1740. Que dire du *Saussy* qu'on ne trouve qu'en 1334 et à l'enquête orale! Pour ne citer que les plus spectaculaires.

Les toponymes les plus fréquemment employés sont les toponymes-mère. Le toponyme-mère devient officiel, dans de nombreux actes, il désigne l'ensemble du secteur qu'il recouvre. La fréquence à laquelle les toponymes forts apparaissent dans les actes le prouve. On peut raisonnablement penser qu'on ne vendait pas plus souvent les terres de *Champ Martin* - cadastre que celles des *Torchons* - cadastre ou de *la Raulle* - cadastre. Mais ces derniers inclus dans

Champ Martin s'effaçaient devant le nom plus ancien et plus fort. D'où la fréquence de *Champ Martin* et la rareté des autres.

Les périodes d'absence des toponymes cités ci-dessus correspondent à des périodes où l'un de leurs supérieurs est fréquemment mentionné. Dans les textes *Comme Blanchard* (1587-1989) est remplacé par *Champ Raimbeuf* (1334-1989), *Comme du Fossé* (1570-1989) par *la Fouchère* (1334-1989), *Combe au Vacher* (1576-1989) par *la Riépelle* (1334-1989), *Genoiché* (1334-1989) par *Vau boulon* (1334-1989), *la Grande Planche* (1571-1989) par *la Baiselle* (1334-1989)... le toponyme le plus ancien exclut le plus récent, le toponyme-mère exclut le toponyme-fille.

La survie du toponyme est cependant assurée. J'ai pensé un certain temps qu'elle l'était par la pratique orale, or il s'avère qu'au début du XX^{ème} siècle, à l'oral on favorisait également les toponymes-mère. *Champ Martin* était connu de tous, même des habitants des villages voisins. L'enquête orale révèle que dans la pratique quotidienne, on se contentait d'employer les toponymes-mère qui suffisaient généralement à situer le peu de parcelles dispersées qu'on possédait. Si on envoyait son fils labourer à *Lavaux*, il n'y avait généralement aucune ambiguïté.

Cependant on connaît les toponymes-fille des secteurs qu'on cultivait, alors que, sans toujours les ignorer, on a du mal à localiser ceux des autres secteurs. Ici sans doute la transmission gratuite d'un patrimoine qui servait peu a dû jouer. A la fin du XX^{ème} siècle la connaissance des toponymes-fille et petite-fille est d'ailleurs proportionnelle à l'intérêt qu'on porte aux "traditions", alors que tous les témoins connaissent les toponymes-mère. Par ailleurs certains toponymes-fille sont marqués par la qualité de leurs terres. On savait, par exemple, que celles de la *Vivotte* ne valaient rien. C'est sans doute à la transmission d'informations fines sur la qualité des sols notamment que les toponymes faibles ont principalement servi, un toponyme-mère recouvrant une trop grande diversité pédologique. X

On avait également recours aux niveaux les plus fins lors des transactions. Nous avons vu que ce recours était loin d'être systématique, mais il pouvait servir à apporter plus de précisions: si toute la famille savait où se trouvait le champ qu'on possédait en *Lavaux*, il pouvait être utile d'être plus précis lors d'une vente. Les "non initiés" pouvaient avoir besoin d'un jalon entre le toponyme-mère qui situait la parcelle dans un macro-espace et les mentions de tenants° et aboutissants°, qui le situaient de façon trop précise pour que ceci soit parlant pour tous. On avait alors recours aux niveaux intermédiaires, souvent associés à un toponyme-mère qu'ils précisaient, avec une progression dans la phrase, allant généralement du plus vague au plus précis: "en toponyme-mère autrement toponyme-fille tenant à X et Y d'un bout sur Z et d'autre sur A". Tenants et aboutissants dans lesquels on pouvait trouver un élément fixe du paysage (ruisseau, chemin, friche, bois...). X

Les combinaisons possibles de toponymes étant multiples pour un même lieu, à cause d'une part du flou, d'autre part de la hiérarchie, une même parcelle ou deux parcelles voisines peuvent apparaître dans les actes avec plusieurs noms différents, on l'a vu plus haut pour les prés du curé.

Dans les cas où la parcelle se trouvait en limite entre deux toponymes-mère ou deux toponymes-fille forts (toponymes de la Renaissance), on se passait souvent des niveaux inférieurs préférant employer le toponyme voisin comme référence. Tout ceci suffit à justifier la rareté de certains toponymes qui, non seulement couvrent un espace restreint, mais en plus se font "manger" par leurs supérieurs. De nombreux toponymes dont je ne possède qu'une mention ont pu durer dans la pratique, bien qu'étant absents des actes, pour d'autres deux mentions fort éloignées dans le temps le prouvent. De nombreuses premières mentions peuvent n'apparaître qu'après une période d'utilisation strictement orale (ou une présence rarissime dans des actes disparus). Ce qui ne simplifie pas l'exploitation d'un fichier qui ne saura jamais que ce qui a été écrit, donc officialisé.

1- Rôle des notaires dans l'absence d'un toponyme

On remarquera par ailleurs que certains toponymes disparaissent pendant l'exercice d'un ou deux notaires, pour ne réapparaître qu'avec l'exercice d'un nouveau notaire ou un nouveau type de documents. Les Notaires du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècles ignorent *Pré Pallet* qui, après avoir été attesté en 1334 et à la fin du XVI^{ème} siècle doit attendre 1811 pour qu'on s'intéresse de nouveau à lui. Plusieurs *Combe* de la fin du XVI^{ème} siècle subissent le même sort (voir la liste précédente). Certaines "mentions uniques" anciennes de plusieurs siècles ont pu être localisées par des témoins du XX^{ème} siècle, j'ai cité le cas du *Saussy* de 1334, il en va de même pour des mentions rares et absentes du cadastre telles que *Comme Vrémev* (1747-1989). Ceci impose une grande prudence lors des analyses. On sait qu'un toponyme rare est attesté dans telle "fourchette", mais ceci n'implique en aucun cas qu'il soit inexistant avant ou après. On se contentera donc pour les analyses de dates, d'étudier des séries bien représentées, et de réserver les formes rares à d'autres types d'analyses.

2- Rôle de la nature des terres

Parfois la nature même des terres impose des silences. Les noms de forêts n'apparaissent qu'à l'époque où on commence à s'intéresser à elles de façon administrative. Les biens seigneuriaux n'ont aucune raison d'être mentionnés une fois qu'on a établi les quelques documents de base qui serviront de référence pendant plusieurs siècles, et je parle ailleurs du silence qui touche les friches. Mais ici l'absence de toponyme n'est pas due à la concurrence d'un toponyme plus fort, mais simplement au fait qu'on n'a pas besoin de rédiger des actes concernant ces biens.

V- QUI EST TOPONYME-MÈRE?

Quoique quelques séries, de par leur ancienneté et leur sens (*Mont, Vau*) ressortent particulièrement de l'ensemble du corpus en tant que toponymes-mère, l'étude doit être refaite pour chaque village. Le statut de toponyme-mère n'a aucun rapport avec le sens du mot, mais avec son ordre d'arrivée dans la hiérarchie. Le toponyme *Combe* qui est systématiquement toponyme-fille à Neuilly (et même parfois toponyme-fille assez faible pour disparaître des actes pendant plus de deux siècles!) est toponyme-mère et nom de sole à Lecey (*Comme Loup* (1546-1989)). Le toponyme qui est choisi comme nom de sole est déjà un toponyme fort, mais ce choix renforcera encore sa supériorité. On choisit, de même, des toponymes forts pour désigner les sections cadastrales.

VI- MODIFICATION DE L'ESPACE TOPONYMIQUE AU FIL DES SIÈCLES

L'espace imparti à un toponyme peut varier au fil des siècles. On a vu plus haut que le pré du curé situé en 1334 *en Corbé*, se retrouvait en 1790 *en Pré Jussard*, suite à une modification du tracé de la rivière qui l'a fait changer de rive. Mais l'espace toponymique n'a pas besoin de grands travaux pour être mouvant. On étudiera en détail pour *Vautécon* le recul du nom de la vallée au fil des siècles. Ce recul est également enregistré pour les autres petites vallées. *Vaulebert* et *Vaul Fairin* deviennent *Crémognon*, une large prairie entre deux bois, dès leur réunion. Ici la forte présence de forêts rend l'analyse d'un éventuel recul difficile. En quittant les éperons, les autres noms de vallée se perdent dans une toponymie plus diversifiée, l'espace étant plus ouvert. Quoi qu'il en soit, jamais un nom de vallée ne dépasse les éperons pour accompagner son ruisseau jusqu'à la rivière.

La Rivière, sans autre nom, baigne une vallée dont on a perdu le nom, ou dont les noms se succèdent. Triste sort pour le premier ruisseau du bassin de Marne, pour l'eau d'une source qui jaillit entre un tumulus et les ruines d'une chapelle à quelques centaines de mètres du point de partage des eaux entre trois bassins fluviaux. Jadis vénérée, aujourd'hui sans nom. Le nom du ruisseau, aujourd'hui oublié, inconnu des archives, ne transparait que dans un ouvrage d'Arthur Daguin¹ qui cite "*le Grand Lyé* ou *Val de Gris*"², mention ténue au regard des silences qui l'entourent. La vallée s'appelait probablement *Vaucelle* à Poiseul, à sa source. Le cadastre rejette ce toponyme aux sources d'un vallon secondaire appelé *la Combe*, mais la présence des ruines

1 Dictons, proverbes et sobriquets... 1893, p.30, Daguin cite un procès de 1639 entre les villages de Neuilly et orbigny.

2 Le ruisseau parallèle qui traverse Lecey s'appelle le Liez et a donné son nom à un réservoir d'alimentation du canal.

de la chapelle et d'un pèlerinage sur l'autre rive de la vallée principale laissent penser qu'il peut s'agir du nom de celle-ci. Un peu plus loin *Mervaux*, connu par le seul composé *Voie de Mervaux* peut avoir appartenu à cette vallée. Ensuite la vallée s'élargit, on ne trouve alors plus de nom de vallée jusqu'à la limite entre Neuilly et Bannes où *Vaux Renaut*, toponyme plutôt rare, attesté depuis 1334 à Neuilly se retrouve sur les cadastres des deux villages. Suit *Val de Gris*, attesté lui aussi depuis le Moyen Age, à cheval sur les finage de Bannes et Changey. Il l'emportera dans les sources administratives (Jolibois, IGN...) peut-être grâce à son moulin. Je ne suis pas allée plus loin, la vallée a à peine fait moitié de son chemin.

L'espace de la grande vallée, impossible à cerner d'un regard, dépassait le cadre du microtoponyme unique. Mais aujourd'hui *Val de Gris* jadis limité à une portion de vallée l'a envahie de la source au confluent avec la Marne. Pour nous qui, en 20 mn en voiture, pouvons aller d'un bout à l'autre, l'unité est évidente. Sur les cartes que les géomètres nous ont dressées elle saute aux yeux. Qu'en était-il à une époque où, plus large que les autres vallées, elle n'était appréhendée à certains endroits que comme une large prairie traversée par la *Grande Rivière* dont les actes ne livrent que ce nom! Doit-on faire remarquer que la vallée n'a de nom que là où elle devient moins large. Qu'elle est tantôt large plaine qu'on ne perçoit pas comme une vallée (et ne nomme pas en tant que telle), tantôt vallée dominée de près par les plateaux. Elle s'appelle alors *Vau-quelque chose*. Quelque chose de nouveau à chaque nouveau rétrécissement.

VII- LE FRANCHISSEMENT DES LIMITES DE COMMUNE

Comme on vient de le voir pour le cas de *Vaux Renaut*, les toponymes passent sans problème d'un finage à l'autre. Dès le Moyen Age les toponymes limitrophes sont fréquents. *Champ Marraul* entre 1292 et 1456 à cheval sur les finages de Neuilly et Frécourt, *Pré Bardel* dès 1334 entre Neuilly et Lavrigny. Peut-être également *Salnesval*, bois entre Neuilly et Dampierre en 1328, qu'on retrouverait sous la forme *Comme au Sommer* en 1412 à Changey puis à partir de 1675 avec *Comme au Saulnier* à Neuilly... Ce nom désignerait alors toute la vallée de la *Fontaine au Tuilier*, qui s'étend de Neuilly à Changey, mais que le cadastre, fidèle à lui même, projette dans un secteur reculé en limite du plateau, loin du finage de Changey. La Liste pourrait prendre des pages. Nous retrouverons d'ailleurs d'autres exemples au fil des chapitres (notamment dans "toponymie et anthroponymie").

VAUTECON

<<A quand une onomastique qui n'ignorera pas ceux qui vivent les noms? Qui saura tirer parti de la mémoire collective et de ses limites?>> Paul Fabre

Afin d'illustrer clairement les liens qui existent entre les toponymes il fallait choisir pour exemple un espace plus restreint encore que le grand finage de Neuilly. L'étude fine portera sur la vallée de *Vau-Tecon*, pour laquelle je tenterai de représenter certains liens entre les toponymes sous la forme d'arbre "généalogique". La complexité est telle qu'un arbre ne peut mettre en relief tous les critères. A cet arbre s'ajoutent sept cartes qui avec la vallée de *Vau-Técon* traitent les plateaux qui l'entourent. On trouvera ces cartes dans le volume d'annexes. L'ensemble du secteur couvre environ 400 hectares, soit l'équivalent d'un petit finage. Des commentaires sont indispensables pour mettre en évidence la finesse et la complexité des relations. Je traiterai donc au cas par cas les exemples qui méritent des explications.

J'ai choisi l'exemple d'une vallée, car c'est l'ensemble le plus naturellement homogène. L'espace initial peut être reconstitué sans ambiguïté. J'ai limité cette vallée à l'espace inclus dans les éperons qui la dominent: au delà elle se noie dans la vallée principale.

I-L'ARBRE "GÉNÉALOGIQUE"

Avec l'exemple de *Champ Martin*, j'ai représenté les relations entre toponymes sous la forme de poupées russes complexes. On peut également les envisager sous la forme d'un arbre "généalogique". Les parents ont des enfants (à toutes époques: du Moyen Age à l'époque classique, voire contemporaine pour certains), les enfants ont à leur tour des enfants qui peuvent parfois être bien plus vieux que leurs oncles et tantes. La seule différence avec la généalogie est que les ancêtres survivent souvent à leurs descendants.

On remarque nettement à l'intérieur de cette vallée, *Vau-Técon/Tacon* (1334/1989), dont le nom est prédominant dans les textes, la formation de quelques autres toponymes qui, même s'ils lui sont soumis, obtiendront une autorité certaine et une descendance solide: *Rouaul de Cirey* (1334/1989), le ruisseau et *les Tertres* (1576/1989), le coteau de vignoble sont les principaux. D'autres comme *le Grand Terreau* (1770-1989) font illusion. Il est absent entre 1570 et 1736, ses descendants sont des mentions uniques issues de séries ouvertes, il est cependant cité souvent comme élément de référence dans le paysage (plus que comme toponyme à part entière).

On notera, et ceci se retrouve sur l'ensemble du corpus, que l'ancienneté est souvent l'une des conditions de force et de longévité. Les toponymes médiévaux arrivent au sommet de la hiérarchie, suivis de quelques toponymes de la Renaissance. Le reste s'efface souvent derrière eux. Ce qui toutefois n'implique pas que tous les toponymes médiévaux deviennent des toponymes-mère. *Palonne* (1289-1989), sur le plateau est attesté dès 1289, il n'est jamais mentionné entre 1289 et 1614! Chez d'autres on note dès 1334 une soumission (soit par dérivation: *Clos de Vaultacon* (1334), soit par Hiérarchie: "*au Ruau de Cerey juxta le Quarron au Roncin*" (1334)).

A- Toponyme mère

Le statut de toponyme mère (en majuscule sur les cartes) n'est donc pas attribué systématiquement aux formes anciennes. Ne l'obtiennent que les toponymes qui répondent aux critères suivants: mentions fréquentes dans les actes (ce qui est à la fois une preuve d'étendue et de force devant les autres toponymes qui s'effacent derrière lui), mentions régulières de subordonnés (soit par le biais de composés, soit par le nombre important et la variété de "*X autrement toponyme concerné*"), longévité.

Comme je l'ai déjà écrit, ce statut de toponyme-mère revient presque toujours à des toponymes attestés dès le Moyen Age. Les rares exceptions au "presque toujours" concernent des défrichements postérieurs au Moyen Age, mais il semble évident que si au XVI^{ème} siècle on nomme un secteur d'essarts *Plain Fayl* (au dessus du *Grand Fayl* et du *Petit Fayl*), c'est en conservant le nom de l'ancien bois. (Ceci est d'autant plus évident que *Fayl* signifie bois de hêtre.) Ceci est valable même si le nom n'était pas attesté au Moyen Age (de même que la plupart des autres noms de bois) pour des raisons de nature des sources.

B- Complexité

Dans le cas de la vallée de Vautécon, nous avons deux parents: la vallée et le ruisseau, dont les espaces toponymiques se confondent du Moyen Age au XVIII^{ème} siècle. Leurs relations seront analysées en détail plus loin.

Parmi les enfants certains auront une vie éphémère, d'autres une famille nombreuse. D'autres sans descendance auront cependant des fonctions importantes et une longue vie (*Cul au Feu* (1571-1989), par exemple). Certains secteurs auront tendance à avoir de très nombreux enfants tous disparus en "bas âge" (*les Tertres* (1576-1989), *le Grand Terreau* (1570-1989)), alors que dans d'autres cas, peu de toponymes occuperont leur espace de façon continue, sans aléas (*le Pousel* (1456-1989) et *la Mongeotte* (1697-1823)).

Ailleurs, là où la vallée commence à se confondre avec la grande vallée, on ne saura à qui attribuer la maternité des rießes (broussailles): *Rießes de la Baiselle* (1776) ou *Rießes du Parque*

(1697)? Parfois la double identité sera soulignée par les actes (*au Petit Vautécon* ou *le Cul au Feu*, 1795), mais parfois, comme on la vu, “ou” et “autrement” ne signalent qu’un lien hiérarchique ou un chevauchement. Dans le cas choisi, il s’agit même d’une triple identité: le *Grand Terreau* couvre également le même espace que *le Cul au Feu* (cf. ci-après). Deux ou trois toponymes, contemporains ou non, peuvent désigner le même secteur, choisissant chacun “sa réalité” (*Cul au Feu* et *Grand Terreau*) ou renommant une réalité quand on a perdu le sens de son premier nom (*Petit Vautécon* (1684-1823) = *Cul au Feu*). On emploiera l’un ou l’autre selon l’élément de référence qu’on retiendra. A cette trilogie peuvent s’ajouter le cas de *la Chemenée* (1456-1989) qui désigne la voie romaine sur le plateau et peut se substituer à tout autre toponyme du bord de la dite voie et celui de *Vautécon/Ruau de Cerey* qui sera analysé plus loin, pour ne citer que les plus notables et les plus durables.

C- Majorité

On remarquera également que certains enfants associent à leur nom le nom de leurs parents au début de leur vie, mais le quittent dès qu’ils obtiennent leur propre autorité. On rencontre *au Pousel de Vaultacon* en 1456, mais *Vaultacon* disparaît définitivement dès la mention suivante en 1570, *au Parque de la Grande Planche* de 1571 à 1603, puis *au Parque*. Alors que d’autres gardent toute leur vie les deux solutions (*les Tertres* ou *Tertres de Vautécon*). Tantôt on conserve la marque de subordination, tantôt on l’oublie. Mais on l’oublie seulement dans le nom qui est devenu adulte, elle reste présente dans la perception de l’espace.

Ces exemples sont tirés de périodes où la documentation n’est pas assez dense pour qu’on puisse l’affirmer avec certitude, mais il y a de fortes chances pour que cet âge adulte ait quelque chose à voir avec le “cap des deux générations”, cap qui assure la longévité au toponyme qui l’a franchi dans les actes.

D- Recul de la vallée et majorité des toponymes de marge

Aux marges de la vallée, là où elle s’élargit, l’acquisition de la majorité donnera aux toponymes une autonomie que n’auront jamais ceux qui sont dans le “berceau” du val. Même si, dans l’espace, on le perçoit encore en vallée, en toponymie *le Pousel* n’aura plus à subir la concurrence de *Vautécon* à partir du XVI^{ème} siècle, alors que *les Tertres*, qui commencent non loin de la source, ne quitteront jamais vraiment leur “nom de famille”. Au XX^{ème} siècle le “vrai” *Vautécon* est celui qui se limite à l’éperon de *Montrécan*, celui qui est étroit, représente une unité que l’on peut percevoir d’un bloc. Au delà la toponymie s’est affranchie du toponyme-mère. Au fil des siècles la vallée semble reculer. A la fin du XVII^{ème} siècle on “sent” déjà un *Grand Vautécon* et un *Petit Vautécon*. Le second est le principal vallon qui donne sur *Vautécon*, là où ce dernier s’élargit, là où la longue et étroite vallée dont l’unité (*Grand Vautécon*) est évidente finit, là où *Vautécon*, quelques vallons et la vallée se mélangent dans une plaine de transition. Plaine qui au Moyen Age s’appelait encore *Vautécon*.

E- Toponymes éphémères

L'utilisation des cartes et le problème des identifications faussent quelque peu l'idée qu'on peut se faire de toponymes éphémères, laissant penser que seuls les toponymes composés le sont. La référence à leur "mère" permet l'identification, donc la cartographie, alors que les toponymes non-composés ne sont identifiables que par les éventuelles mentions de voisinage ou l'ordre des terrages.¹ Ce qui restreint d'autant plus les chances qu'ils correspondent souvent à des mentions uniques ou très rares.

Ces quelques phrases d'appel à la prudence ne doivent pas masquer le vrai problème: les toponymes non composés se maintiennent généralement bien. (Ou perdent-ils leur forme composée en se maintenant, à l'instar du *Pousel* et du *Parque* cités ci-dessus?) Ceux qui sont éphémères disparaissent, soit dans la période de troubles des XIV^{ème}-XV^{ème} siècles (mais souvent ils ne sont "éphémères" que faute de sources anciennes plus riches), soit suite à des séries trop fécondes, alors qu'ils n'ont pas encore atteint leur majorité (cf. *Combe*), soit, beaucoup plus rarement, sans explication.

Par contre il suffit de jeter un oeil sur la carte de *Vautécon* à la période classique pour être frappé par la superposition ou le chevauchement de certains toponymes, généralement des composés de *Bas* ou *Coté*. Comme dans le cas des *Rieppes du Parque* ou de *la Baiselle*, on ne sait à qui attribuer la maternité des fossés (bas) et des coteaux. Les noms s'empilant mettent encore en relief les relations qui existent entre leurs toponymes-mère. On retient l'existence du fossé (bas), de la broussaille (rieppe), ce qui prouve une grande vivacité des mots dans la langue courante. Quand on passe chez le notaire on l'associe tantôt à l'un, tantôt à l'autre des toponymes couvrant le secteur sans que ceci semble aboutir à une véritable formation toponymique (c.a.d. à un nom propre).

F-Substitutions

Les substitutions sont très rares. *Ruaul de Cerey* disparaîtra pour désigner le ruisseau, mais pas en tant que toponyme général, laissant place à *Ruisseau de Vautécon*, ceci après, peut-être un moment de vie commune.

Voye Mennin (1456) qu'on retrouve sous la forme *Haye Monnin* en 1740, après presque trois siècles d'absence dans les textes, disparaîtra des actes pour céder la place à *Haye de Joyot* (1736-1989), toponyme avec lequel il cohabite un certain temps: de 1736 à 1740 dans les actes,

1. Voir le chapitre des identifications.

mais ce temps est difficile à définir en réalité. Les chemins sont trop rarement mentionnés pour qu'on puisse tirer des conclusions. Il n'est pas exclu que *Haye Monnin* ait continué à être employé à l'oral jusqu'au cadastre. Dans les textes il a déjà eu un silence bien plus long. Quoi qu'il en soit, on ne s'en souvient pas au XX^{ème} siècle. Par contre *Petit Vautecon* n'a pas réussi à prendre la place de *Cul au Feu*, qui est encore un toponyme très vivant au XX^{ème} siècle, et le restera grâce à l'implantation d'un hangar et de son pavillon.

Pour les formes composées éphémères, on ne peut pas parler de substitution, tout juste de hasards qui ont voulu qu'on emploie pour la composition tantôt l'un, tantôt l'autre des toponymes mère sans que l'ordre ait de valeur en soi. Qu'on ait choisi (pour désigner, semblerait-il, le même fossé) Bas des tertres en 1731, Bas de Vautécon en 1776 et 1795 et Bas du Viau de Cerey en 1824 relève plus du hasard que d'un choix raisonné.

G- La délimitation de l'espace

Sur mes cartes je n'ai délibérément pas délimité l'espace. Je pense que les exemples qui précèdent suffisent à justifier ce choix. Où s'arrête *Verdureul*? Où commence *Champ Long*? Doit-on laisser *Montrécan* mordre dans la vallée comme le laissent entendre "*au Champ au Prêtre* autrement *Montrécan*" (1748) ou l'enquête orale? Même si je tentais d'esquisser de vagues zones d'influence, je ne serais pas certaine d'être dans la vérité et la carte serait illisible tant l'ensemble est complexe

1- Les toponymes-mère

Les toponymes-mère se rejoignent, se chevauchent même. *La Charmotte* rejoint *Rougie*, peut-être même *Verdureul* au Moyen Age, *Verdureul* rejoint *Champ-Long*, *Champ-Long*, *Montrécan*, etc., *Vautécon* et *Rouaul de Cerey* dont l'espace se confond les rejoignent tous. A l'intérieur de ce canevas, va se tisser le reste de la toponymie

.2- les toponymes-fille

A l'intérieur de ce maillage quelques toponymes occupent un espace non négligeable. Parfois ils ne prennent de l'importance qu'après une longue période de semi-sommeil. *Les Tertres* (1576-1989), *le Pousel* (1456-1989), *le Cul au Feu* (1571-1989) dès le XVI^{ème} siècle, puis *le Grand Terreau* (1570-1989) à partir de 1736, pour la vallée. *Rougy* (1456-1989), *Joyot* (1570-1989) pour le plateau ouest. A l'est, *Comme Borey* (1570-1989) et *Palonne* (1289-1989) (à partir du XVII^{ème} siècle seulement, bien qu'il soit attesté dès 1289). Dans le coteau au sud-est, *la Couèche* (1334?, 1736-1989) à partir de 1736. Ces toponymes-fille sont pour la plupart absents en 1334, absents ou en retrait au XV^{ème} siècle et "explosent" dès les premiers baux rencontrés au milieu du XVI^{ème} siècle (après un siècle sans la moindre source toponymique).

a- toponymes-fille "en sourdine"

Il est intéressant de remarquer comment certains toponymes-fille peuvent vivre "en sourdine" pendant des siècles. Au hasard des liasses d'archives, *Palonne* qui n'était pas attesté avant 1617 a fait un bond de plus de trois siècles dans le passé: rien entre 1289 et 1617, malgré la présence de sources riches et relativement complémentaires entre ces deux dates. *Le Grand Terreau*, mentionné plus comme un nom commun que comme un toponyme en 1570, n'apparaît dans les actes en tant que toponyme qu'à partir de 1736.

La Couèche qui apparaît la même année est probablement le descendant de l'ancienne *Corvée de Vinemoul* (1334). Les corvées qui ne sont pas aliénées sont généralement appelées "courvées" dans les actes du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle, mais le glissement de "courvée" à "couée" se fait rapidement à l'oral quand elles sont aliénées ou pour les toponymes environnants. Le plateau situé à coté de *la Corvée de la Chénaul* s'appelle *Couhé* dès 1456, le terrier de 1334 recèle deux *Coué*... Qui connaît la prononciation locale du V (très altérée), n'aura aucune peine à en comprendre la raison. *La Corvée de Vinemoul* est attestée en 1334, le toponyme *Couèche* pas avant 1736. Les évolutions remarquables 2 font état d'évolutions phonétiques telles, que le passage de *Coué* à *Couèche* peut-être envisagé sans peine. (Peut-être sous l'influence des anthroponymes *Coichon*, *Coichart* et *Coicherot* qui se relaient au XIV^{ème} et XV^{ème} siècle.) Je n'ai à l'heure actuelle aucune autre solution pour expliquer ce toponyme qui est à la fois tardif et "obscur" (ce qui est généralement contradictoire).

3- Les petits enfants

Il suffit de jeter un oeil sur la carte des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles pour voir qu'on assiste à cette période à un véritable "topo-boom", mais il suffit également de regarder l'écart entre la première et la dernière attestation des nouveaux-nés pour se rendre compte que ce "topo-boom" est accompagné de nombreuses "morts en bas âge". Les toponymes qui dépassent le cap des deux générations sont rares.

a- ceux qui restent

Ceux qui restent? *Le Grand Terreau* et *la Couèche* sortent d'un long silence, mais existaient déjà avant en tant que nom commun ou sous une autre forme, ils ont été étudiés ci-dessus et leur comportement se rattache à celui des toponymes-fille. *La Mongeotte*, fille unique du *Pousel*, restera toujours très discrète: cinq mentions seulement en 125 ans! Les indications de tenants, d'aboutissants et d'orientation permettent de penser qu'il s'agit de la petite bande de parcelles

en forme de manche située à l'ouest du ruisseau. C'est plus que probable: en patois, manche se dit "monge". Elle ne fera jamais d'ombre au *Pousel*, restant modeste dans l'espace et rare dans les actes.

La vivotte n'apparaît que très tard dans les textes (1788) et n'est mentionnée que deux fois avant le cadastre qui la conserve cependant dans sa sélection. Quelques formes incertaines de la fin du XVII^{ème} siècle ont été rattachées, après réexamen à *la Vinotte*, mais il est souvent difficile de trancher, les graphies de V et N étant dans de nombreux cas semblables. Comble de malchance, *la Vinotte* se situe en semaille de *Lavaux* et *la Vivotte* à cheval sur les semailles de *Lavaux* et *Vautécon*. La confusion a d'ailleurs régné jusqu'au XX^{ème} siècle, ce qui a permis à des terres de *la Vivotte* d'être vendue au prix élevé des terres de *la Vinotte*! Les terres de *la Vivotte* sont effectivement très mauvaises. Viennent-elle d'être (re)mises en valeur dans le mouvement général de croissance et de défrichement de terres de mauvaise qualité? Si l'on en croit la tradition, le toponyme a une consonance plus médiévale que classique qui pourrait conforter cette hypothèse: le nom existait pour désigner des terres qu'on ne vendait pas, on ne le rencontre donc pas dans les actes (Qu'on se souvienne de *Plain Fayl* ou de *Palorme*, là aussi de mauvaises terres.), mais de nombreux toponymes attestés pour la première fois au XVIII^{ème} siècle comportent les suffixes *-ot*, *-otte*. Certains éléments du parcellaire (circulaire) et la grande densité de mobilier de silex taillé attestent un troisième niveau dont la toponymie ne porte aucune trace.

Le Marchais au Febvre et *le Breuil de Frécourt* viennent de migrer de la commune limitrophe de Frécourt, où *le Breuil* était attesté depuis 1334. *Le Poirier la Vierge*, attesté en 1824 seulement a été "sauvé" par le cadastre. On connaît son origine grâce au récit d'un frère érudit du XIX^{ème} siècle, frère Alcépiade, selon lequel des pèlerins auraient niché une vierge dans le tronc de cet arbre qui serait mort en 1847 "alors qu'il était très gros et très vieux" 3. Il devait déjà être bien gros et bien vieux lors de ses deux seules mentions en 1824. Les textes n'en ont jamais parlé avant!

Sous les Vignes des Tertres (1824-1834) sera de même fossilisé par le cadastre, mais l'existence du toponyme *les Tertres* et de vignes à cet endroit dès le XVI^{ème} siècle laissent penser qu'on n'a probablement pas une création de 1824. (Curieusement le toponyme vigne apparaît toujours très tard là où les vignes sont attestées très tôt! 4. *Champ au Prêtre* (1741-1989) fait également partie des "nouveauautés durables", en 1834, on voit encore trois grosses parcelles à cet endroit. Ne serait-il pas le descendant de *Clos de Vaul Tacon* (1334) et *Clos de Vois de Vaul Tecon*

3. Renseignement: Bernard Dangien

4. Voir le chapitre La Vigne.

(1697)? Ce sont dans le cadastre les seules parcelles dont la surface permettent la clôture. Ou vient-on de les défricher? Le toponyme se permet-il pour la première fois de dépasser les limites de ce champ?

Doit-on en conclure pour ce secteur de *Vautécon* et de ses abords que la plupart des toponymes qui nous restent des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles sont des toponymes qui sont passés "au travers des mailles" des actes des siècles précédents? Des toponymes non officiels qui laissaient place dans la pratique notariale à leurs "mères" ou leurs "grand-mères", mais qui étaient suffisamment employés à l'oral pour se maintenir malgré l'absence d'attestations (ou plus tard de très rares attestations, cf. *la Mongeotte* (1697-1823))?

D'autres étaient déjà sous-jacents parfois dès le XVI^{ème} siècle (*le Grand Terreau* (1570-1989)), mais n'ont éclos que beaucoup plus tard; d'autres ont franchi les limites de finage, ou encore semblent neufs suite à une évolution phonétique doublée d'une longue absence (*La Couèche* (1334, 1736-1989)).

Seuls semblent faire exception le nouveau nom du ruisseau, *Ruisseau de Vautecon* (1685-1989) qui s'inscrit dans une lignée de rebaptême des noms de ruisseaux. Sous l'influence de l'acte de 1685, ou l'acte est-il le reflet d'un processus déjà amorcé? Dans d'autres villages on se souvient encore du nom des ruisseaux: *la Suanne* à Orbigny, *le Liez* à Lecey... Et les noms d'arbres: un arbre ça disparaît, ça se replante, ça jalonne le chemin, ça fournit de l'ombre et des fruits, et quand en plus ça a une vierge dans le tronc, (creux depuis quand?), ça ne peut pas rester anonyme. (Notons toutefois que les deux tiers des toponymes d'arbres fruitiers isolés sont attestés avant 1685 et que certains arbres remarquables n'auront jamais de nom connu). Le nom du ruisseau, quelques noms d'arbres et quelques rescapés des grandes séries modernes. Voici tout l'héritage légué pour ce secteur par la toponymie des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles.

b- Ceux qui ne restent pas tous: les grandes séries modernes

Que reste-t-il de ces grandes séries qui par le nombre d'attestations nouvelles prouvent une grande vigueur du paradigme: les *Bas* et *Coté* déjà cités, *Montant*, plus modeste... Ces séries typiques de la période classique? Peu de choses.

Bas de la Femme Jean-Charles (1750-1989) et *Coté de Vautécon* (1730-1834) avaient déjà dépassé le cap des deux générations lors de la rédaction du cadastre. Si on s'éloigne de la vallée pour aller à la pointe des éperons on rencontre: *Coté de Vignemot* (1690-1824) et *Coté Girardel* (1690-1834). L'un sera retenu par le cadastre, l'autre pas, mais ils ne seront pas employés à l'oral au XX^{ème} siècle. Je scrute ma carte, je n'en trouve pas un autre, pas même un *Bas* qui ait eu la chance d'être retenu par le cadastre après une ou deux mentions.

c- petits-enfants, conclusion

Doit-on en conclure que la période classique est peu propice à la fixation de toponymes? Dans un sens oui. L'espace toponymique est déjà bien rempli. Que reste-t-il à baptiser? Quelques fossés si insignifiants à l'échelle du finage qu'on les baptise au jour le jour, pour les actes notariés. Sur place on doit dire "Va voir à côté du bas". Au village, ils servent sans doute rarement de point de référence quand on envoie ses fils labourer une parcelle: elles sont assez dispersées et assez rares pour qu'on puisse généralement se contenter d'une toponymie moins précise pour les désigner. Ceci est d'ailleurs confirmé pour le XX^{ème} siècle, où on n'utilisait que des toponymes-mère et quelques filles.

Restent aussi les parcelles qu'on défriche en coteau, mais on les défriche en haut, sur de minces bandes au regard de tout ce qu'on nomme déjà en bas, et souvent elles seront vite regagnées par la friche, trop infructueuses ou victimes elles aussi de l'épidémie de choléra de 1833. Ici on se contente d'étendre le nom du bas et l'ajout de *Côté* n'aboutit pas à de véritables toponymes. S'ajoutent quelques nouveaux arbres. Ne sont-ils pas souvent victimes de leurs "supérieurs hiérarchiques"? Ne sont-ils pas parfois baptisés eux aussi pour la circonstance, tel ce poirier dont on ne parle que dans les adjudications de communaux pour préciser quel secteur de *la Grande Planche* on loue. En 1804 on cite "*la Grande Planche*, au porié", en 1807: "*la Grande Planche* devers le *Porier de la Mongeotte*". Doit-on vraiment mettre une majuscule? Que dire d'ailleurs de ce chêne remarquable situé aux *Alleuts*, à l'est du finage, marqué sur le cadastre de 1834, qu'on a encore vu au milieu du XX^{ème} siècle et pour lequel on ne connaît pas de nom!

On retrouve, en plus accentué, ce qu'on avait déjà rencontré au XVI^{ème} siècle: à forte poussée toponymique, forte mortalité toponymique.⁵ Au XVI^{ème} siècle la taille des éléments baptisés, un relatif vide toponymique et le morcellement de la parcelle qui n'était pas encore terminé estompent les effets dus à la masse. A la fin du XVII^{ème} siècle et surtout au XVIII^{ème} siècle, on ne nomme plus que des espaces très restreints ou éphémères dans un canevas bien rempli et la parcelle a cessé d'évoluer.

II- TOPONYMES EN CONCURRENCE

J'ai parlé ci dessus de toponymes partageant le même espace, voici deux exemples que j'analyserai en détail: le duo *Vautécon / Ruau de Cerey* et la trilogie *Cul au Feu / Grand Terreau / Petit Vautécon*

5. Voir, par exemple, *Combe* dans le chapitre Le Relief.

A- Rouaul de Serey / Vautécon

Vautécon est la vallée, *Rouaul de Serey* le ruisseau qui la traverse. Dès 1334 leur espace toponymique semble se confondre: on appelle la vallée soit par son nom de vallée, soit par le nom du ruisseau qui la traverse. A cette époque *Rouaul de Serey* ne se contente effectivement pas de nommer des parcelles en bord de ruisseau: 10 parcelles de champ pour un total de 13 journaux 1/2 (env. 3 ha 1/2), une seule est dite "à coté du ruisseau", aucune parcelle de pré n'est mentionnée. En *Vaultacon* on a trois parcelles de champ (5 journaux) et cinq parcelles de pré (8 fauchées) dont une à coté du ruisseau, soit dix mentions et 13 journaux 1/2 pour l'un et huit mentions et 13 journaux pour l'autre, le partage est équitable.

Au XVIII^{ème} siècle l'espace couvert par les deux toponymes se confond encore, réduit pour les deux à la partie amont de la vallée. En 1740 on situe "*Haye Monny* autrement au dessus du *Riaux de Serey*" à l'ouest de la vallée, huit ans plus tard "*en Montréquant* autrement le *Riaux de Serey*" à l'est. Mais *Vautécon* est devenu beaucoup plus fréquent dans les actes. La raison? LES raisons!

La première est sans doute l'attribution du nom "*semaille de Vautécon*" à l'une des soles au XVI^{ème} (?) siècle. Ce nouveau baptême aura amorcé de nouveaux rapports entre les deux noms, renforçant l'autorité de *Vautécon*.

Dans la seconde, il est difficile de savoir où est la cause, où est la conséquence. En 1685 un acte concernant le droit de pêche nomme tous les ruisseaux par leur nom de vallée, pour le cas présent *Ruisseaux de Vaultacon* (seule mention écrite de ce nom). Est-ce le reflet de la pratique: on oublie le nom des ruisseaux (et celui-ci n'est pas le seul dans ce cas) ou l'oubli est-il l'effet de cet acte? Dans de nombreux villages des environs les ruisseaux ont gardé leur ancien nom jusqu'à nos jours. Toujours est-il qu'on sent dans le courant du XVIII^{ème} siècle, une perte du sens du mot *Rouaul de Serey*, quoique le toponyme couvre toujours le même espace. On oublie qu'à l'origine il désignait le ruisseau. Après avoir donné son nom à la vallée, le ruisseau le perd pour prendre l'autre nom de la vallée qui, elle, garde les deux!

Cet oubli est tel qu'en 1824 le notaire Maignien, qui est à l'origine de nombreuses "erreurs" reportées au cadastre, notera *Bas du Viau de Serey*. Le fossé (bas) se situe au bout d'un chemin communal (viau). Le glissement se fait sans peine, *Riau* se transforme en *Viau*. Mais le cadastre fait pire encore. Il ne conserve que le subordonné déformé *Bas du Viau de Serey*, ignorant le toponyme mère et rejette le tout dans un petit canton en marge de la vallée, sans respect de la pratique en cours et laissant le coeur de celle-ci à *Vautécon*. La même chose se passe à *Vauboulon* pour un *Rivum de Genachie* (1334) marginalisé au cadastre dans un *Bas Genauché*, mais ici la concurrence ne semble pas avoir été aussi forte.

Le XX^{ème} siècle ne se souvient pas de la force passée de *Ruaul de Serey* qu'on ne connaît que dans sa version cadastrale. Et quand en fin de contre-enquête je l'annonce, on s'étonne.

On assiste ici à l'évolution de deux toponymes de même force et couvrant le même espace à l'origine. L'un restera fort avec un petit "coup de pouce" de l'assolement triennal; l'autre moins chanceux devra souffrir de cet ombrage puis d'un acte concernant la pêche et/ou de l'oubli des noms de ruisseau, enfin du cadastre qui sélectionne ses éléments et les situe de manière parfois bien arbitraire.

B-Le Cul au feu / Le Grand Terreau / Petit Vautécon

J'ai voulu rédiger un paragraphe sur les relations qui existaient entre *le Cul au Feu*, *le Grand Terreau* et *Petit Vautécon* dont les espaces semblent plus ou moins se confondre. A peine penchée sur *Grand Terreau* je me suis aperçue qu'il faudrait sans doute, dans la foulée, reconsidérer l'espace imparti à *Vignemot*, qui s'étendrait largement sur *la Couèche* (c'est ainsi que j'ai identifié la corvée), que *la Fontaine de Vignemot* était probablement entre *la Couèche* cadastrale et *le Grand Terreau* cadastral (sans que je puisse mettre la main au feu) et que la trilogie n'était pas seule à se battre pour son coin de terre. C'est conforme à la nature des toponymes, mais ça ne simplifie pas les choses!

Du *Vautécon* initial, un zeste de *Vignemot* s'imbriquant là dedans, et un débordement sur *la Grande Planche* au sud, On se trouve déjà sur la zone de liaison floue entre trois toponymes-mère, et comme les plaques tectoniques, leurs espaces se chevauchent parfois largement. *Vignemot* attaque le coté de la vallée, *Vautécon* tend à englober *la Grande Planche*. Les difficultés ne se sont pas arrêtées là.

Au XVIII^{ème} siècle les trois toponymes sont employés pour désigner l'est de la partie large de la vallée. Attesté dès 1571 *le Cul au feu* est le seul rescapé au XX^{ème} siècle, où *le Grand Trot* ne désigne plus qu'une portion de chemin ou un fossé (selon les témoins) en coteau. La concurrence de *Grand Terreau* est pourtant très nette au cours du XVIII^{ème} siècle. Contrairement à *Cul au Feu*, *Grand Terreau* n'apparaîtra en toponymie, "stricto sensu", qu'en 1736 bien qu'il soit attesté en tant que nom commun en 1570 (si c'est bien le même!). On ne rencontre aucune mention entre ces deux dates. En 1570 il est employé comme élément de repère dans le paysage ("*au Bouchey* au dessus du grand terauls", il s'agit probablement du *Buisson des Fourches*, mais on ne peut pas totalement exclure l'hypothèse du *Boché*, situé dans un tout autre secteur).

Le chemin nommé au XX^{ème} siècle a été amputé d'une partie de son tracé devenue inutile, suite à la construction de la *Nouvelle Prouse*, mais il est visible à la photographie aérienne IGN de 1958, bien qu'il n'apparaisse pas sur le cadastre de 1834 et ne soit pas mentionné en l'an 13 dans la liste des chemins communaux. S'agissait-il d'un de ces nombreux chemins traversant les parcelles qui devaient le droit de passage, sans que le tracé soit cadastré? Alors pourquoi terreau? On passait sur les labours et la trace du chemin était relabourée chaque année. La présence d'un chemin est pourtant formelle en 1766 "*au Grand terreaux* ou *la Couaiche*... d'un bout du midy sur *la Fontaine Vignemot* du septentrion sur le chemin". Ce chemin est-il la voie

romaine au nord (si *la Fontaine Vignemot* se situe là où je viens de la mettre)? Du point de vue des orientations parcellaires c'est la seule solution. Ceci mérite, quoi qu'il en soit, une comparaison avec la carte 4, qui représente la toponymie cadastrale!

La forme *en Montant le Grand Terreau* (1811) et la mention au XVIII^{ème} siècle *au Tertre Gossé* du "vestige d'un terreau faisant sentier" 6 confirment la relation entre le mot terreau et les chemins, cependant le toponyme *Grand Terreau* ne s'approche guère de la voie romaine, ne la dépasse pas au nord, monte très haut dans le coteau, s'approche du *Buisson des Fourches*, or généralement la toponymie des chemins ne quitte jamais les abords de ces derniers. En outre la voie romaine s'appelle *la Perrouse* dans ce secteur. Un autre problème surgit: le chemin désigné au XX^{ème} siècle est plus en creux qu'en levée, sur le terrain une levée est visible sur le tracé présumé de l'ancien passage, bien en aval du résidu de chemin. C'est probablement une tournière, mais ces dernières devaient le passage. Le chemin creux est-il récent, contemporain de la construction de *la Nouvelle Prouse*? Le *Grand Terreau* est-il vraiment un chemin?

Un Fossé? Les baux des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles stipulent qu'on doit "relever les fossés et terreaux", l'un d'eux, plus explicite que les autres parle de "releve un petit terrail en façon et seigne pour esgoutter les mauvaises eaux" (1683). Le vallon en abrite un remarquable qui mérite l'adjectif "grand" et on pourrait envisager comme pour *Vautécon / Ruau de Serey* une relation de vallée à ruisseau ??? Chemin? Fossé? J'abandonnerai la réalité matérielle pour l'étude du nom dans l'espace sans son sens. 7

Son espace s'étend de *la Grande Planche* aux abords du *Buisson des Fourches* et de là probablement à la voie romaine au nord. *Le Cul au Feu* couvre au XVIII^{ème} siècle l'espace qu'on lui octroie au milieu du XX^{ème} siècle sans mordre autant sur *la Grande Planche* au sud (voir carte 5) et *Petit Vautécon* (1684-1823) créé au XVII^{ème} siècle essaie en vain de remplacer *Cul au Feu* dont on a perdu le sens (vallon au hêtre, probablement).

Doit-on estimer que le *Grand Terreau* mord plus sur le haut de *la Couèche* qu'il semble englober en grande partie et *Cul au feu*, plus du côté du ruisseau au nord-ouest? Ce serait la seule nuance à apporter. Mais les espaces empiètent tellement l'un sur l'autre qu'elle est tout à fait marginale et semble parfois tenir plus à une fréquence d'attestations plus grande pour l'un qu'à une absence totale de l'autre. Quand j'ai dressé ma carte du secteur, j'ai mis *Cul au feu* et *Grand Terreau* en "bloc", *Grand Terreau* "dessous" plus à cause d'un ordre hiérarchique que d'un ordre géogra-

6. Archives paroissiales, n.c.

7. Il est intéressant de remarquer que les témoins interrogés répondent avec assurance: pour les uns il s'agit du fossé, pour les autres du chemin.

phique, et si le cadastre inverse la situation (*Grand Terreau* au nord), c'est sans doute avec des motivations encore moins logiques. Qu'on se rappelle les hurlements des "anciens" devant la toponymie du remembrement!

Petit Vautecon attesté quelques fois entre 1684 et 1823 et aussi appelé *Vautécon Petit* (1741) restera une "fantaisie" et ne résistera pas au passage du cadastre, pas même dans les mémoires. Malgré la percée de *Grand Terreau* au XVII^{ème} siècle, *le Cul au Feu* restera maître des lieux, il aura même tendance à empiéter sur *la Grande Planche* plus que jamais. Ici l'ancienneté toponymique est une force, même si on ne comprend plus le sens des mots, même si un élément (mal identifié!) du paysage tente une percée.

III- QUE PENSER DU CADASTRE?

Au niveau du parcellaire, seuls deux toponymes de l'espace retenu pourraient correspondre à un secteur limité: *Champ au Prêtre* (1741-1989), un gros bloc encore visible au cadastre de 1834 et *le Parque* (1571-1989), un communal clos de haies. Or il est évident qu'ils dépassent leurs limites puisqu'on vend, échange, hérite de menues parcelles situées aux lieux-dits *Champ au Prêtre* ou *le Parque*. Le seul toponyme qui se confine à un espace permanent et limité est *les Tertres*. Il ne quitte pas le coteau planté en vignes, entouré de murets qu'on distingue encore (à l'exception d'une unique mention de champ sur cinq siècles). Peut-être peut-on y ajouter *la Mongeotte* (1697-1823), qui semble, bien frileuse, ne pas vouloir sortir de sa petite manche, mais seules deux des cinq attestations donnent des indications de situation. Tout le reste de la toponymie est flou, vagabonde, se chevauche, s'emboîte...

Dans certains secteurs on a une cohabitation étonnante de plusieurs toponymes, dans d'autres, un seul toponyme règne en maître pendant des siècles: *le Pousel* (1456-1989), cantonnant dans ses marges son unique enfant (*la Mongeotte*). Il est d'ailleurs tellement aux marges de la vallée que même *Vautécon* ne lui fait plus de tort dès sa majorité au XVI^{ème} siècle.

Tout ceci ne ressemble en rien à la carte n°4, faite d'après les blocs toponymiques du cadastre. Si vous n'êtes pas encore convaincus, quelques exemples suffiront. Sur la carte 4, repérez, le long de la voie romaine en haut *la Chemenée* et au centre *la Perrouse*. En 1456 un acte mentionne "dessus *la Perreuse* dit *la Chemenée*". La voie romaine s'appelle *la Perreuse* (ou *Prouse*) dans le coteau, *la Chemenée* sur le plateau. Le cadastre met un kilomètre entre les deux.

Prenez maintenant *Viau de Cerey* aux marges nord-ouest de la vallée et *Montrécamp* sur le plateau de l'autre coté de la vallée. En 1748 un acte cite "*en Montrécamp* autrement *le Riaux de Serey*". L'ancien nom du ruisseau, couvrant jadis l'ensemble de la vallée au même titre que *Vautécon*, est déformé et rejeté dans un coin. Il est inutile de multiplier les exemples, mais il peut être bon de rappeler que l'ancien découpage, qui est bien attesté jusqu'à la veille du cadastre, a survécu jusqu'au XX^{ème} siècle, malgré les plans. Ce qui est révélateur à la fois de la "non

fiabilité" du cadastre et de la stabilité de l'esprit. "Non fiabilité" et stabilité que j'avais déjà ressenties à l'échelle du finage et que l'exemple approfondi de *Vautécon* confirme.

IV- L'ESPACE TEL QU'IL EST PERÇU AU MILIEU DU XX^{ème} SIÈCLE

J'ai fait ce complément d'enquête après avoir rédigé mon chapitre (afin de ne pas être influencée) et sans parler de mes conclusions (afin de ne pas influencer). Pour l'ensemble de mon travail j'avais surtout mis à contribution Mme Judith Gallissot qui, de par l'extraordinaire connaissance qu'elle avait "de tout", n'ignorait aucun lieu-dit, aucune finesse. J'ai voulu voir ce que des agriculteurs retraités plus jeunes qu'elle, mais possédant néanmoins une bonne connaissance du finage, avaient retenu de la toponymie du secteur de *Vautécon*.

A- Le secteur selon Monsieur André Martin

A la première question: "Jusqu'où va *Vautécon*" M. André Martin (carte 5) m'a donné une réponse nuancée. La vallée va "jusqu'au hangar des Ponts et Chaussées (c.a.d. jusqu'aux éperons), mais quand on envoyait quelqu'un labourer ou faucher en *Vautécon*, c'était "après le rucher" (dans la partie fermée). On perçoit la vallée dans son entier, le *Vautécon* du Moyen Age, mais pour "l'usage pratique" *Vautécon* ne désigne plus que des terres labourables ou des prés situés "après *la Vieille Prouse*". Les toponymes les plus courants dans et autour de la vallée correspondent grosso-modo à ceux qu'on rencontre le plus souvent dans les actes du XVIII^{ème} siècle.

La vallée se découpe en quatre grands secteurs: au fond, *Vautécon* et *les Tertres*, dans la partie large *le Pousel* et *le Cul au Feu*, qu'on perçoit encore dans le *Vautécon* géographique, mais plus dans le *Vautécon* toponymique. *Le Grand Terreau* qui semble faire concurrence au *Cul au Feu* au XVIII^{ème} siècle ne désigne plus selon lui qu'un chemin qui gravit le coteau. (A-t-il été limité par la construction d'une route qui dessert le versant est et supprime une partie de son tracé présumé? C'est fort probable.)

Sur le plateau, la *Charmotte* occupe tout le bout ouest, *Rougie* ne commence qu'en haut du *Chemin de la Chapelle*, *Joliot* puis *Reppe du Reu* (déformation de *Verdureul*, qu'on ne perçoit plus comme telle, pensant que "*Verdureul*, c'est sur *Frécourt*") suivent. M. Martin connaît *la Vivotte* parce qu'il y avait des terres (mauvaises!), mais il reconnaît que généralement on disait *Joliot* pour désigner tout le secteur. Suivent *Champ-Long* en tête de vallon ("tout le monde l'employait"), puis à l'est *Palonne* dont les terres étaient peu prisées, *Montrécan* qui mordait sur la vallée dans le haut du coteau et *Montureuil*, enfin *la Couèche*, dans le coteau et *la Vieille Prouse* en montant la voie romaine.

Si les toponymes subordonnés ne sont pas inconnus, ils ne reviennent spontanément que si on y a cultivé des terres et on ne peut, généralement, les localiser précisément que dans ce cas. On

reconnaît d'ailleurs qu'on ne s'embarrassait pas d'eux et que dans la pratique un père envoyait son fils labourer "à *la Riépelle*, par exemple" (nord-ouest du finage), sans s'encombrer du découpage toponymique existant à l'intérieur de ce secteur.

B- Le secteur selon Monsieur et Madame Marcel Guenat

Quelques heures passées avec M et M^{ème} Marcel Guenat (carte 6), retraités plus jeunes que monsieur Martin, mais ayant exploité plus directement la vallée et en ayant obtenu une bonne portion au remembrement ont confirmé une bonne connaissance de la toponymie "de base", et apporté quelques finesses dues à l'exploitation du secteur.

Le canevas de base diffère quelque peu de celui apporté par M. Martin. Ici *la Charmotte* rejoint *Joliot* (ce qui semble conforme à la toponymie-mère initiale, *Rougie* s'étant intercalé entre les deux un peu plus tard.) *Rougie* leur dit quelque chose, mais ils ne savent pas le situer. *Champ long* est remplacé par *Comme Bouré*. Ils avouent ne pas bien connaître la toponymie du coté de Frécourt. Selon eux "*Palonne et Montrécan*, c'est à peu près pareil". On sent que *Montrécan* est un peu plus au dessus de la côte, mais on n'établit pas de limite entre les deux.

La toponymie fine concernant le coeur de la vallée est plus riche, ceci est dû à une exploitation plus directe. Les toponymes-fille sont bien cernés dans l'ensemble, on rejette *le Cul au Feu* au delà du ruisseau (comme dans le cadastre) et nomme *les Pâtis* la partie située rive droite du cours d'eau. Des noms tels que *le Franot*, *au Viau de Serey*, *le Vivier*, *vers le cimetière* apparaissent spontanément, alors que *au Pousé* reste sur "le bout de la langue", mais son importance est confirmée dès qu'il revient à la mémoire. *La Vivotte*, *Champ aux Prêtres* sont inconnus. En repartant au nord-est de la voie romaine, la toponymie est connue avec finesse et précision.

On admet qu'il n'est pas facile de préciser les limites de *Vautécon*. Eux le situent dans la partie haute de la vallée ("vers les saules"), soit après les éperons, mais ils se souviennent que Pierre Dangien dit "Je vais *en Vautécon*" quand il va au hangar (au début de la partie large de la vallée.)

V- QUE RESTE-T-IL À CEUX QUI ONT COMMENCÉ À TRAVAILLER APRÈS LE REMEMBREMENT?

Avant que je fasse le point avec Monsieur Dominique Guenat, ses parents m'avaient promis que ce serait bref. Dominique est le fils de Monsieur et Madame Marcel Guenat, il est agriculteur, âgé d'une trentaine d'années et habite un pavillon qu'il a fait construire près de son hangar, dans la vallée de *Vautécon*. Il avoue ne pas connaître la toponymie des autres secteurs et ne se mettre en tête que celle dont il a besoin. Il ne connaît par conséquent que les lieux-dits dont il se sert effectivement pour communiquer dans son travail.

Le premier qu'il me cite est le *Cul au feu*: il y habite. Pour lui ce toponyme couvre toute la partie aval de la vallée. *Vautécon* commence "après le patte d'oie", c'est à dire approximativement où tous citent le début du *Vautécon* restreint. Contrairement aux générations précédentes, il ne voit pas *Vautécon* descendre en aval. Il cite *les Tertres*, qui est le troisième et dernier toponyme de la vallée qu'il nomme spontanément. Il oublie même *la Prouse*, alors que le chemin porte une plaque "*Chemin de la Vieille Prouse*".

Sur le plateau, il va directement à *la Charmotte*: le plus connu des toponymes du village. Il cite ensuite *Palonne* qui couvre selon lui tout le plateau à l'est de la route. Ses parents ne voyaient pas vraiment de différence entre *Palonne* et *Montrécan*. Il a entendu parler de ce dernier, mais n'aurait pas su le situer. A l'est, il mentionne *Montureuil* et *Plain Fayl*. Il ne connaît pas la toponymie du plateau ouest au delà de *la Charmotte*.

Si l'on excepte la perte de *Montrécan*, l'ensemble correspond aux principaux toponymes employés dans les actes et tout naturellement à ceux que la génération précédente juge incontournables. Malgré le remembrement et le nouveau cadastre (qui ne garde que *la Charmotte* et *Palonne*) un canevas dont le maillage correspond aux toponymes-mère s'est maintenu. Ces toponymes sont encore employés à titre pratique. Dominique Guenat ne connaît que les toponymes qui lui sont utiles, mais selon lui un autre jeune agriculteur du village s'intéresse à la question et maîtrise bien la toponymie, cette connaissance tient toutefois plus à un intérêt personnel qu'à un réel besoin.

Le degré de connaissance des toponymes a donc évolué en une génération. La génération des jeunes retraités connaissait l'ensemble des toponymes-mère du finage et limitait sa connaissance des toponymes-fille aux secteurs qu'elle cultivait directement. Sauf intérêt particulier pour la question les jeunes agriculteurs semblent avoir tendance à oublier les toponymes-fille et à ne retenir les toponymes-mère que dans la mesure où ils peuvent leur être utiles⁸. Ceci risque d'aboutir à une connaissance éclatée de la toponymie, mais il semblerait qu'en contrepartie on ne se contente pas de la toponymie réductrice du cadastre du remembrement, de même qu'on a perpétué jusqu'au XX^{ème} siècle des toponymes absents du cadastre de 1834. Rendez-vous dans une génération!

8. Des conversations avec d'autres jeunes agriculteurs confirment ce qui a été mis sur carte avec Dominique Guenat.

VI- CONCLUSION

Cette étude détaillée confirme toutes les conclusions précédentes, celles qui sont évidentes à l'échelle du finage: la toponymie est fortement hiérarchisée, les toponymes les plus anciens couvrent de vastes espaces dans lesquels les toponymes plus récents viendront s'installer; cette hiérarchie s'organise sur trois ou quatre niveaux; les toponymes-mère deviennent toponymes officiels dans les actes et masquent souvent leurs inférieurs; il existe un cap à partir duquel le toponyme devient "adulte"; l'espace toponymique est "flou".

Elle confirme également le fait que le cadastre ne reflète absolument pas la vérité; elle l'accentue même. L'exemple de *la Cheminée* qui est "projetée" à un kilomètre de son début me semble le plus flagrant.

Elle ajoute également d'autres conclusions. Les toponymes mère restent présents dans l'usage, forts dans l'espace, on conserve la mémoire de leur espace initial, mais sur leurs marges ils sont supplantés par des toponymes-fille forts, dans la pratique écrite à partir du XVI^{ème} siècle et dans la pratique orale. L'emploi des toponymes faibles n'est pas seulement moins fréquent dans la pratique écrite, mais également à l'oral au XX^{ème} siècle: on se contente souvent du toponyme mère pour envoyer quelqu'un dans un secteur. Par contre c'est au niveau des transactions foncières que la toponymie fine joue son rôle: pour situer une parcelle mal connue des "non-initiés" dans un espace trop vaste. On a également noté que, dans ce but, on n'hésitait pas à créer des toponymes de circonstance, souvent sans lendemain ou remplacés d'un acte à l'autre par un équivalent.

Le remembrement n'a pas été fatal à tous les toponymes. L'espace recouvert par les toponymes du nouveau cadastre semble trop vaste et on recourt encore au vieux canevas de base, même quand on avoue n'avoir aucun intérêt pour la toponymie en soi. A la veille de l'an 2000, les toponymes-mère se maintiennent pour désigner les lieux.

TOPONYMIE ET ANTHROPONYMIE

<<There is a marked lack of information about the origine of features of current interest.>> Trudjill

L'étude des relations entre la toponymie et l'anthroponymie pourrait à elle seule faire l'objet d'une thèse. Les pages qui suivent fourniront des données plus qualitatives que quantitatives. Ceci pour deux raisons: la connaissance approfondie de l'anthroponymie, du lien entre la personne et certaines fonctions (au Moyen-Age particulièrement), du passage des familles d'un village à l'autre, de la permanence de l'exploitation d'une terre après le départ d'une famille dans un village voisin, de la propriété... nécessiteraient autant de lourdes enquêtes qui dépassent le cadre de ce travail; l'étude des séries qui est avancée, mais dont je ne cite que les principales conclusions en fin de chapitre, nécessiterait encore de longs mois de travail pour aboutir à des conclusions qui seraient bien fades en l'absence des données citées ci dessus. Je préfère vous épargner de longues listes de pourcentages de tel type syntaxique dans telle série, alors que dans la plupart des cas je n'ai pas les outils qui permettent d'en justifier la raison (si ce n'est en disant des banalités), ou que les démonstrations ne sont pas encore assez fermes, trop intuitives ou basées sur trop peu d'exemples. Mais souvent la qualité vaut mieux que la quantité, et je dois avouer que sur ce point les sources m'ont offert de merveilleux outils.

I- LES SOURCES ANTHROPONYMIQUES

J'ai eu la chance de bénéficier d'une part de nombreuses sources et d'autre part de travaux "tout prêts". Le Terrier de 1334 (G 839) est la première source anthroponymique importante, je tiens à remercier Madame Wilsdorf qui m'a communiqué ses tables anthroponymiques de Neuilly-L'Evêque avant la fin de sa thèse.

A partir du XV^{ème} siècle la documentation est riche et relativement bien suivie : rôles de tailles (1418 à 1420, G 530), listes de tenanciers, de témoins, d'assemblées populaires... (1456, G533; 1529, G536; 1576; 1594, 51H14) pour ne citer que les plus anciens et les plus riches d'une longue série dont les cotes figurent dans les tables finales. Je tiens à remercier Monsieur Bernard Dangien, généalogiste, qui a établi certaines tables concernant les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, après que nous ayons collaboré à la recherche et à la transcription des sources.

A ceci s'ajoutent les tables des mariages de Neuilly-l'Evêque entre 1627 et 1802 (Dangien, Tisserand, Centre Généalogique de la Haute-Marne) et toutes les mentions de propriétaires, de

tenants° et d'aboutissants° que j'ai pu rencontrer lors de la lecture des actes. Mentions qui complètent heureusement les autres sources, ajoutant au corpus ceux qui ne résident pas au village, ne s'y marient pas, mais y gardent des terres alors que la famille a déménagé, y ont fait quelque acquisition...

La lecture détaillée des actes apporte beaucoup plus que des anthroponymes "en vrac", elle fournit les plus beaux exemples soulignant la relation directe entre certains anthroponymes et certains toponymes.

Il va de soi qu'une étude traitant uniquement du lien entre l'anthroponymie et la toponymie ne saurait se contenter de ces sources et qu'un dépouillement des tables de naissances et de décès, entre autres, serait nécessaire.

II-Paradoxe

La forte présence de l'anthroponymie liée à la toponymie est très étonnante à Neuilly-l'Evêque et dans la région. En effet tout sur le terrain concourt à un oubli de ceux qui possèdent et/ou cultivent le sol:

*la parcelle

*la transmission

*l'exploitation

*l'époque de formation des grandes séries liées à l'anthroponymie

1- La parcelle

Si la parcelle a pu, dans des temps reculés, bien avant le XIII^{ème} siècle, c'est la seule certitude relative, avoir une taille "convenable", correspondant parfois à un canton de parcelles (voir plan en annexe), elle a subi les effets du partage égalitaire. Dès 1334 à Neuilly la parcelle effectivement tenue par une seule famille (feu ou fratrie) excède rarement le journal, avec pour les champs un coefficient d'allongement tournant autour de 1/10.

Quelques rares familles notables du XIII^{ème} siècle ont peut-être laissé leur trace, mais dans la plupart des cas leur nom n'est pas attribué à un lieu fixe, mais à des terrages° cédés à l'Evêque dans le courant du XIII^{ème} siècle. Dès la fin du Moyen Age les seules parcelles de taille importante sont les parcelles de la réserve et les essarts. Fin XIII^{ème} on a mention d'un essart important *en Champ Marraul* (1292-1456), doit on y voir un essart fait sous la coupe d'un des ancêtres de *Pierre de Marraul* cité en 1419? Des essarts du nord-ouest du finage seront baptisés

au XVI^{ème} siècle *Essarts de Champ Martin* par extension du toponyme médiéval voisin. L'attribution d'un toponyme à un essart peut donc se faire par extension du toponyme voisin. Il faudra se méfier, il n'est pas certain que *Marraul* ait quelque chose à voir avec l'essart.

a- avant le XIII^{ème} siècle

Il est fort probable que la plupart des noms associés en second terme à *Mont* et à *Vau* (les seules séries importantes bien fixées dès le XIII^{ème} siècle) soient des anthroponymes. Certains: *Marien*, *Bertaul*, *Bert*, *Belin*... sont d'ailleurs sans mystère. Les racines ou suffixes germaniques sont très présents, mais on ne doit pas oublier qu'une anthroponymie bien plus germanique que les *-bert*, que l'on connaît encore de nos jours s'est maintenue tardivement dans la région. Les actes des X^{ème} et XI^{ème} siècles en font encore largement état, tant chez les serfs que dans la noblesse (avec chez les premiers des prénoms tout à fait étonnants!). Elle durera longtemps encore dans la noblesse. Je ne peux à l'heure actuelle ni dater les toponymes dérivés de *Mont* et de *Vau* ni donner une chronologie absolue des divers états du parcellaire. Les relations entre *Marie*, *Bertaul*... et les terres qui portent leur nom resteront donc dans l'ombre. On notera cependant que certains noms associés à *Vau* peuvent se retrouver dans la toponymie médiévale des villages voisins, c'est le cas de *Leurin/Leury* qui est à l'origine de *Champ Leury/Leurin* (1334-1989) à Neuilly et qu'on retrouve dans *Vau Leury* à Orbigny au Val (1834). A-t-on comme pour les cas semblables des siècles suivants une famille tout à fait ordinaire qui, au gré des mariages, passe d'un village à l'autre, ou la présence d'une famille dont l'emprise sur la terre est importante? Nous ne le saurons sans doute jamais.

L'ordre des mots n'apportera pas beaucoup plus de lumières. On reconnaît habituellement que dans notre région l'ordre des mots *lieu + anthroponyme* appartient au second millénaire (cf. Taverdet 52 Montlondon), or les chartes originales Haut-Marnaises recèlent des contre-exemples. En 903 (2 G 1166 n9) *Vallis Politana: Vaulpetaigne* dans le Tonnerrois. Je mettrai entre parenthèses *Mons Giblemus* (non identifié.) de 854 dans le Portoise parce que l'acte me semble douteux¹. La rareté des exemples n'est peut-être due qu'à la quasi absence de microtoponymes dans les actes originaux de cette époque.

Evolution de la parcelle

Je rappellerai les grandes lignes de l'évolution de la parcelle à partir du XIV^{ème} siècle. Plusieurs indices me permettent de penser qu'elle a dû être plus importante avant, voire dans certains cas correspondre à un canton entier de parcelles, ceci fera l'objet d'une prochaine recherche.

1 ADHM G1 N5 acte 7, cf. Rapport ARTEM, Vue Typologie des du cadre linguistique... p. 16

Comme on l'a vu au XIV^{ème} siècle la parcelle d'exploitation effective tourne autour du journal pour un coefficient d'allongement voisin de 1/10 dans des secteurs pour lesquels de tels calculs ont été possibles (vallée et plateau). Je parle des parcelles d'exploitation effective pour corriger les données des textes, qui mentionnent comme parcelle fiscale entière, des parcelles partagées entre plusieurs familles. Si l'on ne tient pas compte de ces considérations, qui devraient permettre de modérer sérieusement la taille de la parcelle "effective," on recense en 1334, hors réserve, 679 journaux en 311 parcelles. En 1456, le fief de *Thibaut de Nogent* couvre 110 journaux en 70 parcelles. Ici aussi il est possible que la taille de la parcelle ait été fossilisée par la nature du fief, pour lequel on prête hommage depuis le XIII^{ème} siècle. A moins qu'*Isabel la Picarde*, dont il est fait mention à plusieurs reprises dans les tenants, taillable en 1418, 1419 1420 soit une très proche parente de *Thibaut*.

A partir du XVI^{ème} siècle les baux des bourgeois et religieux langrois nous montrent des terrages^o constitués d'une multitude de petites parcelles. Les Ursulines, par exemple, possèdent à la fin du siècle des terres dans 280 lieux-dits différents et souvent plusieurs parcelles par lieu-dit. Quand ont-elles acquis leurs terrages?

Entre 1334 et la fin du XVI^{ème} siècle la taille de la parcelle, hors corrections diminue de moitié. Il est difficile d'évaluer exactement les corrections, car elles doivent être apportées à la fois aux sources de 1334 et à celles de la fin du XVI^{ème} siècle. En effet une parcelle fiscale est rarement exploitée par une seule personne et il convient de diviser la taille de la parcelle par le nombre d'exploitants. En 1334 la parcelle effective moyenne passerait de plus de deux journaux à environ un journal, soit l'équivalent de la parcelle des terrages de la fin du XVI^{ème} siècle. Ces derniers appellent des corrections plus difficiles à évaluer. A la fin du XVII^{ème} siècle le morcellement semble se stabiliser avec des parcelles tournant autour d'un demi journal. Ici les actes nous permettent de cerner enfin la parcelle effective, libérée de son unité fiscale ou locative.

2- La transmission des terres et de la propriété

La transmission des terres et la propriété sont d'autres raisons d'étonnement. Le partage égalitaire n'a pas pour seul résultat le morcellement des terres, mais également la possibilité de transmission des terres de père ou mère en fille, c'est à dire de changement de nom des propriétaires. Ce qui ajoute à la petitesse de la parcelle le changement relativement fréquent de nom de propriétaire et exclut l'esprit de lignée. Certes l'indivision est fréquente, mais dans les faits il est évident pour les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles qu'on s'arrange pour que chacun des héritiers exploite "ses" parcelles (sauf pour certains prés trop petits).

Les Bourgeois langrois ? Il me semble, sans que ceci soit fondé sur un travail statistique, qu'on emploie plus souvent le nom de l'exploitant (c'est à dire un nom roturier qui ne sonne pas étranger à Neuilly) que le nom du propriétaire dans les mentions de tenants et aboutissants des archives notariales. Je n'ai pas le souvenir d'avoir lu beaucoup de noms nobles dans ces indications, tout

juste quelques mentions de congrégations religieuses, mentions très rares au regard de l'ampleur de leurs propriétés.

Chez les bourgeois, les enregistrements de la fin du XVIII^{ème} siècle et du début du XIX^{ème} siècle font souvent état de possession indivise des terrages, dans ce cas, seul le revenu des terres est partagé, les noms de propriétaires sont alors multiples pour un même ensemble. Leurs propriétés, parfois acquises à la faveur des périodes de troubles, sont constituées de petites parcelles disséminées sur l'ensemble du finage. Rien encore qui prête à la création de noms de champs associés au nom du propriétaire.

La propriété paysanne s'y prête encore moins. A la fin du XVIII^{ème} siècle les inventaires après décès de familles ayant encore des enfants mineurs nous donnent un journal par sole en propriété. Qu'on soit laboureur manouvrier ou artisan. Le reste de l'exploitation est constitué de terres louées. Les grosses successions sont très rares dans les archives notariales des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Là encore les terres sont morcelées.

3- L'exploitation

L'exploitation est justement la quatrième raison de mon étonnement. Moins encore que la parcelle et la propriété elle se prête à la formation de *toponymes* + *anthroponymes*. Nous venons de voir qu'elle est généralement constituée de bien peu de terres en propriété. Terres qui seront en outre redivisées à l'héritage et auxquelles s'ajoutent des terres en location dispersées. Les parents gardent leurs terres tant qu'ils peuvent les exploiter, les enfants constituant de leur côté de nouvelles exploitations au gré des acquisitions et des offres de baux, généralement sans attendre beaucoup de leurs parents (souvent, au mieux, une vache). Ceci se reproduisant de génération en génération, on note une grande mobilité de l'exploitation dès les premières sources notariales (fin XVII^{ème}) à défaut de documents équivalents pour les siècles précédents. Dans sa thèse Madame Wilsdorf a remarqué, pour le terage de Sire Aymé, la permanence de trois familles de tenanciers seulement entre 1259 et 1334 (p. 32). En 1334 on dénombre sept familles de tenanciers et trois fratries (31 r 3). Moins du tiers des noms de famille se seront maintenus sur le terage en trois quarts de siècle.

4-L'époque à laquelle on forme le plus de toponymes liés à un anthroponyme

La cinquième raison de mon étonnement est l'époque à laquelle on forme le plus systématiquement des toponymes liés à un anthroponyme. En effet, plus on avance dans le temps, plus on avance dans le morcellement parcellaire, plus les actes, grâce à leur précision, font état de tous ces traits qui semblent incompatibles avec la formation de *toponymes* + *anthroponymes*, plus on crée de toponymes comprenant un anthroponyme.

Le Moyen Age et la Renaissance nous livrent un bon nombre de toponymes sans lien avec l'anthroponymie. La renaissance commence à employer l'anthroponymie dans des séries où au Moyen Age on préférait les formes simples, sans toutefois exclure totalement l'anthroponymie (*Combe*, par exemple). La multiplication des toponymes impose de nouvelles précisions que l'on va chercher dans d'autres registres.

Ce processus s'amplifie au XVII^{ème} siècle. Dès la fin du XVII^{ème} siècle, les noms d'arbres exceptés, l'anthroponymie associée à un premier terme aura la quasi exclusivité des créations. (Les composés de toponymes déjà existants ne sont pas considérés comme créations à part entière, ils sont d'ailleurs le plus souvent éphémères.) On voit donc que moins la propriété a d'impact, plus l'anthroponymie est utilisée. Paradoxe? Oui et non. Peut-être a-t-on déjà bien épuisé les éléments naturels dans les siècles passés pour nommer les lieux. Peut-être l'esprit a-t-il changé. La nature qui régnait sur la toponymie cède place à l'homme, ses prés, ses champs éventuellement son vallon (sa portion de vallon!). Le siècle des lumières approche. Serait-ce une affirmation inattendue du pouvoir de l'homme sur la nature, et surtout des façons que l'homme trouve pour l'exprimer? Elle lui appartient même quand il n'en possède qu'une infime portion. La nature du sol et sa couleur n'importent plus (sauf quand on achète, mais même là on commence sans doute à être de plus en plus conscient des modifications qu'on peut apporter à un sol), la végétation serait absente des nouvelles créations sans les arbres remarquables. L'homme est maître?

Ceci correspond bien à l'esprit d'une époque où l'on se soucie de consigner les ouvrages de l'homme dans des listes qui nous révèlent tardivement les noms déjà anciens des voies de communication, ponts... qu'on entreprend parfois d'entretenir, les noms anciens des forêts qu'on souhaite gérer. Manque d'imagination pour trouver de nouveaux éléments de référence naturels et affirmation de l'homme sont sans doute les deux raisons qui ont engendré cette évolution.

Que puis-je maintenant opposer à toutes les contradictions que je viens de révéler? Cet esprit "siècle des lumières". Mais avant? Le cap des deux générations: un toponyme employé pendant deux générations se maintient ensuite sans discontinuité, s'il n'est pas victime de troubles exceptionnels (ou du cadastre!). Même avec un système de propriété et de transmission peu favorables, certaines familles doivent quand-même réussir à marquer leur secteur. Après avoir longuement examiné les causes qui auraient pu empêcher la création de *toponymes + anthroponymes*, il est temps d'en venir aux faits: les toponymes associés à des anthroponymes, puisqu'ils sont là!

III-LES FAITS

Nous venons de voir que les motifs qui ont permis la formation de toponymes + anthroponymes ne sont pas faciles à cerner, nous allons voir maintenant qu'il n'est pas plus facile de cerner

d'une part les anthroponymes ayant engendré un toponyme, d'autre part le lien entre l'anthroponyme et le toponyme.

A-Les anthroponymes ayant engendré des toponymes

J'ai essayé de voir quels types de familles laissent leur trace dans la toponymie. Il est évident qu'en l'absence d'une lourde enquête sur la propriété ce que j'avancerai dans les pages qui suivent est incomplet, mais cela permet cependant de cerner les grands traits.

1- Les familles bien ancrées

A priori tout le monde semble avoir ses chances. On pense avant tout aux familles bien ancrées, aux grandes fratries attestées de façon continue pendant plusieurs siècles. On notera à ce sujet que tous les anthroponymes attestés en 1334 liés à la toponymie sont des noms de familles nombreuses (que les toponymes soient attestés dès 1334 ou seulement dans les siècles suivants, avec ou sans lien avec les hommes de 1334, ceci restera obscur). *Belin, Brecezel, Brioz, Brouaudel, La Buchere, Caudel, Li Gouce, Oudray, Piart, Roncin* nomment tous au moins une confrérie et jusqu'à quatre personnes et une confrérie, pour *Oudray*. Tous "participent" à la toponymie dès 1334. La Famille *Li Mors* attestée dès 1334 n'entrera dans les sources toponymiques qu'en 1456, (voir plus loin). Le lien entre les grosses familles *Aubert, Baudurel* (quatre personnes et au moins deux confréries), *Bourrel, Didot, Le Frainot, Li Hasteres, Viauz, Violot* et les toponymes qui sont susceptibles de porter leur nom restent par contre obscurs.

Dans les siècles suivants les exemples de toponymes liés à de grosses familles sont loin d'être majoritaires. Les *Febvre* attestés en 1334 (*Faber*) et pendant les XVI, XVII et XVIII^{ème} siècles gagneront un *Marchais aux Febvres* (1694-1989), probablement plus tôt comme toponyme limitrophe sur le finage de Frécourt. Toponyme que le cadastre transformera en *Marchais aux Fées*! La famille *Grillot* attestée de 1419 à 1570 aura droit à trois toponymes (dont un éphémère): *Monsel Grillot* (1570-1576), *Costé Grillot* (1684-1989) et *Haie Grillot* (1747-1989). *Monsel Grillot* est attesté dans un terage dans lequel les héritiers de *Pierre Grillot* sont tenants^o de certaines parcelles. La Famille *Noirot*, attestée sous la forme *Noirez* en 1334, suivie avec quelques "trous" jusqu'au XX^{ème} siècle, nombreuse à partir du XVI^{ème} siècle aura une *Voye Jean Noirot* (1733). Inutile d'essayer d'identifier ce *Jean Noirot*, le prénom est trop répandu pour être révélateur. A Lecey c'est sous une forme absolue: *en Noirot* (1546-1989) qu'on le retrouvera. Les *Menne* attestés de façon continue du début du XVI^{ème} siècle à la fin du XVIII^{ème} siècle donneront leur nom à *Ceutte Menne* (1734-1989).

Là s'arrête la liste, bien brève au regard du nombre de *toponyme + anthroponyme*, de ces "grosses familles" ayant "obtenu" un toponyme. La fréquence de leur nom et les problèmes liés à l'homonymie sont sans doute le frein majeur à la création de toponymes liés à ces fratries. De nombreuses familles n'auront d'ailleurs pas la chance des *Febvre, Grillot, Noirot, Menne*.

Gallissot par exemple, le nom de Neuilly “par excellence”, pullulant depuis le XV^{ème} siècle n’engendrera pas le moindre toponyme (mais une foule de sobriquets, il faut bien s’y retrouver!)

2- Les familles discrètes mais de “long séjour”

D’autres familles sont attestées pendant plusieurs siècles mais sous représentées. On compte un ou deux feux au village, jamais plus. C’est le cas par exemple de la famille *Viennot*, attestée en 1334 sous la forme génitive *Vienini*, puis en 1497, 1587, 1594 avec un trou au début du XV^{ème} siècle. Elle aura sa *Combe* de façon très éphémère: *Cosme Viennot* (1576-1600). En 1587 *Jehan viennot* est cité comme tenant d’une parcelle en *Lesglance* dans un terrage où *Cosme Viennot* est mentionné. La longévité des anthroponymes au village étant souvent associée à des familles nombreuses, ce sera le seul exemple satisfaisant.

3- Les familles attestées temporairement

Le troisième cas est celui de familles attestées temporairement. Généralement entre deux générations et un siècle. Familles qui souvent n’auront pas le temps de prendre de l’ampleur. Elles engendrent plus de toponymes que les séries précédentes. Ceci est sans doute dû au fait qu’elles apportent sans cesse un renouvellement de l’anthroponymie, là où les grandes familles ont déjà laissé (ou ne laisseront jamais) leur trace. Il est probable que la rareté de l’homonymie joue également en leur faveur. Dans quelques cas on prend d’ailleurs la peine d’ajouter le prénom au nom. Certaines familles (*Thiébaudel*, *Henry*) conjuguent un passage relativement bref à Neuilly et des mentions dans les tenants après leur départ. Elles ont probablement conservé des terres au village, ce qui, on le verra, renforcera les chances de survie du toponyme.

Certains noms engendreront des toponymes éphémères. La famille *Marechal* ², attestée en 1529 et 1576 est probablement à l’origine du toponyme *Prey Mareschault* (1587-1599). A la fin du XVII^{ème} siècle et au XVIII^{ème} siècle on a deux souches *Vaulot* / *Vaullot*. La seconde n’est présente que dans un mariage en 1712. La graphie *Vaullot* sera employée pour *Pré Vaullot* (1741-1751). En 1751 *Vaulot* est tenant d’une parcelle du même terrage (et par hasard (?) en la *Glancey*, comme *Jehan Viennot* en 1587). D’autres toponymes auront une vie plus longue. *Martin Heudeley* sera mentionné en 1529 et 1565. Un bon siècle plus tard on verra apparaître *Poirier Heudelé* (1681-1835) que le cadastre transforme en *Poirier Neuilly*.

Claude Henry est mentionné en 1594. Le nom de famille est présent pendant le XVII^{ème} siècle, on trouve des *Jean Henry* dans les actes notariés, mais aucun mariage au village, ce qui prouve

2 Malechat en 1529, la confusion l/r est fréquente. Elle est due à la prononciation palatale du r qui subsiste encore de nos jours.

une présence discrète de la famille. Le toponyme *Pré Jean Henry* (1695-1989) (qui deviendra *Pré Jeanry*) apparaît en 1695 et se maintiendra jusqu'au XX^{ème} siècle. *En la Planche Jean Henry* (1700-1747) aura une durée de vie plus brève. *Cornée Clément* (1802-1989) qui est sans doute en relation avec *Jean Clément*, taillable en 1784 ou un des siens, bénéficiera de l'appui du cadastre qui le garde dans sa sélection. *Cornée Clément* se situe à la limite du finage de Bonnecourt, village où ce nom se retrouve dans un autre secteur sous la forme *au Clément* (1834)

Parfois les chances de survie du toponyme peuvent être accrues par la continuité d'exploitation des terres depuis un village voisin. Est-ce le cas de la famille *Henry* que je viens de citer? Une enquête généalogique serait nécessaire ici. C'est probablement celui des *Thiébaudel* qui sont à l'origine d'un des rares topo-anthroponymes absolus: *la Thiébaudelle* (1728-1989). La famille est attestée pendant tout le XV^{ème} siècle, on ne la trouve pas dans les listes d'hommes au XVI^{ème} siècle, mais elle apparaît dans un acte de 1576. Elle a donc gardé des liens fonciers avec Neuilly.

Le besoin d'enquête généalogique se fait également ressentir pour la famille *Vacherot*. Est-elle à l'origine du toponyme limitrophe *Vacherot* (1674-1826) qu'on trouve sur le finage de Poiseul sou les documents consultés, et ceci malgré un canevas relativement serré de listes de feux rôles de tailles, assemblées, mentions de tenants... dès le XV^{ème} siècle. Canevas qui laisse peu de chances à une famille se fixant pour quelques temps de passer inaperçue. Une lourde enquête sur la propriété serait nécessaire. Liée à une connaissance approfondie des généalogies, elle apporterait sans doute quelques lumières.

4- Ceux qu'on ne rencontre jamais

A ces familles plus ou moins bien cernées, plus ou moins nombreuses, restant ou partant, s'oppose une grande quantité de noms qui ne sont jamais attestés à Neuilly dans les documents consultés, et ceci malgré un canevas relativement serré de listes de feux, rôles de tailles, assemblées, mentions de tenants... dès le XV^{ème} siècle. Canevas qui laisse peu de chances à une famille se fixant pour quelques temps de passer inaperçue. Une lourde enquête sur la propriété serait nécessaire. Liée à une connaissance approfondie des généalogies, elle apporterait sans doute quelques lumières.

5- Diminutif

Il arrive qu'aucun anthroponyme correspondant exactement au toponyme ne soit attesté, mais qu'on trouve dans un sens ou dans un autre la présence d'un diminutif. La famille *Vigenel* est attestée en 1529 et 1576 et ne l'est plus en 1594. En 1728 un acte mentionne une parcelle *en Champ Vigey* (1728). Doit-on y voir une déformation de *Vigenel* qui se serait altéré entre 1576 et 1728? Une forme sans diminutif de ce nom? Ou simplement la présence d'une tout autre famille? Comme *Morlot* (1693-1989) a-t-il un lien avec *Morel* attesté comme tenant en 1576? Avec les descendants de celui qui a donné son nom à *Anglée Morel* (1456-1989) ou tout

simplement avec un *Morlot* qui est passé par là je ne sais quand? Il y a de fortes chances pour que de telles questions restent sans réponse.

6- L'emploi du prénom seul

A plusieurs reprises on a probablement l'emploi du prénom seul. C'est sans doute le cas de *Claude* dans *Cornée Claude* (1776-1989), *Coulas* dans *Pré Boulon Grand Coulas* (1747) *Anthoine* dans *Pré Anthoine* (1823-1989). Ces prénoms sont souvent trop communs pour qu'on puisse identifier leur porteur. Y a-t-il une relation entre *Anthoine Simonnel*, propriétaire en 1702 d'un verger "dans le clos appelé les *Seullons Colley*" et l'apparition en 1823 du toponyme *Pré Anthoine* au même lieu, la mention en 1825 d'une "parcelle close de toutes parts dite *le Pré Anthoine*". Ici encore tout reste à démontrer, et la généalogie pourrait être d'un grand secours. D'autres *Anthoine* ont naturellement pu posséder des terres dans ce secteur.

7-Le prénom ajouté au nom.

Comme nous l'avons vu plus haut, il arrive que le prénom soit ajouté au nom. *Jean*, forcément! Inutile de dire qu'à notre époque il ne veut plus rien dire tant les *Jean* sont nombreux au fil des siècles. *Pré Jean Henry* (1695-1989), *Pré Jean Lugey* (1576-1989), *Pré Jean Nivolle* (1570-1989) (on a un *Johannes Nicholoz* en 1334), *Corne Jehan Pierre* en 1614, *Voye Jean Noirot* (1733) à la suite de grandes lignées de *Jean Noirot* (notamment pendant tout le XVI^{ème} siècle). On n'en rencontre pas moins de onze pour le seul prénom *Jean* dans les cadastres Napoléon consultés. On retrouve d'ailleurs *Jean Henry* dans le village voisin d'Orbigny au Val (*Corne Jean Henry* - 1834). Il arrive que, comme nous le verrons, le prénom disparaisse au bout d'un certain temps (*Comme au Mort...*), est-ce un des signes de majorité des toponymes?

8-Les hésitations

Parfois même on hésite sur l'anthroponyme. *Roise Michelin?* (1570), *Roye Michelet?* (1600), *Royse Michele?* (1680), *Roises Micheley?* (1681), ou *Roise(s) Michelet?* (entre 1685 et 1695), *Roige Michel?* (entre 1731 et 1751), *Roige Michele?* (1776), *Roze Michelet?* (1776), *Roze Michel?* (1787), *Rose Michel?* (1808). Certaines graphies ne sont là que comme des variantes de "el" qui est l'équivalent de "of", mais de "in" à "of", de "ot" à "el" et de "el" à rien, avec cohabitation des deux derniers, on a tout le loisir de remarquer qu'on n'est pas vraiment fixé sur la question! L'anthroponyme *Michelet* est attesté en 1419. L'hésitation est sans doute la preuve de l'oubli de cet anthroponyme. Les roises sont d'un usage trop local pour qu'on les désigne par le nom d'un forain.

9-Quand la toponymie des villages voisins vient en aide

Certains anthroponymes, bien que jamais attestés, peuvent être datés de façon relative grâce aux toponymes des villages voisins. C'est le cas de *Leurin/Leury* qu'on trouve à Neuilly sous

les formes *Champ Leurin* (1334-1989) et *Corvée de Champ Leurin* en 1419, qui deviendra *Champ Leury*, et à Orbigny au Val dans *Vau Leury* (1834). L'association à *Vau* le date: il est probablement antérieur au XIII^{ème} siècle. Nous avons également vu plus haut le cas de *Comme Blanchard* (Neuilly) / *Blanchard* (Dampierre).

B-Le lien entre anthroponyme et toponyme

Après ce bref aperçu des grandes familles immortalisées par la toponymie, nous allons voir combien de temps un anthroponyme met pour apparaître dans la toponymie.

1-les anthroponymes "longue durée"

Les anthroponymes attestés pendant plusieurs siècles seront vite étudiés. Il est effectivement impossible de voir s'il y a décalage entre la formation orale et la première attestation écrite du toponyme. A quelle génération de *Menne* revient *Ceutte Menne* (1734-1989). Parions pour la fin du XVII^{ème} siècle ou le début du XVIII^{ème} siècle, période majeure des défrichements de coteaux, mais ici seul le terme associé à l'anthroponyme est à même de nous renseigner. Les autres cas seront bien plus riches d'enseignement.

2- Décalage de plusieurs siècles

Parfois on note un net décalage entre l'attestation de l'anthroponyme et la première attestation du toponyme. Ce décalage peut atteindre plusieurs siècles. On aurait pu croire à des lacunes des sources anthroponymiques, mais des exemples tels que celui du *Braudé* prouvent que dans certains cas les sources toponymiques sont défaillantes. *Le Braudé* est l'un des rares toponymes pour lesquels le lien entre l'anthroponyme et le toponyme ne fait aucun doute. C'est l'un des plus beaux exemples aussi et il est riche d'enseignements.

Le Braudel est un secteur de prés situé au *Val de Clos*, non loin du village. En marge de ces prés on a trouvé quelques éléments d'un petit habitat gallo-romain. L'étymologie serait vite trouvée: frk *barda = cabane, si le terrier de 1334 ne venait troubler des choses si simples en apparence. Au *Val de Clos* un certain *Robert Brouaudel* est cité deux fois comme tenant, une fauchée est dite "juxta pratum *roberti brouaudel*" (f.38 r^o1), l'autre "juxta pratum *brouaudel*" (f.38 v^o1). Les textes taisent ce nom jusqu'en 1674 où il réapparaît sous la forme *en Brodé*, de 1681 à 1810 il sera fréquemment écrit *au Braudel* et de 1734 à 1811 *au Braudé*.

Pourquoi cette absence de plusieurs siècles? Peut-être ne devait-on rien à personne pour cette portion de prés? Mais les mentions de voisinage en 1334? Peut-être faut-il attendre la précision des archives notariales pour voir apparaître un toponyme qui était considéré comme secondaire?

Les toponymes formés d'un seul anthroponymes sont relativement rares sur l'ensemble des formes, mais souvent liés à un nom bien attesté au Moyen Age et disparaissant parfois par la suite. Nous les verrons en détail plus loin. Il est intéressant de remarquer qu'ils fournissent un bon nombre d'exemples qui, à défaut d'être aussi parfaits que le précédent, soulignent toutefois le fossé entre l'attestation de l'anthroponyme et celle du toponyme.

C'est la cas de *Viollot*, toponyme limitrophe, commun aux villages de Neuilly et Poiseul, qui à Neuilly n'est attesté qu'entre 1697 et le XX^{ème} siècle alors que le terrier de 1334 cite un *Johannis Violot* qui, étant donnée la forme absolue du toponyme a plus de chances d'être en relation avec le toponyme que les ancêtres supposés de *M. Laurens de Poigney de Viollot*, propriétaire cité dans un acte notarié de 1770. (*Violot* est un village du sud du département dont il tire probablement son titre.)

Le Frainot (1597-1989) me semble bien trop proche du village pour avoir été un bois de frênes (mais cette solution n'est pas exclue, on peut également se demander qui a donné son nom à l'autre). En tout cas on ne peut ignorer la mention en 1334 d'une parcelle "*ou Pairier Chanoy*" (non identifié.) dite "*juxta terram le Frainot*". Les tenants sont toujours des anthroponymes, et si celui-ci est bien à l'origine du toponyme, il faudra attendre 1597 pour que ce dernier apparaisse dans les textes. L'anthroponyme *Thiébaudel* est attesté plus tard et plus longtemps: en 1419, 1487, 1576. Il faudra cependant attendre 1728 pour que le toponyme *la Thiébaudelle* (1728-1989) soit mentionné dans les actes, dès les premières années d'exercice du second notaire de Neuilly. Citons encore en *Girardel* (1597-1989) à la suite d'une mention unique de l'anthroponyme *Giraudel* en 1298...

Le fossé est aussi évident dans le cas de certains toponymes composés. L'anthroponyme *Bourrel* est attesté en 1259, 1292 et 1334, mais plus aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Au XIII^{ème} siècle *Bourrel* est propriétaire d'un terrage sur lequel l'Evêque jettera son dévolu, en 1291, un certain Aubriet Bourelle est collaborateur du prévôt 3. Le toponyme *Comme Bouré* (1570-1989) n'apparaîtra qu'en 1570. *Johannes Nicholos* est présent à Neuilly en 1334, là encore *Pré Jean Nivolles* (1570-1989) devra attendre les riches baux de la fin du XVI^{ème} siècle pour montrer le nez. Citons encore *Rieppe Didot* (1675-1989): l'anthroponyme n'est attesté qu'en 1334, le toponyme n'apparaît que trois siècles et demi plus tard ; *Coté Test* (1616-1989) arrive trois siècles après un anthroponyme attesté, lui aussi, en 1334 seulement. *Champ Vigey* (1728) est probablement formé à partir de l'anthroponyme *Vigenel* du XVI^{ème} siècle. Il se peut que *Mont Surgien* (1685-1989) soit en relation avec une famille *Serviens/Sergens* de 1334 (?).

Si pour des toponymes apparaissant à la fin du XVI^{ème} siècle, les lacunes des sources toponymiques du XV^{ème} siècle peuvent être invoquées, que penser des toponymes qui devront attendre les archives notariales pour venir au grand jour, et parfois l'exercice d'un second notaire, le premier les ayant ignorés? L'anthroponyme se serait-il maintenu plus longtemps par le biais de terres exploitées depuis les villages voisins? C'est parfois possible, la toponymie limitrophe est d'ailleurs riche en exemples ambigus.

Il faut également tenir compte d'une part de la nature de certaines terres (dans le cas de *Rieppe Didot*, le nom est éloquent, c'est une friche), et d'autre part de la concurrence de certains autres toponymes (dans la pratique écrite, *Mont Surgien* (1685-1989) est de toute évidence étouffé par *les Crays* (1334-1989), *en Viviers* (1334-1989) et *la Vinotte* (1614-1989)). Il ne faut pas non plus oublier les possibilités de réemploi d'un toponyme ancien dans un toponyme composé plus récent. Serait-ce le cas de *Comme de Voichot* (1334) à Frécourt? On pourrait à titre d'exemple supposer la formation d'un premier toponyme **en Voichot* (cousin de *en Voissot* de Neuilly) sur lequel *Comme* serait venu se greffer. Si *Voichot* avait été un anthroponyme à l'époque de la formation de *Comme de Voichot*, on aurait probablement **Comme Voichot*, conformément à l'ensemble des formations des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles dans cette série. Ce phénomène qui est évident pour les composés tels que *les Essarts de Champ Martin* (XVI^{ème}) reformé sur *Champ Martin* (1456-1989), ou *Voye Pré Piat* (1733) sur *Pré Piard* (1334-1989), n'est sans doute pas toujours perçu pour des composés construits sur des toponymes employant un anthroponyme seul.

3-un siècle de décalage

Souvent le toponyme apparaît dans les actes environ un siècle après la dernière mention au village de l'anthroponyme, c'est le cas de *Poirier Heudele* (1681-1835), la famille étant attestée en 1529, 1565 et 1576. L'anthroponyme *Joliot* est attesté à Neuilly au XV^{ème} siècle, le toponyme *en Jolliot* (1570-1989) apparaît en 1570. On notera ici la proximité du finage de Frécourt et la présence dans ce village d'une *Fontaine aux Joyaux* (1834). Les exemples sont très nombreux.

4-importance des villages voisins

Ceci nous rappelle l'importance que l'étude de l'anthroponymie des villages voisins devrait prendre dans une analyse plus détaillée. Souvent un anthroponyme, qui n'est plus (ou pas) attesté dans les listes d'habitants de Neuilly, se maintient (ou apparaît) dans les mentions de tenants et aboutissants. Au gré des mariages, les familles passent d'un village à l'autre, sans abandonner toutes les terres qu'elles possédaient dans le premier. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que dans plusieurs cas (*Cornée Clément*, Neuilly / *en Clément*, Bonnecourt; *Joliot*, Neuilly / *Fontaine aux Joyaux*, Frécourt, *Vacherot* et *Violot* Neuilly et Poiseul) on retrouve la présence de l'anthroponyme dans la toponymie du village le plus proche du site toponymique de Neuilly.

Dans d'autres cas on rencontre la mention de propriétés appartenant à la famille sur le finage voisin du lieu-dit. Le toponyme *Loye Charrois* (1570-1989) est à Neuilly en limite de finage d'Orbigny au Val et non loin de celui d'Orbigny au Mont. En 1631 (arch.fab.) des terres d'Orbigny au Mont sont dites "d'un bout sur le bois communal de Neuilly et d'autre à *Loge Charoys* et *Reignier X*", plus loin on retrouve comme tenants° *Augier de la Loge*, *Regnier* et *Charoy*, puis *Loge* habitant audit Neuilly. Ici encore la généalogie serait d'un grand secours et permettrait de connaître les relations entre ces personnes. Il y a de grandes chances pour que la fabrique ait hérité d'une de leurs soeurs! Ses terres, faisant partie d'un lot équitablement partagé, continuent à voisiner avec celles de ses parents, parents dont les noms ont probablement engendré le toponyme qu'on trouve à proximité des terres citées en 1631.

5-mentions contemporaines

Si le décalage entre la dernière mention de l'anthroponyme et la première mention du toponyme est fréquent, les mentions contemporaines sont loin d'être rares. En 1334 *Galtherus Oudray* paye son cens pour un journal ou *Cloux Oudray* (1334). Nous avons ici en outre la chance d'avoir mention de la taille de la parcelle. Qui n'a rien d'exceptionnel. En 1456 *Thibaut de Nogent* prête hommage pour une parcelle "en la Comme *Jehan Le Mort* à coté de *Verdureux*". La famille *Le Mort* est attestée en 1334. On rencontre un *Johannes Le Mort /Li Mors*. En 1334 c'est une personne franche. Le toponyme se maintiendra jusqu'au XX^{ème} siècle sous la forme *Comme au Mort*. *Mort* "bien vivant" qui aura fait voyager bien des esprits au XIX^{ème} siècle, surtout quand les employés cadastraux l'auront mis au pluriel! La présence en 1456 du prénom laisse deviner une formation récente.

Formation probablement récente aussi pour *Pré Bournot* (1681-1989) qui en 1681 sera mentionné "en prey des [...] *Bouvnot*" 4. En 1695 en *Pré (D)enis Bournot*, puis *Prez Bouvnot* dès 1733. La suite est aussi incertaine: *Prey du Bournot* entre 1742 et 1770, *Pré du Bonnet* en 1824 et *Pré du Bonnot* en 1834. Ceci bien qu'on ait mention d'un *Prugne le Bornot* (1590-1597) à la fin du XVI^{ème} siècle et que le premier *Bournot* de mon fichier anthroponymique (bien incomplet) arrive par mariage d'un village situé à vingt kilomètres de Neuilly en 1689. De **Bouvenot*, point, un *Jehan Bonnenot* forain taillable en 1418. C'est tout. Il y a 10 générations entre l'attestation de ce dernier et les *héritiers (?) Bouvnot*!

Certains de ces anthroponymes, comme *Oudray*, *Le Mort* appartiennent à des habitants du village ou à des personnes que les documents fiscaux nous permettent de retrouver facilement. Le nom de famille *Piart* est attesté de 1249 à 1334, le toponyme *Pré Piart* de 1334 au XX^{ème}

4 Hugueny, ou héritiers qui serait plus logique, mais la lecture est difficile.

siècle. En 1334 on connaît les héritiers *Vonge*, un de leurs ancêtres a sans doute eu le malheur d'être à l'origine du toponyme *Estrangle Vonge* (1334) ou encore *Campo d'Estrangle Vonge* (1334). *Champ Martin*, situé dans un secteur d'essarts de la fin du Moyen Age, est attesté pour la première fois en 1456, date à laquelle la famille *Martin* apparaît. *Prey Mareschault* (1587-1599) aura une durée de vie dans les actes plus brève encore que le passage de la famille *Marechal* (attestée en 1529 et 1576). Les exemples pourraient se multiplier.

Il arrive souvent que l'anthroponyme soit absent au village, mais que, par chance, les mentions de tenants et aboutissants ou les diverses mentions relatives aux baux les citent. C'est le cas de la famille *Billot* (est-ce celle des riches bourgeois langrois?). En 1697 on loue une portion de terrage et mentionne "le tout joignant aux *Billot* qu'ils ont fait part ensemble du partage du terrage". Sont-ils propriétaires ou locataires de la seconde portion, le texte n'est pas clair. S'ils louent une part du terrage c'est de toute évidence pour l'exploiter. Les bourgeois étaient loueurs pas locataires. Quelques jours plus tard un autre acte mentionne une parcelle en *Carron Billot* (1684-1989) toponyme apparu pour la première fois seulement sept ans avant ces deux actes. *Carron* signifie coin, pas besoin ici d'une grosse parcelle pour qu'elle soit remarquable. Ici encore les exemples pourraient se multiplier.

Au XX^{ème} siècle deux toponymes se sont formés ainsi, se fixant rapidement: *le Désert des Ragot* un ancien coteau de vigne où la famille *Ragot* avait une cabane qui servait de "garçonnière" à certains d'entre eux. D'après les témoins ils s'y plaisaient et y vivaient une partie de l'année. Ce toponyme est connu jusqu'à Frécourt, peut-être grâce à l'exploitation par les habitants de Frécourt des terres du plateau voisin. *Le Creux* ou la *Creuse de Vathelet* est le second. C'est un vallon (*la Grande Cornée*) dont le nom est revenu dans la bouche de plusieurs témoins.

La famille *Ragot* est à Neuilly depuis le XVII^{ème} siècle, mais a toujours été peu représentée. La famille *Vathelet*, beaucoup plus récente et plus discrète encore (un foyer) vient de voir sa dernière génération d'exploitants partir en retraite. Le nom "importé" et sans risque de confusion ne se serait peut-être pas contenté de *Creux(se) de Vathelet* attribué avant le remembrement. *Les Fourches de Vathelet* (*Buisson des Fourches*) sont situées au sommet du *Clos de Vathelet* (*la Couèche*). Cette grande parcelle postérieure au remembrement est bien en vue, en éperon à la croisée de chemins. Elle était, qui plus est, dotée d'un abri à traire bleu vif! Si on comprend bien les motivations qui ont engendré *Clos de Vathelet*, celles qui sont à l'origine de *Creux de Vathelet* sont plus obscures, peut-être parce que je n'étais pas là pour voir! Sans témoins du passé je n'aurais d'ailleurs rien su de la cabane des *Ragot*, cabane qu'on ne voit même plus dans les ruines des terrasses de vignes.

Je n'aurais rien su non plus des noms attribués aux portions de communaux louées à partir du XIX^{ème} siècle. D'après les témoins on aurait toujours loué les pâtis sous le nom des "premiers locataires" (sic): *Pâtis de Pyron* par exemple pour situer la première parcelle concernée, puis en suivant sans précisions jusqu'au bout du secteur.

6-quand le toponyme apparaît avant l'anthroponyme

Malgré les listes d'habitants, les mentions de tenants... il arrive que l'anthroponyme soit attesté après le toponyme. Ce sera le cas pour deux noms appartenant à une noblesse dont l'emprise sur le territoire est certaine et de toute évidence ancienne. *Cerey/ Serrey/ Sirey...*: en 1487 un dénommé *Serrey* est procureur général au Seigneur Evêque, peu avant 1650, lors du rachat du *Breuil*, les Héritiers de *Monsieur de Cerey* obtiennent cinq fauchées. Le toponyme *Rouaul de Cirey* les devancera dans les actes (ou ai-je mal lu, les souris trop grignoté?). *Pierre de Marraul*, quant à lui, n'apparaîtra qu'en 1419 alors que *Champ Marraul* attesté entre 1292 et 1456 est un essart de 30 journaux de la fin du XIII^{ème} siècle. Son ancêtre aurait-il été à l'origine de cet essart important?

Pour d'autres on aura affaire à des roturiers, mais qui, dès les premières décennies de leurs attestations à Neuilly, afficheront une certaine aisance. C'est le cas des *Vacherot* dont j'ai déjà parlé. Les premiers mariages auront lieu en 1728 et 1731. Il s'agit de deux fils d'un père établi à Neuilly. On les rencontre souvent dans les actes notariés, mais le toponyme *en/au Vacherot* (1674-1826) est attesté alors que *Jean* le père n'était certainement pas encore en âge de posséder des terres. Ses ancêtres? Ici encore j'en ignore tout. Peut-être à Neuilly, mais pas au XVI^{ème} siècle. Et pourquoi ne pas aller voir du côté de Poiseul? Le toponyme limitrophe s'étend sur les deux finages et la forme absolue est généralement preuve d'ancienneté.

Enfin viennent tous ceux qui plus modestes laissent des traces moins évidentes. Je n'en citerai que quelques uns. *Pré Guillemain* (1700-1989) attesté avant l'arrivée par mariage des frères *Guillemain* originaires de Saulxure (loin! Environ 15km.) en 1734 et 1739. Mais le nom est assez commun pour qu'au moins un propriétaire forain, à défaut d'habitant, soit passé par là un jour ou l'autre. *Comme Blanchard* (1587-1989) deviendra *Cornée Blanchard* au cadastre de 1834. L'anthroponyme apparaît à Neuilly en 1620, mais le cadastre de 1834 de Dampierre livre une forme absolue sur *Blanchard* qui dénonce son ancienneté. Ici aussi le nom est trop fréquent pour ne pas avoir fait un tour par Neuilly.

Les noms roturiers vont et viennent au hasard des mouvements de population, des mariages. Une génération peut suffire pour la formation, *Creux de Vathelet* en témoigne. (Il est apparu dès la première.) Même si à l'écrit l'emploi sur deux générations fixe un toponyme, l'attribution du nom est indépendante de ceci et ne nécessite pas une longue présence.

On notera cependant que les toponymes associés à des noms de familles "de passage" semblent plus éphémères que les autres. Mais il faudrait une meilleure connaissance de l'ensemble des familles pour avancer des conclusions plus solides. On a cependant remarqué dans les pages qui précèdent qu'après le départ d'une famille la permanence de l'exploitation des terres par les héritiers habitants d'un village voisin renforçait les chances de survie du toponyme.

7-Les chanceux

Nous venons de voir les différents contextes de première attestation du toponyme: les attestations contemporaines de l'anthroponyme, celles qui sont décalées... Deux anthroponymes ont la chance de couvrir à eux seuls une bonne partie de l'éventail. *Grillot* attesté de 1419 à 1570 qui aura donné *Moncel Grillot* (1570-1576), contemporain de l'anthroponyme mais éphémère. Les héritiers de *Pierre Grillot* sont d'ailleurs tenants de certaines parcelles du terage des Ursulines dans lequel ce toponyme est mentionné. Un siècle plus tard apparaîtra *Costé Grillot* (1684-1989) et enfin on aura mention de *Haie Grillot* (1747-1989) un demi siècle plus tard encore, mais les chemins sont toujours mentionnés très tard, rarement avant la fin du XVII^{ème} siècle et principalement au XVIII^{ème} siècle. X

En 1334 les héritiers de *Belin Blanc Pain* sont des personnes franches. Sont-elles des descendants de celui à qui on doit *Vaul Belain* (1334-1989) qui deviendra *Vau Boulon*, probablement sous l'influence de *Pré Boulon*. Sont-elles en relation avec *Comme Belin* (1570-1989)? Il est moins certain qu'elles aient quelque chose à voir avec les formes éphémères et tardives *Chasne Belin* (1679) et *Cote Belin* (1681), *Pierre Belin*, marié à Neuilly en 1670 et sa famille sont certainement concernés, mais ils arrivent trop tard: la toponymie est déjà saturée de "*Belin*".

IV-LES SÉRIES

Je disais, en introduction, que ce chapitre comporterait des données plus qualitatives que quantitatives. J'avais relevé pour chaque grande série (les toponymes de relief, champ, pré, noue...) la répartition de l'anthroponymie en fonction des époques et en relation avec les autres éléments, les tournures syntaxiques... Analyser ces données en détail nécessiterait quelques mois de travail supplémentaire, qui ajoutés aux mois de travail que je pourrais consacrer à beaucoup de chapitres, repousseraient d'autant l'aboutissement de ce travail!

J'ai déjà cité quelques unes des conclusions qu'on peut tirer de ce chapitre au fil des pages (emploi moins systématique de l'anthroponymie au Moyen Age que plus tard...) On peut y ajouter le fait que sur l'ensemble du corpus certaines série anciennes (*Cray* et *Fosse* notamment) s'accommodent très mal de l'anthroponymie et n'apparaissent que très rarement en combinaison avec un nom d'homme. On remarque également que des séries qui, comme *Pré*, par exemple, seront plus associées à l'anthroponymie que beaucoup d'autres auront un taux de maintien très bas, les formes éphémères étant pour beaucoup (mais pas exclusivement) liées à un anthroponyme. X

Tous villages confondus, on remarque en 1334 que l'anthroponyme est un second terme minoritaire dans toutes les séries sauf *Mey*. Il est rarement associé à *Champ*, *Clos*, *Vigne*, à peine plus à *Pré*. Le végétal et le physique (sol, relief) ont encore la part belle (*Plainche dou Thil*,

Plainche dou Ru (Baissey)) et les formes simples (*es Plainches* (nombreux)) sont encore nettement majoritaires.

J'ai également essayé de voir si certains anthroponymes se détachaient de l'ensemble. On a déjà noté, d'un village à l'autre, la présence fréquente d'un même anthroponyme dans la toponymie. A grande échelle peu de noms ressortent particulièrement: *Martin*, hors Neuilly, les fichiers en comptent deux en 1334 et 10 dans les cadastres, suivi en nombre, mais précédé chronologiquement par *Bert* qui est associé à des radicaux anciens (*Mont, Vau, Noue*) et qu'on retrouve hors Neuilly quatre fois dès le Moyen Age, une fois au XVI^{ème} siècle. On peut noter qu'en 1334 et au XVI^{ème} siècle il est surtout présent dans les villages proches de Neuilly et à Neuilly même (Changey 2, Frécourt 1, Poiseul 1, Neuilly 1 en 1334, Lecey 1 en 1546). Doit-on y voir une personne importante ou un anthroponyme répandu? La recherche n'a rien révélé de particulier en ce qui concerne les familles notables bien connues: *Serey/Cerey* n'est mentionné qu'à Neuilly et à Leuchey (*Coste Sirey Vinotte* 1334). A-t-on le droit d'en tirer des conclusions applicables à des anthroponymes vraisemblablement plus anciens? Une étude poussée sur les grandes familles au fil des siècles permettrait d'apporter de nouveaux éléments. Il serait intéressant par exemple de réussir à identifier les fonctions de la famille de *Marraul* à l'époque de l'essart de *Champ Marraul* (si celui-ci a effectivement une relation avec cette famille) et d'étendre ce type de travail à un espace plus large, si les sources le permettent.

On note par ailleurs un recours beaucoup plus important à l'anthroponymie dans les cadastres de Luzy, Foulain et Marnay. Villages où la toponymie médiévale se maintient très mal. Est-ce suite à une désertion d'une dizaine d'années au XV^{ème} siècle (Jolibois) ou suite à une fantaisie du cadastre? D'autres villages ayant subi des troubles tout aussi importants conservent la toponymie médiévale et recourent donc moins à l'anthroponymie. La population de Hortes a été massacrée à plusieurs reprises (dont une fois 400 personnes) au début du XVII^{ème} siècle et a été obligée de se réfugier dans les bois en attendant la fin des troubles (Jolibois), ce qui n'empêche pas sa toponymie médiévale d'être l'une des plus vigoureuse de l'étude.

On remarque également un emploi très différent de l'anthroponymie dans les séries d'un secteur à l'autre. Dans les villages limitrophes de Neuilly et Lecey, une fois passé le stade "*la Vaul*" on recourt presque systématiquement à des formations de type *Vau + anthroponyme* (parfois présumé) ou *Vau + autre élément*, avec construction directe (*Vaulpétri*, Orbigny au Val 1834). Alors que pour les autres secteurs les proportions sont inversées et *Val de + toponyme préexistant ou autre élément* l'emporte devant de plus rares *Val + anthroponyme*. Par contre c'est dans ces villages éloignés du centre de l'étude qu'on rencontre le plus de forme où *Vau* est second terme (*Fretivaux*, Foulain, cadastre). Tous ces éléments et les raisons de ces choix seront développés en détail dans le chapitre des séries de relief.

V-CONCLUSION

Comme nous venons de le voir, les relations entre la toponymie et l'anthroponymie sont complexes. Cette brève étude pose beaucoup plus de questions qu'elle ne donne de réponses. C'est sans doute en grande partie faute de sources anthroponymiques suivies.

Néanmoins on est appelé à se poser des questions d'ordre général sur la toponymie. Les cas pour lesquels le lien est certain sont rares, mais riches d'enseignement. Ils prouvent que si la première attestation toponymique peut-être contemporaine de l'attestation de l'anthroponyme, elle peut également se faire avec plusieurs siècles de retard. Dans de nombreux cas le flou des sources anthroponymiques et toponymiques peut-être tenu pour coupable, mais des exemples tels que *le Braudé* prouvent que le toponyme, ici, latent dès 1334, peut être long à se révéler dans la pratique écrite. Le plus étonnant est qu'après une première mention en 1674 *En Brodé* on retrouve dès 1681 l'une des graphies médiévales: *Braudel* en alternance avec *Braudé*! Hasard?

On peut être aussi amené à "recaler" certaines séries. La série *Combe* est sans aucun doute encore vivante au XVI^{ème} siècle. Les nombreuses formes éphémères de cette période et les créations à partir de noms de familles de la Renaissance en témoignent, mais on sera sans doute amené à vieillir quelques unes d'entre elles (*Comme Belin*, *Comme Bourré*). Ici encore une meilleure documentation anthroponymique permettrait d'avancer des conclusions plus nettes. De toute façon les importantes lacunes des sources toponymiques du XV^{ème} siècle appelaient à priori d'énormes précautions.

Les pages que je viens d'écrire peuvent sembler riches. Il est vrai que les actes m'ont livré quelques cas pour lesquels le lien ne faisait aucun doute et de nombreux autres pour lesquels la probabilité était élevée (ils ne sont pas tous cités ici, j'ai juste pris un échantillon de chaque type). Mais ces cas évidents ne représentent qu'une partie des formes rencontrées. Il faut tenir compte des cas pour lesquels la liaison serait un peu "tirée par le cheveux" et de ceux pour lesquels on a de toute évidence un anthroponyme, mais aucune attestation de cet anthroponyme à Neuilly (même pour des toponymes de la fin du XVIII^{ème} alors qu'on suit l'anthroponymie de façon "dense" depuis trois siècles). C'est ici que pourrait intervenir la lourde enquête sur la propriété dont j'ai parlé à plusieurs reprises. Il est manifeste qu'une part importante de l'anthroponymie toponymique est "importée", part plus importante d'ailleurs dans les formes composées que dans les formes absolues pour lesquelles la souche est généralement identifiée. Une connaissance approfondie des généalogies serait un second outil non négligeable, mais ces deux points dépassent largement le cadre de cette étude.

Il serait en outre utile d'étendre la recherche aux finages voisins. On note souvent la présence d'un même anthroponyme dans la toponymie de deux villages voisins. Parfois le toponyme passe les limites de finage (*Champ Marraul*, *Vacherot*, *Viollot*), parfois l'anthroponyme se retrouve

dans deux formations totalement différentes (*en Blanchard*, Dampierre; *Comme Blanchard* Neuilly; *Vau Leuri*, Orbigny au Val, *Champ Leury* Neuilly...).

Les villages voisins abritent également des descendants des habitants de Neuilly. Descendants qui lorsqu'ils continuent à exploiter les terres de leurs ancêtres augmentent les chances de fixation du toponyme qui porte leur nom. En effet il semblerait que les chances de survie d'un toponyme comportant un anthroponyme soient liées à la durée du séjour de la famille au village: plus on reste longtemps, plus le toponyme risque de se fixer. Ces conclusions mériteraient confirmation avec une meilleure connaissance des familles, mais sont déjà nettes dans le cas des quelques dizaines de familles qui ont pu être identifiées. Ceci n'exclut en aucun cas que des familles passant brièvement par là ou dont l'héritage tombe vite en quenouille (au sens premier du terme) laissent leur trace. Par ailleurs des toponymes formés avec des noms de famille bien ancrés disparaîtront et certaines familles attestées pendant des siècles engendreront foule de fils, mais aucun toponyme.

On notera d'ailleurs qu'un même nom de famille ne peut pas être à l'origine d'un trop grand nombre de toponymes. On l'a vu dans les cas de *Grillot* et *Belin*. On aura au maximum trois ou quatre créations, mais les formes se maintenant seront limitées à deux. Ces cas de multiplication sont d'ailleurs rares, généralement le nom de famille n'est employé qu'une fois dans la toponymie du même village (si on exclut les compositions tardives refaites non à partir de l'anthroponyme, mais à partir du toponyme: ex: *Champ Martin* > *Essarts de Champ Martin*, *Gros Chêne de Champ Martin*...)

On a également pu remarquer que la toponymie faisait appel à toutes les classes de propriétaires ou exploitants. Nobles en nette minorité, hommes libres ou non, notables ou simples habitants, bourgeois langrois aussi.

On en sait beaucoup moins sur la nature des propriétés qui sont à l'origine des toponymes. Celle de *Galtherus Oudray* au *Clos Oudray* en 1334 est bien menue (un journal). On ne sait rien sur celle de ses contemporains (*Braudel*...) qui ne sont mentionnés que comme voisins. Rien de plus pour *Jehan le Mort* en 1456. En effet c'est plus souvent par mentions de voisinage que par mention de la parcelle même qu'on arrive à faire la relation entre un toponyme et une personne donnée. Ce qui prouve, s'il en est encore besoin, que le toponyme quitte très tôt les limites de "sa" parcelle.

Est-ce un hasard si dans les lots de parcelles citées dans les baux de terrages on trouve très régulièrement des mentions telles que "*en Monsel Grillot*" (1570-1576) et quelques lignes plus loin au sujet d'une autre parcelle du même terrage "tenant aux héritiers *Pierre Grillot*", ou en 1587 "*en Cosme Viennot*" (1576-1600) et plus loin au sujet d'une autre parcelle *en Lesglance* "tenant à *Jehan Viennot*" ou encore en 1751 "*en Pré Vaulot*" et dans le même acte "*en la Glancey* tenant à *X Vaulot*". Est-ce un hasard si les trois exemples que je viens de prendre sont

des toponymes éphémères? Les terrages sont souvent des lots de terres acquises ensemble, on ne badinait pas à l'héritage et les parcelles étaient coupées en lots égaux distribués aux enfants. On ne s'étonnera donc pas de retrouver *Grillot* voisinant avec *Grillot*, *Viennot* avec *Viennot*, *Vaulot* avec *Vaulot* (est-ce le même?). Frère? Cousin? Gardant sa portion d'héritage alors que l'autre a cédé la sienne aux Ursulines ou à d'autres. Ou est-ce simplement le hasard qui fait remonter à la surface *Grillot* là où on aurait pu avoir *Martin* ou *Gallissot*. Ceci pourrait amener une enquête sur les sources produisant de nouveaux toponymes, particulièrement des toponymes éphémères.

Les cas où le toponyme semble lié à une parcelle déterminée sont bien rares et très vite le toponyme quitte les limites trop étroites pour s'étendre au voisinage. Le *Pré Guillemain* (1700-1989) est le seul contre-exemple vraiment flagrant. Les tenants et aboutissants d'une parcelle sont toujours des personnes, chemins ou ruisseaux, sauf dans deux cas: en 1700 "d'un bout sur la grande rivière, d'autre sur le *pré Guillemain*" et en 1734 "au *Préz Guillemain*, une demi fauchée tenant d'une part au *Pré Guillemain*". Même si dès 1734 l'espace toponymique dépasse l'espace en propriété, on connaît encore les limites de ce "*Pré Guillemain*" et il sert de point de référence au même titre qu'un chemin ou tout autre objet remarquable. Cet exemple ne doit pas nous faire oublier qu'il est unique. Jamais ailleurs on ne sentira de façon aussi nette le lien entre une propriété déterminée et un toponyme.

La toponymie liée à l'anthroponymie est donc complexe à tous les niveaux. Elle se laisse mal classer, accepte tout le monde, apparaît n'importe quand, disparaît parfois très vite... La propriété se laisse mal cerner. La seule certitude qu'on puisse avoir est l'emploi de plus en plus fréquent au fil des siècles de l'anthroponymie dans la toponymie. Mais ceci n'a de sens que si on étudie les séries par défaut. Un toponyme sans anthroponyme (*la Vaul*, *le Mont*, *les Noues*, *en la combe*...) aura de fortes chances d'être plus ancien que la moyenne des toponymes formés sur les mêmes bases auxquelles on ajoute un anthroponyme (*Vaul Belin*, *Mont Bertaut*, *Noue Marie*, *Combe Thiellet*...), mais certaines formes composées semblent contemporaines des formes simples. On peut logiquement penser qu'on a d'abord donné des noms simples, puis qu'une fois ceux-ci utilisés on a été obligé de composer. C'est net dans le cas de *Combe*: en 1334 la forme simple est présente dans presque toutes les communes, s'y ajoutent la forme diminutive (*les Comottes*) et quelques formes composées. Que restera-t-il pour les futurs créateurs? La composition, puis le changement de base (*Cornée* dans ce cas). Mais si les périodes les plus anciennes sont celles où l'on trouve le plus de toponymes sans anthroponymes, la fin du Moyen Age est également celle où se forme la plupart des toponymes comportant seulement un anthroponyme et il semblerait que dans la majorité des cas ils soient liés à des familles relativement aisées (donc faciles à identifier).

Je ne suis pas entrée dans la problématique de l'oeuf et de la poule. *Le Frainot* a-t-il donné son nom au *Frainot*, *Vinnote* à la *Vinotte* ou inversement? Ceci ne concerne que quelques cas qu'il ne faut pas espérer résoudre. Qui à Luz y en 1334 donne son nom à l'autre (67 r) "domus W. F.

sita ou *riaul*, iuxta domus praedicti *Stephani dou Riaul*? Ici probablement le ruisseau à l'homme. Mais?

Plus de pistes de recherche que de conclusions. J'espère cependant qu'elles convaincront, et je pense qu'appliquées à la toponymie des défrichements par exemple elles peuvent apporter des nouveautés concernant les "décideurs"...

LE RELIEF

<<C'est une longue chaîne de montagnes [...] entre les montagnes et la fontaine, ce sont des prairies et un ruisseau; ce ruisseau baigne le pied de la prairie.>> Diderot , Voyage à Langres, p 44

Introduction

Comme je l'ai déjà écrit à plusieurs reprises, les analyses de dates ne sont possibles que sur des séries bien représentées. Dans le corpus, elles sont nombreuses. Les séries désignant les éléments du relief sont sans doute les plus représentatives de l'ensemble des phénomènes rencontrés. Ceci pour plusieurs raisons.

- Certains éléments du relief sont nommés très tôt, les sources anciennes sont donc riches à leur sujet.

- Par la suite, de nouvelles séries apparaissent régulièrement pour compléter le champ toponymique.

- On assiste dans quelques cas à la naissance du toponyme.

- Les traces au sol ont rarement été effacées, on connaît l'objet.

- Les espaces originaux sont relativement faciles à cerner (on délimite donc l'objet, et par conséquent les mutations spatiales du toponyme de façon moins incertaine que dans les autres séries).

- Malgré de légères différences à l'échelle départementale, les conclusions concernant la toponymie du relief dépassent largement l'échelle du finage.

J'ai donc choisi de retenir cette série à titre d'exemple. Elle permettra de voir quels types d'analyses on peut faire à partir du riche ensemble de séries. J'ai également choisi de confronter les données du village de Neuilly aux données d'ensemble. Après une introduction qui tentera

d'aborder les questions de perception de l'espace, on tirera les conclusions concernant la toponymie du relief de Neuilly-l'Evêque. Ces conclusions seront mises à l'épreuve des données anthroponymiques et des données extérieures au village. Parfois une étude du comportement général ou de la répartition spatiale du toponyme sera intéressante.

PERCEPTION DE L'ESPACE

Les principaux traits du relief sont exposés dans la présentation géographique. La copie de la carte IGN en dit plus long que n'importe quel discours (annexes).

Je commencerai ce chapitre par quelques remarques concernant la perception de l'espace. Elles sont importantes car le découpage de l'espace toponymique (si flou soit-il) dépendra d'elles.

A-Les coteaux

A qui appartiennent les coteaux? Font-ils partie de la vallée ou du mont? Ont-ils une identité particulière? Ayant longtemps habité dans la vallée, à Neuilly, je percevais les coteaux des larges vallées et ceux des éperons comme une partie du mont. Certaines petites vallées, par contre, celles qu'on embrasse presque d'un regard, avaient de par leur forme de berceau une identité propre. Les formes douces et les pentes habillées de friches qui les rendaient "moins raides" y étaient sans doute pour beaucoup.

J'ai ensuite passé quelques années dans deux villages situés sur le plateau du Bassigny. Vues du rebord de plateau, les vallées, relativement encaissées à cet endroit, semblaient faire corps. Coteaux abrupts et fond de vallée étroit semblaient ne faire qu'un, par opposition au plateau qui s'étend sur plusieurs kilomètres.

Les coteaux de l'éperon saillant vus de la généreuse vallée ou le coteau qui se détache aux marges de la large plaine alluviale, n'avaient donc rien à voir avec ceux de ces vallées encaissées qui entaillent un vaste plateau. Coteaux qu'on domine plus souvent qu'ils ne nous dominent. Rien à voir non plus avec les pentes douces qu'on rencontre à proximité de sources, là où la dénivellation entre le ruisseau naissant et le plateau est faible, où tout est rondeurs.

La nature des cultures elle-même change amplement la perception. A Neuilly, peu de coteaux se détachent mieux que ceux du *Groseiller* ou de la *Couèche*. Le premier, aride, est encore marqué par son passé viticole: parmi les cailloux on distingue les anciennes terrasses de vigne.

Le second, actuellement en prairies affiche à son sommet de spectaculaires rideaux de culture (ou terrasses?) qui lui donnent des airs imposants d'escalier géant. Par contre aux *Tertres*, les impressionnants dénivelés des anciens murs de vigne (qui mesurent par endroits plusieurs mètres) sont maintenant masqués par une friche qui arrondit les formes et intègre le coteau au reste de la douce vallée. C'est sur le versant opposé qu'on aura la plus belle preuve de l'incertitude toponymique qui règne à ce sujet. Ici le flou s'installe entre *Montrécan*, *Ruaul de Cerey* et les autres toponymes. On sent tantôt le mont descendre dans la vallée, tantôt la vallée partir à l'assaut du mont. Je ne m'étendrai pas ici sur ce cas développé dans le chapitre toponymie et espace.

Le statut des coteaux est d'ailleurs "bâtard" à tous les niveaux. Longtemps en friche les hauts de coteaux ne sont nommés dans les actes que quand on commence à les exploiter, c'est à dire principalement aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Qu'en était-il avant? En l'absence de redevances, transactions... qui étaient liées aux terres arables nous ne le saurons sans doute jamais. Les appropriations qu'on rencontre au XVIII^{ème} siècle confirment ce statut de "no man's land" et la dénomination des terres se fait, dans les actes d'appropriation rencontrés, par extension du toponyme voisin du bas. Le bas des coteaux, fertile et verdoyant a, semble t-il, toujours été intégré à la vallée.

Dans le découpage de l'espace, on remarque que les petites vallées ont une identité qui inclut les coteaux, alors que la grande vallée, sans unité personnelle, les exclut. C'est d'ailleurs au long de cette vallée qu'on trouvera les rares composés de coteau qui ne seront pas éphémères, les autres se faisant rapidement "manger" par le nom (préexistant) de la vallée, qui refuse de céder sa place; ou dans le meilleur des cas, n'étant qu'un sous ensemble du grand ensemble vallée.

B-Les monts

Le cas de *Montrécan* (cité ci-dessus) mis à part, je n'ai jamais vu, à Neuilly, de toponyme *Mont* franchir la cuesta dans les actes postérieurs au Moyen-âge. Peut-être ai-je mal regardé! Il semblerait que dans l'ensemble *Mont* se cantonne aux labours du plateau, ourlés par la frange de friches qui marque généralement la cuesta (cette frange de friches est malheureusement insondable avant le XVII^{ème} siècle). *Mont* peut également nommer un bois situé sur le plateau, c'est le cas de *Mont de Bussière* qui sera défriché vers 1580/1590. Par contre en 1334 les maisons situées *Rue du Mont* sont aussi dites "*ou mont*". Or le village ne semble pas être arrivé jusqu'au plateau. La présence d'une rue qui monte a-t-elle influé sur ce choix? Dans tous les cas on ne saurait confondre toponymie du village et toponymie des champs. Elles répondent à des impératifs différents.

Certaines hauteurs se fondent dans l'ensemble des coteaux qui par endroits s'étendent sur plusieurs kilomètres sans rupture remarquable. On conçoit fort bien, ici, qu'on n'ait pas éprouvé le besoin de leur donner un nom de mont spécifique. On s'étonnera par contre du sort des

arrogants éperons qui se dressent au confluent de certaines vallées. Les archives consultées cantonnent *Montureuil* au plateau au dessus des coteaux de la *Couèche et Vignemot*; *Montureuil* ne semble pas dans les sept derniers siècles désigner l'éperon dans sa totalité. Qu'en était-il à l'époque de son baptême? Plus étonnant encore: de nombreux autres éperons n'ont pas d'oronyme connu. Citons par exemple le *Groseiller*, coteau d'un remarquable éperon dont le plateau s'appelle *Chateau Foliot* et qui malgré sa configuration ne s'appelle ni *Mont*, ni *Haut*, ni *Crêt*, ni *Tertre*... Doit-on mettre ces absences sur le compte des chutes toponymiques? *Mont* est une des rares séries anciennes qui accuse des chutes: *Mont Chaillon* (1334-1377) et *Mont Bertaul* (1334-1685) ne sont pas identifiés; *Mont Surgien* (1685-1989) est peu vigoureux, *Montinaille* (1334) disparaît.

Alors qu'au fil des siècles les creux des vallées, vallons... se combleront d'une toponymie appropriée (*Val*, *Fosse*, *Combe* et autres), les hauteurs n'attirent pas forcément un toponyme de hauteur (ou si elles l'ont un jour attiré, ne le gardent pas). Les exemples qui précèdent prouvent que certains noms de monts ne sont pas identifiés, alors que ce problème ne se pose pas pour la série parallèle *Vau* (ceci sera repris en détail).

Alors que les vallées ont inévitablement leur nom, les hauteurs se contentent souvent de toponymes sans rapport avec leur topographie. Qui serait capable de donner le nom du mont sur lequel sont plantés les bois du *Grand Fayl* ou celui de la *Tuilierie*? Le second ne transparaît que grâce à la toponymie du village voisin, Changey. C'est à peine si on connaît encore celui du *Chécheu*, parfois nommé sur les plans des bois "*Teste du Chéchof*"; ne parlons pas du *Tertre Gossé* qui a depuis longtemps cédé la place au *Bois des Riaux*, alors que *Vaudéen*, voisin et boisé est encore connu.

Il n'est pas nécessaire d'aller au fond des bois pour trouver des monts sans oronyme: les champs en regorgent. La *Fourrière* dominée par les *Hatés*, le *Chatelet*, le *Proys*... Quand (souvent au XVI^{ème} siècle) on a décidé de rattraper un peu les choses, c'est en ajoutant *Plain/Plaine* au toponyme du haut qu'on l'a fait (*Plaine de Hatés*...) ou (aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles) en accrochant *Coté/Coteau* au toponyme du coteau. Le mont était à nouveau coupé en tranches opposant encore plateau et coteaux. L'unité n'existe pas. La série *Tertre*, essentiellement liée aux documents administratifs du siècle "des lumières" ne doit pas nous leurrer: *Tertre* s'y ajoute à des toponymes ayant leur autonomie, et on doit plus y voir un besoin de l'administration à combler un vide toponymique (ou à remotiver des formes incomprises) que le reflet d'une pratique locale. Peut-être existe-t-il une volonté de l'administration de consigner dans ses rapports quelques traits du relief, les plans sont si maladroits que les mots ne sont pas de trop! Appeler les cercles qu'on découvre sur les cartes des bois "tertres" indique leur nature, même si le toponyme local la tait.

Doit-on en conclure qu'on ne percevait pas ces lambeaux de plateau comme des monts à part entières? Qu'on les voyait "du haut" et non "du bas", de la plaine (qui désigne ici le plateau)?

Doit-on en conclure que (contrairement à la vallée qui a son unité si elle n'est pas démesurée), la hauteur est inévitablement coupée en tranches. Le plateau fertile étant séparé du reste par la cuesta de friches. D'ailleurs, dans la mesure où la frange de friches a été conservée, le coteau et le plateau sont souvent deux mondes imperméables l'un à l'autre. Sur le plateau on se trouve sur un monde plat qui, lorsque la vue est bouchée par les buissons, exclut les autres. Du coteau, on ne devine pas l'existence du plateau.

Seules les quelques buttes-témoin appelées *Chécheu* (Neuilly), *Chouchotte* (Poiseul), *Mont Rond* (Changey et Poiseul), les deux se superposant parfois (la *Chouchotte* et *Mont Rond* à Poiseul) offrent des thèmes récurrents propres à l'ensemble du mont (faute de plateau au sommet!). Partout ailleurs, *Charme*, *Crêt*, *Mont* et leurs dérivés ou composés sont inévitablement associés à *Plain*, jamais à *Coteau*, excluant ainsi toute dénivellation. Le seul oronyme qui reste associé aux coteaux est *Tertre*, mais, les *Tertres de Vautécon* (un coteau) mis à part, son emploi semble, comme nous l'avons vu, purement administratif.

Hors de Neuilly les cadastres (dont il faut se méfier) semblent parfois faire descendre le toponyme *Mont* en bas du coteau.

C-Les vallées

Les vallées ont déjà été largement abordées dans les pages qui précèdent et dans le chapitre toponymie et espace. Je me contenterai ici de rappeler les principaux traits. Trop larges, elles n'ont plus d'identité, plus de nom. C'est le cas de la vallée principale qu'on ne nomme que quand elle se resserre, et à chaque fois d'un nouveau nom. Dès qu'on peut percevoir leur unité, les vallées reçoivent un nom qui leur est propre. Contrairement aux monts, on n'a pas de vallée (si petite soit-elle) sans nom de vallée. Les noms s'infiltrant par le biais d'une savante hiérarchie jusqu'au moindre vallon. L'espace toponymique des vallées est non seulement bien rempli, mais aussi bien organisé. A ceci s'ajoute un maintien remarquable des noms de vallées dès qu'ils ont réussi à se fixer et une unité indubitable entre le fond de la vallée et ses coteaux, tant que l'espace ne dépasse pas des proportions humaines. Autant de qualités qu'on ne rencontre ni chez les monts ni chez les coteaux et qu'on étudiera en détail dans les pages qui suivent.

Avant de commencer l'étude des formes, je rappellerai qu'une première attestation n'est pas un acte de naissance et que les sources comportent des lacunes.

LA TOPONYMIE DES VALLEES

I-VAL

Val qui prend généralement la forme féminine *Vau* est le microtoponyme de relief le plus anciennement attesté dans les chartes originales conservées en Haute-Marne. En 903 (2G1166,9) on rencontre la forme relatinisée *Vallis Politana* (que Roserot identifie *Vaulpetaigne*) dans le Tonnerrois. Suit en 1101 (F662,14), (soit deux siècle plus tard, ce qui en dit long sur la densité microtoponymique dans les actes de cette période!) "de *fagillo* a loco qui dicitur *valcolin* ad *gentilfontaine*". On notera dès 903 la présence de l'ordre *Val*+ X qui est communément considérée comme typique du second millénaire. (L'acte est irréprochable: il ne s'agit ni d'un faux ni d'une copie).

A Neuilly-l'Evêque et dans les environs *Val* désigne des vallées qui dans la plupart des cas mesurent un kilomètre au moins. Les vallons de quelques centaines de mètres (voire moins) aboutissant à ces vallées recevront une série d'autres appellatifs (*Fosse, Combe, Cornée, Creuse*) que nous étudierons plus loin.

A Neuilly on rencontre treize toponymes composés de *Vau/Val*. *Vallebert*, qui aboutira à *Vaulbé* est attesté de 1258 au XX^{ème} siècle. En 1334 apparaissent *Lavaul*, *Vaulbelain* qui donnera *Vauboulon* en passant par *Vauboulain/Vaubouloin*, *Vaudaillien* qui donnera *Vaudéen*, *Vaule Fairin/Farin*, *Vau Renaut*, *Vaul Técon/Tacon* et *Val(le) de Clos*. Tous se maintiendront jusqu'au XX^{ème} siècle. En 1456 on mentionne des vallées plus courtes situées assez loin du village: *Vau Marien* et *Vauloyen* qui deviendra *Vauleux*; ce dernier, limitrophe de Bannes est attesté dès 1300 dans ce village sous la forme *Anglée de Vallois* (qui sous-entend la présence d'un bois). Tous deux se maintiendront également jusqu'au XX^{ème} siècle.

Les deux mentions suivantes sont des mentions uniques, plus tardives et probablement des erreurs de graphie d'autres toponymes. *Vaudillotte* qu'on ne rencontre qu'en 1598 a-t-il un rapport avec *Vaudaillien*? *Vauburneulle* (1685) est sans aucun doute une mauvaise transcription de *Verdurneul/Verdureux*, attesté de 1334 au XX^{ème} siècle.

En 1695 la *Voye de Mervault* (1695-1989) conduit à Poiseul, où après avoir traversé un bois, ce qui reste du chemin s'appelle encore *Voie de Morva*, ce nom est inconnu hors du nom du chemin.

Les toponymes composés de *Vau* se classent en plusieurs types syntaxiques.

A-Employé seul, *Vau* est présent dans un bon nombre de communes, mais masqué par les autres formes, qui grâce aux combinaisons permises par la composition et la dérivation, l'emportent en nombre.

B-Le plus souvent, *Vau* est premier terme d'une association. Il précède alors un terme qui peut être un anthroponyme, un terme "obscur" ou un nom connu. Ici les finesses syntaxiques varient d'un secteur à l'autre. Dans les environs de Neuilly la construction est généralement directe (sans exclure la présence occasionnelle d'un déterminant intermédiaire), alors que dans le reste du corpus, (1-)construction directe et (2-)construction avec un déterminant s'équilibrent.

C-*Vau* peut également être dernier terme, on obtient alors plusieurs cas de figure: (1-)*Vau* suit un substantif (ou supposé tel), (2-)*Vau* suit un adjectif, (3-)*Vau* suit un terme qui précise son espace (on a dans ce cas des noms de type *X de la Vau*).

A-La Vaul

Masquée à l'échelle du village par le nombre important de composés, la forme *La Vaul* est présente dans de nombreux villages. On serait presque tenté de la considérer comme la plus ancienne, celle qui se passe de suffixes ou de composés et impose la variété à ses successeurs. L'étude de la série *Combe*, plus récente, renforcera cette tentation (mais le décalage temporel et les nombreuses divergences qui existent entre ces deux séries interdisent toute conclusion hâtive.)

En 1334, on rencontre *la Vaule/Lavau* à Neuilly (1334-1989), *ou Vaul* et *in Valle* à Baissey (1334-XX^{ème}), *la Vauce* à Frécourt (1334). En 1546, *Lavault* à Lecey (1546-XX^{ème}). Dans les cadastres, *Lavaux* à Foulain et Bannes, *Le Vaux* à Changey et bien sûr les toponymes anciennement attestés cités ci-dessus (à l'exception de celui de Frécourt). A Luzy / Verbiesles, *le Val* est dès 1334 masqué par ses composés. Il n'en est pas moins présent. *Via dou charme dou vaul* (Luzy 1334), puis *Bois Royal du Val*, *Chateau du Val* (Verb. Cadastre). Ce tronçon de la vallée de la Marne est appelé *Vieux Val* dans d'autres composés et *Val des Escholiers* quand il est seul.

Absentes à Neuilly les formes aux suffixes limpides sont rares dans le corpus. Doit-on rattacher à ce type *Valleres*, attesté dès 1334 à Marnay et qui donnera *Valiers* au cadastre? On verra plus loin que la série *Combe*, plus tardive, réagit autrement sur ce point.

B- Vau premier terme

1-Vau + anthroponyme ou terme "obscur"

L'énumération des treize toponymes de Neuilly met en évidence la prédominance de *Vau* + *anthroponyme* (ou supposé tel, certains ne sont peut-être que des termes devenus obscurs, sans

rapport avec des personnes), on note également l'importance des formes, suffixes ou déclinaisons "germaniques", mais rappelons leur maintien tardif dans la région.

Parmi ces seconds termes certains se retrouvent avec une grande fréquence dans la toponymie des environs de Neuilly, d'autres au delà de ce secteur. Doit-on y voir la présence de familles notables ou plus simplement de grandes fratries ayant essaimé à l'époque de formation des noms en *Vau*? Doit-on, pour quelques-uns, rechercher un autre objet?

Citons d'abord *Bert* dont l'origine anthroponymique est indiscutable et qu'on retrouve dans *Vaulebert* (Neuilly 1258-1989), *Varbée* et *Varbeton* (Changey 1412-XX^{ème}). Puis toute une série aboutissant à *-din*: *Vaudin* (Frécourt 1272), le nom du village *Chatenay-Vaudin* pour lequel Roserot ¹ cite les sources de Beaulieu, *Chatenayum Vaudini* (1289) et *Chatenayum Vaudin* (1293), *Vaudaillien* qui donnera *Vaudéen* (prononcé *Vaudéin*) (Neuilly 1334-1989), *Vaulandyn* (Lecey 1546-1989), *Vlaudin* (Orbigny au Mont 1834) et peut-être *Vaudoille* qui donnera *Vaudolle* (Changey 1412-1900). Suit Mer/ Mar / Mor (l'alternance [a]/[è] est fréquente, [o] n'est qu'un effet de la prononciation du [a]), série qu'on retrouve dans *Vau Marien/Merien* (Neuilly 1456-1989), et *Voie de Mervault* (Neuilly 1685-1989), *Voie de Morva* (le même chemin, Poiseul 1834-1989). On peut, avec prudence, rapprocher cette série du prénom *Marie*. Enfin, que penser de *Gris* qu'on rencontre à deux reprise, mais avec des syntaxes qui dénoncent des époques de formation totalement différentes: *Grisvau* (Bonnecourt 1834) et *Val de Gris* (Bannes 1316-1989). Ces quatre exemples se cantonnent aux environs de Neuilly. Aucun élément ne me permet, à l'heure actuelle, d'identifier l'origine de ces noms, ni d'affirmer leur appartenance à l'anthroponymie ou à un autre registre.

Loin/Loyen/loy va beaucoup plus loin. Situé à cheval sur les finages de Bannes et Neuilly, *Vallois* présent à Bannes dès 1300, (boisé au moins en partie à l'époque puisqu'on a *Anglée de Vallois*) donnera *Vauloyen* à Neuilly à partir de 1456 puis *Vauleux* jusqu'au XX^{ème} siècle. *Valoyn* attesté à Luzy en 1334 aboutira à *Combe Vallois* au cadastre. On notera la remotivation. En 1334 on trouve à Luzy, comme à Bannes, un *Angle de Valoyn* qui, ici encore, dénonce la présence d'un angle de bois.

Il arrive également qu'on retrouve associé à *Val* un anthroponyme attesté dans une autre formation médiévale. C'est le cas par exemple de *Leuri* qu'on rencontre à Neuilly à partir de 1334 dans *Champ Leury* (1334-1989), et dans le premier cadastre d'Orbigny-au-Val dans *Vau Leuri*. Dans les deux cas *Leury* est indiscutablement médiéval: le premier est daté par les actes, le second par l'association à *Val*. Médiéval, mais inconnu.

1 Dictionnaire topographique de la Haute Marne, désormais, Roserot, sans note.

La construction *Vau*+*X* est nettement majoritaire dans les environs de Neuilly. On en rencontre 20 dans les villages voisins de Neuilly (ce dernier exclu), contre 4 composés, 5 derniers termes et 4 formes simples. Ailleurs, elle s'équilibre avec les formes de type *Val de X*, laissant peu derrière *X*+*Vau* et très loin, *La Vau*.

2-Val de

Le troisième type de formation rencontré à Neuilly est *Val(le) de Clos*, attesté lui aussi dès 1334. Cette vallée a (avec *Vaulbert*) été l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de l'Evêque, qui outre un insondable clos, y possédait de nombreuses terres. L'emploi de *de* est plutôt rare dans les environs de Neuilly, où on lui préfère de loin la construction directe. On ne le rencontre que dans *Vaul de Gris* (Bannes 1316-1989) qui donne son nom à un moulin épiscopal, puis beaucoup plus tard à la vallée principale de la source au confluent avec la Marne, *la Vault du Moutier* (Lecey 1546-1989), *Vaux de Bannes* (voisin du finage de Bannes, Changey 1834). *Vau aux Vaches* apparaît à Orbigny au Val (1834).

L'usage du déterminant entre *Vaul* et le second terme est souvent lié à l'utilisation comme second terme d'un nom de construction (Clos, Moutier) ou à la présence d'une construction précocce. On doit toutefois se méfier de la première série, s'agit-il d'un véritable moutier ou simplement de terres possédées par un monastère? A Lecey le terrain se prête hélas mal à une prospection archéologique. L'étude des cas, beaucoup plus fréquents, trouvés dans les villages des autres secteurs révèle une corrélation étonnante avec les établissements monastiques du XII^{ème} siècle. Au *Valle de Belli Loci* (1334), *Val de Beaulieu* (XX^{ème}) à Hortes, une abbaye a été fondée en 1166 (Jolibois), le prieuré de *Moiron*, au *Val de Mouron* (Luzy, cad) était déjà fondé au XII^{ème} siècle (Jolibois). Selon un renseignement communiqué par M^{lle} Mireille Conia, la vallée s'est appelée *Moiron*, d'après le nom du ruisseau, jusqu'à la construction de la chapelle, époque à partir de laquelle *Val de* s'est ajouté au nom ancien. Dans sa thèse sur le cartulaire du chapitre cathédral de Langres, Hubert Flammarion publie une charte d'abandon de biens datant de 1207 (acte 270) concernant l'établissement monastique du *Val de Prelles* (Hortes 1207-1989). Au *Val des Ecoliers*, à Verbieles, une chapelle existait avant 1214, date à laquelle la règle de Saint-Augustin a été approuvée (Jolibois) (le nom aurait été donné par la suite, lorsque l'Abbaye a acquis une vocation d'enseignement). *Val de la Salle* fait écho à *Combe de la Vassaule* (Aujeurres cad.), C'est l'une des dernières granges fondées par l'abbaye d'Auberive. Vallis de Quinceyo (1334, Baissey) est également une des granges de cette abbaye. 2 Dans tous ces cas on remarque la présence monastique au XII^{ème} siècle (ou tout au moins la présence d'une chapelle dans le cas du *Val des Escholiers*.)

2 Je remercie Alain Catherinet pour ces deux renseignements.

Ajoutons à cette liste quelques noms pour lesquels je ne connais aucun prieuré, mais qui font l'objet de curieuses homonymies. *Val de Fains/Fins* est attesté à Aujeurres en 1334, A Sylvarouvres, *Feins* est une ferme appartenant au XII^{ème} siècle en partie à l'abbaye de Clairvaux (Jolibois). *Vallée de Pécheux* (cad) à Foulain, fait écho à une ferme et un moulin de *Pécheux*, situés sur le finage de Nogent et propriété de l'abbaye de Poulangy (Jolibois), Poulangy est limitrophe des finages de Nogent à l'est et Foulain à l'ouest, au *Pécheux* de Foulain on rencontre un moulin considéré comme écart par Jolibois au XIX^{ème} siècle. Hasards reposant sur des toponymes trop communs? Restent à Marnay, *Valle des Valleres* (1334) qui se retrouvera sous la forme simple *Valliers* en 1817 et *Vaul dou Dies* (Mardor 1334), "diès" étant le nom de la laîche, qui pousse dans les lieux humides et nous avons fait le tour des toponymes *Val de x* compris dans le corpus.

La Relation étroite entre cette série et le monde monastique du XII^{ème} siècle (établissements, dépendances, ou peut-être parfois simples possessions) est évidente dans la majorité des cas, certains autres cas se révéleraient probablement dans une étude poussée des archives des villages concernés. Les acquisitions épiscopales (dont on a surtout vent au XIII^{ème} siècle, mais qui peuvent être antérieures) ont aussi leur mot à dire: clos, corvées et de nombreux droits au *Val de Clos*, à Neuilly, moulin épiscopal au *Val de Gris*, à Bannes. Les établissements monastiques ont parfois été précédés par des chapelles et donc ne se sont pas faits dans le "désert" humain et toponymique. Cependant la modernité de la tournure (avec emploi de *de*) doit être comparée à *Vaucelle* (Poiseul 1834). On y trouvait une chapelle 3, voisine d'un tumulus qui marquait à quelques mètres près le point de partage des eaux entre trois bassins fluviaux. A *Vaucelle* la première source du bassin de Marne était accompagnée d'une tradition de sabbat. On peut encore comparer *Val de* aux simples *Lavau*. On n'oubliera pas la remarque de M^{lle} Conia concernant Mouron. Ces comparaisons nous amènent d'une part à considérer que les chapelles antérieures aux prieurés... n'étaient pas très anciennes ou qu'il y a eu rebaptême des lieux (c'est le cas de *Val des Ecoliers*, Val de Mouron, par exemple), d'autre part à estimer que les formes sans déterminant sont bien antérieures au XII^{ème} siècle, sans pouvoir les dater individuellement. Nous savons que *Grandvau* (Bonnecourt XIII^{ème} XX^{ème}) est une tentative de fondation de village du XIII^{ème} siècle, sa consonance moderne le dénonce. Rappelons *vallis politana* (903) cité plus haut, qui donne un sérieux "coup de vieux" à *Corval* (Orbigny-au-Val 1834), la *Civalle* (Dampierre 1834), *Grivaux* (Bonnecourt 1834), *Mervaux* (Neuilly 1695-1989), *Morva* (Poiseul 1834), et vieillit la période qui peut être impartie à *Vautécon*, *Vaumarien*...

Vallée des Cray (Neuilly 1594-1778) utilise l'un des rares (sinon l'unique) *Vallée* du corpus, la mention de 1594 nous donne *la Vaux du Cray*, ce n'est qu'à partir de la mention suivante en

1677 qu'on rencontre *Vallée*. L'identification n'est pas évidente. Un acte de 1691 cite le "*truau de la Vallée des Cray de Lavaule*", l'année précédente on situait *Comme Crefeillet* avec la tournure "vulgairement *la Vallée des Craits*"

C-Vau second terme

A Neuilly seul *Mervaux* (1685-1989), toponyme partagé avec Poiseul se classe dans ce paragraphe. Il n'est présent que dans le nom d'un chemin qui liait ces deux villages: *Voie de Mervaux / Morva*, chemin qui était encore praticable au milieu de ce siècle et dont il ne reste aujourd'hui que quelques tronçons. Neuilly est un village tardif, doit-on mettre sur ce compte le fait qu'un seul toponyme en *Vau* respecte l'ordre des mots qui est considéré comme le plus ancien? Ce toponyme est partagé avec le village de Poiseul qui est, lui, plus ancien. L'ordre des mots *X+Vau* n'est pas rare dans les autres villages et se trouve dans trois types syntaxiques: (a-) terme généralement non identifié+ *Vau*, (b-)adjectif+ *Vau*, (c-) *X de la Vau*. (ou plus rarement *du Val*)

1-Terme non identifié + Vau

Sur l'ensemble du corpus, cette première série (qui selon la tradition linguistique serait la plus ancienne) totalise dix exemples, dont deux douteux. Menovaul (Foulain 1334), Fritivaux (Foulain, cadastre) et Haut de Combe Tinviaux (Marnay, cadastre) placent les vallées qui rejoignent la Marne peu en amont de Chaumont au premier rang.

Doit-on considérer Champ Savaul (Frécourt 1334), *Chanseaul* en 1292 et *Champchault* en 1588 (prononcé [çâswa:] au XX^{ème} siècle) comme un composé de *Vau*, reflet d'une prononciation déjà altérée du /v/ ou comme le résultat d'une lecture incertaine de u/v? *Grivaux* (Bonnecourt 1834) est-il un simple composé du nom de couleur gris? J'en doute. *La Civalle* (noter la présence étonnante d'un article!) (Dampierre 1834) s'ajoutant à ces deux incertains boucle une seconde agglomération de *X+Vau(l)*. Non loin de là, au sud-est, *Mervaux* (dont l'objet est encore incertain) vagabonde entre Neuilly et Poiseul. Un saut de six kilomètres au sud-ouest nous mène à *Corval* (Orbigny au Val 1834) qui ferme avec une cinquième forme la série *X+Vaul* des communes voisines de Neuilly. Dans *Salenesval* (Neuilly 1328), qu'on retrouve à partir de 1412 à Changey, voisin, puis à Neuilly sous la forme *Combe au Saunier* (Changey 1412, Neuilly 1675-1989), *Val* n'est sans doute que la traduction de *Combe*.

Dans les autres secteurs témoins, la densité de *X+Vau* est moins grande. A Aujeurres, *Charvaux*, toponyme cadastral fait écho à un *Mont Charuot* de 1334, ce qui interdit de le classer hâtivement dans la série des vallées. *Meuvaux* (Leuchey, cadastre) (qui nous rappelle *Mervaux*) ferme une série bien menue dont on ne peut tirer aucune belle typologie. On ose à peine noter la récurrence

de *Mer/Meu* (hasard, interprétation?), récurrence qui perd son sens parmi des exemples si peu nombreux et si mal suivis dans le temps.

La répartition géographique est à peine plus interprétable. On a certes noté deux secteurs où les mentions sont les plus fréquentes, ce sont aussi ceux pour lesquels la documentation est la plus dense!

2-adjectif + vau

La seconde série est encore moins bien représentée. *Grand Vaul*, tentative de fondation de village par l'Evêque au XIII^{ème} siècle est la seule forme dont l'histoire nous soit familière. Actuellement à cheval sur les finages de Bonnecourt et d'Epinant, la vallée est citée à Frécourt en 1334, bien que l'actuel finage de cette commune commence sur le plateau, bien au delà des sources. On sait que le défrichement qui devait aboutir à un village a eu lieu en 1214 dans un site alors boisé. Seuls une ferme abandonnée des prairies et le nom de la vallée en gardent le souvenir. L'orthographe du nom varie peu, passant simplement de *Grand Vaul* (par ex. Frécourt 1334) à *Grand Vaux* (Bonnecourt 1834).

Doit-on rattacher *Grivaux* (Bonnecourt 1834) à cette série? Ce serait le second lieu-dit de ce village à y figurer. Doit-on les considérer tous deux comme nés de la même vague? Il est également possible que *Gri-* n'ait rien à voir avec la couleur de l'eau ou du vallon, de même que celui de *Val de Gris* (Bannes 1316-1989). La récurrence du terme *Gri-(s)* se fait remarquer, mais l'écart entre les deux types syntaxiques interdit tout rapprochement hâtif.

En 1334 à Luz y on mentionne un *Vieux Val*, *Vieux Val* qu'on retrouve dans le premier cadastre de Verbiesles. Est-ce l'ancien nom du *Val des Escholiers*, qui n'a reçu ce dernier que lorsque l'abbaye implantée dans cette partie de la vallée de la Marne a eu une vocation d'enseignement? Quoi qu'il en soit, au cadastre toute la toponymie tourne autour de ce *Vieux Val* qu'on appelle aussi tout simplement *le Val*: *Bois Royal du Val*, *Bois du Vieux Val*, *Chateau du Val*, *Chemin du vieux Val*, alors que comme je l'ai déjà écrit ci-dessus, cité seul il est appelé *Val des Escholiers* (ou *Ecoliers*).

A Neuilly *Petit Vautécon* (1684-1823) et *Grand Vautécon* (1697-1823) désignent deux parties différentes de la vallée de *Vautécon*, ils n'auront que peu d'impact et ne survivront pas au cadastre.

3-X+de+Val/Vau

La dernière série est beaucoup plus hétéroclite. Souvent on a simplement affaire à des toponymes de seconde génération qui ajoutent à un toponyme *le Vau/ la Vau...* bien connu, un terme qui le

précise. Parfois les archives n'ont pas révélé de toponyme *la Vau* dans les environs du toponyme composé.

Cornée du Vau (Changey, cad.), *Combe de Vau* (Baissey, cad) désignent tous deux un vallon du grand val dit *la Vau*. *Queue de Veau* (Leuchey, cad) est-il en rapport avec les sources? *Rivum de Vaul* (Frecourt 1334) et *Ru de Lavault* (Lecey, cad) nomment tous deux le ruisseau de vallées dont le nom *la Vaul* (ou similaire) est connu. *Via dou Charme dou Vaul* (Luzy 1334) empile les objets annonçant la série *Val/Vieux Val* qu'on retrouve au cadastre du village voisin de Verbieles. Cadastre qui multiplie les exemples pour cette même vallée: *Bois Royal du Val*, *Chateau du Val*, *Bois du Vieux Val*, *Chemin du Vieux Val*, alors que la forme simple que les composés "dénoncent" disparaît au profit de *Val des Ecoliers*.

Après le chemin, le pont. Il est présent en 1334 à Champigny sous Varennes sous la forme *Pont le Vaul* (l'Evêque n'a que quelques possession à Champigny en 1334, c'est sans doute la raison pour laquelle on ne rencontre pas le toponyme **la Vaul*). Les cultures sont aussi mentionnées. *Vineam dou Vaul* (Baissey 1334) et *Montagne du Vau* (cad) répondent à un toponyme *ou Vaul* connu de 1334 à nos jours. *Pré du Vau* (Aujeurres, cad) ne correspond à aucun *la Vau* connu. A Neuilly *Pré aux Vaux/Viaux/Veaux* (1681-1989) se présente avec une alternance de graphies. Le voisinage de pâtures communales (viaux) et d'une vallée 4 ne permettent pas de trancher sur la nature de l'objet.

LES VALLONS

Inférieurs hiérarchiques des vallées, les vallons s'étendent sur moins d'un kilomètre et sont, en quelque sorte des appendices de ces dernières. Alors que toutes les vallées ont un nom composé de *Vau* dès le Moyen Age, les vallons sont baptisés par vagues successives. *Fosse* semble essentiellement médiéval, alors que *Combe* qui n'est pas inconnu au Moyen Age explose dans les actes du XVI^{ème} siècle, pour laisser place au XVII^{ème} siècle à *Cornée*, puis au XX^{ème} à *Creuse*. Entre ces principales séries s'intercalent quelques appellatifs mineurs.

Ici comme ailleurs la toponymie cadastrale ne reflète pas la toponymie d'usage. Le cadastre renvoie par exemple les *Combe* en haut des vallons, au niveau des sources, alors que pour les

4 Vallée qu'on n'appelle pas Lavaux, cette dernière se situant dans une autre partie du finage.

habitants ce nom désigne tout naturellement l'ensemble de la dépression (qui comporte un ruisseau généralement intermittent.)

I-FOSSE

La série *Fosse* semble être la plus ancienne des séries désignant les vallons. A Neuilly deux des trois (ou quatre) représentants sont attestés dès le Moyen Age.

Attestée dès 1258 (G532) *Pute Fossee* (1258-1989) se retrouvera sous la forme *Petite Fossée* à partir de 1334. Ce toponyme se maintient jusqu'à nos jours et est également présent sur le finage voisin de Bannes au cadastre Napoléon (*Petite Fosselle*). *La fosse du Clos* (1334-1989) est probablement un toponyme plus ancien que sa première attestation. La fosse fait partie d'un secteur proche du village dans lequel les réserves seigneuriales sont assez nombreuses pour qu'on puisse supposer une culture précoce. Le toponyme se maintiendra sans aléas jusqu'au XX^{ème} siècle.

Le troisième, *Fosse à l'Asse* n'apparaît dans les actes qu'en 1776 et sera également stable jusqu'au XX^{ème} siècle. A Neuilly fosse se prononce [fusè:], d'où la confusion possible avec fossé. Cette confusion a probablement engendré *Combe du Fossé* (1570-1989). On peut considérer ce nom comme une tautologie (combe+fosse) dans laquelle le second terme aurait été remotivé.

Aucun des trois (ou quatre) toponymes attestés à Neuilly ne disparaît. Ce qui est l'un des meilleurs signes d'ancienneté par rapport à leurs attestations.

Hors de Neuilly il est parfois difficile de faire la différence entre *Fosse* et *Fossé*: les sources anciennes ne mettent pas d'accent, la documentation moins suivie ne permet pas toujours de trancher; dans les cadastres l'article a peu de valeur, en patois "la" se prononce [lè]. La série n'est représentée que par un nombre réduit de toponymes, mais proportionnellement le nombre de formes attestées dès le Moyen Age est élevé.

La rareté ne nous étonnera pas si on prend en considération les remarques concernant la toponymie et l'espace. Les toponymes anciens désignant de préférence de larges secteurs, *Fosse* aura eu peu d'occasions de se fixer.

Le terrier de 1334 nous livre *Roonde Fosse* (Luzy), *Trois Fosse Robelin* (sic) (Foulain) et *Quarrenos de Fusse* (Verseilles). Dans les cadastres *la Fosse* (Frécourt), *les Fossés* (Orbigny-au Mont, transcription littérale de [lè fusè:] = *la Fosse*) et peut-être *le Fossé* (Leuchey) ont la forme simple des toponymes médiévaux.

Fosse Langone vient de Hortes. Le secteur de la baronnie de Luzy nous offre trois autres cas : *sur la Fosse de la Bannie* (Luzy), *Haut de la Fosse Gilliers* (Marnay) et *Fosse Jean Guillaume* (Verbieles).

Quelques uns de ces noms sont trop mal suivis pour qu'on puisse tirer des conclusions à partir d'eux. Les six toponymes médiévaux et les trois formes simples sont par contre sans ambiguïté. Sur un corpus de quinze toponymes, neuf semblent résolument médiévaux, deux autres sont attestés dès les premières sources riches du XVI^{ème} siècle. On peut sans trop de risques imaginer que les quatre autres ont été victimes des sources incomplètes.

A- Syntaxe

Les formes syntaxiques rencontrées sont à peu près celles qu'on rencontre pour *Vau*. Les trois formes simples sont ici mises en valeur par la faible fécondité de la série. *Fosse* premier terme engendre des composés directs (*(Haut de) Fosse Gilliers*, *Fosse Jean Guillaume*, *Fosse Langone*, auxquels on peut ajouter *Trois Fosse Robelin* (où *Fosse* n'est que second terme, mais suivi d'un anthroponyme) et des composés avec déterminant (*Fosse du Clos*, *Fosse de la Bannie*, et *Fosse à l'Asse* si on n'a pas simplement affaire à une déglutination qui la renverrait dans la classe précédente). On notera dans les deux premiers cas la présence d'une institution seigneuriale (clos qu'on retrouve dans *Val de Clos*, la vallée mère et bannie). Ce qui rappelle curieusement la série *Vau*. X

Fosse est second terme dans trois composés. *Petite Fossée* (Neuilly, Bannes 1258-1989) associe un adjectif à *Fosse*, *Quarrenos de Fusse* (Versailles 1334) précise un espace déjà restreint, un secteur pour lequel le besoin de détail semble s'être fait ressentir tôt (ou avoir été exprimé plus tôt qu'ailleurs), *Combe du Fossé* (Neuilly 1570-1989) semble être une tautologie, tautologie qui prouverait l'antériorité de *Fosse* sur *Combe*.

II-COMBE

A-Comportement

Combe semble succéder à *Fosse*. Il est, de part la nature des sources, impossible de savoir si les premiers baptêmes de lieux en *Combe* sont contemporains de l'emploi de *Fosse* ou si *Combe* prend le relais d'un appellatif devenu désuet. Quoi qu'il en soit, *Fosse* qui est sous-représenté ne semble pas (ou peu) engendrer de toponymes après le Moyen Âge. On peut raisonnablement estimer que si *Fosse* avait encore vécu aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, il aurait partagé avec *Combe* les innombrables dénominations de vallons de cette époque.

Alors que *Fosse* n'a engendré qu'une faible quantité de toponymes (il est arrivé trop tôt!), *Combe* a une période de vie qui correspond aux siècles pendant lesquels on a baptisé massivement des

espaces de la taille d'une combe. A l'inverse de *Fosse*, *Combe* est proportionnellement mal représenté en 1334 (quoique ses attestations soient dès cette date plus nombreuses que celles de *Fosse*). Mais à la Fin du Moyen Age il a encore un bel avenir devant lui. La quantité de formes rencontrées au XVI^{ème} siècle et dans les cadastres, comparée au nombre limité de formes trouvées en 1334 en est la meilleure preuve.

C'est pour ces raisons que dans la succession des noms de vallons, j'ai situé *Combe* après *Fosse*. Les relations qui ont existé plus tard entre *Combe* et *Cornée* ne doivent pas être prises comme modèle universel mais renforcent ce choix.

L'étude des formes syntaxiques semble confirmer sa validité. Alors que la série *Vau* présente des inversions de type *Corval* (Orbigny-au-Val, 1834) et que deux des quinze mentions de *Fosse* suivent cet ordre (apparemment avec un adjectif), la construction *X+Combe* est extrêmement rare (4 sur 174 au XIX^{ème} siècle) et employée à une exception près avec un adjectif. En outre le toponyme *Combe du Fossé* (Neuilly 1570-1989), s'il s'agit bien d'une tautologie, confirme cette hypothèse.

B-Une série riche

Il sera difficile (et inutile) de citer tous les toponymes concernés, la série *Combe* ayant pris une ampleur qui n'a plus rien à voir avec les quelques ou quelques dizaines d'appellatifs rencontrés avec *Vau* ou *Fosse*. Le seul village de Neuilly compte 38 toponymes, 25 se maintiendront jusqu'au XIX^{ème} siècle. Les quelques sources des environs de Neuilly des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles en apportent 6, les cadastres des alentours de Neuilly, 27 et ceux des autres secteurs 122. On obtient un total de 174 toponymes au XIX^{ème} siècle, alors que le terrier de 1334 n'en donnait que 25. On peut ajouter à ces 174 survivants tous les toponymes éphémères, classe pour laquelle seule l'étude détaillée de Neuilly nous apporte des renseignements: 13 sur 38, soit près d'un tiers pour ce village. Peu de séries présentes en 1334 ont connu un tel essor par la suite.

La quantité importante de chutes est une preuve de jeunesse de la série. On a vu que la série *Vau*, bien fixée dès le Moyen Age se maintenait de façon remarquable; elle est déjà fossilisée. La série *Combe* dont nous suivons la vie, connaîtra des naissances, des "fossilisations", mais aussi des morts. Autant de faits qui prouvent sa vigueur.

Les chiffres qui précèdent démontrent que la série devait en être à ses débuts en 1334, ou tout au moins être assez récente et assez vivante pour combler, dans la période qui a suivi, de nouveaux besoins toponymiques. *Combe* précise des espaces auxquels le Moyen Age avait laissé des noms trop vagues. Le parcellaire a subi à la fin du Moyen Age un morcellement rapide qui a imposé une toponymie plus fine.

Cette série est à plusieurs titres l'une des plus intéressantes. La densité des actes à partir de 1334 nous permet de suivre son évolution (malgré quelques périodes "creuses") et la quantité des attestations permet de tirer des conclusions qui seraient franchement "tirées par les cheveux" avec des séries de 15 *Fosses* ... Son essor est également intéressant. La liste (bien lacunaire) ne compte qu'une mention antérieure au second quart du XIV^{ème} siècle, mais *Comme Loup* a réussi à s'imposer à Lecey en tant que nom de sole au XVI^{ème} siècle.

C-Syntaxe

A l'instar de *Vau* et *Fosse*, *Comme*, *Cosme* ou *Come* 5 a connu plusieurs types syntaxiques.

1- *La Comme* ou *en la Comme* est présent à plusieurs reprises dès 1334.

2- les diminutifs *Commotte* et *Commelle* se rencontrent dès la même date. Ils peuvent engendrer des composés. De même que dans la série *Vau*, la simplicité des formes implique un nombre limité de toponymes.

3- Le nombre de toponymes dans lesquels *Comme* est associé à un second terme est beaucoup plus élevé, on retrouve (a-) *Comme*+*X* et (b-) *Comme* + *déterminant* + *X*.

4- Par contre il est extrêmement rare de rencontrer *Comme* en seconde position.

1- En la Comme

Dans les textes anciens, *Comme* est généralement précédé de "en la". En 1334 les attestations se cantonnent au secteur sud - ouest du corpus: *la Come*, *in Combi* (Baissey, 1334,cad.), *en la Come* (Leuchey), et *Ru de la Come* (Verseilles, *les Commes* au cadastre), mais il est probable que *es Combes*, *les Comes* (Changey 1412), et *en la Come*, *en Comme* (Neuilly 1570-1787) aient simplement été victimes des sources lacunaires. Les toponymes cadastraux *en la Combe* (Bonnecourt), *la Combe* (Poiseul), *la Combe* (Bannes) appartiennent à des communes pour lesquelles j'ai étudié peu de sources anciennes riches. *Les Combes* (Aujeurres, cad.) et (*Coteau des*) *Combes*, (*Bas des*) *Combes* (Marnay, cad.) n'apparaissent pas en 1334.

Les lacunes des sources rendent difficile une conclusion nette. Dans certaines communes (*en*) *la Come* est présent dès 1334. Sa forme simple peut nous laisser penser qu'il est le premier, celui

5 C'est ainsi qu'on le rencontre, l'absence d'épenthèse qui sévit dans la région aura eu une influence sur l'évolution du mot, dont l'étymologie celtique présumée *CUMBA comporte cependant un B!

qui a imposé la diversité à ses successeurs. L'étude approfondie de Neuilly ne nous aide pas outre mesure sur ce point, les toponymes simples étant uniques dans chaque village. Ici il apparaît à la même époque que la plupart des composés, dans la grande vague de la fin du XVI^{ème} siècle, bien après certains dérivés (notamment la série *Commotte*) et certains composés. Mais on verra que certains toponymes peuvent apparaître dans les actes plus de deux siècles après leur naissance.

Sur l'ensemble des exemples on remarque un maintien moyen des noms de lieu *en la Comme*, certains ne se retrouvant pas dans les cadastres. On notera toutefois que les géomètres de Neuilly ont évincé ce toponyme, alors qu'on le rencontre encore dans les actes notariés de la fin du XVIII^{ème} siècle. Autant d'incertitudes. On peut soit considérer que *en la Comme* est un toponyme encore actif après le XIV^{ème} siècle, ce qui justifierait les disparitions, ou qu'il est, comme le suggère sa forme simple, un toponyme légèrement plus ancien, mais ayant de part l'étendue restreinte qu'il couvre beaucoup moins de poids que *Vau*, et par conséquent beaucoup moins de chances d'apparaître dans les textes anciens et d'être retenu par les rédacteurs du cadastre. Hiérarchie oblige!

2- Les diminutifs de Comme

Alors que *Vau* ne semble pas connaître de diminutif, et que la série *Fosse* n'en présente qu'un, on rencontre dès 1334 un nombre important de diminutifs de Comme, particulièrement à Neuilly. La dérivation se fait tantôt à l'aide du suffixe *-otte* (= ette) tantôt à l'aide de *-elle/-olle*.

a- Commotte

En 1334, *Commotte* se trouve dans quatre toponymes de Neuilly: *Les Commottes* (1334-1989), *Commottes de Vauboulon* (1334-1751), *Commottes du Mont* (1334). *Les Commottes* étant un appendice de *Vauboulon* qui commence en haut de la *Rue du Mont*, les trois noms désignent vraisemblablement le même site. Les deux premiers resteront en concurrence jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, seule la forme simple se maintiendra au delà. *Commottes de Vaul Tacon* n'est attesté qu'en 1334.

La proportion de chutes rencontrées ici et l'hésitation en 1334 entre trois noms pour un même lieu prouvent qu'en 1334 *Commotte* est un toponyme en voie de formation. Il n'est pas étonnant que par la suite on emploie en alternance le nom simple (*les Commottes*) et le nom précisé par son toponyme mère (*les Commottes de Vauboulon*). Ce phénomène qui n'est pas rare a été mentionné dans le chapitre toponymie et espace. Il est également normal qu'après une cohabitation plus ou moins longue le toponyme fille atteigne sa majorité et se sépare du toponyme mère, comme c'est le cas ici.

En 1334, le paradigme de *Commotte* est de toute évidence encore ouvert à Neuilly. L'exemple de Baissey montre moins d'hésitation. Dès 1334 le terrier ne propose que *es Comottes*. On ne peut se permettre de tirer des conclusions sur si peu d'exemples, mais il est bon de souligner que les formes simples (*en la Come*) semblaient déjà mieux installées dans le secteur sud-ouest en 1334. Doit-on en conclure que cette vague nous vient du sud? Ce serait hâtif, mais la question mérite d'être posée.

Pour clore cette série, les cadastres nous livrent *la Combotte/ la Comotte* (Frécourt), *le Commet et les Commets de Bergy* (Versailles le Haut) et, légèrement différents, *Commenet* (Mardor) et *la Comonotte* (Hortes).

b- Commelle - Commolle

En 1134, on rencontre *Conneul* à Leuchey (*la Comelle* au cadastre), à Foulain, *Comelle des Aiges* offre un composé. *Commelle* est attesté de 1456 à nos jours à Neuilly, à partir de 1576 la graphie *Commolle* entre en concurrence. En 1623 le terrier de la Fabrique de Lecey nous offre *Cosmelle*⁶. Les cadastres apportent quelques nouvelles formes *Cemale* à Orbigny au Mont, dont le cadastre est, une fois de plus, fidèle à la prononciation (*Comme* se prononce [koèm] à Neuilly) et le composé *Friches de Combelle* à Mardor.

3-Comme + Anthroponyme

Toutes sources confondues, la sous série *Comme + X* est la plus riche. On note cependant une évolution dans le temps et dans l'espace. En 1334, on rencontre 3 formes simples, 6 diminutifs, 11 *Comme + X* et 12 *Comme + déterminant + X* (aucun cas de second terme). Dans les sources plus tardives on trouve une répartition semblable à celle qu'on a vue avec la série *Vau*. A Neuilly et dans les environs, la construction directe l'emporte largement sur la construction avec déterminant, alors que dans les cadastres des autres communes les deux types s'équilibrent. Les formes simples et diminutives arrivent loin derrière.

Les Archives de Neuilly nous livrent 21 *Comme + X*, ici le second terme est toujours un anthroponyme. La plupart des familles est identifiée. A *Comme Lenguet* (1259-1334), succèdent *Comme Demoinge* (1334-1989) et *Comme Gedaul* (1334-1989), *Comme Jehan le Mort* (1456) qui deviendra *Comme au Mort* et changera donc de catégorie en se fixant, passant de *Comme Jehan le Mort* (1456) à *Cosme Amo* (1587) puis *Come/ Comme au Mort* (1612-1989).

6 Une pièce de terre acquise entre 1546 et 1623, elle ne figure pas dans le premier état du terrier en 1546.

Il faut attendre les baux de la fin du XVI^{ème} siècle pour rencontrer les formes suivantes: *Comme Belin* (1570-1989), *Comme Blanchard* (1587-1989), *Comme Bonois* (1570), *Comme Bouré* (1570-1989), *Comme Crefaillet* (1597-1989), *Comme Prenol* (1597), *Comme Racenet* (1570-1835), *Comme Rion* (1570-1989), *Comme Thiellet* (1570-1989), *Comme Viemolle* (1576) et *Comme Viennot* (1576-1587) (ces deux dernières ne font peut-être qu'une.)

Quelques mentions sont plus tardives encore. *Comme Dominon* (1695-1989), *Comme Louis* (1682-1989) et *Comme Morlot* (1693-1989) apparaissent dans les vingt-cinq premières années d'archives notariales. *Comme Vremey* (1747-1989) est probablement passé entre les mailles: le cadastre établi moins d'un siècle après sa première attestation l'ignore, mais il était assez fort pour que la tradition orale le maintienne jusqu'au XX^{ème} siècle. Quant à *Comme Voissot* (1834), il est inconnu avant le cadastre et s'ajoute non à un nom de personne, mais à un toponyme préexistant: *Voissot* (1636-1989), lui même tiré d'un nom de famille. A partir de 1900, *Comme Menoutier* (1900-1989) remplace curieusement *Cornée Benoitier* (1570-1834), alors qu'en règle générale, *Comme* a laissé la place à *Cornée* depuis longtemps, et qu'on en est à la série suivante, *Creuse*! Influence d'un notaire érudit? Preuve qu'on n'a pas tout à fait oublié le sens de *Comme*?

A- Quand l'anthroponymie permet de corriger les dates

J'ai souvent rappelé qu'une première attestation n'était pas un acte de naissance, le travail sur l'anthroponymie sera ici tout à fait révélateur. La série *Comme* évolue sur une période où les sources anthroponymiques sont importantes, malgré quelques vides. Les archives nous offrent plusieurs listes d'habitants (1334, 1418, 1419, 1420, 1456, 1529, 1576, 1594) pendant une période où les sources toponymiques (1334, quelques uns en 1418..., 1456, 1570 à la fin du siècle) sont espacées et incomplètes. Il sera bon ici de mettre les premières attestations toponymiques à l'épreuve des noms de famille. Les remarques de base ont été faites dans le chapitre toponymie et anthroponymie, je ne parlerai dans les paragraphes qui suivent que de ce qui permet d'affiner l'étude de la série *Comme*.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre toponymie et anthroponymie, la première attestation du toponyme peut-être contemporaine de celle du nom de famille, postérieure ou parfois antérieure. Il arrive également que l'anthroponyme ne soit pas attesté au village. Les deux premiers cas seront particulièrement intéressants ici. Quelques situations particulières viennent compliquer les choses: certains toponymes formés avec *Comme* utilisent des noms de personnes dites franchises en 1334, l'absence de descendants dans les rôles de tailles de 1418, 1419, 1420 n'est-elle pas simplement due à cette condition privilégiée?

C'est le cas par exemple de *Jehan le Mort*, personne franche en 1334 (31 v°). On ne trouve aucune trace de sa famille en 1418 et en 1456, mais en 1456, le toponyme en la *Comme Jehan le Mort* a conservé le prénom (trop fréquent pour n'avoir été attribué qu'à l'homme de 1334). Ce prénom, qui aura disparu dès les mentions suivantes, à la fin du XVI^{ème} siècle, est dans

plusieurs cas un critère de jeunesse du toponyme. Le flou règne entre 1334 et 1456, mais ici le toponyme apparaît dès la première source toponymique importante postérieure à l'attestation de l'anthroponyme.

Ce n'est pas le cas de *Comme Belin* (1570-1989) qui fait écho à une fratrie de personnes franches citées en 1334. Le nom disparaît ensuite des sources anthroponymiques pendant plusieurs siècles. Il a pu échapper aux rôles de tailles, mais on ne le retrouve pas entre 1420 et la première mention du toponyme, malgré des documents moins sélectifs concernant la population. Le toponyme apparaît longtemps après la disparition de l'anthroponyme, et on peut être amené à le vieillir de 150 à 250 ans. Il semble probable qu'il soit né aux environs du XIV^{ème} siècle, de même que le précédent

Quittons les familles dites franches en 1334. Un dénommé *Borrez* est connu dès le XIII^{ème} siècle, il est cité, ainsi qu'un terrage^o qu'il cède à l'Evêque, en 1259 et mentionné en 1292. En 1334 on retrouve le terrage, la mention d'un ancien tenancier et celle d'héritiers *Bourrel*. Il est probable que leur famille se soit maintenue quelques temps à Neuilly, mais on n'en trouve plus trace à partir de 1418. De même que *Comme Belin*, le toponyme *Comme Bouré* (1570-1989) ne sera pas mentionné avant 1570. L'anthroponyme nous permet de situer sa naissance au XIII^{ème} siècle où un *Bourrel* était assez puissant pour posséder un terrage, ou au XIV^{ème} siècle où ses descendants étaient encore présents.

A ces familles des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, s'ajoutent des lignées plus tardives. L'anthroponyme *Pernot* est attesté en 1456, jamais avant (1334, 1418) et plus après (1529 etc.). Le toponyme *Comme Prenol* (1597) est-il en relation avec cette famille du XV^{ème} siècle, ou comme dans de nombreux cas avec une lignée dont on n'a pas la trace? La chute d'un toponyme est généralement signe de jeunesse ou de troubles et Neuilly ne semble pas avoir souffert des troubles du début du XVII^{ème} siècle au point d'y avoir perdu la mémoire de toponymes bien installés. Quoi qu'il en soit cet exemple prouve que la période de vie de *Comme* a largement dépassé le XIV^{ème} siècle. D'autres exemples viennent à l'appui: *Comme Thielllet* (1570-1989) est probablement en relation avec *Etienne et Belin Thielllet*, taillables en 1419 et 1420 (et non en 1418) et dont on ne retrouve plus le nom en 1529.

Il est plus difficile de cerner le cas de *Comme Viennot* (1576-1600). L'anthroponyme est attesté en 1334, 1487, 1587 et 1594, mais le caractère éphémère du toponyme nous fait penser à une formation contemporaine de sa première attestation. Un siècle plus tard *Comme Louis* (1682-1989) apparaît deux ans après un éphémère *Prey Luyi* (1680). Aucune source consultée ne mentionne ce nom de famille, mais l'apparition simultanée de deux formes, l'une étant unique permet d'estimer qu'il a du naître au XVII^{ème} siècle (voire à la fin de ce siècle).

Les autres cas sont muets. *Comme Lenguet* (1259-1334) et *Comme Gédaul* (1334-1989) ne correspondent à aucun anthroponyme relevé. *Comme Demoinge* (1334-1989) précède la pre-

mière attestation du nom de famille *Demongeot* qui apparaît dès la première source anthroponymique postérieure au terrier (1418) et sera suivi jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle. Seule la date de leur première attestation est éloquente. Certaines attestations du XVI^{ème} et du XVII^{ème} siècle garderont leur mystère, malgré des sources anthroponymiques plus denses. *Blanchard, Morlot...* sont des noms trop fréquents dans la région pour ne pas avoir fait un tour par là, ne serait-ce que par le biais des propriétaires non résidents ou des habitants des villages voisins.

Malgré quelques incertitudes, l'anthroponymie nous permet de préciser la période de vie de *Comme*. Certaines des formes apparues en masse à la fin du XVI^{ème} siècle sont composées avec des anthroponymes bien connus aux XIV, XV, XVI^{ème} siècles, voire au XIII^{ème} siècle. Un dernier souffle se fait sentir à la fin du XVII^{ème} siècle, mais la grosse vague est passée. Les lacunes textuelles justifient en grande partie les décalages de un, deux ou trois siècles entre l'attestation du nom de famille et celle du nom de lieu. La mention ou l'absence de mention ne dépend pas seulement du toponyme, mais aussi de l'opportunité qu'il a eue d'apparaître dans les actes.

La série *Comme* est vigoureuse tout au long des XIII, XIV, XV et XVI^{ème} siècles, elle s'éteint lentement au XVII^{ème} siècle pour laisser la place à *Cornée* qui "pointe déjà son nez" depuis un certain temps, mais arrive trop tard pour connaître le même essor que son prédécesseur, qui a conquis l'espace en s'installant à l'époque où on nommait les vallons. *Comme* ne laisse à ses successeurs que peu de place.

4-quand le second terme n'est pas un anthroponyme

Dès 1334, dans les communes extérieures à Neuilly, le second terme n'est pas nécessairement un anthroponyme. *Comba Notre Dame* (Mardor 1334-1817), *Combe Saint Martin* (Marnay 1334, cad.), *Come Saint Père* (Baissey 1334) s'ajoutent à des *Come Giro* (Leuchey 1334, cad.), *Come Arbeton* (Luzy 1334), *Come Valier* (Mardor 1334, cad.). Les cadastres reflètent la même tendance. Dans les environs de Neuilly on se contente d'accoler un anthroponyme à *Comme*, alors que les cadastres de Luzy et Verbiesles ajoutent un *Comme Saint- Galles* aux survivants cités ci-dessus. Ce type d'association passera cependant de 3/8 (plus de 1/3) des formes composées avec construction directe en 1334 à 3/77 (env. 1/25), au XIX^{ème} siècle. Dans tous les autres cas on aura affaire à un anthroponyme.

5-Comme + déterminant + X

Alors que *Comme + X* et *Comme + det. + X* s'équilibrent en 1334 et dans les sources des villages éloignés de Neuilly, les sources de Neuilly et des environs favorisent *Comme + X* (de même que dans la série *Vau*.)

En 1334 les déterminants présents sont *de, dou, de la, des, es, au, à la*. La série *de* précède un autre toponyme dont *Combe* précise l'espace: *Comba de Champ Fenoilloux* (Luzy), *Comba de Valorard* (Marcilly-sous-Varennnes), *Comba dou Sauxy* (Verseilles), *Come de la Craye* (Aujeurres), *Come de la Crote* (Leuchey), *Come des Jornaux* (Luzy 1334, cad.), un seul sera présent dans les cadastres. Les toponymes de relief de "première génération" (*Val, Craye, Crote*) sont présents dans la moitié des cas. *Comba dou Chasne* (Leuchey) associe un nom qui semble plus ponctuel à *Combe*: celui d'un arbre isolé. On retrouvera ce type de mariage dans les textes postérieurs. *Es* s'ajoute également à un nom désignant un lieu précis; *Trau* qui désigne probablement un sentier (*Come Estrau*, Baissey 1334, cad.). *A la / au*, à des noms de personnes ou d'institutions: *Combe à la Prevoste* (Luzy), *Come au Roy* (Baissey).

Bien que *Comme + det. + X* n'apparaisse pas dans les archives de Neuilly avant la fin du XVI^{ème} siècle, on peut supposer que *Salenesval* (1328) n'est qu'une traduction pseudo-latine de *Comme au Somnier / Saunier* (1675-1989). *Comme au Sommer* est d'ailleurs attesté en 1412 à Changey, commune voisine du site. Par contre la *Comme Jehan le Mort* (1456) devra attendre plus d'un siècle et demi pour renaître avec un déterminant sous les formes *Comme Amo* (1587), *Com(m)e au Mort* (1612-1989). Les autres étalent leurs premières attestations sur plus de deux siècles: *Comme au Vacher* (1576-1989), *Comme à la roge* (1597), *Comme au Poirier* (1787-1823) offrent des occurrences en *au / à la* plus ouvertes qu'en 1334, aux noms de personnes s'ajoutent des noms de points remarquables du paysage (arbre, ruisseau, qui font partie des rares noms communs encore employés comme second terme dans les créations, alors que l'anthroponymie prend de plus en plus de place).

Des / du reste réservé à la précision de toponymes; *Comme du Fossé* (1570-1989 = *Comme en Foussce* 1576?), *Comme des Monssets* (1697). Ici encore *Comme de* s'ajoute de préférence à des toponymes de relief plus anciens.

Dans les environs de Neuilly, les archives de Dampierre nous livrent *Cosme au Fournier* (1463-1834). Dans les cadastres de ce secteur les mentions sont peu nombreuses: quatre ou cinq, le cinquième, *Combe à Nuit* (Bonnecourt) n'étant peut-être qu'une déglutination. On retrouve *Combe au Fournier* (Dampierre 1463-1834), *Combe au Pourcelot* vient de la même commune. Tous deux comprennent un nom de personne ayant trait au métier. *Combe de* est une fois de plus réservé à la précision de toponymes. *Combe de Champ Porcheux*, *Combe de Champ Roland* et *Combe de la Herse* viennent tous trois de Bannes. *Champ Porcheux* et *Champ Roland* sont attestés dès le début du XIV^{ème} siècle. Curieusement deux villages se partagent l'ensemble des mentions. Dampierre engendrant *au* et Bannes *de*!

Il peut être intéressant de noter que dans les environs de Neuilly ce type de construction ne se trouve que dans les trois plus gros villages, ceux dont la population comprenait une part relativement importante de notables. Hasard?

Je n'énumérerai pas les 55 toponymes concernés tirés des autres cadastres. *A / au* n'y est pas réservé aux noms de personnes. A coté de formes telles que *Combe aux Moines* (Marnay), on y trouve des noms d'animaux (*Oies* à Luzy, *Pourceaux* à Mardor), des noms de bâtiments (*Fourneaux* à Mardor...) et autres points remarquables du paysage (*Bois* à Verbiesles.....)

Par contre les formes composées avec *de* précisent un toponyme ou s'ajoutent à un nom d'arbre. (*Combe de Montcharvauf*, Aujeurres; *Combe du Chemin au Pommier*, Mardor; *Combe du Chêne*, Marnay). Les toponymes de relief sont encore présents, mais dans des proportions moins importantes que dans les environs de Neuilly. Inconnus dans le reste du corpus, trois *Combe la* apparaissent à Foulain: *Combe la Boichaupe*, *Combe la Manche* et *Combe la trace*. Ils sont d'autant plus étonnants que leur syntaxe est médiévale, alors que Foulain a mal conservé sa toponymie ancienne.

6-Comme second terme

Comme est rarement second terme. Cet ordre des mots est inconnu à Neuilly et dans les formes relevées de 1334. Les cadastres des environs de Neuilly nous livrent deux associations à un adjectif: *Petite Combe* et *Basse combe* (tous deux à Orbigny au Mont). A peine plus nombreux dans les autres cadastres, *Peute Combe* (Baissey) et *Peute combe* (Marnay) font ressortir *Peute* (=laide) qu'on trouvait dans *Pute Fosse* (Neuilly 1258-1989) alias *Petite Fossée* à partir de 1334. Serait-ce une mauvaise interprétation de *petite*, qu'on trouve également à Orbigny?

Brecombe (Foulain) associe à *Combe* un terme qui ne ressemble à aucun adjectif connu. L'ancien anthroponyme *Bert* est-il concerné? Ce serait le seul exemple de ce corpus très fourni, dans lequel on ne rencontre aucun "**Marcombe*" ou autre, alors que *Vau* avait engendré un nombre non négligeable de formes inversées. Ce qui contribue à confirmer la nette postériorité de *Combe* par rapport à *Vau*.

Un dernier cas, *Ru de la Comme* (Versailles 1334, *les Commes* au cadastre de Versailles le Haut) est l'un des exemples de précision précoce d'un espace déjà restreint.

7- les composés des diminutifs.

Lorsqu'un diminutif se compose, c'est toujours pour préciser un autre nom de lieu. (Voir 2- de ci-dessus.)

8- Conclusion

Remarquable parce qu'elle évolue sur une période pendant laquelle les données textuelles sont denses, la série *Combe* s'est "taillé la part du Roi" dans les dénominations de vallons. Elle est arrivée à une époque où l'on baptisait massivement les appendices des vallées, qui, elles, avaient déjà un nom. Les 181 toponymes en *Combe* du corpus ne sont sans doute rien par rapport aux formes qui sont nées entre le XIII^{ème} et le XVII^{ème} (XVIII^{ème}?) siècle, comme le prouve le nombre important de toponymes éphémères rencontrés à Neuilly. Toponymes éphémères qui associés aux nouvelles attestations et aux critiques apportées par l'anthroponymie semblent situer les plus fortes poussées de baptêmes aux XIV, XV et XVI^{ème} siècles, réservant à ce dernier le plus grand nombre de nouvelles attestations faute d'archives toponymiques riches entre 1334 et 1570. On notera cependant que la série *Combe* est assez mal représentée en 1456, et que l'un des toponymes attestés à cette même date est en cours de formation. Les toponymes étaient sans doute encore trop mal ancrés pour apparaître dans des actes officiels, actes qui, au demeurant ont eu toutes les chances de s'inspirer, au moins en partie, d'actes plus anciens.

La série *Combe* nous amène à nous poser des questions sur le choix des toponymes. Pourquoi, dans les environs de Neuilly, les formes composées avec un déterminant sont-elles réservées aux villages les plus importants et pourvus de notables? Bannes s'attribuant *Combe de*, alors que Dampierre se réserve *Combe au*. Neuilly plus important et placé au centre connaît les deux. *Comme au Sonnier* (1328-1989) (qui fait une brève incursion dans les archives de Changey en 1412) et *Comme au Vacher* (1576-1989) sont situées à proximité du finage de Dampierre sur lequel on rencontre *Combe aux Fourniers* (1463-1834), tout près des limites de finage de Neuilly et *Combe au Pourcelot* (1834), à l'autre bout du territoire. Autant de toponymes qui présentent outre une similitude syntaxique, la présence d'un nom de métier auxquels s'ajoutent, pour deux d'entre eux, des premières mentions précoces. *Combe du Fossé* et *Combe des Monsset* dominent la route qui relie Neuilly à Bannes, village dans lequel on trouve, en limite du finage de Neuilly, deux de ses trois attestations de *Combe de*. Le hasard n'est sûrement pas le seul responsable. Doit-on voir ici une influence de la toponymie du bourg sur les villages voisins? Ou à l'inverse considérer les marges du finages comme des indicateurs de la toponymie des villages voisins? (Ici on devinerait alors une influence de Dampierre sur Neuilly et de Neuilly sur Bannes.) Ou encore imaginer un jeu d'influences qui n'apparaîtrait qu'avec une étude plus fine? ou plus simplement l'une des nombreuses distorsions dues au cadastre?

Pourquoi trouve-t-on deux *adjectif+ Combe* à Orbigny-au-Mont, alors que cette syntaxe très rare n'apparaît pas dans les autres villages du même secteur? Pourquoi Foulain est-il le seul village pour lequel on connaît des *Combe la* (trois qui plus est!)? La création d'un toponyme (venu d'où?) semble appeler des formes semblables à une échelle extrêmement restreinte.

III-CORNEE

A- Un toponyme qui prête à confusion

Cornée est le successeur chronologique de *Fosse* et *Combe*. Il a bien sûr souffert de son arrivée tardive et n'a engendré qu'une quantité limitée de toponymes. Son étude sera plus délicate que celle de *Combe*, en effet la confusion est possible avec plusieurs autres toponymes. *Cornée* ne semble pas apparaître dans les textes du Moyen Age, mais, à la lecture, la distinction entre V et N se fait mal et il se peut qu'une confusion règne entre *Cornée* et *Corvée*.

Alors que dans le secteur de Neuilly *Corne* et *Cornée* apparaissent alternativement, *Cornée* est inconnu au delà. Une nouvelle confusion entre en jeu ici. *Corne* qui désigne les angles de bois est contemporain de *Cornée*. Quand on connaît le taux de boisement de la région et sa topographie, on comprend à quel point l'hésitation peut être fréquente.

Le sens du mot "cornée" est clair, il est encore connu des témoins du XX^{ème} siècle, c'est un vallon en forme de corne. A Neuilly ses premières attestations ne remontent pas au delà de 1570, mais on a vu que l'étude de l'anthroponymie permettait de vieillir certains *Combe* attestés à partir de la même époque. Rien n'est aussi flagrant pour les plus rares mentions de *Cornée*. On peut tout juste se demander si *Cornée Benoitier* (1570-1823, 1989) [kom moenutyé] à l'oral est en rapport avec *Bonote* cité en 1334. L'alternance *Cornée* / *Comme* rend d'ailleurs ce toponyme difficile à cerner. Les autres mentions semblent conforter l'idée d'une série plus récente.

Parmi les toponymes *Corne* / *Cornée* de Neuilly, certains correspondent effectivement à des vallons, d'autres désignent des angles des bois, parfois les deux! Dans la plupart des cas l'étude fine m'a permis d'avoir des indices pour départager. *Cornée Benoitier* (1570-1989) reste ambigu de par sa situation, mais la forme orale fait pencher la balance du côté du vallon. S'ajoutent *Grande Cornée* (1685-1989) puis *Cornée Claude* (1750-1989), *Cornée Clément* (1802-1989), *Jean Clément* est taillable en 1784, *Cornée Blanchard* (1834) qui remplace *Comme Blanchard* (1590-XIX^{ème}) au Cadastre, enfin *Cornée de Vaubé* qu'on m'a cité à l'oral pour m'expliquer où se trouvait *Comme Vremey* et qui est plus une preuve de la persistance du terme qu'un véritable toponyme.

Le cas de *Corne de Petite Fossée* (1869) est moins net. Est-il la lointaine résurgence de *Quarrenée de Petite Fossée* (1334)? Il arrive qu'un toponyme soit absent des actes aussi longtemps. En 1334 on rencontre un toponyme semblable à Verzeilles: *es Quarrenos de Fusse*. Ce dernier est-il en rapport avec les *Carenots* (Baissey, cad.)? *Quarre* désigne des angles et est encore vivant dans les dialectes du XX^{ème} siècle. A-t-on précocement confusion entre deux séries? *Corne de Petite Fossée* est-il une tautologie ou la simple expression du coin du vallon? Autant de questions auxquelles la rareté de ses attestations ne permettent pas de répondre. Question encore pour *Corne au Flanc* (1685-1989), vallon de *Vaulebert* situé à un angle du bois

du *Grand Fays*, dont l'orthographe sera *Corne* jusqu'en 1780 puis *Cornée*. On peut même se poser des questions au sujet de la *Grande Cornée*. C'est certes un beau vallon en forme de corne, mais quelle a été l'influence des *Corvées* toutes proches?

D'autres sont plus clairs: *Cornée de la Charmée* (1675) est l'angle d'un bois (*les Charmées*) situé au fond de la large vallée. On note cependant la graphie *Cornée*. *Corne de Chêne Petin* (1810-1966) associe deux signes remarquables de forêt: l'angle et l'arbre. *Corne Brené* (1728-1989) qui sera lui aussi orthographié *Corne* jusqu'en 1808 puis *Cornée* se trouve à un angle de bois.

B- de Comme à Cornée

Les créations toponymique en *Cornée* s'étalent en nombre restreint entre le XVI^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle. Pendant toute la période d'emploi de *Cornée* on sent une perpétuelle hésitation entre *Comme* et *cornée*. J'ai cité plus haut le cas de *Cornée Blanchard* qui remplace au cadastre *Comme Blanchard* (1590 à la veille du cadastre). L'inverse existe aussi: *Cornée Benoitier* (1570-1834) s'appelle à l'oral [kom menutyé]. Quelle est la relation avec la mention unique *Comme Bonois* (1570)?

L'hésitation peut s'exprimer autrement. Un acte de 1750 nous livre "*en Cornée Claude* autrement *Comme Racenet*". S'agit-il là d'une des innombrables mentions de voisinage ou d'une superposition? La présence de deux bras de vallon me permet de trancher pour la première solution. Le cadastre ne conservera que *Cornée Claude* qu'il étendra aux deux. Le dernier exemple, déjà cité, m'a été livré à l'oral. -"Où est *Comme Vremey*?" -"C'est la *cornée de Vaulbé*". Dois-mettre une majuscule? Je pense que non.

On se trouve ici devant une série dont l'ampleur et l'assurance n'ont rien à voir avec celles de *Combe*.

C-syntaxe

Si on excepte *Grande Cornée*, à Neuilly, les toponymes des sites qui sont sans ambiguïté des vallons sont tous construits sur le modèle *Cornée* + *Anthroponyme*. Lorsque l'objet est un angle de bois, on marque plus volontiers la soumission (*Corne de la Charmée*, par exemple).

Dans les villages voisins, quelques associations du type *Cornée de Vaulpetri* (Orbigny au Val, 1834) *Cornée du Vaux* (Changey 1834) semblent nommer des vallons. Les cadastres présentent des toponymes composés de *Corne* et des toponymes composés de *Cornée*, mais les exemples de passage de *Corne* à *Cornée* peu avant la rédaction du cadastre de Neuilly imposent la prudence. A titre indicatif, les cadastres des environs de Neuilly mentionnent pour *Corne* des formes avec déterminant: *la Corne aux Loups* (Poiseul), *Corne de Vieux Prés* (Frécourt), *Cornes*

de Rivière (Lecey), des formes composées sans déterminant: *Corne Jean Henry* (Orbigny au Val), *Corne Rogelin* (Bonnecourt), (*Candi en*) *Corne Creuse* (Poiseul), un diminutif: *Bois Cornotte* (Dampierre).

Cornée nous offre une forme simple: *la Cornée* (Lecey) qui pourrait bien être une mauvaise graphie de *Corvée*, des formes avec déterminant: *Cornée de Vaulpétri* (Orbigny au Val), *Cornée du Vaux* (Changey), des formes composées sans déterminant *Cornée Mauris* (Orbigny-au Mont), (*Bas de, Coteau de*) *Cornée Martel* (Bannes) et des mentions de second terme: *Prés de la Cornée* (Orbigny-au Mont) et *Champ de la Cornée* (Bannes). On notera qu'alors que la série *Corne* fait le tour de Neuilly, *Cornée* n'est pas attesté dans les cadastres des villages situés au nord de Neuilly. Mais on s'empressera de rappeler les déformations dues aux cadastres qui rendent ce tri aléatoire.

Au delà de ce secteur limité les cadastres ignorent *Cornée*, à une exception près: *les Cornées* à Marnay. Le pluriel dénonce probablement une mauvaise transcription de *Corvées*. *Corne* apparaît à plusieurs reprises, mais il est souvent impossible de connaître l'objet qu'il désigne. *Corne Mauprat* (Luzy) mis à part, la construction se fait toujours à l'aide d'un déterminant. *Corne au Loup* (Hortes), *Corne des Orties* (Luzy), *Corne du Champ Labernard* (Foulain). Dans *Petite Corne des Planches* (Luzy) l'adjectif semble éloigner l'idée d'angle. Vient enfin *Champ de la Corne* (Verbieles).

Je ne tenterai pas de départager ce qui revient aux angles et ce qui revient aux vallons. Ce qui a déjà été difficile pour une commune que je connais très bien. Je vous livre cette liste sans plus d'analyse puisque les incertitudes rendent impossible toute conclusion. On peut tout juste, dans quelques cas deviner des associations qui font pencher la balance d'un côté ou de l'autre. On notera simplement que cet échantillon témoin apporte des types syntaxiques inconnus dans les séries *Corne* / *Cornée* de Neuilly.

La série *Cornée*, plus difficile à cerner que les précédentes, est aussi moins ferme. On notera cependant plus d'incertitudes que de disparitions à Neuilly. Est-ce dû à un statut de série secondaire qui relègue ses composés dans la tradition orale tant qu'ils n'ont pas fait leurs preuves? Dans ce cas, seuls apparaîtraient dans les actes des toponymes déjà bien ancrés. Est-ce dû à la faible "natalité" de la série, qui offre plus de chances à ses rares représentants?

IV- CREUSE

Creuse n'est connu que par quelques noms livrés par la tradition orale de Neuilly-l'Evêque. Il n'est sans doute pas antérieur à la fin du XIX^{ème} siècle, voire au XX^{ème} siècle et ne fait l'objet d'aucune mention écrite. Il désigne les mêmes objets que les séries précédentes.

A Neuilly *la Creuse de Vathelet* (alias *la Grande Cornée*) est revenu à la bouche de plusieurs témoins. La famille *Vathelet* est une famille du XX^{ème} siècle. Un terme nouveau entre ici en jeu: la présence de *de* entre *Creuse* et l'anthroponyme. On m'a également précisé où se trouvait un sol ingrat en me disant "Dans la *creuse* derrière chez vous".

En dehors de Neuilly aucune mention certaine n'utilise ce substantif. A quel nom doit-on rattacher *Campo de Cruce* (Leuchey 1334)? *Revenue de la Crusille* et *Domus de la Crusille* (Mardor 1334) sont probablement composés d'un nom de personne, a-t-il donné *la Creusaie* (Mardor 1817)? Pas plus de réponse pour *sur Creuseille* (Dampierre 1834) qui n'est peut-être qu'un simple **Greuseille* (Groseille). *Le Creux* (Bannes 1834) nous offre la forme masculine, alors que *Candi en Corne Creuse* (Poiseul 1834) apporte l'adjectif. Il est toutefois intéressant de noter qu'il est associé à *Corne*, le prédécesseur de *Creuse* à Neuilly.

On ne trouve donc aucune mention du substantif *Creuse* hors de Neuilly et hors du XX^{ème} siècle. Les quelques formes qui peuvent éventuellement venir de la même famille sont généralement sans rapport avec des vallons. Tous les éléments qui ont bouleversé la toponymie dans les dernières décennies, voire depuis le premier cadastre en feront une série sans lendemain.

V- CUL

Cul désigne de minuscules vallons ou l'extrémité des vallées au niveau des sources. Ses représentants sont peu nombreux. A Neuilly *Champ Cul* (1590-1989) est probablement présent dès 1456 sous la forme *Champ Clux*. Ce toponyme se situe aux sources de *Vaumarien*. *Cul au Feu* (1571-1989) est un tout petit vallon de la rive gauche de *Vautécon*. Ces deux toponymes présentent l'intérêt d'avoir des premières attestations à peu près contemporaines. L'absence de cette série dans les sources consultées antérieures à 1456 nous permet d'envisager la présence d'une série vivante autour du XV^{ème} siècle à Neuilly. Sa rareté appelle cependant une certaine prudence. Les cadastres nous livrent quelques autres noms. *Cul de la Vesvre* (Aujeurres), *Cul des Montaux* (Aujeurres) et *Cul de Perrière* (Leuchey) précisent un toponyme préexistant, le *Cul Gauthier* (et *Rue du-*, Marnay) offre une association *Cul + Anthroponyme*, tandis que *Pré en Cul* (Orbigny-au-Val) situe un pré dans le secteur.

On note à nouveau des zones d'influence. Deux toponymes viennent de Neuilly, un troisième du village voisin d'Orbigny-au-Val, deux autres d'Aujeurres, commune limitrophe de Leuchey d'où nous vient un sixième exemple. Seul celui de Marnay est isolé.

VI- FAUX AMIS ET AUTRES

Bas ne doit pas être considéré comme un toponyme de relief. Il désigne les fossés qui drainent le plateau et aboutissent aux vallées. Le terme dialectal [bao] était encore employé au milieu du

XX^{ème} siècle. Il ne faut certainement pas voir dans *Champ Nan* (Neuilly 1681-1989) le lointain souvenir d'un nom de vallée. Ce toponyme apparaît dans une vague de *Champ* + *Anthroponyme*.

On rencontre hors de Neuilly des toponymes *Ravin*, *Goule*, *Goulot* et *Gorge* qui ne seront pas étudiés ici. Les formes étant cadastrales (à l'exception d'une *Goule* en 1334), aucune dimension historique n'aurait pu être apportée à ces séries, qui ne touchent pas le centre de l'étude (pour des raisons purement topographiques). *Goule* est attesté depuis 1334 à Baissey (*Longue Goule*), les cadastres en donnent deux dérivés à Baissey (*Champ Goulard* > *Ravin de Champ Goulard* et *Goulot de Bagneux*), et un autre à Foulain (*la Goulotte* > *Tertre de la Goulotte*). La remotivation *Ravin de Champ Goulard* nous laisse penser que *Ravin* lui est postérieur, *Ravin de Poussot* (Baissey), *le Long du Ravin* (Luzy) et peut-être *en Ravet* (Baissey), *le Ravry* (Baissey) allongent une liste aussi peu fournie que la précédente. Toutes deux s'étendent sur les mêmes secteurs. *Gorge* ne se rencontre que dans les cadastres de Bannes (*Gorge Durand*) et Bonsecourt (*la Gorge*, *le Gorgeot*).

VII- CONCLUSION

A- Une succession de modes

Les histogrammes présentés en annexe sont sans doute la meilleure conclusion de ce chapitre. La toponymie des vallées dépend d'une part de la taille de la vallée, d'autre part de l'époque d'attribution du toponyme. Alors que toutes les longues vallées semblent déjà nommées en 1334, à l'aide d'un toponyme comprenant *Vau*, les vallons seront baptisés par vagues successives. *Fosse* d'abord semble essentiellement médiéval et engendre un nombre restreint de toponymes. Ce qui peut être dû à la nature des lieux baptisés primitivement: de grands espaces. *Combe* son successeur montre le nez dès le XIII^{ème} siècle, mais c'est aux XIV, XV et XVI^{ème} siècles qu'il est le plus vigoureux. Vigueur qui aura par ailleurs engendré un grand nombre de morts en bas âge. Après avoir baptisé la majeure partie des vallons de la région, *Combe* perd de la force au XVII^{ème} siècle alors que *Cornée* a déjà commencé à le relayer au XVI^{ème} siècle. Relais qui ne sera jamais complètement assuré, les incertitudes restant nombreuses. Les nouvelles séries engendrent un nombre restreint de toponymes et se cantonnent à un secteur géographique limité. *Cornée* qui engendre encore des toponymes au XIX^{ème} siècle et dont le sens est encore connu au XX^{ème} siècle sera remplacé dans les créations du XX^{ème} siècle par *Creuse* à Neuilly. On trouve donc peu de choses avant *Combe*: peu de *Fosse* et apparemment pas d'autre racine, puis peu de choses après, les séries qui suivent n'ayant plus grand chose à nommer. On notera que toutes les premières attestations postérieures au XVI^{ème} siècle sont composées avec un anthroponyme.

On distingue nettement une succession de modes. Chaque nom désignant des vallons a un cycle de plusieurs siècles. Dans un premier temps il apparaît timidement, parallèlement au précédent qui commence à arriver à la fin de sa révolution. Il connaît ensuite une pointe plus ou moins

importante pendant deux ou trois siècles avant de diminuer puis de s'effacer devant son successeur. Ces cycles ne sont pas sans nous rappeler les modes des prénoms. On notera avec intérêt que le sens du terme (*combe*, *cornée*) ne disparaît pas forcément et qu'il peut apparaître dans la langue courante, alors qu'il n'est plus actif en toponymie. Est-il devenu désuet de baptiser les lieux selon l'ancienne mode?

B- L'enchaînement

L'étude des formes actives et des formes passives est intéressante. On a remarqué que certaines formes continuaient à évoluer pendant la période de mise en place du toponyme, que d'autres n'arrivaient pas à se fixer, étant rapidement remplacées par un autre toponyme. Étaient-elles dès le départ surnuméraires? (Pourquoi ne pas envisager que selon les affinités ou le hasard on ait d'un acte à l'autre baptisé la même combe avec les noms de plusieurs propriétaires (*Combe X*, *Combe Y*...) abandonnant à l'usage certains d'entre eux (1/3 à Neuilly) au profit des chanceux.)

Ces phénomènes ne sont perçus que dans des séries encore actives après 1334. *Fosse* et *Val* sont exclus. Il sont de toute évidence plus anciens et déjà fossilisés en 1334. Le fort pourcentage de maintien de la série *Vau* en est une preuve. *Combe* est la série qui met le mieux en évidence ces évolutions: sa vitalité et son étendue facilitent les analyses, alors que ses successeurs souffriront d'une représentation plus faible (mais néanmoins intéressante dans la mesure où elle permet de mettre en évidence la succession de dénominations.)

L'ordre dans lequel les termes s'enchaînent confirme l'absence de valeur de l'étymologie sur l'ancienneté d'une série. Dans le cas des vallons le dictionnaire étymologique nous fait passer du latin au celtique hypothétique, revenir au latin pour retourner à un ultime celtique, tout aussi hypothétique et ayant transité par l'Italie. L'étude des archives nous mène humblement du Moyen Âge au XX^{ème} siècle. Tout ce qui a précédé est parti en fumée lorsque les hordes armées ont à maintes reprises déferlé de Toul à Langres et que par manque de chance le territoire de Neuilly se trouvait juste sur leur chemin! Les traces d'incendies sont assez nombreuses et le climat d'insécurité a duré assez longtemps pour qu'on puisse avancer sans risque qu'il y a eu une totale rupture entre la période des étymons et celle des dénominations, rupture confirmée par les dates de première attestation.

C- La syntaxe

Outre l'évolution des termes de base, on note une évolution des types syntaxiques au fil des siècles. Alors que les séries les plus anciennes comptent un fort pourcentage de formes simples (*Lavaux*, par exemple) et connaissent la syntaxe inversée (de type *Corval*), plus les séries sont récentes, plus le taux de *nom de vallée* + *anthroponyme* est important. On ne sera cependant pas trop systématique, il s'agit de tendances générales, mais *Vau* ou *Fosse* peuvent être associés à

un anthroponyme, ils le seront simplement moins souvent qu'une série plus récente. De même l'adjectif se trouve plus volontiers en compagnie d'un terme ancien que d'un terme récent.

La série *Combe* s'étale sur une période charnière, la comparaison entre les attestations de 1334 et les attestations des cadastres prouve une importance accrue de l'anthroponymie dans les formations postérieures à 1334, alors que le nombre de formes simples stagne et que les formes liées à un adjectif sont rares. En outre, *Combe* s'associe à des suffixes diminutifs qui n'existaient pas ou peu dans les séries plus anciennes et auxquels il est associé à plusieurs reprises en 1334, alors que dans les cadastres ils représentent un taux infime. Autant de corrélations qui permettent de situer dans ce cas 7 la période de vie de ces suffixes autour du XIV^{ème} siècle.

Parfois un type syntaxique lié à un terme déterminé peut-être daté avec exactitude. C'est le cas de *Val de* qui est associé à la présence ecclésiastique et se trouve avec des prieurés, abbayes, propriétés épiscopales fondés ou acquis au XII^{ème} siècle et au début du XIII^{ème} siècle. On a ici la chance de connaître non seulement la date de ce fait, mais aussi son origine humaine.

Chacune des régions étudiées a également ses préférences syntaxiques: *Vau de / Combe de* sont moins employés dans les environs de Neuilly que dans les autres secteurs. On a par ailleurs noté que certaines séries ou certains types syntaxiques sont propres à une micro-région: un ou deux villages, parfois à peine plus et sont inconnus au delà, ou ne se retrouvent que de façon dispersée. Cette impression n'est sans doute due qu'au caractère partiel du corpus. On a pu à plusieurs reprises mettre en évidence l'influence d'un premier toponyme ou d'un cadre mental sur la création des toponymes du même village ou des villages voisins. Parfois ces zones sont limitées à une portion de finage: certains toponymes du nord-ouest du finage de Neuilly ressemblant à certains toponymes du finage limitrophe de Dampierre et à aucun autre. Une étude détaillée d'un secteur plus homogène permettrait sans doute d'établir des zones d'influence plus précises.

D- Le maintien

Le maintien des toponymes dépend de plusieurs critères. Les séries les plus anciennes et celles qui couvrent les plus grands espaces seront plus solides que les séries récentes limitées à une surface plus restreinte. Deux critères entrent en jeu. D'une part les toponymes anciens ont déjà fait leurs preuves et sont déjà fixés, alors que les séries plus récentes sont saisies en pleine vie, avec des formations sans lendemain. D'autre part l'utilisation préférentielle des toponymes-mère peut masquer les séries moins fortes. Ces conclusions se répercuteront nécessairement sur les

7 Il peut parfois en être autrement, comme le prouve la vague de toponymes en -ot, -otte qui apparaît à l'époque classique.

types syntaxiques, ceux qu'on peut juger plus anciens se maintenant généralement mieux que les plus récents.

LES MONTS

Les toponymes désignant les hauteurs sont plus variés que ceux désignant les vallées. Ils sont aussi moins évidents à classer. Comme on l'a vu, il est difficile dans de nombreux cas de savoir si le mont se limite aux plateaux ou s'il englobe les coteaux. Quelques termes sont limpides, *Plain* ou *Coté* par exemple, alors que d'autres sont plus ambigus: *Mont*, *Charme*, *Cray*. Parfois le sens d'un terme varie en fonction de celui qui l'emploie. *Tertre* qui dans la tradition désigne un coteau (un vrai, loin des éperons, près d'une source), sera employé dans les documents administratifs du XVII^{ème} et du XVIII^{ème} siècle pour désigner toute sorte de hauteur et plus particulièrement des buttes-témoin.

Alors que les vallées ont engendré une majorité de séries durables, les hauteurs ont connu des appellatifs très éphémères. On peut lier ces phénomènes à plusieurs causes. Tout d'abord la présence de bois sur de nombreuses hauteurs au Moyen Age, alors que la plupart des vallées a déjà été défrichée, peut expliquer le flou qui règne au niveau des monts remarquables. D'autre part la présence à Neuilly d'une large plaine alluviale appelait des termes propres à désigner les parties légèrement rehaussées de cette vallée; ces termes se relayeront, n'engendrant que peu de noms durables.

I- CRAY

Je commencerai l'étude des toponymes de hauteur par la série *Cray*. Ce choix n'est pas totalement arbitraire, bien qu'il soit difficile de départager l'ancienneté de *Charme*, *Mont* et *Cray*. Ce dernier est particulièrement bien attesté en 1334, notamment avec de nombreuses formes simples. Par contre aucune texte ne le mentionne en tant que nom commun. A Hortes en 1334, un faux-ami, "cray", nom commun désigne probablement des jardins, en tout cas des espaces au village derrière les maisons.

Les types syntaxiques rencontrés sont relativement limités. La forme simple est très bien représentée, quelques formes *Cray+X* s'y ajoutent, on rencontre de très rares *Cray+ det. + X*, il arrive également que le toponyme simple soit réemployé pour la formation de composés.

A- Le Cray, la Craye

En 1334, *Cray* est tantôt féminin, tantôt masculin, sans que ceci suive un découpage géographique particulier. Le féminin est présent à Marnay (*en la Craye*), Luzy (*en la Craye*), et Luzy-Verbiesles (*la Craye*, qui peut être le même que le précédent.), mais il n'exclut pas le masculin dans la baronnie de Luzy. Plus au sud, *en la Craye* / *Crae* (Leuchey) et *en la Craye* (Marcilly-sous-Varennnes) s'ajoutent à un toponyme d'Aujeurres qu'on ne voit en 1334 qu'à travers des composés: *Come de la Craye*, *Nemus de la Craye*, mais qu'on retrouve au cadastre sous la forme *les Craas*, un toponyme-mère. Au masculin on rencontre *es Crays* (Neuilly 1334-1989), *au Cray* (Baissey), *ou Cray* (Hortes, *Haies du Crêt* au cadastre), *au Cray* (Leuchey) et peut-être *Cray dessous les Hayes* (Luzy) dans lequel on peut deviner un éventuel toponyme simple qu'on précise.

Les formes simples se retrouvent dans des proportions importantes dans les cadastres. Au féminin outre *les Craas* (*la Craye* en 1334) d'Aujeurres (rappelons que la se prononce [lè]), on rencontre *la Craie* (Orbigny-au-Val) et *la Craie* (Bannes, avec un *Pâtis de la Craie*). Le masculin est présent à Foulain (*le Cray*) et Mardor (*aux Crêts*), on retrouve *les Crêts* (ancien *es Crays*, en 1334) à Neuilly, la graphie *Crêts* étant une nouveauté cadastrale qui tranche avec les formes anciennes qui vagabondent entre *Craie*, *Cray*, *Crayx*, *Craits*, *Creiz*, *Creys*, *Crey* sans s'arrêter sur une orthographe particulière. *Haies du Crêt* (Hortes) rappelle *ou Cray* (1334) et n'est sans doute qu'une des nombreuses sélections arbitraires du cadastre.

B- Cray + X

Dès 1334 les composés sont proportionnellement peu nombreux. On rencontre toute une série qui semble s'apparenter: "*domo de la Creanaere*" (Baissey) fait peut-être allusion à une personne, mais ressemble étrangement à *ou Craymerne* (Verseilles), *Cremenelle*, *Cramenelle*, *Gramenelle*, des vignes de Baissey, qui au cadastre sont encore en vigne et se nomment à *Cramnal*. Il semble difficile d'y ajouter *Craymoignon* / *Cremonignon* (Neuilly 1334-1989), ce toponyme désignant une prairie située au fond d'une plaine alluviale. On notera toutefois le voisinage immédiat d'un plateau qui s'élève à quelques mètres à peine au dessus de la vallée, *le Piénot* (c.a.d. petite plaine), quand on sait qu'ici plaine désigne les plateaux (et non les vallées) on est amené à reconsidérer la perception qu'on a pu avoir de cette "hauteur" qui semble aujourd'hui bien insignifiante.

Il est également difficile de connaître l'objet de *Cray Varnier* / *Varnou* / *Vernoy* / *Vernon*, toponyme de Luzy en 1334, qu'on retrouve au cadastre sous la forme *Cravaneau*. On peut sans trop de risques écarter l'hypothèse de l'aulnaie (*Vernoy*), les aulnes poussant sur des rives incompatibles avec les *Crays*. La variété des formes que prend ce toponyme confirme son importance dès 1334. *Cray Caubert* (Neuilly 1334-1989) a plus de chances d'être relatif à un anthroponyme qu'à une triple tautologie aux origines incertaines. *Craye Chapes* (Verbiesles)

apporte une dernière mention médiévale. Cet ensemble est inférieur en nombre (6 à 7) aux formes simples (7 à 8) attestées à la même époque.

Il est intéressant de noter que les cadastres reflètent la même tendance. Contrairement à de nombreuses autres séries où les formes composées sont plus nombreuses au cadastre que dans le terrier, les proportions restent ici à peu près les mêmes (on ne va pas s'amuser à faire des pourcentages sur une série aussi restreinte, ce serait ridicule!). Nous avons ici une des meilleures preuves de l'ancienneté de la série qui a cessé d'évoluer dès 1334.

Cray Buche (Lecey 1546) n'est plus attesté au cadastre. Doit-on retenir *Crefelley* qu'on ne trouve que dans une unique mention (Neuilly 1675) et dans *Comme Crefaillot / Crefeillet* (et autres variantes, Neuilly 1597-1989). C'est d'autant moins probable qu'un acte de 1690 parle de "*Comme Crefeillet* vulgairement appelé *la Vallée des Craits*" et qu'on se trouve ici juste à côté des *Crays*. La syntaxe (construction directe) et le contexte de la première attestation me font pencher pour un anthroponyme que je n'ai pas encore identifié.

La racine anthroponymique du second terme ne fait aucun doute dans le cas de sur *Crémartin* (Orbigny-au-Mont). Pour *Cravaneau* (Luzy 1334-cad.) il semblerait plus logique de retenir *Cray Varnier* (1334) que *Cray Vernoy* (1334). *Le Crépeau* (Changey) et sur le *Crateret* (Marnay) sont plus difficiles à interpréter et l'absence de mentions anciennes impose une grande prudence. *Cramnal / Cremenelle* (Baissey 1334-cad.) a été évoqué plus haut. Son sens n'est pas plus transparent que les précédents, et je refuse de me lancer dans de vaines hypothèses.

C- Cray + de + X

Les constructions simples (*le Cray / la Craye*) et les composés directs sont pratiquement les seuls types syntaxiques rencontrés. *Cray au Chasne* (Neuilly 1456-1599) sera relayé par *Cray aux Charmes* (Neuilly 1597-1989). Ici encore l'absence de formes anciennes aurait pu faire penser à une tautologie, *Cray + Charme*, par bonheur les premières mentions nous orientent vers une toute autre branche. Est-ce un indice de mutation de la végétation ou de mutation articulaire?

Le terrier de 1334 mentionne à Versailles "*finagio des Crais de Longa Aqua*". Doit-on y voir un lieu-dit de Versailles ou la mention d'un toponyme (*les Crais*) du village voisin de Longeau? *Ou Cray desous les Hayes* (Luzy 1334) n'est peut-être qu'une façon de préciser l'espace.

D-Cray second terme

Cray étant dans la plupart des cas un toponyme mère, on le rencontre à plusieurs reprises en tant que second terme. A chaque fois cette position est liée à un toponyme simple attesté. Il a simplement servi à la formation de composés précisant son espace: *Pâtis de la Craie* (Bannes

cad.), *Haies du Crêt* (Hortes cad.), ou de composés formés avec *Plain*: *Plain des Crays* (Neuilly 1753-1989), *Plaine des Crêts* (Bannes cad.).

L'étude fine de Neuilly nous livre une foule de composés généralement éphémères qui confirment l'impact géographique des *Crays*. *Vallée des Crays* (1594-1778), *Haut des Crayz* (1597), *Chemin des Cray* (1757), *Voye des Craits* (1771), *en descendant les Craits* (1787), *Bas des Crais* (1823) et *Pendant des Crais* (1826). L'étendue couverte par les *Crays* des autres villages et l'ancienneté du toponyme ont sans doute appelé des formations semblables qui apparaîtraient dans une étude détaillée.

E- Conclusion

Cray est une série dont l'ancienneté ne fait aucun doute, ses rapports avec *Mont*, qui seront étudiés plus loin, apporteront d'autres éléments confortant ceux qui suivent. Dans les villages pour lesquels on possède des documents anciens, plus de moitié des *Crays* cadastraux est connue dès le Moyen Age. Par ailleurs on n'enregistre aucune évolution globale de la syntaxe entre 1334 et les cadastres, la forme simple dépassant toujours légèrement *Cray* + *X*; les autres compositions sont très rares (ou refaites sur la base d'un toponyme attesté au Moyen Age.)

II- MONT

Dans les chartes originales antérieures à 1120 conservées aux ADHM, *Mont* n'est pas attesté en microtoponymie avant 1102 (7 H 25). Un certain comte Isembart donne à l'église de Rosnay (51) une vigne située "secus viam quae ducit ad *Agri Montem* ad dextram et omnem costam ejus de *montis* ab illo loco [...]". La date tardive de cette première attestation n'est sans doute due qu'à la rareté des microtoponymes dans les actes antérieurs au XIII^{ème} siècle. Par contre *Mont* apparaît dès le IX^{ème} siècle dans les noms de villages contenus dans les mêmes chartes.

Sur l'ensemble du corpus étudié, *Mont* engendre un nombre de toponymes plus important que *Cray* (à Neuilly, par exemple, 10 *Mont* pour 3 *Cray* assurés + 2 incertains). Les types syntaxiques sont également plus variés et la forme simple rare. Quelques cas de syntaxe inversée prouvent une relative ancienneté. Qu'on se reporte à ce sujet au chapitre *Val* dans lequel on avait noté la présence d'un *Vallis Politana* dès 903 (2 G 1166), ce qui peut nous mener à vieillir la construction inverse (de type *Ormont*). On notera cependant que *Mont* s'efface parfois devant *Cray*, qui dans certains cas semble être son supérieur hiérarchique (et par conséquent chronologique). De nombreux aspects de la série *Mont* laissent penser qu'elle est en grande partie contemporaine de la série *Vau*. Nous le verrons dans les pages qui suivent.

Par contre ce toponyme a souffert du recouvrement forestier des hauteurs. Certaines attestations ne sont tardives que parce qu'on parlait peu des bois dans les actes anciens. *Mont de Bussière* (Neuilly 1334-1989), défriché vers 1580-1590 ne serait pas connu avant 1612 si un providentiel

en *Langlee de Mont de Buceres* n'avait été cité en 1334. *Agri Montem* (1102) cité ci dessus n'est lui même connu que parce que le chemin qui y mène sert de point de repère. Ils ne sont pas les seuls dans ce cas.

A- Le Mont

Le Mont employé seul apparaît rarement tel que dans les actes. A Neuilly, *en/ ou Mont* n'est attesté qu'en 1334 pour désigner des places à bâtir, c'est à dire des parties de la rue, jamais des terres, le toponyme *Rue du Mont* est connu de 1334 à nos jours. Le cadastre d'Aujeurres nous livre *Pré du Mont* et *aux Epinottes du Mont*. Doit-on lire un [é] à la fin de *les Montes/ es Montez* attesté dans le terrier pour la même commune? Probablement. Quoi qu'il en soit, soit le toponyme simple n'apparaît qu'en 1334, soit il n'apparaît pas. Alors que Neuilly et moins vraisemblablement Aujeurres nous offrent *le Mont* parallèlement aux composés, on doit le deviner derrière *Omnes Terras de Monte* (Luzy, 1334), *Arbuote de Monte* (Versailles 1334) et *Fontem de Monte* (Baissey 1334).

Les cadastres ne sont pas beaucoup plus riches. A Aujeurres, *les Epinottes du Mont* et *Pré du Mont* sont-ils en rapport avec *les Montes* (1334)? A Orbigny-au-Val, on tourne autour du pot avec *Rue du Mont* et *l'Haut Mont* (qui n'est peut-être qu'une mauvaise transcription d'autre chose). A Orbigny-au Mont, c'est un *Champ de Mont* qu'on trouve outre le nom du village. Seul *les Mots* (Bannes) fait exception.

A Changey, en 1412, on cite *Moreon* et *darriez le mont* (pour parler du même mont). On voit donc que le mont le plus proche du village (Neuilly, Orbigny au Val avec *Rue du Mont*, probablement Rosnay en 1102) ou le plus remarquable (*Mont Rond* à Changey) peut s'appeler à l'occasion *le Mont*, pour simplifier les choses (ou lorsqu'on le cite à plusieurs reprises dans le même texte) alors que son nom officiel peut être plus long ou autre: *Piémont* à Orbigny-au-Val, à Neuilly, le mont situé en haut de la *Rue du Mont* s'appelle *Cray Caubert* (1334-1989) ou *Plaine du Moulin à Vent* (1684-1989), il n'est pas exclu que *Mont Bertaul* (1334-1685) désigne cet endroit. 8 (Ce ne serait d'ailleurs pas le seul cas où *Mont* se superpose à *Cray* et s'efface devant lui. *Mont Surgien* (1685-1989) n'est attesté que très tard et très rarement, et disparaît presque dans la pratique notariale derrière *les Crays* (1334-1989).) A Baissey en 1334, on lit "*Humbert de Monte pro grangia sua de Monte*", ainsi que, au l.d. *Mons de Vaurolus* "*pro furno in grangia*". Ici encore on a probablement affaire à l'abréviation.

8 Ce toponyme non identifié disparaît peu après les premières attestations de Plaine du Moulin à vent et se situe également en semaille de Vauboulon, mais d'autres sites peuvent être concernés.

Ce phénomène de simplification du nom ne nous est pas totalement étranger, nous l'avions rencontré avec la série *Val* où, notamment, *le Val*, *Vieux Val* et *Val des Ecoliers* servaient à désigner les mêmes lieux.

B- Mont + X

Comme dans la plupart des séries, on rencontre des *Mont + X*. Alors que dans les séries récentes le second terme est généralement un anthroponyme identifié, il est plus difficile de cerner la nature et l'origine de beaucoup de seconds termes associés à *Mont*. C'est le cas à Neuilly de *Montchaillon* qu'on rencontre uniquement en 1334. Est-ce *Champ Long*, toponyme mère qu'on trouve dès 1456, qui est fort jusqu'au XX^{ème} siècle et, de plus, situé sur un plateau? C'est probable, mais pas certain. On peut imaginer une foule d'autres interprétations (cailloux, qui est peu compatible avec la nature des sols, un anthroponyme...) dans lesquelles je ne me lancerai pas, faute de preuves. *Montaillon* trouvé dans la mauvaise transcription d'un acte de 1377 est-il en relation avec lui? *Montinaille* qui n'est lui aussi attesté qu'en 1334 n'est pas plus limpide. On le dit "*es Brioz*", *la Pierre au Briot* (1334-1802) se trouve aux *Crays* (1334-1989) dits *Mont Surgien* à partir de 1685. A-t-on affaire au même lieu?

Le sens de *Monturuelles / Montureul, Montureuil* au cadastre (1334-1989) n'a probablement rien à voir avec un quelconque *MONASTERIOLUM. Ce toponyme est situé sur le plateau d'un éperon, endroit plus conforme à l'installation d'un toponyme dérivé de *Mont* qu'à l'implantation d'un établissement monastique. Bien que limitée par des friches épaisses, la prospection archéologique ne révèle d'ailleurs aucune trace ayant pu appartenir à un monastère. On préférera donc l'hypothèse d'un dérivé de *Mont*, sur lequel le toponyme tout proche *la Coutureulle* a pu avoir une influence.

Plus énigmatique encore, *Motricon / Montrécan* (1334-1989), lui aussi plateau d'éperon. Le site est doté d'un établissement gallo-romain relativement étendu mais sans richesse dans les éléments, situé en haut d'une côte de la voie romaine. Les amateurs d'étymologies frappantes y trouveront volontiers le souvenir d'un ancien camp gallo-romain, mais les traces d'incendie sont très nettes ici et l'abandon des terres, situées comme toutes celles de Neuilly dans un couloir d'invasions a du être assez long pour qu'un oubli total s'installe. Il serait bien plus raisonnable de chercher autre chose. Un anthroponyme?

Mont Bertaul (1334-1697) n'est pas identifié, mais offre l'avantage d'être beaucoup plus limpide quant à son sens. On notera la présence de *Bert-* fréquent également dans les noms de vallées. On peut raisonnablement ranger *Mont Surgien* (1685-1989) à ses côtés, des familles *Serviens / Sergens* sont attestées en 1334.

Les mentions de 1334 extérieures à Neuilly sont également tranchées. Alors que *Mont Moijen* ou *Monte Medio* (Hortes) semble clair et que *Mont Maioni* (Champigny-sous-Varennes) peut à

la rigueur être de même origine, les autres cas sont plus ambigus. Doit-on considérer comme des racines toponymiques ou des racines anthroponymiques les termes qui ont servi à composer *Mont Chatoy* (Frécourt 1334-1989, *Mont Chasteau* en 1588). S'apparente-t-il aux *Chatelef*? *Mont Charuot* (Aujeurres 1334-cad), *Mont Petetain* (Mardor 1334), *Mont Valet* (Aujeurres 1334, qu'on retrouve peut être dans *Montarmet*, cad.), *Mont Venetart* (Mardor 1334) ne bénéficient d'aucun élément qui permette d'être affirmatif.

Les cadastres offrent rarement plus de lumière. On y retrouve *Mont Charvaux / Charvauf* (Aujeurres 1334-cad.) et *Mont Chatoy* (Frécourt 1334-1989), *Montarmet* (Aujeurres, qui peut-être le *Mont Valet* de 1334, on connaît des évolutions bien plus tordues!), auxquels s'ajoutent *Montrop* (Hortes), *Mont Veiller* (Aujeurres), *Mont Fangeon* (Baissey), *Montigey* (Baissey), *Môlion* (un très bel éperon de Dampierre) *Montoille* (Changey) qui ressemble fort à *Montaillon* (Neuilly 1334), mais ne touche pas le finage de ce village. Leur interprétation est moins évidente que celle de *Mont Saint-Père* (Hortes), *Mont Rouge* (Lecey, les terres sont rouges au rebord des plateaux de ce niveau géologique, *Rougie* (Neuilly) est situé sur les mêmes sols), *Mont Lambert* (Orbigny-au-Mont) ou encore *Mont Landon*, un bois de Hortes qui porte le même nom qu'un village peu éloigné. On hésite quelque peu à rattacher à cette série aux *Mondreux / Mondeux* (Poiseul), dans les cadastres c'est une portion du bas d'un coteau dont le sommet ne porte pas d'oronyme. On connaît l'arbitraire cadastral et il est possible que le toponyme se soit étendu à l'ensemble du mont.

Montbert (Lecey 1496) nous éclaire sur *Montbreu* (1834) victime d'une métathèse, qui prouve à quel point une forme maintenant obscure (ou pouvant être interprétée autrement, *Breuil* dans ce cas) a pu être limpide avant que l'évolution ne s'en mêle. Cet exemple et bien d'autres qui prouvent souvent que l'évolution phonétique peut être très aléatoire et se faire en dépit des règles linguistiques les plus élémentaires, justifient le refus d'expliquer les formes les moins évidentes, pour lesquelles je ne pourrais faire que des suppositions sans fondement.

Mont Rond / Moron (Changey, *Moreon* en 1412, 1989 et Poiseul cad.) ne posent aucun problème: tous deux sont des buttes témoin dont la forme arrondie appelle ce nom. Nom qui à Poiseul se superpose à la *Chouchotte* (coteau sud du mont sur le territoire de Plesnoy), alors que la butte témoin voisine du *Mont Rond* de Changey s'appelle le *Chécheu* (Neuilly 1695-1989), étrange coïncidence dont nous reparlerons. On trouve également un *Moront* à Bannes.

On notera que *Mont + X* est beaucoup plus fréquent dans les cadastres des environs de Neuilly que dans ceux des autres secteurs (15 pour Neuilly et ses environs contre 6 pour les autres villages) et qu'il est absent des cadastres de la prévôté de Luzy. Ces traits se retrouvent pour l'ensemble des composés de *Mont*, les communes éloignées du centre de l'étude ayant plus volontiers recours à des dérivés, qui sont plus rares dans les environs de Neuilly.

C- Mont de X

Mont de X est rare. A Neuilly, seul *Mont de Bussière* (1334-1989) correspond à ce type. Le terrier de 1334 ne fournit que deux exemples supplémentaires: *Monte de Leigruies* (Leuchey) et *Monte de Vaurolus* (Baissey). Ces deux derniers sont ignorés des cadastres qui ne nous livrent que le *Mont de Bussière* de Neuilly. On ne s'étonnera pas de cette pauvreté. Lors de l'étude de la série *Val*, on avait constaté que *Val de* était de préférence lié à un établissement monastique (ou équivalent), or on connaît la nette prédilection de ces derniers pour les vallées. On vient de remarquer ci-dessus que *Cray de* semblait inexistant dans le corpus étudié, l'âge de la série *Cray* s'ajoute probablement à une topographie peu prisee par les religieux. Doit-on y voir une preuve supplémentaire de l'antériorité de *Cray* sur *Mont*?

D- Mont second terme

Mont se trouve à plusieurs reprises en second terme. Outre les composés formés avec un toponyme simple préexistant, qui ont été analysés avec *le Mont*, on rencontre un nombre non négligeable de *X + Mont*. Absent à Neuilly cet ordre des mots apparaît en 1334 avec *Fortmont* (Aujeurres) et *Ormont* (Courcelles). *Formont* se retrouve au cadastre où il est rejoint par *Piémont* (Orbigny-au-Val), *l'Haut Mont* (Orbigny-au-Val) et *Charrière d'Aigremont* (Marnay). Il est difficile de savoir si *For(t)*, *Haut* et *Pié* doivent être considérés comme des adjectifs ou si l'on a affaire à des substantifs dont la graphie peut être remotivée. *Aigre* est assez fréquent pour être compris comme un adjectif. On notera qu'Orbigny-au-Val et Aujeurres font partie des quelques communes qui possèdent également un toponyme *X + Vau* et que le premier apparaît très tôt dans les actes originaux: dès 834 (G1 n°3 acte 7).

E- Les dérivés de Mont

Mont connaît une foule de dérivés. Ces dérivés sont plus nombreux là où les formes simples sont moins nombreuses, c'est à dire hors du secteur de Neuilly. Neuilly et ses environs en connaissent cependant quelques exemples dont l'analyse chronologique est très intéressante. Je commencerai donc par l'étude des dérivés de Neuilly avant de m'étendre à l'ensemble des formes rencontrées.

1- Les dérivés de Mont à Neuilly

A Neuilly on rencontre trois types de dérivés. *Es Monses* (1456-1989) est probablement un diminutif de type *MONTICELLUS. C'est le seul dérivé de *Mont* qui se maintienne ici. *Monsel Grillot* n'est attesté qu'entre 1570 et 1576. S'y ajoutent *Montée* et *Montant*. Ici ils sont globalement plus tardifs que *es Monses*, leurs mentions sont plus rares et ils ne sont pas stables. Tantôt on les rencontre seuls: *es Monstез* (1456), *en la Monte* (1600) désignent-ils le même lieu? Le premier n'est-il qu'une variante des *Monsés* dont la première attestation est contemporaine?

Ou *Montant* attesté en 1576 nous fournit une autre forme simple des XV^{ème}-XVI^{ème} siècles. Nous n'en rencontrerons plus de nouvelle par la suite et seul *es/les Monses* (1456-1989) dépassera 1600.

Montée et *Montant* renaissent aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles dans un autre contexte. Aux abords de chemins qui montent on rencontre *en la Montée des Sages* (1744-1766), *en Montant le Grand Terreau* (1811), et *en Montant la Fontaine aux Tuiliers* (1834). Tout aussi éphémères que les précédents, ces composés sont formés à partir d'un toponyme préexistant.

Ici *Montée* / *Montant* seuls sont attestés aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, alors que quand ils complètent un autre nom de lieu on ne les rencontre qu'aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Dans tous les cas les formations sont éphémères.

2- les dérivés hors de Neuilly (voir cartes en annexe)

Hors de Neuilly les choses sont différentes. L'ensemble du corpus présente d'abord des dérivés plus variés: aux précédents s'ajoutent *Montagne*, *Montagnotte*. Inconnus en 1334 ils sont présents surtout au sud-ouest dans la région appelée *la Montagne*, on en rencontre également quelques-uns dans les environs de Neuilly, mais la baronnie de Luzy les ignore.

a- Montant / Montez

Le terrier bouleverse les conclusions tirées sur Neuilly. D'une part on y trouve *au Montant* (Marnay 1334-cad.), *les Montes / es Montez* (Aujeurre 1334, *les Montaux* au cadastre) qui apparaissent ici plus tôt que dans les actes de Neuilly et se maintiennent jusqu'au cadastre. D'autre part le terrier nous réserve un *Montant darriers le Jardin* (Marnay) qu'on ne retrouve pas au cadastre. S'agit-il d'un véritable toponyme? Le terrier de la fabrique de Lecey nous apporte deux nouvelles surprises: en 1496, *Montes de Montbert* et en 1546 *Montée de Courvant*, l'un et l'autre seront absents du cadastre.

Les cadastres de la baronnie de Luzy, dont la toponymie est dans l'ensemble très moderne nous livrent 16 *Montans*. Treize d'entre eux sont des *Montans de/ du / des* suivi d'un autre toponyme. Ils sont du même type que ceux qu'on rencontre à Neuilly aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles (mais dès la fin du XV^{ème} à Lecey). Alors que Neuilly et Lecey nous livrent à une exception près des noms qu'on ne trouve pas au cadastre (et cette exception n'existe pas à l'écrit en dehors du cadastre), les rédacteurs des cadastres de la baronnie les ont retenus en grand nombre. Les trois autres sont: *aux Montans* (Marnay 1334-cad), *Montans Humblot* (Marnay) et *Montans Clairs* (Verbiesles).

Ailleurs les attestations sont rares. On retrouve *les Montaux* (Aujeurres 1334-cad.) qui est un toponyme-mère, *les Montants* à Changey, Baissey offre *Montée aux vaches* et Orbigny-au-Mont *Monte Fontaine*.

On note une nette évolution entre le terrier dans lequel on rencontre principalement des formes simples et les cadastres dans lesquels (grâce à la baronnie de Luzy) les formes composées sont très nombreuses.

b- Montagne / Montagnotte

Montagne et *Montagnotte* sont des toponymes cadastraux. Ils semblent plus fréquents dans la région sud-ouest appelée la Montagne (à nombre nettement inférieur de villages, nombre égal de mentions), on les rencontre cependant à quatre reprises dans les environs de Neuilly: *la Montagne* à Changey, Orbigny-au-Val et Orbigny-au-Mont, *Prés de la Montagne* à Dampierre. Le sud-ouest apporte des formes simples: *la Montagnotte* (Baissey) qui est aussi appelée *la Montagnotte sur Prangey*, *la Montagne* (qu'on devine à travers *Commes de la Montagne*, Verseilles le Haut) et des formes composées: *Montagne de Bagneux* (Baissey); et *Montagne du Vaux* (Baissey). Ici, comme avec *Montant* et *Montez* la syntaxe est limitée aux formes simples et aux composés fabriqués à partir d'un autre nom de lieu. La baronnie de Luzy n'en livre aucun.

III- CHARME

Charme peut désigner des hauteurs pierreuses. La coutume de Chaumont lui donne également le sens de terrain couvert d'herbes folles, friche servant seulement à la vaine pâture.⁹ La confusion avec l'arbre est possible, mais souvent l'article (féminin pour la hauteur, masculin pour l'arbre) permet de trancher. La prononciation[lè] de *la* peut toutefois entraîner des "pseudo pluriels". Il arrive également que *Charme* soit le résultat d'une évolution de *Chasne* (chêne). C'est le cas à Leuchey de *in Comba dou Chasne* (1334) qui se retrouve au cadastre sous la forme *Combe aux Charmes* et à Neuilly de *Cray au Chasne* (1456-1599) qui est relayé par *Cray aux Charmes* (1597-1989). Comment doit-on interpréter ces évolutions? Comme des signes du changement de végétation? Des évolutions phonétiques? Des remotivations, ce qui serait probable à Neuilly où, sans formes anciennes, on aurait pu être tenté de voir une tautologie?

Quelques mentions étalées entre 1334 et 1580 semblent nous livrer un nom commun. En 1334 "pour les *Charmes au Lamblois*" (Foulain), en 1456 "en *Vauloant* entre le *Champ au Convers* et la *terre des Charmes*" (Neuilly). En 1576 et 1580, on rencontre à Neuilly dans les baux d'un même propriétaire *en la Charme Seurbe* (1576) et *en la Charme du Sourbey*. Aucune autre

9 Renseignement d'Alain Catherinet, d'après E Leclerc.

mention n'est connue, *le Sourbey* est un toponyme, *Charme* est probablement un nom commun employé pour le préciser. En effet aucun toponyme durable ne découle des deux attestations, qui sont par ailleurs liées à un seul propriétaire.

Dans le terrier de 1334 et dans les environs de Neuilly la forme simple (*la Charme*) l'emporte largement, même si on doit parfois la deviner derrière un composé, alors que les autres cadastres nous livrent des syntaxes et des combinaisons très variées, sans dominante d'aucune association.

A- La Charme

Dès 1334 *es Charmes* (et *Campo dicto des Charmes*, Leuchey, 1334-cad.), (*rivum*) *des Charmes* (Frécourt), (*Nemus dou Costel de*) *la Charme* (Champigny-sous-Varennnes) et (*Fortem de super*) *la Charme* (Ormancey) nous apportent une série de formes simples qu'on est souvent obligé de rechercher derrière des composés. Cette série sera complétée en 1550 par *en la Charme* (Lecey 1550-1834, *Hault de la Charme* en 1623). A Neuilly une mention unique situe *en la Charme* (1587) en semaille de *Vau Boulon*.

Dans les premiers cadastres *La Charme* (et *Haie de la Charme*, Bonnecourt), *En la Charme* (Orbigny-au-Val), *la Charme* (Marnay, section cadastrale), *la Charme* (caché sous *Amont la Charme-Verbiesles*) et peut-être (*Jardin*) *des Charmes* (Foulain) (qui peut aussi être le jardin d'un nommé Descharmes), terminent cette liste bien fournie au regard de ce qui va suivre.

B- Charme + X

Ce type de construction est très rare. *En Charme Louérotte* (Luzy 1334) est le seul exemple.

C- Charme + déterminant + X

En 1334, *dessous la Charme dou Vaul* (Luzy) fait partie des quelques cas où *Charme* = cailloux semble incompatible avec le terme qui lui est associé. *Dessous* tempère cet avis, de même que l'épaisse couche de calcaire entaillée par les ruisseaux qui rend certaines parties des vallées de ce niveau géologique très minérales. "pour *les Charmes au Lamblois*" (Foulain 1334) est introduit dans la phrase comme un nom commun. *Charme de But* (Marnay) apporte un troisième exemple à la Baronnie. Deux autres viennent du cadastre d'Aujeurres: *la Charme de Feny* et *Charme de la Chaux*. Un dernier Charme l'Abbé (Hortes, cad.) se contente de l'.

D- Charme second terme

1- les composés refaits à partir d'un toponyme la Charme

En A- *La charme*, nous avons vu que le toponyme *la Charme* servait fréquemment à la composition de toponymes de seconde génération, nous ne reviendrons pas sur ces cas qui sont énumérés ci-dessus et ont tendance, en 1334, à masquer le toponyme mère. On peut considérer cette précocité et cette fréquence des toponymes de seconde génération comme une preuve d'ancienneté des toponymes *la Charme*. On ne doit cependant pas perdre de vue les sens du mot, qui peut désigner des terrains pierreux, terrains qui avaient toutes les chances d'être boisés en 1334 ou des terres destinées à la vaine pâture. *La Charme* n'apparaît parfois qu'à travers les toponymes secondaires qui le prennent comme point de repère. *Fontem de super la Charme* (Ormancey 1334), fait allusion aux terres situées au dessus du lieu, alors que *Nemus dou Costel de la Charme* (Champigny-sous-Varennes 1334) nous révèle la nature boisée des lieux, on rappellera *dessous la Charme dou Vaul* (Luzy 1334) qui lui aussi désignait non le lieu lui même, mais un lieu attenant. La même tendance se retrouve à Lecey en 1623, avec *en Hault de la Charme* (*la Charme* est attestée de 1550 à nos jours), puis plus tard à Verbiesles avec *Amont la Charme* (cad.) qui situent les lieux plus par rapport à *la Charme* que dans *la Charme*.

2- Adjectif + Charme

Dans les cadastres, *Charme* s'associe volontiers à un adjectif: *la Grande Charme* (Orbigny-au-Mont), *la Grande Charme* et *la Petite Charme* (Hortes), *les Grandes Charmes* (Marnay), probablement aussi *Rond de Charme* (**Ronde Charme*? Foulain). *Grand* auquel *Petit* peut s'opposer l'emporte largement.

3- X + Charme

Veau Charme (Luzy, cad.) est-il en rapport avec *dessous la Charme dou Vaul* (1334)? Aucun indice ne permet de conclure. C'est en tout cas le seul *X non adjectif + Charme* du corpus

E- Diminutif

Le diminutif *la Charmotte* est connu à Neuilly de 1334 à nos jours, c'est d'ailleurs l'un des rares toponymes encore vigoureux du village. Il désigne l'une des collines situées aux abords des maisons et doit probablement une partie de sa force à la vierge située au sommet du coteau. (Par contre le nom du mont situé derrière l'autre partie du village est inconnu de presque tous, alors qu'une rue, *la Rue du Mont* le gravit en partie.)

On trouve une seconde *la Charmotte* au cadastre d'Orbigny-au-Val, et bien que le corpus retenu ne le mette pas en évidence, ce toponyme existe dans un bon nombre de villages de la région.

F- Conclusion

Charme est un nom qui a vécu au moins jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle. Il est probable qu'il ait encore engendré des toponymes à cette époque. Par contre le toponyme simple *la Charme* semble ancien dès 1334, les composés de seconde génération sont très nombreux dès cette date. *La Charme* s'accommode de tous les types de construction et d'association, mais on note une forte proportion de toponymes simples et une extrême rareté de *Charme + X*. *Charme* a un "penchant" pour l'adjectif *Grande* avec lequel on le trouve dans trois composés adjectivaux sur cinq. On est en présence d'une série qui a connu une forte poussée avant le XIV^{ème} siècle et a continué à engendrer quelques rares toponymes (ou éphémères) aux constructions très variées jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle.

La fréquence des composés de seconde génération, la présence d'une section cadastrale nommée *la Charme* à Marnay permettent d'avancer que ce toponyme devait, dans de nombreux cas être un toponyme mère (ce qui est le cas de *la Charmotte* à Neuilly).

La région de Neuilly obtient dans sa partie la moins pierreuse cinq *la Charme*, deux *la Charmotte*, une *Grande Charme*, *Haie de la Charme* (Bonnecourt) et *Hault de la Charme* (Lecey) n'étant que des composés secondaires de *la Charme*. Les autres formes, notamment *Charme + dét + X* étant réservées au reste du corpus (on serait tenté de dire une fois de plus!)

On reviendra rapidement sur la présence d'associations qui semblent à première vue contradictoires, *Charme dou Vaul* (Luzy 1334) a été traité plus haut. *Rivum des Charmes* (Frécourt 1334) ne peut s'expliquer par la proximité de roches, les terres étant argileuses. Pas plus que "*es Vernois juxta chalmam*" (Neuilly 1334, 37 r^o 3) où le nom commun associé à un nom qu'on rencontre dans des lieux humides, semble faire plus allusion à des terres vain-pâturables qu'à des terrains pierreux.

On ne peut s'empêcher de souligner ici quelques analogies avec *Cray*: le fort taux de formes simples, le statut de toponyme mère; mais il est intéressant de noter que les différences s'installent parfois où l'on pourrait voir des points communs. *La Charme* engendre de nombreux toponymes de seconde génération dès 1334, alors que l'étude fine de Neuilly a été nécessaire pour révéler l'ampleur tardive du phénomène avec *Cray*, phénomène qui apparaît à peine dans les cadastres. Doit-on estimer que *Charme* a commencé sa vie plus tôt que *Cray* (à en juger par les nombreux composés de 1334), mais l'a également finie plus tard (ce que prouvent la plus grande variété des types syntaxiques et les attestations tardives de noms communs). Ou *Charme* était-il dès 1334 condamné, de par la nature de ses sols, à n'être employé que comme terme de référence, donc dans des composés? Les *Crays* ne sont pas bien mieux situés de ce point de vue!

IV- TERTRE

Tertre est une série inégalement répandue. On la rencontre essentiellement dans la baronnie de Luzy où le terrier nous livre une attestation, les cadastres neuf autres. Aujourdhui connaît un toponyme, Lecey et son voisin Orbigny-au-Mont se partagent quatre autres toponymes. L'étude des dix ou onze formes de Neuilly est particulièrement intéressante, c'est par elle que nous allons commencer.

A- Tertre à Neuilly-l'Évêque

Les Tertres ou *Tertres de Vautécon* sont mentionnés pour la première fois en 1576, en même temps que les vignes qui iront de pair avec les coteaux jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle. L'élimination de *Vautécon* est fréquente dès le XVI^{ème} siècle. Le toponyme *les Tertres* apparaît très souvent dans les actes. Le coteau orienté à l'est, aujourd'hui en friches longe la partie étroite de la vallée, il n'a rien à voir avec une butte, un éperon, il s'agit simplement d'une bande de terre fortement remaniée et terrassée pour la culture des vignes.

Parmi les dix ou onze toponymes que les actes de Neuilly ont livrés, c'est le seul qui atteindra le XX^{ème} siècle (à moins que *Coté Tet* 1616-1989 ne soit lui aussi un *Tertre*, mais il existe également un anthroponyme *les Tesse* en 1334). Qu'est-il advenu des autres? *Tertre Gossé / Teste de Goussé* (1698-1777) apparaît dans trois actes concernant les bois de Neuilly, *Tertre de Bouquot* connaît seulement deux mentions en 1737 et 1780, alors que *Tertre au Blé* affiche trois mentions entre 1747 et 1824. Ce sont les seuls qui aient une durée de vie sur plusieurs générations dans les sources écrites. Le dernier correspond probablement au *Hault des Biez* attesté en 1576. C'est une première preuve du choix aléatoire de l'oronyme.

Les autres sont des mentions uniques qui s'étalent entre 1685 et 1824: *au Teste de Champ Daniouan* (1685), *sur la Teste des Monsé* (1698, noter que le côté sud des *Monsé* s'appelle *Coté Tet* (1616-1989)), en 1733 et 1750 les plans des bois et rapports des Eaux et Forêts nous donnent *Teste du Chechot*, en 1743, on rencontre *au Testre de Voissot*, en 1823-1824, *au Tertre Potin*. Aucun ne fera l'objet de mentions répétées, si ce n'est par le biais de la copie d'actes antérieurs des Eaux et Forêts. Certains ajoutent *Tertre* à un toponyme plus ancien: *Bouquot*, *Champ Danjouant*, *les Monsés*, *le Chéchot*, *Voissot* et probablement aussi *le Biez* (puisque l'on trouve tantôt *Hault*, tantôt *Tertre*). *Goussé* et *Potin* n'apparaissent que dans les rares mentions où ils sont liés à *Tertre*. *Tertre Potin* dit en semaille de *Vauboulon* n'est pas identifié et n'apparaît que très ponctuellement, *Tertre Goussé* peut se situer de part et d'autre de *Vaudéen*, la présence de forêts justifie peut-être la rareté des attestations.

Il s'avère que, le cas des *Tertres* (ou *Tertres de Vautécon*) et peut-être celui de *Coté Tet* mis à part, l'attribution du nom *Tertre* correspond à une mode qui s'étend dans les sources consultées de la fin du XVII^{ème} siècle au début du XIX^{ème} siècle, dates que nous élargirons par prudence

étant donné la faible densité des sources au début du XVII^{ème} siècle. On pouvait alors ajouter *Tertre* à tout nom de butte, afin d'exprimer plus clairement la topographie. Ceci est particulièrement net dans les plans des bois où les ronds maladroits ont bien besoin du mot *Tertre* pour qu'on sache exactement à quoi ils correspondent. Rien de médiéval ici, on a juste à faire dans la plupart des cas à un terme administratif qui apparaît de-ci de-là, très aléatoirement et c'est probablement par hasard qu'il se combine à *Bouquot*, *Voissot*... et non à *la Charmotte*, *Vignemot*... Nous rencontrerons dans quelques pages un paradigme qui se comporte de la même façon à la même époque, celui de *Coté / Coteau*.

B- Tertre hors de Neuilly

Le terrier de 1334 ne nous livre qu'un exemplaire de ce toponyme qui est généralement considéré comme médiéval: en *Tertre Aroinchier / Arangier* (Luzy). Le terrier de la fabrique de Lecey apporte une forme simple en 1493, *le They* (au *Thet* au cadastre) et en 1546 *Teste de Vaulx* qui est absent du cadastre. Toujours en 1546 à Lecey, *Chez Very* (ou *Thez Very?*) se maintient jusqu'en 1834 où on le retrouve sous la forme *Tête de Revy*.

Les cadastres sont très irréguliers à son sujet. Certaines communes en offrent plusieurs, elles sont souvent groupées: Neuilly, un ou deux (*les Tertres* 1576-1989 et *Coté Tet?* 1616-1989), Orbigny-au-Mont (*sur le Tertre* et *sur le Tertre de Plénoy*), Lecey (*en Thet* 1493-1989 et *la tête de Revy* (1546-1989) forment un premier groupe dans lequel on remarque que chaque village a une forme simple et une forme composée, Neuilly et Lecey dont les sources anciennes ont été consultées offrent, pour tous les cas, des premières attestations situées entre 1493 et 1616. A Lecey aucune source antérieure à 1493 n'a été étudiée. A Neuilly il semblerait que *les Tertres* aient été en friche avant le XVI^{ème} siècle, le relief ne permet aucune autre culture que celle de la vigne, vigne que le terrier n'aurait sans doute pas oubliée: roturière elle aurait peut-être fait l'objet de redevances, seigneuriale (ce qui n'est pas le cas au XVI^{ème} siècle) on en aurait au moins cité le nom dans la liste des réserves. Le toponyme existait-il pour désigner des terres incultes exemptes de redevances?

Un second groupe nous vient de la baronnie de Luzy. Elle nous fournit la plus ancienne attestation du corpus: *Tertre Aroinchier / Arangier* en 1334 à Luzy même. Les cadastres enrichissent cette série de neuf autres toponymes: *le Tertre* (*sur le, sous le, Montans du*, Foulain), *la Thé* (Foulain), (*Chemin*) *des Tartre* (Luzy) apportent des formes simples. *Tête Loberon* (Foulain) un composé direct, *sur la Tête de Vache* (Verbiesles) et *Tertre de la Goulotte* (Foulain), *Tartre de la Haye au Trop* (Luzy) et *Tertre Près le Bois* (Foulain) sont des composés avec déterminant très variés. Les trois derniers semblent assez récents. *Haut Tartre* (Marnay) composé avec un adjectif clôt la liste qui compte cinq toponymes pour Foulain, deux au cadastre et un en 1334 pour Luzy, un pour Verbiesles, un pour Marnay.

Est-ce faute d'une grande densité de sources autour d'Aujeurres que *sur le / les Têtes de Servin* (une tautologie?) se retrouve seul?

Alors que la région de Luzy ignore *Montagne*, fréquent dans celle de Baissey, celle de Baissey ignore *Tertre* fréquent dans la baronnie de Luzy. On a vu jusqu'à maintenant s'esquisser surtout des complémentarités syntaxiques (telle syntaxe étant plus fréquente ici que là), la comparaison de *Montagne* et *Tertre* apporte un aperçu de complémentarités lexicales. 10 (Ils ne sont pas forcément totalement contemporains, les plus anciens *Tertre* semblent antérieurs à *Montagne*, alors que les plus récents peuvent dater de la même période)

V- PLAIN / PLAINE

A Neuilly et dans les environs le mot *plaine* est encore courant, "Je vais en *plaine*" signifie je vais sur le plateau. Les phrases telles que "Papa connaissait bien *la plaine*" sont quotidiennes. On retrouve *plain* dans l'un des nombreux actes du XVI^{ème} siècle: "*au plain sur Champ Bertrand*", ou encore en 1731: "*en Champ Martin sur le plain de la Tuilerie*". Le XVI^{ème} siècle finissant nous livre également quelques formes phonétiques: vers 1590-1599 *Pied Fayl*, *Piez Fayet* en 1600, pour le toponyme *Plain Fayl* nous prouvent que la palatalisation qu'on connaît au XX^{ème} siècle est déjà effective à cette époque. Le reste du temps le nom commun et le toponyme sont standardisés sous les formes *plain / plaine* (quelques très rares *Plaint* ou *Plein* faisant exception).

On trouvera dans les textes tantôt *Plain* tantôt *Plaine*, un même toponyme pouvant être baptisé *Plain* une année et *Plaine* quelques années plus tard, puis à nouveau *Plain*. Ceci est sans doute l'une des preuves de la vie du nom qui hésite entre un statut de nom commun et un statut de toponyme.

C'est à Neuilly que la série *Plain* est le mieux représentée: 17 des 29 formes viennent de ce village. Ceci n'est pas seulement dû à la qualité des sources, si on se contente des cadastres Napoléon, Neuilly totalise 7 *Plain*, les villages voisins 6 alors que les autres villages n'en ont que 3: deux à Verbiesles, un à Hortes. Ceci est sans doute dû en partie au relief particulièrement découpé de Neuilly, où les sites de "plain" sont innombrables. On notera toutefois que les mentions de *Plain* sont très rares dans les écrits dès qu'on quitte les environs du village et que la région de Baissey qui offre pourtant un relief semblable ne semble pas employer ce mot.

10 Voir carte en annexe.

A- Plain à Neuilly

A Neuilly, *Plain* est généralement employé comme substantif, une seule exception, *Plain Fayl* (Neuilly 1567-1989) fait pendant à *Grand Fayl* et *Petit Fayl*, deux bois encore existants, voisins du premier qui a été défriché au XVI^{ème} siècle. La forme la plus fréquente est *Plain de* suivi d'un toponyme plus ancien qui est souvent employé indépendamment pour désigner les mêmes lieux. La plupart des formations obtenues ainsi n'est pas durable. On observe souvent un comportement semblable à celui de *Coteau*, bien que la série *Plain* n'ait pas connu la même ampleur. A l'oral le paradigme reste ouvert, *plain / plaine* reste dans la langue parlée un nom commun attribué de préférence sans précision toponymique. Dans les textes les mentions uniques sont plus rares que celles de *Coteau*, mais *Plain* est presque toujours un élément facultatif sans lequel le toponyme auquel il est attaché a une vie active. Les mentions du toponyme-mère demeurent dans de nombreux cas beaucoup plus fréquentes que celles qui l'associent à *Plain*.

Outre *Plain Fayl* (1567-1989) où *Plain* est adjectif et le *Plénor / Piénor* (1594-1989) un bois situé dans une partie légèrement rehaussée de la vallée, quelques toponymes atteindront le XX^{ème} siècle. *Plaine de Verdot* (1419-1989), *Plain des Perrières* (1456-1989), *Plain du Soc* (1576-1989) et *Plain de Roussé* (1587-1989) devancent dans les actes *Plaine du Moulin à Vent* (1684-1989), *Plain de la Tuilerie* (en 1731 nom commun, toponyme entre 1779 et 1989, aucune attestation entre 1731 et 1779), tous deux attachés à des bâtiments artisanaux et *Plain des Crays* (1753-1989). *Plain du Soc* est le seul qui ne fasse pas appel à un toponyme attesté seul, bien qu'à partir de 1788 Haut du Soc (1788-1989) entre en concurrence. *Plain de Verdot* fait écho à un unique *Champ de Verdot* (1788). *Les Perrières* font une honnête concurrence à *Plaine des Perrières* alors que *la Tuilerie* semble couvrir un espace plus restreint que celui de *Plaine de la Tuilerie*, et que *au Moulin à Vent* est employé pour désigner le plateau au même titre que *Plaine du Moulin à Vent*. *Plain des Crays*, avec des mentions régulières fera ombrage à un toponyme très fort avant l'arrivée de son composé.

Plaine de Monsés (1576-1776) n'a pas résisté au cadastre, ses mentions trop rares (trois en deux siècles) ne lui ont pas permis de tenir tête aux *Monsés*, la répétition de *Plaine des Monsé* n'est peut-être due qu'au hasard des choix. Doit-on considérer ce nom comme plus ferme que tous les autres qui n'apparaissent qu'une fois ou deux dans les actes, alors que leur toponyme mère est attesté des dizaines de fois?

Tous les autres noms sont attestés de façon très temporaire ou unique. *Plain du Bodel* (1576), *au Plain du Proy* (1748), *en Plain de Comme Thielliet* (1776), *sur le Plain de Mont de Bussière* (1823), *Plaine de Hatés* (1834), auxquels on peut ajouter *sur le Plain de la Charmotte* (1770-1826) qui n'est connu que pendant l'exercice des deux derniers notaires étudiés, avec seulement trois mentions.

On constate que les toponymes de la première liste, ceux qui se maintiennent, sont globalement attestés plus tôt que ceux qui sont éphémères. Parmi les huit toponymes attestés dès le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècle, six se maintiennent jusqu'au XX^{ème} siècle, un jusqu'à la fin du XVIII^{ème}, alors que seules trois des huit nouveautés des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles auront un avenir. *Plain* a donc engendré des toponymes principalement aux (ou avant les) XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, alors qu'aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} il a surtout été employé comme complément éphémère attaché à des noms de lieux. On ne doit toutefois pas perdre de vue qu'il s'agit ici d'emplois principaux et qu'à aucune époque l'un n'exclut l'autre. Il est d'ailleurs tout à fait évident que (presque?) tous ces toponymes ont d'abord été un nom commun, et que la première période a peut-être simplement été plus propice à leur fixation.

Dans un unique cas, *Plain* associé à une nouvelle réalité: le(s) moulin(s) à vent forme un toponyme entièrement neuf. Non content de se superposer à *Cray Caubert* qu'il tend à masquer pendant tout le XVIII^{ème} siècle, il semble évincer *Mont Bertault* (non id. 1334-1685, soit un an après la première attestation de Plain(e) du Moulin à Vent, en 1684). Ce qui n'est pas sans nous rappeler la concurrence de *Plain des Crays* sur *les Crays*.

B- Plain hors de Neuilly

Plain ne fait l'objet que d'une mention en 1334: *Plain de Mont Chatoy* à Frécourt. On ne le retrouve pas au cadastre de cette commune, mais il n'est pas exclu que la configuration des lieux l'ait fait renaître à de nombreuses reprises au fil des siècles. *Mont Chatoy* a, lui, une vie active. A Changey, en 1412, *Plain de Faeux* et *Plain de Neuilly* apportent deux autres noms, légèrement antérieurs à la plus ancienne mention de Neuilly, qui date de 1419. A Lecey *Plain de Boullon* n'est attesté qu'en 1623 alors que le terrier de la fabrique mentionne *Bouloyn* depuis 1470. Ces cinq exemples et ceux de Neuilly cantonnent l'ensemble des mentions antérieures au cadastre à quelques communes des environs de Neuilly.

Les cadastres ne nous en éloigneront que marginalement. *Plaine de Brulée* (Orbigny-au-Mont), *Plaine de Champain* (Orbigny-au-Mont), *Plaine des Crêts* (Bannes), qui complètent un autre toponyme, existent parallèlement à des formes simples: *le Plain* (Orbigny-au-Val et Lecey, nom à cheval sur les deux communes et repris par l'IGN) et *sur la Plaine* (Dampierre). Plus au nord Verbiesles offre un troisième exemple: *aux Plains*. *Plaine aux Potiaux* (Verbiesles) et *Plain-boeuf* (Hortes) apportent une nuance de fantaisie, tant dans la syntaxe, que dans la répartition géographique.

VI- HAUT

Haut et ses dérivés sont rares dans les sources les plus anciennes du corpus. *Aute Aroille* (Bannes XIII^{ème}, inventaire du chapitre 2 G 920) se maintiendra jusqu'au XX^{ème} siècle, alors que *es Hautes Cloeres* (Luzy 1334) et *la Hauteure* (Luzy 1334) ne figurent pas dans les cadastres.

A- Haut substantif

Il faudra attendre 1412 pour que Changey inaugure une série qui sera assez féconde avec *ou Hault des Fosses*. Ce type de construction, où haut est substantif, est absent des sources de Neuilly antérieures à 1576 et des premières versions du terrier de la fabrique de Lecey (1494 et 1546).

1- A Neuilly

A Neuilly, *Haut de* fait l'objet de deux vagues distinctes. Il sera représenté dans les sources de la fin du XVI^{ème} siècle par *Haut de Banne* (1576-1960, SLV), et *Haut de Baume* (1597, SVB)/*Haut de Bannes* (1825, SVB). Quoique rares au fil des siècles et absentes du cadastre, ces formes ont une bonne longévité. Les indications de situation placent le premier à proximité du finage de Bannes et le second en semaille de *Vauboulon* au nord-ouest du finage. Le *Haut de Banne* donne son nom à une *branche*, c'est à dire un secteur "d'admodiation du revenu temporel" (1697), en 1599 on mentionne la "*branche appelez le Haut de Banne*", vers 1760 (G 773, n°5) on parle du "canton appelle par les habitants de Neuilly *branche de Bannes* et par les habitants de Bannes *branche de Neuilly*", secteur sur lequel la dîme de sarrasin est due au curé. Il est possible que les deux mentions situées en semaille de *Vauboulon* se réfèrent à cette *branche* dimière et non à un second toponyme.

Deux autres formations de la fin du XVI^{ème} siècle auront moins de chance. *Au Haut des Crays* (1597) se superpose, dans une mention unique, à la riche toponymie de hauteur qui désigne ce secteur. *Haut des Biez* (1576) sera remplacé par *Tertre au Blé* (1747-1824). Ce qui prouve une certaine jeunesse de ces formes au XVI^{ème} siècle.

Il faudra attendre la fin du XVIII^{ème} siècle et le XIX^{ème} siècle pour que naisse une seconde série dans laquelle les formes éphémères sont nombreuses. *Sur le Haut ses Monsés* (1766), *Haut de Combe Morlot* (1835), *Haut de Combe Dominun* (1902) seront uniques, alors que *sur le Haut de Cottetecien* (1795-1835) ne fait l'objet que de deux attestations distantes de 40 ans. Persistance ou renaissance? La question posée à de nombreuses reprises dans les pages qui précèdent revient ici. Le paradigme, comme ceux de *Plain*, *Tertre*..., semble ouvert. Il est intéressant de remarquer que ces séries semblent interchangeables. *Plain des Crays* ou *Haut des Crays*, *Haut des Biez* ou *Tertre au Blé*, *Haut des Monsés* ou *Plaine des Monsés*, *Haut du Soc* (1788-1989) ou *Plain du Sot* (1576-1989)? *Haut du Soc*, né peu avant le cadastre (1788-1989) lui doit probablement sa longévité. Avant 1788, *Plain du Sot* était seul en lice.

Dans tous les cas, *Haut* semble s'effacer derrière l'autre terme ou derrière le toponyme simple. Le bilan de la série est d'ailleurs assez négatif. *Haut de Banne* aurait-il survécu sans la *branche* dimière? Ses mentions très rares et le souvenir lointain qu'il a laissé aux habitants permettent d'en douter. Sans le cadastre *Haut du Soc* aurait-il pu résister à la concurrence de *Plain du Soc*,

plus ancien? Les mentions de *Haut du Soc* sont un peu plus nombreuses que celles de *Plain du Soc* entre 1788 et 1834, mais *Plain* n'a pas disparu, il s'est même maintenu jusqu'au XX^{ème} siècle bien que le cadastre l'ignore. Le notaire a eu une influence importante dans les choix cadastraux. Doit-on y voir le reflet d'une pratique dont le notaire n'est que le scribe, ou l'influence du notaire sur la pratique? Pour les autres toponymes formés avec *Haut* la question ne se pose pas: ils sont sans lendemain.

2- Hors de Neuilly

Les sources anciennes des environs de Neuilly soulignent la tendance à l'instabilité. *Ou hault des Fosses* (Changey 1412) est inconnu au cadastre. A Lecey, *en Hault de Lestar[ay]* (1618), *en Hault de Noiro*t (1618) et *en Haut de la Charme* (1623), n'apparaissent pas dans les premières versions du terrier, alors que les toponymes simples *la Charme* (1550), *Noiro*t (1532) y sont attestés. Ces formes simples se retrouvent au cadastre qui ne mentionne aucun *Haut*.

Les cadastres des environs de Neuilly sont d'ailleurs pauvres en *Haut* substantif. *Haut de la Bourbe* (Bonnecourt) et *Haut de la Prêslé* (Frécourt) sont les seuls composés. Bannes offre l'unique forme simple rencontrée avec *sur le Haut* (et *Rue du Haut*). Hortes apporte un autre exemple composé avec *Haut des Bois*. La baronnie de Luzy confirme sa marginalité avec une série de 14 *Haut de / des / de la / du*, dans lesquels le second terme est toujours un toponyme (4 *Combe*, 1 *Fosse*, des noms d'arbres, de construction), alors que les documents de la prévôté de Baissey n'en font apparaître aucun. On ne doit toutefois pas oublier la présence du Haut du Sec, l'un des plus hauts monts du département, situé au nord de Baissey, dans la même région de la Montagne. Il est difficile d'apprécier le rôle des employés du cadastre, sans étude des archives notariales, mais il est vraisemblable qu'il ne soit pas négligeable dans ces choix extrêmes.

Ici comme avec *Tertre*, les cadastres de la Baronnie de Luzy mettent en évidence une série que les autres cadastres étouffent. *Tertre* et *Haut* substantifs apparaissent dans l'étude fine de Neuilly comme des séries peu stables, ayant engendré des noms qu'on hésite parfois à appeler toponymes tant ils sont éphémères, le paradigme restant souvent ouvert. Il est très intéressant de noter qu'on ne les a pas jugés dignes du cadastre à Neuilly, alors que, dans la Baronnie, des formes qui sont également composées à partir de toponymes plus anciens, arrivent par leur nombre à masquer ces toponymes anciens. C'est probablement l'une des causes qui donnent à la toponymie de Luzy et de ses environs un air très moderne (mais ce n'est pas la seule). On peut supposer que les rédacteurs des cadastres de la région de Baissey ont eu une politique totalement inverse, plus sévère encore que celle de Neuilly, seule une étude fine de ce secteur permettrait de l'affirmer.

B- Haut adjectif

Dans ses plus anciennes attestations, *Haut* est adjectif. A Bannes au XIII^{ème} siècle, avec *Aute Aroille* (inventaire du chapitre, 2 G 920, *Hautoreille* au cadastre), Luzy en 1334 avec *es Hautes Cloeres*. Dans les sources plus tardives de Neuilly et de ses environs, c'est surtout à chemin qu'on l'associe, le *Haut Chemin* désignant des voies romaines à Dampierre, Frécourt, Poiseul et Neuilly (cadastres- XX^{ème}). *Haut Chemin de Rupt Done* (Neuilly 1576) et *le Haut Chemin Blé[...]* (Neuilly 1598 n.i.) apportent des composés éphémères, le premier n'est au bord d'aucune voie romaine importante, le second n'est pas identifié.

Haut Terroy, qui désigne probablement des fossés, n'est connu qu'à Neuilly: *ou Haut Terroy du Plat Fayt* (1567), *au(x) Haut Teroy de Prey Boulon* (1597-1989) et *sur le Haut Teroy de Champ Cul* (1811-1989). Le second a été mal compris par les employés du cadastre qui ont transcrit (*aux*) *Terres Noires de Pré Boulon*, le dernier n'apparaît pas sur le plan qui a préféré *Bas de Champ Cul*, mais ressort à l'oral. Ici encore le rôle du cadastre n'est pas négligeable et fausse considérablement les données.

Doit-on considérer *les Puits Hauts* (Orbigny-au-Mont, cad.) comme un composé de *Haut* ou comme une déglutination? C'est de toute évidence parmi ces dernières qu'on rangera *les Trouts Hauts* (Dampierre, cad.). L'*Haut Mont* (Orbigny-au-Val, cad.) est-il clair? X

Les cadastres de la baronnie de Luzy offrent plus de variété avec *au Haut Poirier* (Luzy), *le Haut Tartre* (Marnay), *le Haut Val* (Verbiesles), *le Haut Villiers* (Foulain), *la Haute Borne* (Luzy), *l'Etang Haut* (qui s'oppose à *l'Etang Bas*, Verbiesles), et enfin *Rue Haute* (Verbiesles). La prévôté de Baissey est, une fois de plus, absente.

C- Le dérivé

La Hauteure (Luzy 1334) est le seul dérivé de *Haut* de ce corpus. On ne le retrouve pas au cadastre de cette commune dont la toponymie médiévale a un très faible maintien.

D- Conclusion

Dès 1334, on note la présence de *Haut* dans le secteur nord, secteur dans lequel les cadastres seront les plus riches. Alors que toute la toponymie formée à partir de l'adjectif est sans doute bien ancrée, on peut se poser des questions au sujet de la toponymie qui ajoute le substantif *Haut* à un toponyme plus ancien. N'est-elle pas en partie le reflet de choix cadastraux? La variation géographique est-elle si importante du nord, où l'emploi est fréquent, au sud où on l'ignore, en passant par les environs de Neuilly où les formes sont rares, mais présentes? Seule une étude des archives notariales de chaque secteur permettrait de trancher. Celle de Neuilly fait pencher la balance du côté d'une série "opportuniste" de même type que coteau et autres. L'emploi de

Haut en tant qu'adjectif semble plus raisonné et plus stable, mais également très sujet aux déformations cadastrales, qui faussent largement l'étude qu'on peut en faire.

VII- CONCLUSION

On rencontre deux natures de toponymes de hauteur. D'une part des toponymes qu'on peut appeler "majeurs" (*Mont, Cray, Charme*). Bien attestés dès 1334, ils engendrent principalement des toponymes de première génération, dont le comportement s'apparente à celui des toponymes de vallée. Ces toponymes sont des toponymes-mère. Les forêts couvrant de nombreuses hauteurs et le moindre intérêt qu'on portait à ces dernières dans les actes, ne permettent cependant pas d'avoir un suivi équivalent à celui de la série *Val*, série à laquelle on peut les comparer sur de nombreux autres points.

A coté de ces quelques séries anciennes pullulent des séries que j'appellerai "mineures". Le nombre de toponymes rencontrés dans les actes est important, mais les fixations le sont bien moins. En outre ces séries se contentent souvent de rallonger un toponyme plus ancien. On les trouve fréquemment en association avec un toponyme de hauteur plus ancien (formé avec *Mont, Cray* ou *Charme*, par exemple), mais ils s'accommodent volontiers de tout autre toponyme. On notera toutefois qu'on les rencontre de préférence avec des toponymes courts. Dans les séries *Tertre, Haut, Plain...*, les formes simples ou de construction directe sont très rares. Le paradigme reste généralement ouvert pendant plusieurs siècles (du XV^{ème} ou XVI^{ème} au XVIII^{ème} ou XIX^{ème}), engendrant de nombreux toponymes éphémères. Il arrive également qu'on ait deux périodes d'ouverture du paradigme. Dans ce cas chaque période peut correspondre à un type syntaxique différent. En outre ces séries peuvent se remplacer et il arrive qu'on complète un même toponyme tantôt par une base, tantôt par l'autre.

Est-ce une renaissance de relations, semblables à celles qui ont pu exister entre *Cray* et *Mont*, qui baptisent souvent conjointement les mêmes hauteurs? Il est difficile de savoir si dans leur jeunesse les séries dites "majeures" ont eu un comportement identique à celui des séries "mineures". Peut-être en partie, mais elles arrivaient dans un espace beaucoup moins saturé, sinon vierge, ce qui leur a laissé plus de chances de survie et a réduit l'effet de la concurrence.

On notera également que de nombreux toponymes de hauteur ne sont pas identifiés. Les formes éphémères ne sont pas les seules à poser problème, le fait qu'elles soient souvent associées à un autre toponyme simplifie même les choses. A Neuilly plusieurs toponymes de hauteur, suivis pendant des siècles, n'ont pas pu être identifiés (ou ne le sont que de manière trop floue). Un tel oubli est très étonnant, quand on a constaté la grande vigueur des noms de vallées attestés plus de deux générations.

Par ailleurs on a noté qu'il pouvait exister des complémentarités spatiales, un secteur ignorant (ou prisant peu) tel type syntaxique ou telle série qu'un autre adopte massivement. Une autre série (ou un autre type syntaxique) vient alors combler le vide laissé.

LES COTEAUX

Située entre monts et vaux, au flanc des monts, au versant des vallées la toponymie des coteaux se sépare mal d'eux, il est presque artificiel de la traiter à part. On a d'ailleurs déjà étudié *Montant/Montez* avec *Mont*, on a vu des noms de vallée attaquer le coteau et des noms de monts le descendre. *Coté / Coteau* et *Pendant* ne sachant où se ranger trouveront place ici. Leur comportement aurait également pu les mettre au côté des séries de hauteur dites "mineures".

I- COTÉ / COTEAU / CÔTE

A- Dans les sources anciennes

Coté (forme dialectale de *Coteau*) est la principale série nommant les coteaux. L'absence d'accent peut entraîner des confusions entre *Côte* et *Coté* dans les textes anciens. Tous deux sont bien attestés dès 1334 où la présence d'un [l] à la fin de *Costaul / Costel*, permet de mieux les départager que dans les sources postérieures. Dans le terrier *Costa*, mentionné à dix reprises est toujours en bord de rivière, *Coste* est attribué quatre fois à des berges, deux autres mentions font de toute évidence référence à des coteaux (*desous les Costes* (Luzy) et *la Coste dessus la Quarere* (vignes de Baissey), il est par contre impossible de situer *en la Coste Jaille* (Baissey).

En 1334 on rencontre *Costaul / Costel* à six reprises, *Costote* une seule fois. Ce qui est peu au regard du nombre de *Coté* qu'on trouvera plus tard. Trois mentions nous viennent de Champigny-sous-Varennes: *ou Costaul [Vi]mmaul*, *Costel Aubriot* (nemus dou-), qui sont construits directement et *ou Costel de la Charme* (nemus dou-) qui s'ajoute à un toponyme. Deux coteaux sont boisés. On retrouve la construction indirecte à Luzy avec *ou Costel de la Vigne* (1334-cad.) et *ou Costel de Valaart* et à Verseilles avec *Costaux dou Chanez*. Les associations à d'autres toponymes sont peu fantaisistes: nom de hauteur (celle que le coteau gravit), de vallée (celle dont il est le coteau), vignes (qu'on sépare mal des coteaux) et forêt (qui recouvre encore beaucoup de coteaux, souvent, elle n'apparaît pas directement dans le toponyme, mais dans un "nemus dou" qui l'accompagne). *La Costote* est attesté à Baissey de 1334 au cadastre. C'est, avec *Costel de la Vigne*, le seul toponyme qui se retrouvera au cadastre.

Un peu moins d'un siècle plus tard les actes de Changey (1412) nous livrent *Coste au Romgnon* et *ou Coste de Varbee*, le second, le coteau d'une vallée, est masculin. Le premier n'est pas identifié. A Lecey *au Coustee de They* (1493) existe parallèlement à *They* (1493-cad.), mais n'atteindra par le cadastre. Il rappelle *Coté Tet* (Neuilly 1616-1989). *Ou Coste de la Farce* (Lecey, 1546-cad.) aura par contre la chance de se maintenir.

B- A Neuilly

A Neuilly j'ai fiché 48 *Coteau / Coté / Côte*, 26 sont des mentions uniques dans lesquelles *Coteau* s'associe à un toponyme (par exemple *Coté de Vauboulon*). Il arrive également qu'on rencontre deux ou trois mentions très éloignées dans le temps. Ces mentions reflètent plus vraisemblablement des renaissances dues à la topographie que de véritables maintiens. On a affaire à un appellatif et non à un toponyme. Le paradigme est ouvert principalement du XVI^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle, avec de fortes poussées aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, siècles pendant lesquels les défrichements de coteaux ont été particulièrement nombreux. On n'enregistre que huit véritables fixations. Dans sept cas, *Coteau / Côte* est suivi d'un second terme absent de la toponymie.

1- Côte

A Neuilly, *Côte* apporte les mentions les plus anciennes. *La Coste des Pois* (1334) puis *Coste aux Puid* est encore connue au milieu du XX^{ème} siècle, alors que les cadastres n'en parlent pas. *La Coste du Clou* (1679-1731), aura une existence fugace dans les actes, mais on peut difficilement la classer au rang des noms qui s'ajoutent à un toponyme, *le Clos* n'apparaît jamais seul dans la toponymie (malgré ses nombreux composés: *Val de Clos*, *fosse du Clos*). Dans ces deux cas, *Coste* s'associe à un élément ponctuel du paysage.

Côte Menne (1734-1989) utilise un anthroponyme attesté de 1529 à la fin du XVIII^{ème} siècle. Par contre *Côte Bouloioise* (1675-1743) ou *Côte de Bouloioise* (1727-1989) et *Côte en Vesse* (1747-1989) ne font appel à aucun élément identifié.

2- Coté

Les deux plus anciens toponymes durables formés avec *Coté* ne sont pas plus limpides. *Coté Tessien* (1570-1989) est obscur. On peut envisager l'existence d'un *Tertre* dans *Coté Tè / Tet* (1616-1989), (et pourquoi pas aussi dans *Tessien*!), mais rien n'est certain. Une seconde série, sans mystère, met en oeuvre des noms de familles. *Coté Grillot* (1684-1989) fait appel à un anthroponyme bien attesté de 1419 à 1570. *Coté Aubin / Aubert* (1811-1989) est-il le successeur de *Court Aubert* (1419-1779). Le premier, un *Pâtis* prend le relais du second, un *Viau*^o. Seule la situation dans l'assolement triennal pose problème, mais on est en limite de secteur. On n'a

donc probablement pas un *Coté* supplémentaire, mais une déformation de *Court*. La situation, en talus au bord d'une route a du avoir une influence sur cette remotivation..

Un dernier, *Coté de l'Etang* (1679-1989) surplombe un moulin et son étang. On a à nouveau un élément ponctuel du paysage, mais à la différence du *Puid* et du *Clos*, *L'Etang* est passé dans la toponymie où on le rencontre à partir de 1472 (2 G 105).

3- Conclusion

Dans leurs formes durables *Côte* et *Coté* mettent en oeuvre les mêmes éléments: des points du paysage qui sont en relation avec l'homme: clos, puits, étang, des anthroponymes et des éléments obscurs, qui n'apparaissent pas en tant que toponyme indépendant, et ne sont pas composés. L'association à un autre toponyme n'engendre qu'une forme durable. Et dans ce cas le toponyme associé apparaît plus souvent comme point de repère (*au dessus de l'Etang, la Ferree de l'Etang...*), que seul.

C- Les cadastres

Les mentions de *Coteau* sont innombrables dans les cadastres. *Coteau* est presque exclusivement associé à des toponymes préexistants. Le cadastre de Neuilly, lui même, apporte des formes qui ne sont attestées nulle part ailleurs. Je n'entreprendrai pas ici l'étude de ces trop nombreux *Coteau de*. Trop d'entre eux semblent être d'éphémères compositions, et seule une étude telle que celle qui a été réalisée à Neuilly permettrait de remettre les choses à leur place.

II- PENDANT

Absent du terrier de 1334 et de l'ensemble des sources antérieures au XIX^{ème} siècle, *Pendant* n'est pas attesté avant 1823 à Neuilly. Les années qui précèdent l'élaboration du cadastre voient naître *sur le Pendant de Ru d'Hormes* (1823), *sur le Pendant de Vaumarien* (1823) et *sur le Pendant des Crais* (1826). Ces mentions uniques sont toutes issues de l'étude du même notaire et attestées en 1823 et 1826. *Pendant du Charmoy* (Mardor, cad.) pourrait être de même nature. Un toponyme rencontré au cadastre d'Orbigny-au-Val, *le Pendant*, désigne une énorme parcelle (qui ressemble fort aux anciennes parcelles de corvée, réserve...), sa forme simple peut nous laisser penser qu'il est plus ancien que les quatre autres, mais je dispose de trop peu d'éléments à son sujet pour tirer la moindre conclusion.

III- CONCLUSION

Comme je l'avais annoncé dès l'introduction, ces deux toponymes s'apparentent aux séries mineures de hauteur. La majorité de leurs attestations est tardive et la plupart des formes est éphémère et associée à un toponyme plus ancien. Mais comme dans les séries de hauteur, on enregistre quelques maintiens et quelques toponymes formés sur d'autres modes syntaxiques que *Coteau de* ou *Pendant de*.

LE RELIEF - CONCLUSION

On a pu remarquer, dans les pages qui précèdent, que la toponymie de hauteur et de coteaux différait fondamentalement de la toponymie des vallées.

La Toponymie des vallées est "compartimentée". On classe d'une part les vallées, d'autre les vallons. La variété, qui est moindre, n'est engendrée que par le renouvellement dans le temps des bases de formation, l'ancienne, désuète, étant remplacée par une nouvelle. La concurrence est pratiquement inexistante, *Val* étant seul maître à bord des plus grandes vallées, alors que les toponymes de vallon n'entrent que rarement en concurrence, et ce, principalement, aux périodes charnière où un nom commence à remplacer l'autre.

On ne retrouve rien de cette stabilité dans la toponymie des Hauteurs. Les séries de base (*Mont*, *Cray*, *Charme*) sont sujettes aux aléas et entrent en concurrence, entre elles, et avec les séries mineures. *Mont* et *Cray* s'empilent, *Plain des Crays* peut faire ombrage à *les Crays*. Certains toponymes disparaissent après plusieurs siècles d'attestations.

Une quantité importante de séries secondaires s'ajoute à ces séries de base. On observe ici une forte diversité micro-régionale liée à une grande instabilité. La solidité rencontrée dans la toponymie des vallées (où chaque série laisse sa trace), fait place ici au domaine de l'éphémère, un domaine où l'on cerne mal la limite entre nom commun et nom propre.

Dans la toponymie des vallées, les séries se relayaient, la nouvelle prenant "définitivement" la place de l'ancienne, et toutes engendrent de véritables toponymes. Dans la toponymie des hauteurs une série peut réapparaître après deux siècles d'oubli et ne jamais laisser de trace. Les séries peuvent s'intercaler, s'emboîter, être interchangeables.

Ceci est lié au mode de composition. Les séries de hauteur que j'appelle secondaires ou mineures, ajoutent généralement leur terme à un toponyme préexistant, plus fort que la nouvelle formation. Il est rare que le toponyme ainsi créé arrive à lutter contre la concurrence du toponyme de base. On obtient un toponyme de seconde génération.

Les séries de vallée forment principalement des toponymes primaires, ou toponymes de première génération. Toponymes où *Val*, *Fosse*, *Combe*... s'il n'est pas employé seul s'ajoute presque toujours à un terme (anthroponyme, nom commun, adjectif) qui, isolé, ne fait pas partie du corpus toponymique. Les séries de hauteur les plus anciennes (*Mont*, *Cray*, *Charme*) partagent ce point. Il est beaucoup plus rare qu'un toponyme issu des autres séries de hauteur remplisse ces impératifs. Les séries mineures de hauteur diffèrent également sous un autre point important des séries de vallée et des séries majeures de hauteur: la répartition géographique. Alors que les séries majeures sont attestées sur l'ensemble du secteur étudié, les séries mineures ont une répartition moins homogène.

Je ne pousserai pas plus loin l'analyse des séries. On a vu à de nombreuses reprises que les conclusions tirées sur Neuilly, si intéressantes soient-elles pour la compréhension de nombreux phénomènes, ne pouvaient se passer de la mesure apportée par les fichiers de référence. Par ailleurs on a pu juger les lacunes de ce corpus de référence. Incomplet de toutes parts, souvent trop dispersé, il serait utilement enrichi par une grande enquête de fond. Une telle enquête nécessiterait à la fois de la "main d'oeuvre" et du temps.

Les pages qui précèdent sont riches d'enseignements, et pourtant lors de leur rédaction je me suis sentie à de nombreuses reprises frustrée par les lacunes des données. J'ai écrit beaucoup trop de "peut-être", "probablement" pour juger utile de pousser la présentation des séries au delà de l'exemple méthodologique. La poursuivre apporterait sans doute des nouveautés concernant chaque domaine de la toponymie, nouveautés qui seraient cependant souvent trop floues. Je préfère concentrer mon temps et mon énergie sur des domaines pour lesquels les conclusions seront moins incertaines. Tout en espérant que le modèle précédent ne tombera pas aux oubliettes.

ANALYSE DES CARTES CHRONOLOGIQUES

<<Debout, penché sur la table, les deux mains appuyées à plat sur la carte, je demeurais là parfois des heures, englué dans une immobilité hypnotique d'où ne me tirait même pas le fourmillement de mes paumes. Un bruissement léger semblait s'élever de cette carte, peupler la chambre close et son silence d'embuscade.>>
Julien Gracq.

INTRODUCTION

I- LA PRÉSENTATION

Les toponymes identifiés du finage de Neuilly-l'Evêque font l'objet de six cartes. Le village demandant une autre échelle sera traité à part. Ces cartes sont réalisées sur un fond tiré du plan d'assemblage du cadastre de 1834, les cuestas y paraissent ombrées, les contours des bois et les tracées des ruisseaux sont ceux du XIX^{ème} siècle. Sur chacune des cartes sont portés les toponymes identifiés attestés pour la première fois pendant la période concernée. Sur ces cartes on trouve les toponymes identifiés accompagnés de leur première et de leur dernière date d'attestation. Quand l'identification est approximative (à quelques centaines de mètres près) le toponyme est placé entre parenthèses. C'est le cas de toponymes qui ont pu être situés vaguement grâce à l'ordre des terrages° (les terres y sont situées en suivant dans l'espace) et/ou grâce à des indications de voisinage de type "autrement".

Dans quelques rares cas on trouve deux dates de première attestation, la première correspond à une attestation du mot en tant que nom commun, la seconde à la première attestation en tant que véritable toponyme. La dernière date correspond soit à la dernière mention dans les actes, soit au souvenir au XX^{ème} siècle. 1989 (date de la saisie du fichier et de l'établissement des cartes) signifie que le toponyme était bien vivant dans les mémoires lors de l'enquête. 1960 signifie qu'un seul témoin s'en souvenait ou que le toponyme n'est pas revenu spontanément, j'en ai déduit qu'une génération plus tôt il devait être mieux connu.

II- LES PRÉCAUTIONS

Ces cartes ne comportent (cela va de soi!) que des toponymes identifiés. Leur étude sera donc limitée à un nombre restreint de toponymes, laissant dans l'ombre tous ceux qui n'ont pas été localisés.

On ne devra pas perdre de vue que, plus les toponymes sont récents, plus ils sont composés à partir d'un toponyme plus ancien (ex. *Bas de Chantie*) et que, par conséquent, plus les chances d'identification sont grandes. Ceci n'implique en aucun cas que la toponymie tardive ait été plus stable, mieux représentée ou mieux décrite que la toponymie ancienne. Le nombre important de mentions uniques et de morts en bas âge rencontrées sur les dernières cartes nous prouvent le contraire. Les cartes les plus remplies ne sont pas celles dont les noms se maintiennent le mieux.

Je rappellerai qu'on ne peut considérer une première attestation comme un acte de naissance. Depuis la première version des cartes, quelques toponymes ont fait un bond de plusieurs siècles dans le passé, grâce à la découverte d'un nouvel acte. (Palonne, par exemple est passé de 1614 à 1289 sans mention intermédiaire, soit de la carte 3 à la carte 1.)

III- LES IDENTIFICATIONS

L'identification des toponymes disparus a été facilitée par la grande précision des actes. Dans le chapitre Toponymie et Espace, j'explique le rôle de "*autrement*". Son emploi est si fréquent que les toponymes disparus font souvent l'objet de plusieurs "*X autrement Y*" qui permettent de les situer avec une certaine précision. L'ordre des terrages^o rencontrés dans les baux, héritages, actes de ventes vient également en aide: généralement on cite les terres en suivant dans l'espace, chaque toponyme se trouve entre deux toponymes qui l'encadrent dans le texte et sur le terrain. Il est rare que les recoupements d' "*autrement*" et des terrages laissent un toponyme dans le flou. Les mentions de tenants sont également précieuses dans la mesure où elles indiquent la proximité d'un chemin, d'un ruisseau, d'un bois, d'une friche... La mention de sole vient en aide à partir du XVI^{ème} siècle.

Il est parfois arrivé que les identifications se fassent en chaîne, notamment aux limites de finage, où un travail sur la toponymie de plusieurs villages a permis de retrouver des toponymes qui avaient disparu dans l'un d'entre eux, ainsi, *le Breuil* (Frécourt, 1334) a été identifié grâce au toponyme de Neuilly *Breuil de Frécourt* et à celui de Bonnecourt *Ruisseau du Breuil*, qui se situent de part et d'autre d'une enclave du finage de Frécourt. Cette identification a permis une suite d'identifications de terres qui étaient situées en 1334 par rapport au *Breuil* de Frécourt.

IV- LES PÉRIODES

Chaque carte correspond à une période donnée. Chaque période tourne autour d'une grande source. Un découpage par siècle ou par "période historique" m'aurait amenée à séparer des toponymes venant d'une même liasse.

I- La première carte regroupe les toponymes antérieurs à 1334 (qui sont trop rares pour justifier une carte) et ceux du terrier de 1334.

II- La seconde a été élaborée à l'aide des sources du XV^{ème} siècle (1418, 1419, 1420 et 1456). Elle est doublée par une carte 2 bis qui fait état de toutes les terres citées au XV^{ème} siècle, comprenant celles dont les toponymes sont déjà attestés en 1334.

III- La troisième est une synthèse des sources de la fin du XVI^{ème} siècle et du début du XVII^{ème} siècle. Elle a été élaborée à partir des toponymes attestés pour la première fois dans les baux des Ursulines, des bourgeois langrois et dans les archives paroissiales de cette période.

IV- La quatrième commence en 1640 avec des sources qui seront diffusées jusqu'à l'apparition des premières archives notariales en 1670. Elle est principalement composée de toponymes attestés dans les actes de Chrétiennot (étude de 1670 à 1705) et se termine en 1725, peu avant le début de l'exercice du second notaire. Le battement de 22 ans correspond à quelques années près à l'étude de Genre (1705-1725) qui a fait l'objet d'un récent dépôt et n'a pas pu être étudiée.

V- La cinquième carte va de 1726 à 1769. Elle couvre à quelques années près l'étude du notaire Thevenot (1727-1755). Les toponymes rencontrés dans les plans des bois et actes forestiers de 1733 et 1750 s'ajoutent à ceux des minutes notariales.

VI- La sixième regroupe les sources postérieures à 1769. Il s'agit principalement des minutes des notaires Caillet (1770-an 8) et des deux notaires Magnien (an 10 -1826). Je n'ai pas jugé utile de les séparer. On verra que leurs nouveautés sont de même ordre. Quelques toponymes provenant d'autres sources ou connus seulement à l'oral sont rattachés à cette carte.

VII- A partir de ces six cartes, j'ai réalisé une carte de synthèse en couleurs. Chaque carte reçoit une couleur qui est portée sur un fond vierge de noms: mes essais de synthèse des toponymes se sont révélés illisibles à cause de la densité des noms. On cerne donc l'évolution de l'apparition des noms dans les actes. Cette carte ne saurait être comparée à une carte des défrichements. Elle fait état de premières mentions toponymiques qui subissent les lacunes des sources. De plus, *Mont de Bussière*, par exemple, attesté en 1334 n'a été défriché que deux siècles plus tard; certains secteurs ont pu perdre leur toponymie lors des troubles du XV^{ème} siècle et retrouver une nouvelle toponymie dans une vague de reconquête postérieure... On note toutefois que les

auréoles s'éloignent progressivement du village et que les coteaux font partie des dernières vagues de baptêmes.

VIII- La grande densité des toponymes du village a imposé une autre échelle, toutes sources seront confondues sur une seule carte.

La hiérarchie, qui est expliquée dans le chapitre Toponymie et Espace, a également pu jouer son rôle, tel secteur ayant pu être désigné pendant des siècles par le nom d'un supérieur hiérarchique. Malgré toutes les précautions de lecture qui s'imposent et toutes les réserves émises, cette carte fera la synthèse des précédentes.

V- LES TAUX D'IDENTIFICATION

Le fichier de Neuilly comporte environ 950 toponymes; rues mises à part, 590 ont pu être cartographiés, alors que le cadastre Napoléon n'en comporte que 320. La carte de 1334 apporte 90 identifications, rues comprises, celles du XV^{ème} siècle, 49, celles de la charnière entre le XVI^{ème} et le XVII^{ème} siècle, 125, la carte 4, 108, la carte 5, 80 et la carte 6, 146. Chaque période hérite des toponymes durables des époques précédentes. Si on les ajoutait aux nouveautés, on obtiendrait pour chaque époque un nombre croissant de toponymes effectivement employés. Nombre qu'il est impossible de calculer tant les noms jouent à cache-cache dans la pratique écrite, disparaissant, renaissant... On peut toutefois estimer que la pratique orale a gardé trace des inconstants au fil des siècles.

ANALYSE

I- PREMIERE CARTE

La première carte est réalisée à partir de quelques sources diffuses et pauvres du XIII^{ème} siècle et du début du XIV^{ème} siècle et, surtout, à partir du terrier de 1334. Parmi les 150 toponymes qui ont été relevés dans ce terrier, 90 ont pu être identifiés. (Ces chiffres tiennent compte de toponymes extraits, par exemple *Anglée de Mont de Bussière* compte pour deux: *Anglée de Mont de Bussière* et *Mont de Bussière*, puisque ce dernier sera largement attesté par la suite. J'estime que l'existence d'*Anglée de Mont de Bussière* implique l'existence de *Mont de Bussière*.)

A- Quelques problèmes d'identification

Quelques toponymes comme *Champ Ron* (1334-1681) se maintiennent bien au delà du terrier (trois siècles et demi dans ce cas) mais ne seront cependant pas identifiés. Pour *la Corte Roye es Chenecines*, deux solutions étaient possibles, j'ai retenu celle qui me semblait la plus vraisemblable, mais l'autre ne doit pas être totalement exclue. Le Moyen Age n'a, hélas, pas l'apport de l'assolement triennal qui aurait permis de trancher dans ce cas. *La Courtereulle* (1334?-1989, section C) et *Tourterelle* (1681?-1989 section E) peuvent tous deux être concernés. Le second est situé à côté du *Chanoy*. En 1334, *la Corte Roye* est dite "*es Chenecines*", en 1456, *en Courtereulle(s)* est précisé par "au lieu dit *Chenit*" et "au ruxel". Pour l'identification, j'ai retenu *la Courtereulle* pour des raisons de graphie et d'occupation générale des sols au Moyen Age, ainsi que grâce à des mentions intermédiaires nombreuses qui confirment un toponyme fort à la Renaissance. *Tourterelle* est absent des actes du XVI^{ème} siècle, alors que la mention de sole lève l'ambiguïté qui a pu régner auparavant, mais il n'est pas totalement exclu que ce dernier ait évolué phonétiquement ni qu'il ait été absent des actes entre 1456 et 1681.

Dans d'autres cas les éléments n'étaient pas assez fermes pour que je me permette de cartographier. *Prato dou Faul* (1334) est un pré "qui a toujours été de l'admodiation de la dite tuilerie" (1334). Il y a de fortes chances pour qu'il se soit trouvé non loin de la tuilerie, mais ce n'est pas absolument certain. On rencontre en 1576 un *Clos de la Thuelleries*, en 1600 un *Cloz ou Foul* et de 1681 à 1989 une *Grongeotte au Clos*, non loin de la tuilerie. Doit-on y voir le même lieu, c'est fort probable, mais pas assez pour que *Prato dou Faul* ou *Cloz au Foul* figurent sur les cartes.

Quarron de la Melaidère (1334) peut être identifié approximativement, car *la Maladière* n'est pas très étendue. Par contre *Quarron de Vault Balain* (1334) et *Quarron au Roncin* (1334, dit *au Ruault de Serey*) font référence à des toponymes couvrant de vastes espaces et leur identification sera beaucoup plus vague. Par ailleurs doit-on considérer ces éphémères comme de véritables toponymes? *Quarron* signifie coin.

Pré Vion / Viou / Vien (1334) est situé à côté d'une "viam publicam". On peut être tenté de l'assimiler à *Pré au Viaulx / Pré aux Veaux* (1681-1989). Je ne l'ai cependant pas porté sur la carte, cette identification n'étant pas certaine. *Pré au Viaulx* se situe dans un secteur qui est au delà de la limite de vaine pâture du XIV^{ème} siècle et où les essarts sont pour la plupart beaucoup plus récents. En outre, on ne rencontre aucune mention de ces toponymes entre 1334 et 1681.

D'autres toponymes ont eu plus de chance. *Pré au Sauxy* (1334), qui n'était connu que par cette mention médiévale, s'est maintenu à l'oral jusqu'au XX^{ème} siècle, et j'ai pu savoir que *le Sauxy* se trouvait près de la gare, alors qu'aucun acte ne le mentionne après 1334.

B- La répartition des toponymes dans l'espace

La carte de 1334 laisse apparaître de grands vides à côté de secteurs pour lesquels on rencontre une grande concentration de toponymes. On serait tenté d'interpréter cette inégalité comme une preuve de culture intensive de certains secteurs et de boisement des autres. Cette conclusion doit être tempérée par trois faits.

D'une part la nature du document: la coutume est allodiale et le terrier ne cite, par conséquent, que les terres pour lesquelles l'Evêque a titre. Il n'est pas totalement exclu que des défrichements aient eu lieu hors de son contrôle et que certains secteurs aient échappé aux acquisitions qu'il a faites tout au long du XIII^{ème} siècle. Certains toponymes attestés au XIII^{ème} ou au début du XIV^{ème} siècle ne sont d'ailleurs pas présents dans le terrier (*Palonne* (1289-1989), *Salenesval* > *Comme au Sonmier* (1328-1989)).

D'autre part on ne doit pas oublier que 60 toponymes de 1334 ne sont pas identifiés. On sait que les troubles de la fin du XIV^{ème} et du XV^{ème} siècle ont occasionné un abandon de terres et de structures: la tuilerie est à reconstruire à la fin du XV^{ème} (G 528)... Il est fort possible que dans certains secteurs un abandon de un ou deux siècles ait engendré l'oubli de la toponymie des terres désertées. (Ou dans le meilleur des cas une mise entre parenthèses, comme c'est le cas de *Palonne*: de mauvaises terres dont on ne parle pas entre 1289 et 1616).

En dernier lieu, on ne connaît pas exactement l'espace recouvert par les toponymes. Il était généralement important au Moyen Age. Souvent le terrier ne cite que quelques journaux^o par toponyme: on ignore totalement la nature du reste des terres. On sait que des lambeaux de forêts demeuraient au milieu de terres cultivées. *Mont de Buceres* (1334-1989) ne transparaît en 1334 qu'au travers d'*Anglée de Mont de Buceres* qui désigne un angle de bois. Ce résidu de bois est entouré de toutes parts de terres labourables, mais ne sera défriché que vers 1580-1590 (tierces^o, G 531). Sur la carte de 1334, un nom apparaît alors que le secteur est boisé. Ailleurs, il est certain que des portions entières de vallée sont encore mal drainées, comme en témoignent les *Vernois*, *Loichières*... qui sont à la limite entre le nom commun et le toponyme.

On ne peut donc se hâter de lire cette carte comme une carte des terres gérées. Il s'agit simplement des terres identifiées partiellement gérées par l'Evêque, auxquelles s'ajoutent quelques mentions antérieures au terrier. Je parle de terres gérées, pour ne pas me limiter aux terres cultivées. En effet, trois toponymes: *in Nemore de la Tillère* au nord-ouest, *Nemus de la Vavre* au sud-est et *Mont de Bussière* au centre-ouest sont relatifs à des zones boisées.

On peut, par recoupements, réunir des éléments qui permettent de savoir ce qui se passait dans les "blancs" de 1334. Les actes concernant les terres tierçables^o nous font connaître une partie des terres défrichées au XVI^{ème} siècle. Il est probable que certaines aient été boisées depuis plusieurs siècles, peut-être, dans certains cas, depuis la chute des structures gallo-romaines.

L'occupation à l'époque mérovingienne de villae situées à cheval sur d'épais massifs forestiers nous permet d'affirmer que, dans d'autres cas, le recouvrement peut être plus récent. Pour toutes ces terres abandonnées depuis des temps "immémoriaux", le pouvoir se sentait en droit de percevoir des tierces°, par contre, il est difficile de savoir si les terres abandonnées à la fin du XIV^{ème} et au XV^{ème} siècle avaient eu le temps d'acquiescer un statut de forêt et donc d'être tierçables° lors de leur reconquête. L'abandon temporaire et la réorganisation se font-ils "comme si de rien n'était"? Au nord-ouest du finage, le secteur de *la Riépelle* est vide de toponymes en 1334, pourtant en 1377 il est inclus dans le périmètre vain-pâturable, "selon de très anciens usages". On ne rencontre pas de mention de tierces ou de novalles à son sujet à la fin du XVI^{ème} et au début du XVII^{ème}. Doit-on en déduire que les noms qui existaient n'ont pas résisté aux troubles? Que l'Evêque n'avait aucun pouvoir sur cette partie du finage?

Tout en tenant compte de ces remarques, on peut tenter une esquisse d'analyse de la répartition des toponymes sur cette carte. On note que toutes les principales vallées sont représentées (l'Evêque était friand de grasses prairies!) et que la toponymie est dense dans leur sein. Les éperons qui dominent le village sont également bien occupés et l'axe est-ouest constitué par la vallée principale laisse peu de place au vide, particulièrement en rive droite où les toponymes s'enchaînent.

Ailleurs, en limite de finage, les terres cultivées peuvent être liées à des tierces qui indiquent un défrichement de moins de trente ans, ou à des défrichements mentionnés peu avant 1334, c'est le cas au nord-ouest de *Champ de la Brogère*, au nord-est de *Champ Marraul*, au sud de *Champ de la Rieppe* et au sud-ouest à Bannes de *Champ Porcher*, *Champ Potinel* et *Champ Roland*.

Conclusion

Malgré toutes les précautions d'interprétation qui s'imposent, on se trouve face à un espace dont les vallées et le centre ont une toponymie dense, quelques lambeaux de forêts y sont toutefois attestés. En partant vers les marges du finage, une partie de la toponymie correspond à des essarts récents. La forêt est présente bien au delà des frontières marquées sur la carte de 1834. *Plain Fayl*, *Salican* ne seront défrichés qu'à la fin du XVI^{ème} siècle, dans la même vague que le résidu de forêt de *Mont de Bussière*. Le massif forestier du nord-ouest subira des vagues successives de défrichements au moins jusqu'à la même époque (sinon plus tard). Les éperons éloignés du village sont rarement nommés en 1334. Par contre certains secteurs pour lesquels le terrier ne livre pas de toponymie identifiée ont pu être cultivés au XIV^{ème} siècle, puis oubliés et renommés.

D'autres toponymes prouvent, si besoin est, que le terrier n'est pas exhaustif: attestés peu avant 1334, on les retrouve dans des actes postérieurs, bien que le terrier les ignore. Ils nous permettent de supposer que de nombreux autres toponymes n'ont pas eu l'opportunité d'apparaître dans les

trop rares actes de la fin du XIII^{ème} et du début du XIV^{ème} siècle, laissant un blanc sur la carte, alors que la vérité pouvait être autre.

C- Les principales séries

Quelques séries ressortent particulièrement de cette carte. *Vau* y voit presque tous ses représentants, à l'exception de *Vaumarien* et *Vauloyen / Vauleux*, situés en limite de finage, à cheval sur deux villages. *Vauloyen* est, par ailleurs, cité en 1300 (2 G 181) à Bannes, sous la forme *Anglée de Vallois* qui dénonce un angle de bois. *Angle* et *Noue* sont typiques de cette carte. *Mont* est déjà bien représenté, mais souffre probablement du boisement des hauteurs: les siècles suivants en connaîtront quelques nouvelles attestations. Les séries *Pré* et *Champ* engendrent un bon nombre de toponymes, mais n'ont pas dit leur dernier mot. On notera en passant que de nombreux *Pré+X* ne sont pas identifiés (faute de maintien). *Clos* est déjà présent, mais sera toujours moins fécond que ces deux précédents. *Fosse* est bien installé, alors que *Combe* commence à poindre et connaîtra son véritable essor plus tard.

On remarquera que les formes de seconde génération sont rares: la toponymie est encore principalement faite de noms à un terme ou deux termes inséparables. Aucune carte postérieure ne nous livrera une telle proportion de toponymes du type *la Vaul, es Noues, ou Doues, en Vivier, es Crays, es Ancinges, es Brioz, en Corbes, a la Coutre, ou Mont, ou But, la Boichaille, Seurion, la Fouchère, la Tillère, la Charmotte, en la Croix, ou Braudel, la Chénaul, es Greseliers, es Loichières, la Baiserne...* sans compter tous ceux auxquels on ajoute un *Pratum* inusité dans la pratique: *le Breuil, les Hastes...*

On notera, par ailleurs, une forte concentration de ces formes simples autour de *Lavaul* et du *Breuil* (qui pourrait être la *prata indomincata* citée en 908), englobant l'éperon qui les domine, éperon sur lequel se trouve un important site gallo-romain. On remarque un second secteur autour du *Val de Clos* et au village. L'est de la vallée principale a une toponymie souvent composée de deux termes, où *la Baiselle* et *les Loichières* font exception.

Dans les composés, les adjectifs ont une bonne place. *Corbe Roie, Corte Roye, Froide Fontaine, Petite Fossée, Grant Pré, Pré Seth* (qui peut être un pré sec, un bief attesté au XIII^{ème} siècle le traverse en l'asséchant) sont tous situés dans la moitié sud et majoritairement au sud-ouest du finage. Hasard?

Les essarts récents associent souvent *Champ* à un anthroponyme: *Champ Marraul, Champ Porcher, Champ Roland, Champ Potinel*, mais peuvent faire appel à un autre second terme: *Champ de la Brogère, Champ de la Rieppe*.

L'anthroponymie n'est pas absente des séries les plus anciennes, la série *Vaul* en est la preuve et des *Noe Marie, Pré Piart* ou *Champ Woillon* émaillent la carte. Leur densité n'a toutefois rien

à voir avec celle que l'anthroponymie atteindra dans les siècles suivants: on lui préfère encore les adjectifs et les éléments du paysage.

Les toponymes de seconde génération sont rares et éphémères: *Anglée de Mont de Buceres* (1334) nous livre heureusement son toponyme mère, mais s'éteint ensuite. *Loicheres Vaubert*, *Vernois du Vaul de Cloue*, *Quarron de la Melaidere*, *Quarrenées de Petite Fossées*... n'auront pas plus d'avenir que leurs nombreux homologues du XVIII^{ème} siècle. *Comotes dou Mont*, ou *Comottes dou Vaul Balain* se simplifieront, avec le temps, en un *Comotes* (1334-1989) qu'on connaît déjà en 1334.

Ces quelques remarques sur les toponymes de seconde génération nous mènent tout naturellement à la hiérarchie. La suprématie des toponymes en *Vaul* est indiscutable. Les noms inclus dans les vallées sont leurs subordonnés. Toponymes-mère et toponymes-fille jouent déjà des coudes. Les relations entre les toponymes de hauteur sont difficiles à cerner. *Es Crays* (1334-1989) effacera *Montinaille* (1334), les autres toponymes du même plateau se porteront bien jusqu'au XIX^{ème} siècle. De l'autre côté de la vallée, on retrouve une certaine concurrence entre *la Fouchère*, *le Mont de Bussière* et *Pré es estopes*. Par contre les autres hauteurs ont une toponymie diffuse qui ne laisse transparaître que des toponymes-mère. Tantôt le terrier laisse apparaître une toponymie à deux niveaux: mères - filles, tantôt les mères sont seules.

Le troisième niveau apparaît dans les cartes avec *Quarrenées de Petite Fossée* (si on considère *Petite Fossée* comme inclus dans *Lavaul*), mais il est de toute façon rare en 1334. Par contre, le découpage à l'intérieur d'un toponyme-mère peut être avancé: on connaît déjà huit filles à *Val de Clos*, la plus longue des vallées secondaires.

On obtient donc une toponymie formée d'une proportion importante de toponymes simples, auxquels s'ajoutent des toponymes de deux termes inséparables. Les niveaux de composition plus complexes sont très rares et aboutissent à des formations éphémères. La même répartition se retrouve au niveau de la hiérarchie: le canevas de toponymes-mère est déjà bien installé, particulièrement en ce qui concerne les noms de vallées, par contre la toponymie fille n'apparaît que dans quelques secteurs privilégiés par l'Evêque. La toponymie petite-fille est très rare.

La comparaison entre cette carte et la suivante apportera des éléments intéressants, ils seront cités lors de l'analyse de la seconde carte.

II- CARTE 2

La seconde carte est composée des toponymes rencontrés dans les comptes de la prévôté de 1418, 1419, 1420, dans les actes du Chapitre cathédral de Langres de 1456 et surtout des toponymes de l'hommage lige de Thibaut de Nogent qui date également de 1456. Parmi les 120 toponymes attestés dans ces documents, 49 sont à la fois nouveaux et identifiés, donc posés sur

cette carte. Il va de soi que, dans les actes, l'on retrouve un nombre important de toponymes déjà attestés en 1334.

Les deux sources de 1456 sont, par définition, très lacunaires. Elles ne couvrent que, d'une part les terres acquises par le Chapitre, et d'autre part, le fief pour lequel Thibaut de Nogent prête hommage à l'Evêque. Les biens du Chapitre et de Nogent ont probablement été mis en valeur bien avant 1456. Ils ne sont pas forcément le reflet d'un état nouveau. Si les comptes de 1418, 1419 et 1420 avaient comporté plus de toponymes, ils auraient probablement constitué une source plus ouverte. Hélas on n'en dénombre que 21, certains, déjà attestés en 1334 ou non identifiés ne gonfleront pas la carte des nouveautés. Parmi les toponymes attestés pour la première fois entre 1418 et 1420, beaucoup sont en relation avec des corvées.

A- Répartition des toponymes dans l'espace

La première chose qui saute aux yeux, à la lecture de cette carte, est la rareté des nouveautés dans les secteurs qui sont déjà densément nommés en 1334. Dans les zones anciennement cultivées, que le terrier nomme avec précision, il ne semble pas y avoir de forte expansion de la toponymie entre 1334 et 1456. En 1456, on se sert pour les désigner des toponymes qui existaient déjà en 1334.

A ceci s'ajoutent certaines stratégies foncières qui semblent avoir poussé les seigneurs à ne pas se faire trop de concurrence dans certains secteurs des finages, ou certains villages. Les actes d'échanges et d'achat du XIII^{ème} siècle prouvent que l'Evêché et le Chapitre ont tout fait pour concentrer leur politique d'acquisition dans certains villages: Neuilly pour l'Evêque, Bannes pour le Chapitre... par exemple, échangeant au besoin des propriétés pour accélérer le processus et obtenir des seigneuries moins dispersées. Il semblerait que ceci se retrouve à l'échelle du finage. Une carte (2 bis) des biens identifiés cités en 1456 (Chapitre et Nogent confondus) prouve que les secteurs pour lesquels l'Evêque a manifesté très tôt de l'intérêt ne sont pas, ou peu, occupés par le Chapitre et Nogent. Ils osent à peine s'installer dans la plaine alluviale à l'est du *Ruisseau de Morteau* (2 toponymes), au *Val de Clos* (2 toponymes). *Vaulebert* et *Val Farin* leur sont "interdits". *Lavaul* mis à part, on remarque que les possessions du Chapitre et de Nogent dans les vallées sont rares au regard de celles qui émaillent les rebords de plateaux.

En effet, les éperons éloignés du village, délaissés par le terrier, se couvrent de toponymes. S'agit-il de défrichements récents? Les nombreuses mentions des tenants^o à une certaine Isabel la Picarde (connue en 1419) prouvent que le terrage de Nogent est, au moins en partie, issu d'un héritage partagé selon la coutume égalitaire. Un acte de 1252 (G 533) fait état de l'achat de terres à Neuilly par la lignée de Nogent. Un hommage est prêté en 1257 "in terris, pratis, nemoribus". Le chapitre a acquis ses biens à Neuilly au fil des siècles. Le plus ancien acte concernant les terres de Neuilly (qui n'est pas nommé, on dit simplement entre Poiseul et

Bannes), est extrait de la série 2 G (908, 2G 1166), bien que la donation ait été initialement faite à l'Evêque. Existe-il un éventuel lien entre les terres citées en 1456 et les fond anciens?

Le nord-ouest du finage voit apparaître des noms qu'on ne trouve pas en 1334. S'agit-il d'essarts nouveaux? C'est probable en *Champ Martin* et *Pré Jean Lugey* qui étaient situés au delà de la limite de vaine pâture de 1377. Par contre, les environs du *Perroyer*, pour lequel on doit une redevance à l'Evêque pour un journal en 1419 (8 v°), étaient vain-pâturables en 1377 (depuis des temps immémoriaux, si on en croit la mauvaise transcription qu'on possède), mais ne figurent pas au terrier.

Le secteur des sources du *Val de Clos* se couvre d'une toponymie dense, toponymie qui, à l'est borde le *Chemin de la Chapelle*. Au nord-est, la nouvelle toponymie longe la voie romaine de Langres à Bourbonne. *La Perreuse* désignera jusqu'à nos jours la côte qui mène de *Vautécon* au plateau, *la Chemenée* sera le nom de son tracé sur le plateau.

Si on trace une ligne allant des sources de *Lavaul*, au sud-ouest, à *la Chemenée*, au nord-est, (ligne qui suit grossièrement le tracé de la voie romaine de Langres à Bourbonne), on obtient, au sud-est de cette ligne, une zone pour laquelle les nouveautés sont rares. La carte n'offre pour l'année 1456 que cinq toponymes nouveaux et deux mentions de toponymes attestés dès la première carte. Au sud-ouest de ce secteur, le bois de *Salican* occupe jusqu'au XVI^{ème} siècle une surface importante, *Vaudéen* sera toujours boisé en grande partie et ne semble jamais avoir fait l'objet de cultures étendues. L'extrême Est de la vallée principale était encore marécageux à la fin du XIX^{ème} siècle et la rectification d'une partie du tracé du ruisseau a été faite peu avant le cadastre de 1834 (sur le plan le tracé du nouveau ruisseau est rectiligne et les parcelles n'ont pas évolué de part et d'autre). L'anomalie de sole, qui se situe à l'ouest du *Plenot*, dénonce une mise en labours tardive¹. *Vaulebert* est entouré de forêts, *Plain Fayl* sera défriché au XVI^{ème} siècle. Les attestations de 1456 se cantonnent à quelques points en marge de la vallée et à *Nones*, aux sources de *Vaudéen*. Le reste des terres de ce secteur, assez bien représenté en 1334, semble "réservé" à l'Evêque. (Qui n'y a bien sûr pas tout pouvoir, mais n'y trouve que peu de concurrence des autres seigneurs.)

Sur le reste de la carte, on remarque que les secteurs de sources sont privilégiés, et, avec eux, les petits éperons que l'on trouve entre deux vallons. Doit-on y voir un signe de mise en valeur de ces secteurs ou un signe de morcellement de la toponymie, qui s'était jusqu'alors contentée

1 Ce rattachement tardif à l'assolement triennal n'implique pas une exploitation tardive des sols: la toponymie est une toponymie de prés et les coefficients d'allongements (des parcelles courtes et ramassées) sont également typiques des prés. Ces terres très argileuses n'étaient mises en labour qu'en cas de nécessité.

de termes couvrant de grandes étendues (l'ensemble de la vallée sans s'embarrasser des vallons, l'ensemble du plateau, sans s'embarrasser des petits éperons...)?

B- Les nouveaux toponymes

Une grande partie des nouveaux toponymes est en relation avec la nature ou la couleur du sol. La carte nous livre des *Perroyer* (1419-1989), *Perrière de Lavrigny* (1456-1659), *Plain des Perrières* (1456-1989), *Perreuse* (1456-1989), *Perreret au Fils Gillot* (1456), *Perreret Jehan le Coicherot* (1456), auxquels il faudrait ajouter ceux qui n'ont pas pu être identifiés. On sait que les deux derniers sont situés sur un important site gallo-romain dont on a récupéré les pierres pendant des siècles. Sont-ils, avec tous les autres, les signes d'un changement des habitudes architecturales? *Rougel* et *Richis* (alias *Rougie*) sont situés sur des terres rouges et apparaissent également en 1456.

Doit-on voir une amélioration des conditions de passage des rivières dans les toponymes la *Plainche* (1456), la *Grande Planche* (1456-1989), qui apparaissent là où des voies importantes, encore en usage, traversent le ruisseau? Ou simplement une preuve des silences des textes? (On se rappellera du *Pont des Noues* qui, bien qu'attesté dès 1334, en tant qu'ouvrage, n'apparaît pas dans la toponymie avant 1835!)

Les nouveaux toponymes simples sont encore nombreux: *Nones*, *Vaichus*, la *Plainche*, la *Fourrière*, *es Monses*, l'*Etang*, *Perroyer*, la *Fauche*, *Couhel*, *Rougel*, *Commelle*, *Richis*, la *Corvée*, la *Perreuse*, *Vieullet*, la *Boucherange*, ou *Pousel* (qui est d'abord composé: *au Pousel de Vautacon*, puis perdra son second terme). Sont-ils hérités des siècles passés? La présence de toponymes issus de séries qui semblent, ici, typiques du XV^{ème} siècle (*Perreuse*, *Perroyer*, *Plainche*), nous laisse penser, qu'une partie au moins, n'est pas très ancienne. On notera cependant que des toponymes manifestement antérieurs au XIV^{ème}, voire au XIII^{ème} siècle, n'apparaissent pas avant le XV^{ème} siècle. C'est le cas de *Vaumarien* (1456-1989), ce serait celui de *Vauloyen* (1456-1989 à Neuilly), si les archives de Bannes ne le mentionnaient en 1300.

Parmi les séries composées, la série *Plain*, qui aura un riche avenir, fait ses premiers pas à Neuilly en 1419 et 1456. Les comptes de la prévôté nous livrent un bon nombre de *Corvées* inconnues en 1334. *Champ* continue son chemin. Il est plus souvent associé à un anthroponyme qu'à un adjectif. Sur l'ensemble de la carte, l'adjectif se retrouve dans trois nouveaux toponymes (soit dans les mêmes proportions qu'en 1334). La série *Angle* obtient un dernier rejeton, alors que *Comme* / *Combe* "renforce ses troupes", en liaison avec l'intérêt général qu'on semble porter aux secteurs de sources. L'étude de l'anthroponymie associée à la toponymie nous permet d'ailleurs de penser qu'un bon nombre de toponymes composés de *Comme* a pris naissance au XV^{ème} siècle. L'aspect lacunaire des sources, lié à un certain manque d'autorité propre aux nouveaux toponymes, les évincent de cette carte, mais ils apparaîtront en masse dans la suivante.

On note donc, parallèlement, la poursuite de mouvements qui existaient au XIV^{ème} siècle et la mise en place de nouvelles séries. Dans la continuité: *Comme* se renforce, les formes simples et *Champ* continuent leur chemin; dans le changement: *Angle* s'éteint, de nouvelles séries se mettent en place: *Perrières, Planches, Plain*. Elles semblent liées à une nouvelle approche architecturale (extraction de la pierre, construction de passerelles) et aux premières marques d'inflation toponymique (*Plain*).

Cette carte doit être considérée à la fois comme un complément de celle de 1334: certains de ses toponymes existaient probablement déjà lors de la rédaction du terrier, et comme le reflet de nouvelles tendances.

III- CARTE 3

C'est seulement à partir du XVI^{ème} siècle que l'origine des sources se diversifie. Les actes rencontrés pour cette époque sont principalement des baux: ceux des Ursulines apportent 280 toponymes différents, ceux des bourgeois langrois font passer le nombre de toponymes à 320 (soit autant que dans le cadastre Napoléon), Les actes de la paroisse n'apportent pas de toponymes supplémentaires, mais emploient et précisent les noms de ce corpus.

On ne connaît pas la date exacte d'acquisition des biens baillés. Il y a fort à parier que beaucoup aient été cédés pendant la période de troubles qui a précédé les baux et a acculé les paysans à vendre ce qu'ils possédaient pour se nourrir. Les terres citées seront par conséquent totalement indépendantes de l'Evêque, du Chapitre ou de tout autre seigneur, ce qui les distingue des terres mentionnées dans les actes antérieurs. Ce sont des miettes de la propriété paysanne, assez récemment tombées aux mains des bourgeois ou des religieux. Nous n'avons plus ici affaire à de très anciennes acquisitions seigneuriales, figées par les ans, mais au reflet de la propriété paysanne dans les 150 ans qui ont précédé les baux.

Parmi les 320 toponymes, 130 environ sont à la fois nouveaux et identifiés. Parmi les 190 autres, un bon nombre est hérité du passé, mais on rencontre également beaucoup de toponymes non identifiés, principalement dans des séries "à la mode" comme *Combe*.

A-La répartition des toponymes dans l'espace.

La troisième carte contraste avec les deux précédentes par la répartition des nouveaux toponymes. On en trouve désormais dans tous les secteurs du finage. On notera cependant des inégalités de densité. Certaines zones mal représentées dans les siècles précédents, (*la Riépelle*, les environs de *Salican*, l'est du massif forestier du nord-ouest, les *Bassières*) obtiendront un nombre important de nouveaux noms, alors que dans d'autres secteurs on se contentera d'employer la toponymie ancienne (*la Charmotte, Rougie, Montrécan, Coué*, une partie de l'ouest de la vallée principale).

Ailleurs un nombre important de nouveaux toponymes se superpose à la toponymie préexistante. On note également que la toponymie forestière, jusqu'alors mal représentée, fait son apparition. Certains noms apparaissent suite à des défrichements subis par les massifs: on doit des "dîmes novalles"^o pour les terres et on mentionne, par conséquent, le nom de la forêt. Certaines ont été complètement défrichées: *Plain Fayl*, *Mont de Bussière*. D'autres ont fait l'objet de défrichements partiels: 40 journaux^o à *Salican* (novalles en 1634) et de nombreux essarts en marge des trois gros massifs.

Cette carte est la première sur laquelle j'ose tracer les voies. S'il est certain que les voies romaines ont existé auparavant, les actes antérieurs au XVI^{ème} siècle ne permettent pas une reconstitution exacte du réseau de chemins. Le *Chemin de la Tuilerie* existait au Moyen Age, l'organisation de nouveaux toponymes autour du *Chemin de la Chapelle* en 1456 nous permet de supposer qu'il les desservait, mais avant le XVI^{ème} siècle, les mentions de voies, bien que nombreuses, sont souvent liées à des toponymes non identifiés. C'est sur cette carte qu'on voit se renforcer une toponymie des chemins qui était fort rare au Moyen Age. Les premiers représentants des séries *Haye / Hee* (déglutination de laie, *Hee de Cortereulle*, *Haye de la Riépaille*), *Voie / Viau* (*Voie au Saint*, *Viau Broisson*), *Haut Chemin* (ou *Haut Chemin de Rupt Done*), *Haut Terroy* (*Haut Terroy du Plat Fayl*, *Haut Terroy de Pré-Boulon...*) apparaissent parallèlement à des noms comme *les Freillons*, *la Chapelle* qui désigneront des chemins jusqu'à nos jours.

Si on confond nouveaux et anciens secteurs, on note une plus forte densité de nouveaux toponymes à l'ouest de la carte qu'à l'est. On remarque également que, nord-est mis à part, la toponymie récente est dense aux marges du finage et s'éclaircit en s'approchant du centre. Ce qui est tout à fait en accord avec les mentions de défrichements des massifs qui ceinturaient une bonne partie du finage.

La toponymie nouvelle de cette carte est donc liée à trois faits: à la plus grande diversité des propriétaires, qui laisse apparaître des toponymes qui ont pu passer "au travers de mailles" des actes des siècles précédents; aux défrichements qui ont eu lieu, particulièrement dans des secteurs éloignés du village; à une inflation de la toponymie, qui ajoute aux toponymes-mère de nombreux toponymes-fille, ceci est probablement en relation avec la diminution de la taille de la parcelle, qui impose des repères plus précis.

B- Les nouveaux toponymes

1- Les formes simples

L'étude des toponymes simples qui apparaissent sur cette carte est intéressante: certains d'entre eux sont d'abord composés, puis perdent leur second terme, d'autres conservent l'alternance des deux solutions. Dans la première série, on rangera *au Parque de la Grande Planche* > *au Parque*, on avait déjà rencontré ce phénomène en 1456 avec *au Pousel de Vautécon* qui s'est rapidement

transformé en *au Pousel*. Dans la seconde série on trouve *les Tertres* ou *Tertres de Vautécon* et *les Essarts* ou *Essarts de Champ Martin* pour lesquels l'alternance entre terme simple et terme composé se maintiendra.

D'autres toponymes simples sont manifestement des toponymes antérieurs au XVI^{ème} siècle, qui n'apparaissent pas dans les actes médiévaux à cause de la nature du sol. C'est le cas des noms des massifs forestiers et bosquets de *Salican* (ancien nom composé transformé avec le temps en nom simple? Le seul terme obscur de la série!) *la Rieppe*, *le Plesnot*, *les Trambles*, *le Chanoy*, *Bouchis*, *Boucquot*, *les Genevrets*, *la Riépelle*, qui sont tous des toponymes forestiers, très évocateurs, situés dans des secteurs peu occupés auparavant. Leur nom, au sens transparent, n'est, de toute évidence, pas excessivement ancien, mais il évoque les formations boisées essartées et non les terres cultivées. Dans ces mêmes secteurs d'anciennes forêts, on trouve également *Quenet*, *Ferand* (au bord d'une ancienne voie) *en la Queme* (qui correspond à la prononciation patoise de *Combe*).

Hors des principaux secteurs d'essarts, quelques nouveaux toponymes peuvent être également considérés comme forestiers: *le Sorbey*, *au Bouchey*, *le Franoy*, *aux Epinottes*. La toponymie d'essarts ou de remise en culture nous livre plusieurs formes simples: *aux Essarts*, forme à double vie citée ci-dessus, *en Essaroy*, *le Roterey*, *la Roture* et peut-être *Rachet* (accrue ou terre regagnée?).

La toponymie de certains tronçons des plaines alluviales, tronçons jadis marécageux, apparaît à la même époque d'extension des terres mises en valeur (on verra que les assèchements se poursuivront plus tard que les défrichements). Il y a fort à parier, qu'à l'instar de la toponymie forestière, la toponymie des zones humides a précédé l'exploitation des sols². *Nonin*, *la Nouotte*, *les Bassières* longent le ruisseau principal, à l'est du village. *Les Ruauls* sont des prés situés au bord du ruisseau de *Vaudéen* et enclavés dans la forêt. A l'ouest du village, *la Prairie* désigne *le Breuil*, *la Roture* et *les Clos* sont à *Grand Pré*: deux secteurs anciens dont on affine la toponymie. L'extension des prairies vers l'ouest se fera au siècle suivant.

Les toponymes simples laissent apparaître quelques institutions: *les Aleu*, *la Communauté* (un éphémère). On trouve des topo-anthroponymes dans *Girardel*, *Joyot* et *Voissot*. La vague des perrières qui a débuté au XV^{ème} siècle, s'affirme avec *la Prere* (*Plain des Perrières* en 1456), *la Perrera* (situé *au Perroyer* de 1456), en se contentant de diversifier la toponymie de sites attestés dès 1456. *La Fonelle*, *les Freillons*, *la Chatelet*, *les Croisottes*, *Vignotte*, *en Crotte* (qui

2 On note toutefois que partout le parcellaire suit les anciens méandres des cours d'eau, on n'a donc pas attendu la rectification de ces derniers pour s'approprier la terre, l'exploiter et sans doute la nommer finement.

est une variante des *Crays*) terminent cette liste qui doit probablement beaucoup aux silences des siècles passés. Anciennes forêts, buissons défrichés et marécages asséchés occupent une bonne part des attestations et offrent aux terres nouvellement cultivées des noms de terres incultes (ou exploitées marginalement). Noms qui ont de toute évidence précédé la mise en culture.

2- Les composés

Désormais les nouveaux toponymes sont en majorité composés. Ces derniers voient *Combe* / *Comme* exploser, *Plain* obtenir de nouvelles attestations, alors que *Coté* commence à occuper les coteaux, ces deux derniers feront partie des séries opportunistes qui s'ajoutent à n'importe quel toponyme. *Champ* connaît un nombre proportionnellement limité de nouvelles attestations, *Pré* et *Clos* sont nettement minoritaires. *Vigne* fait son apparition, de même que *Cornée* qui sera le successeur de *Combe*. Les séries de chemins *Haye*, *Voie*, *Viau* font leurs premiers pas. *Grand* / *Petit* / *Grand Champ de* / *Grand Pré de* commencent à s'ajouter à des toponymes plus anciens (*Grand Pressot*, *Petit Pré Boulon...*), *Grand Champ* / *Grand Pré* sont sans doute liés à la taille des nouvelles parcelles. Ici, les arbres isolés font leurs premiers pas.

Formes composées et formes simples confondues, on voit, outre la prédominance de grandes séries comme *Comme*, *Plain*, une nette affirmation des noms de bosquet, *Bouchis*, *Boucquot*, *Bouchey* = *Buisson des Fourches* et tous les autres dont il a été question plus haut. On note également l'apparition de *Chatelet* et *Chastel Foillot*.

Les toponymes de seconde génération sont plus fréquents avec des séries qui resteront ouvertes comme *Plain*, *Coté*, *Haie*, *Bassot* / *Bas*, ainsi qu'avec les adjectifs *Grand* / *Petit*.

C- Conclusion

On est donc face à une toponymie de conquête. Conquête des nouveaux espaces, avec les forêts qu'on défriche, les marécages qu'on draine. Ces deux catégories engendrent un bon nombre de toponymes simples qui n'apparaissaient pas auparavant, parce qu'ils désignaient des lieux incultes. Conquête de coteaux, avec *Coté* qui s'ajoute souvent à un toponyme plus ancien (mais pas encore systématiquement dans cette première phase).

A cette toponymie de conquête s'ajoute une toponymie de morcellement: celle de *Comme* et autres toponymes inclus dans des espaces plus anciens.

En troisième lieu, une toponymie de redéfinition commence à s'installer: on complète un toponyme en lui ajoutant un autre terme, mais le toponyme engendré couvrira le même espace que l'ancien. Ceci est particulièrement valable avec la série *Plain* (qui en est à ses premiers pas

et connaît encore, au XVI^{ème} siècle, des toponymes comme *Plain Fayl*, où les deux termes sont indissociables.)

On rencontre enfin une toponymie qui désigne des points précis du paysage, créés par l'homme. Dans certains cas, comme les *Roises* (rouissoirs à chanvre), on peut inclure les exemples dans une toponymie du morcellement. Dans d'autres, notamment celui des chemins, on compose, à partir d'un ancien toponyme, des noms qui précisent un élément qui les traverse (*Haye de la Riépelle*), mais qui peut aussi les dépasser. Il ne s'agit donc plus, ici, d'emboîtement des espaces, mais d'une double interaction: le lieu-dit donne son nom au chemin, et à travers son nom, le chemin l'entraîne au delà de son espace originel. On ne doit pas confondre cette relation avec une relation de type *chemin + but* (comme par exemple avec *Chemin de la Tuilerie*), on ne parle pas, ici, de l'arrivée, mais des lieux traversés.

On se trouve, au XVI^{ème} siècle, face à une toponymie qui hérite des bases médiévales, mais les relations entre toponymes se compliquent: la hiérarchie devient de plus en plus complexe et d'autres types de relations entrent en jeu ou se renforcent: jeu entre toponymes simples et toponymes composés, avec *Plain* notamment, reprise d'un nom par un chemin qui le dépasse...

IV- CARTE 4

La quatrième carte comporte environ 110 toponymes. Elle est établie principalement à partir des premières archives notariales. Ces archives apportent des documents qui sont, individuellement, moins riches en toponymes que ceux des périodes précédentes: souvent les actes ne comportent qu'un ou deux noms de lieu. En contrepartie, elles multiplient les propriétaires et, pour la première fois, font état de la propriété paysanne.

Les dates retenues (1640-1725) correspondent d'une part à la fin des baux bourgeois de la SHAL, d'autre part à l'année qui a précédé le début de l'exercice du second notaire étudié. Comme je l'ai déjà écrit, cette carte ne tient (hélas!) pas compte des minutes du notaire Genre (1705-1725) qui ont été déposées alors que ce travail touchait à sa fin. Les minutes de Chrestiennot (1670-1705) sont la principale source ayant servi à l'élaboration de cette carte, peu de toponymes proviennent d'autres actes. La série G offre quelques documents relatifs aux forêts et au droit de pêche.

A- Le notaire catalyseur

Si, en exceptant le nom des bois et des ruisseaux qui ne proviennent pas des archives notariales, on fait une moyenne des toponymes nouveaux identifiés par année d'étude, on obtient environ trois toponymes par an. Or on remarque que les nouveaux toponymes postérieurs à 1700 sont rarissimes (alors que les actes sont de plus en plus nombreux). Sur les six dernières années d'étude, on devrait obtenir 18 toponymes, on ne trouve que *Chantie* (1701-1709), *au Gros Chêne*

(1700-1771), *Pré Martin* (1700-1825), *Pré Guillemain* (1705-1989), *Coté de Pré Bardel* (1705-1989) et *Coté Frand* (1703), auxquels on peut ajouter un toponyme forestier apparaissant dans les minutes: *Bois des Trembles* (1702-1730, On connaît le toponyme simple *les Tremblées* depuis la carte précédente.). Soit sept toponymes, à peine plus du tiers du nombre attendu. Les trois derniers se contentent de compléter des toponymes plus anciens, deux sont éphémères et le maintien du troisième est sans doute plus dû au hasard des associations, qu'à une véritable continuité. Ce qui ne nous donne que quatre toponymes vraiment nouveaux sur six années d'étude.

A l'inverse, si on excepte les années 1670-1680, qui sont pauvres en actes, (particulièrement au tout début), on obtient pour les années 1681-1686 quarante quatre toponymes venant des archives notariales, soit six fois plus de noms que dans les cinq dernières années de l'étude, et 2,5 fois plus que ce que la moyenne appelait. Même en admettant que ces chiffres puissent être gonflés par un important héritage de 1681, ils sont représentatifs de la tendance qu'on retrouvera dans la carte suivante: chaque notaire semble être le catalyseur de toponymes qui ne se sont pas encore révélés. Après quelques années d'euphorie, on note, au fil des ans, une régression des nouveaux toponymes dans les actes d'une même étude. Les neuf dixièmes des nouveaux toponymes de Chrétiennot sont attestés pendant les trois premiers quarts de son exercice, un dixième seulement vient du dernier quart.

B- Répartition des toponymes dans l'espace

Comme sur la carte précédente, les toponymes se répartissent sur tout le finage, avec toutefois des différences de densité. On continue à attribuer de nouveaux noms aux zones marécageuses les plus éloignées du village, à l'est et à l'ouest de la vallée principale, après une rectification du tracé de la rivière à l'ouest, vers 1695. On continue également à enrichir la toponymie de certaines zones d'essarts, principalement au nord-ouest et à l'est. Par contre, des secteurs tels que *la Riépelle*, ont maintenant une nouvelle toponymie beaucoup plus diffuse.

Un nombre important de nouveaux toponymes s'agglutine à l'est du village, qui sera la zone d'extension de l'habitat de la période classique. Des actes officiels font apparaître des noms de forêts, inconnus jusqu'alors et un acte concernant la pêche apporte des noms (bien pauvres) aux ruisseaux, en se contentant de les désigner par le nom de la vallée qu'ils traversent, évinçant les anciens *Ruau de Cerey*, *Ruisseau de Genauché*, *Ruisseau de Morteau*, *Grand Lyé* et autres noms qu'on ne connaîtra probablement jamais.

On remarquera également que la nouvelle toponymie se concentre essentiellement au niveau des vallées, des coteaux (avec *Coté*) et des rebords de plateau, laissant la plupart des vastes plateaux à l'ancienne toponymie.

C- Les nouveaux toponymes

Les nouveaux toponymes simples se font rares. On les trouve en forêt (*le Fayl, la Charmée*), dans les zones ingrates avec *la Vivotte*. Près du village apparaissent: *les Corvées, les Soissottes, le Foulot, la Motte, le Jardinot*; un peu plus loin: *la Mongeotte, Vacherot, Borgeot, la Cognoilotte, la Souche*. On note une nette prédominance des formes diminutives en *-ot / -otte*, auxquelles s'ajoutent, par hasard, des topo-anthroponymes tels que *Vacherot*. (On retrouve cette tendance dans le composé *Grangeotte au Clos*.) L'acte de pêche de 1685 appelle la rivière principale *la Rivière*, sans plus de fioritures.

Les séries composées conjuguent continuité et nouveautés. Quelques séries annoncées par la carte précédente se renforcent: *Coté, Clos, Bas*, qui remplace *Bassot* et qui, comme lui, se situe toujours au nord-ouest du finage. (Doit-on en conclure que les systèmes de drainage par des fossés (*les Bas*) ont d'abord été installés dans ce secteur d'essarts et de reconquête? Quatre exemples sont un bien maigre corpus pour avancer de telles conclusions. On peut ajouter le fait que les toponymes *Bas* sont des toponymes petite-fille et que ces derniers apparaissent tard). *Grand / Petit* continuent à s'opposer, mais on peut sans peine imaginer que *Petit Pressot* est contemporain de *Grand Pressot* qu'on trouve dès la carte précédente, par contre l'alternance *Grande Rivière / Vieille Rivière* révèle une rectification récente du tracé.

Plain et *Comme* régressent, alors qu'on voit apparaître de nouvelles séries comme *Motte* et *Tertre*, le premier désignant des talus, le second complétant des noms de monts plus anciens. Ces deux termes engendreront plus d'éphémères que de véritables toponymes, on peut, par ailleurs, se demander quelle a été l'influence des actes officiels sur leur utilisation: *Tertre* sera l'un des termes préférés des personnes qui rédigeront les actes concernant les forêts. Vient-il de leur propre vocabulaire ou de celui du notaire local qui les a probablement accompagnées sur le terrain? Avec ces nouvelles séries, la toponymie de redéfinition, à peine amorcée sur la carte précédente, se renforce, mais engendre des formes éphémères telles que la tautologie *Tertre de Monsé*, ou encore *Tertre de Champ Danjouant*... Des toponymes tels que *Clos, Jardin* apparaissent principalement aux abords du village, *Pré* connaît une nouvelle poussée alors que *Champ* reste très discret.

On est, ici, face à une seconde carte de transition. On assiste au lent déclin de la toponymie traditionnelle, toponymie de bonne longévité, faite de formes simples comme *la Vivotte*, ou de deux termes inséparables comme *Pré Martin*. En contre partie, on rencontre un nombre croissant de formes composées de type *Coté de la Fosse du Cloux, Bas de l'Etang de Changey*... toutes éphémères. Ce phénomène qui s'est aggravé depuis la carte précédente n'atteint pas encore les taux qu'on lui connaîtra à l'avenir.

V- CARTE V

Les sources composant la carte 5 sont comparables à celles de la précédente: archives notariales (on a ici l'étude de Thévenot, 1727-1755), actes et plans de la maîtrise forestière se partagent la majorité des attestations. Cette carte va de 1726 à 1769, elle comporte 80 nouveaux toponymes, 18 proviennent des plans et actes de la maîtrise forestière, trois seulement sont attestés après 1755, date de la fin de l'étude de Thevenot.

A- Répartition des toponymes dans l'espace

On remarque, sur cette carte, de grands blancs: à *la Riépelle*, à *la Fouchère*, aux *Monsé*, à l'ouest, en *Montureuil*, *Montécan* et *Palonne* à l'est, aucun nouveau toponyme n'est identifié. Ailleurs on notera que malgré des noms qui s'allongent, les espaces nommés sont souvent restreints. La vague de dénomination des fossés se poursuit sur l'ensemble du finage, émaillant les rebords de plateau de *Bas*, rigoles de drainage qui conduisent aux *Combes*. La toponymie des chemins est également importante, avec *Haye*, *Voye*, *Chemin*, *Montée*. Elle apparaît non seulement sur les plans des bois, mais sur l'ensemble du finage. Le réseau de *Planches* (passerelles) se renforce et on voit apparaître les premiers *Pont* toponymiques quatre siècles après la première mention d'ouvrage. Enfin, on a les premiers document exhaustifs concernant les forêts: plans, compte-rendu de visite des bois se multiplient, afin de définir les limites du domaine et de rendre compte de l'état des massifs à gérer.

B- Notaire catalyseur

Ici aussi, les nouveautés ne se répartissent pas également dans le temps. Les nouveaux toponymes sont beaucoup plus nombreux dans les quinze premières années de l'étude de Thevenot que dans les suivantes, entre 15 et 20 ans le nombre de nouveautés baisse sérieusement, avant d'être très faible après 20 ans. Thevenot a été actif pendant 29 ans, 19 sur 20 des nouveaux toponymes extraits des minutes notariales sont attestés dans les deux premiers tiers de son exercice. Seul 1 sur 20 apparaîtra par la suite. Vingt ans ont été nécessaires à une bonne couverture du finage par les actes, alors qu'avec Chrétiennot il avait fallu 27 ans pour que le nombre des nouveautés décline sérieusement.

C- Les principales séries

On note une nette mutation des types de toponymes. On avait vu que, jusqu'alors, les toponymes de seconde génération étaient introduits en nombre croissant à chaque carte, mais sans forte poussée. Avec cette carte, on passe brutalement d'un état où les toponymes de première génération sont majoritaires dans les nouvelles attestations, à un état où ils deviennent minoritaires. Parmi les 62 toponymes situés hors des bois, la carte 5 ne nous livre plus qu'une quinzaine

de toponymes de première génération, les autres nouveautés étant des toponymes de seconde génération, construits à partir de toponymes de première génération plus anciens.

Parmi ces quelques nouveaux toponymes simples, *la Couèche* est probablement une résurgence de l'ancienne *Corvée de Vinemoul* (1334), *le Sulleron* (1741), mention unique correspond peut-être à *Seurions* attesté en 1334. *L'Erolle*, *au Tremblot* apportent des noms d'arbres. On trouve également un reliquat d'anciennes séries avec des noms tels que *Comme Vremey* et le reflet de nouvelles constructions avec les noms de ponts. Ce qui nous mène à une liste très hétéroclite, à l'inverse de ce qu'on rencontrait dans les cartes précédentes, où quelques séries se détachaient particulièrement.

C'est maintenant au niveau des séries de seconde génération que se font les "apparitions en masse". Pour la première fois, *Bas* est attesté en grande série, *Coté*, *Plain*, *Tertre*, *Haye*, *Voye*, *Chemin* aboutissent à une multitude de toponymes qui précisent des toponymes plus anciens. Parallèlement, les toponymes commencent à "s'empiler" sur des espaces très restreints, voire pour désigner les mêmes objets. *Bas de Boucquot* (1731) voisine avec *Tertre de Boucquot* (1731-1780), *Bas de Joyot* (1731) avec *Haye de Joyot* (1736-1989), *Montée des Sages* se superpose à *Haye des Sages* (1744)...

Alors que dans les cartes précédentes les mentions uniques identifiées étaient rares, on en rencontre un nombre important sur celle-ci. L'inflation de formes composées de *Bas* (pour ne citer que la principale série) qui servent à nommer, sans lendemain, n'importe quel fossé fournit des formes simples à localiser. Les identifications sont en effet facilitées par la référence à un autre toponyme. Cette restriction ne doit cependant pas masquer les faits: plus on avance dans le temps, plus les formes sans lendemain sont nombreuses.

VI- CARTE 6

La dernière carte regroupe toutes les sources postérieures à 1769. Je n'ai pas jugé utile de séparer les dernières études notariales consultées, celle de Caillet (1770-an 8 = 1799) et celles des deux notaires Magnien (an 10=1801-1826), parce que leurs nouveautés toponymiques sont relativement homogènes (ce qui n'est absolument pas le cas du vocabulaire juridique de leurs actes). S'ajoutent à ces études des toponymes rencontrés dans des sources très variées: enregistrements, projets des réfection des chemins, cadastres, expropriations qui ont précédé la construction de la voie de chemin de fer et celle du barrage de Charmes, ainsi que les toponymes que j'ai rencontré à l'oral seulement. Ces sources ont livré près de 150 nouveaux toponymes identifiés, seuls 25 ne sont pas composés d'un toponyme plus ancien.

A- Répartition dans l'espace

L'est du finage est à nouveau le parent pauvre de la carte, avec une nouvelle toponymie relativement clairsemée. Ailleurs la densité de toponymes est grande, on note cependant que leur répartition n'est pas homogène, certains secteurs recevant plusieurs toponymes qui s'agglutinent, alors que d'autres restent blancs.

La toponymie étant désormais principalement formée de toponymes secondaires, certains anciens toponymes primaires apparaissent plusieurs fois au gré des associations. On rencontre cinq composés de *les Crays* (qui a toujours été le gagnant!), trois composés de *Champ Cul*, la *Tuilerie*, la *Grande Cornée*, deux composés de la *Perrouse*, les *Tertres*, *Vautécon*, *Coté Aubin*, la *Fontaine au Tuilier*, *Vauboulon*, *Voissot*, *Ru d'Orme*, *Comme Thiellet*, les *Charrières*, *Vivey*, les *Sages*, *Corbé*, *Combrion* ... Si on superpose cette carte à la précédente, les cas se multiplient, on l'a vu en détail dans l'étude de *Vautécon*.

Parfois l'objet baptisé est le même, on hésite simplement sur le déterminant à ajouter au toponyme: *Haye des Charrières* (1784) ou *Chemin des Charrières* (1824)? *Terreau de Champ Cul* (1802-1835) ou *Haut Terroy de Champ Cul* (1811-1960)? *Pendant du Ru d'Orme* (1823) ou *Coté du Ru d'Orme* (1834)?

Il arrive également que les superpositions jouent en sens inverse, l'élément stable n'étant plus le toponyme ancien, mais le mot nouveau qui ne sait pas à quel toponyme de l'espace flou se rattacher. On le voit nettement sur cette carte avec *Planches de Neunain* (1811) aussi appelées *Grandes Planches de Javelain* (1823), on hésite entre *Bas de Vivey* (1778) et *Bas des Crais* (1823-1836), *Rieppe de la Baiselle* (1776, citée dans le chapitre *Vautécon*) répond à *Rieppe du Parque* (1694) qu'on trouve sur la carte 4. L'analyse du secteur de *Vautécon* nous a livré d'autres exemples d'hésitations qui s'empilent et transparaissent de carte en carte.

Le plus bel exemple cumule les deux tendances, c'est celui des *Frayons* (1571-1989), un chemin communal pâturé, dit *Pâtis des Frayon* (1834), *Chemin des Frillons* (1787), *Haye de Combrion* (1823), *Chemin de Combrion* (oral), *Haye de Champ de Vache* (1784), dans tous ces cas, comme dans la quasi totalité des exemples précédents, on se trouve face à des formes sans avenir, remplacées par une autre au gré des modes ou au gré des actes.

Les sites sur lesquels s'installe la nouvelle toponymie correspondent tout naturellement au sens des noms. *Bas* qui baptise des fossés de drainage des rebords de plateau arrive en tête suivi de *Coté* qui s'installe dans les coteaux qu'on défriche, *Haye*: chemin communal pâturé, synonyme de *Viau*, *Plain* qui continue à doubler les noms de plateaux, *Planche* et *Pont* au niveau des passerelles et ponts qui remplacent certains gués ou apparaissent seulement dans la toponymie.

B- Les nouveaux toponymes

Le taux de toponymes de première génération identifiés est légèrement inférieur à celui de la carte précédente. On en a ici 27 sur 150, soit 1 sur 5,5, alors que la carte 5 en comptait, hors des bois, 15 sur 62, soit 1 sur 4,1. Le déclin est faible dans cette dernière phase, plusieurs toponymes de première génération sont dus au cadastre ou à l'enquête orale. Les actes notariés ne révèlent qu'une infime évolution de la nature des toponymes à partir de 1725.

Les formes simples sont rares. *Jérusalem* (1834) est inconnu hors du cadastre et sorti de je ne sais où, lors de l'enquête orale, un seul témoin le connaît (sans doute par le biais du cadastre). *Petits* (1834) est, lui aussi une exclusivité du cadastre. On rencontre également *au Rouchet* (1779-1834) qui peut être une résurgence de *Rougel* (1456), *les Morts* (1849) vers une nécropole, et *le Viau* (qui apparaît beaucoup plus tôt au travers de composés).

Les autres toponymes de première génération sont des composés de séries très variées. *Champ* (trois), *Pré* (deux), *Clos* (un), *Planche* (un, ici dans le sens de parcelle et non de passerelle), et *Jardin* (deux, avec un *Grand Jardin*, probablement ancien, mais révélé par la Révolution et la vente des biens d'église³), mettent en tête les noms de parcelles avec neuf occurrences. Suivent les arbres isolés (deux), *Viau* (deux), *Fosse* (un), *Cornée* (un) et *Creuse* (un) qui nous apportent trois générations de noms de vallons, *Croix* (deux), *Pont*, *Fontaine*, *Rivière* et *Désert*. Un grand nombre de ces toponymes est tout à fait en rapport avec les préoccupations de l'époque, on connaît d'ailleurs l'origine exacte de plusieurs d'entre eux. *Fontaine à la Cuiller* (oral, une source au fond des bois), *Fosse à l'Asse* et *Grand Jardin* mis à part, il y a fort à parier qu'ils ne sont pas très anciens, lors de leur première attestation.

Ceci prouve d'une part que les archives notariales passées ont "bien fait leur travail" et ont laissé très peu de toponymes passer au travers des mailles de leur filet, d'autre part que la véritable nouvelle toponymie se résume à peu de choses désormais. Comme on va le voir, on hésite souvent à comparer les éphémères toponymes de seconde génération à de véritables toponymes.

En effet, bien que nombreux sur cette carte (environ 125 sur 150, soit 5 sur 6), les toponymes de seconde génération connaissent rarement l'avenir des toponymes de première génération et s'avèrent souvent sans lendemain. Plusieurs raisons entrent en jeu. Les séries comme *Bas* souffrent de la petitesse de l'objet qu'elles désignent. Ce type de toponymes est rarement (voire jamais) employé à l'oral, on en compose de nouveaux au fil des actes pour situer finement les parcelles, sans que cela aboutisse à la formation de véritables toponymes. *Plain* qui, après une

3 Grand Jardin est un toponyme qui semble lié au château et à la seigneurie dans plusieurs villages du secteur.

période de creux, retrouve une nouvelle jeunesse n'a plus la force d'entrer en concurrence avec le toponyme qu'il complète, surtout quand il s'agit de *la Charmotte* ou *le Mont de Bussière*: des toponymes trop forts pour admettre sa concurrence. *Coté* conjugue les deux aspects.

D'autres séries, qui désignent des faits nouveaux, ou nouvellement nommés dans les actes (chemins, ponts, passerelles, croix), engendrent des formes plus ou moins stables. Tantôt les noms de chemins ou de passerelles se substituent les uns aux autres, tantôt l'un se détache du lot et atteint la postérité. Les séries qui conjuguent chemin + pâture communale sont particulièrement riches ici (*Haye, Viau*) grâce à des actes de réfection des chemins et à la mise en location des communaux. Tous ces chemins avaient un nom auparavant, leur statut de communal ne l'a pas toujours fait apparaître dans les actes plus anciens, et c'est seulement grâce à des sources d'origine totalement différente qu'un bon nombre d'entre eux nous est connu.

Par opposition à *Bas, Plain* et *Coteau* qui sont des séries durables (bien qu'elles génèrent principalement des toponymes éphémères) quelques séries sont typiques de cette dernière carte: *Haut, Pendant de, en Descendant*, elles engendrent des noms de lieu sans lendemain.

Cette dernière carte apportera peu de toponymes à l'avenir. Les actes concernant les chemins jouent le même rôle que les actes forestiers des deux cartes précédentes; ils défrichent tout un pan de toponymie jusqu'alors inconnu. Si l'on excepte ces noms de chemins, il reste bien peu de choses au regard de ce que nous ont livré les quatre premières cartes. Le déclin à peine amorcé à la fin du XVII^{ème} siècle a été brutal au XVIII^{ème} siècle. On vit manifestement sur les vieilles bases toponymique et l'essentiel des nouveautés n'est que fantaisie sans lendemain.

LES CARTES - SYNTHÈSE

I- EVOLUTION DES SOURCES ET DU RÔLE DES SOURCES

A- Les sources et leurs données

Nous avons vu, au fil des cartes, que chacune des périodes concernées apportait un nombre non négligeable de nouveaux toponymes identifiés. La première (XIII^{ème}-1334) en offre 90, la seconde (XV^{ème}) 45, la troisième (XVI^{ème}-1639) 125, la quatrième (1640-1725) environ 110, la cinquième (1626-1769) 80, et la dernière (après 1769) environ 150. La carte du village ajoute à ce compte 44 toponymes (si on ne tient compte que des toponymes qui ne sont pas portés sur les cartes précédentes: la majorité de ces derniers est constituée par les noms de rues, ruelles,

par les toponymes de la place centrale et par des toponymes de la période "classique"). Ceci nous donne un total d'environ 620 toponymes identifiés, 300 sont inconnus au cadastre qui n'en compte que 320. Le fichier de Neuilly offre un peu plus de 950 toponymes différents, 65% de ces toponymes sont portés sur les six cartes. Nous avons vu qu'un nombre infime de toponymes bénéficiait d'indications trop floues pour permettre une identification certaine, 35% des toponymes restent donc dans l'ombre.

Parmi les toponymes des périodes anciennes, certains n'ont pas pu être identifiés malgré un maintien de plusieurs siècles dans les actes (parfois jusqu'à la veille du cadastre). Par contre de nombreux toponymes éphémères des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, ont été faciles à identifier, puisqu'ils sont composés de toponymes plus anciens généralement localisés. Dans ce cas, les éléments qui permettent l'identification n'ont aucune répercussion sur la longévité: les toponymes de seconde génération étant souvent sans lendemain.

La carte n°1 apporte 90 identifications sur un corpus de 150 toponymes, soit 60%, ce qui la range dans la moyenne. La carte 2 bis nous permet d'affiner les calculs concernant le XIV^{ème} siècle. Aux 45 toponymes de la carte 2, elle ajoute 21 lieux-dits hérités du XIV^{ème} siècle, ce qui nous donne un taux d'identification de 55%, sur les 120 toponymes attestés pendant ce siècle.

Au XVI^{ème} siècle, 125 toponymes ont été cartographiés sur un total de 320 toponymes. Environ 70 toponymes de 1334 se maintiennent jusqu'au XVI^{ème} siècle et au delà, mais certains ne sont pas attestés au XVI^{ème} (*Pré au Saussy* et *Seurions*, par exemple). De même environ 40 toponymes attestés au XV^{ème} siècle se maintiennent jusqu'au XVI^{ème} siècle et au delà, certains étant cependant absents des actes du XVI^{ème} (*Voye Mennin*, qu'on ne rencontre qu'en 1456 et 1740, *Vieullet*, absent entre 1456 et 1733). Un comptage des tables nous donne 104 toponymes identifiés attestés au XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle et hérités des siècles précédents. Ces 104 toponymes s'ajoutent aux 125 toponymes nouveaux pour nous donner un total de 229 toponymes identifiés, soit 71 %: 39% sont nouveaux, 32% hérités du passé, les 29% restant ne sont pas identifiés.

carte	nombre total de toponymes pour la période	nouveaux toponymes.id; total toponymes.id	% id.	maintien des topo. id. au XVIème/ maintien total XVIè	maintien total au XXème
-------	---	---	-------	---	-------------------------

carte 1	152	90	60%	70% / 43%	env. 53%
carte 2	120	45 ; 66	55%	85% / 33%	
carte 3	320	125 ; 229	71%: 39% nouveaux 32% anciens		

Ces rapides calculs et comptages nous permettent de remarquer que plus de 70% des toponymes identifiés en 1334 se maintiennent au moins jusqu'au XVI^{ème} siècle (et généralement au delà), ce taux monte à plus de 85% pour ceux du XIV^{ème} siècle. Par contre, si on prend pour référence la totalité des toponymes attestés (identifiés et non identifiés), les rapports s'inversent, avec environ 43% pour la carte 1 et 33% pour la carte 2. Les chiffres 70% et 85% en disent long sur la précision des sources: 30% des toponymes identifiés en 1334 ont pu l'être grâce aux indications précises du terrier, ce chiffre tombe à moins de 15% dans les sources moins détaillées du XV^{ème} siècle. On vient de remarquer que certaines formes, bien qu'identifiées, étaient sans avenir. Pour le seul Moyen Age elles représentent environ 20% des toponymes cartographiés. Ce sont autant de formes à soustraire, pour l'avenir, du lot des 580 toponymes identifiés.

Tant de critères sont à prendre en compte qu'il serait difficile et hasardeux de faire de tels calculs pour les cartes suivantes, il faudrait d'abord extraire d'un corpus (que j'ai mélangé) les premières attestations (identifiées et non identifiées) qui reviennent à chacune des trois dernières cartes. De nombreux toponymes sont absents pendant de longues périodes, il faudrait, pour chacune de ces trois dernières cartes, évaluer le nombre exact de ces absents...

B- Le rôle des notaires

Cette difficulté à quantifier les toponymes des périodes suivantes sera heureusement compensée par les possibilités d'analyse qualitative qu'apportent les archives notariales. Le rôle des notaires en tant que catalyseurs des nouveaux toponymes apparaît clairement, nous l'avons vu dans les pages qui précèdent. Ne sont-ils que l'écho des nouvelles tendances? Chaque jeune notaire est-il par manque d'expérience, plus ouvert aux nouveautés que son prédécesseur qui, au bout d'un certain temps, vivait sur des bases qu'il jugeait suffisantes? Quelle peut-être la part de création

due à leur imagination? Quelle influence les autres instances ont-elles pu avoir sur eux? Il est difficile de répondre à ces questions. Il semblerait évident que chaque jeune notaire fasse preuve d'une plus grande ouverture, et soit par ce biais le porte-parole de tendances qui avaient été étouffées à la fin (ou tout au long) de l'étude précédente.

La dernière question, celle de l'influence des autres instances, est la seule pour laquelle nous possédons des éléments tangibles. Dans les actes de Thévenot, *Tertre* apparaît, combiné à d'autres toponymes, deux ans avant la carte des bois de 1733. Cette carte l'emploie pour préciser le nom de buttes situées dans les forêts. Le notaire a probablement assisté aux relevés et arpentages qui ont précédé l'élaboration de la carte et renouvelé son vocabulaire toponymique par ce biais. A l'instar des cartographes, il ajoutera, par la suite, occasionnellement, *Tertre* à divers noms de monts. *Tertre* n'était pas inconnu avant, cependant Thevenot ne l'a pas employé dans les premières années de son exercice.

Chrétiennot l'avait utilisé à deux reprises, qui méritent, elles aussi, une parenthèse. En 1685, il cite le mot *Tertre* dans une mention unique: *Tertre de Champ Daniouan*, 1685 est aussi l'année d'actes concernant la pêche et les forêts. Bien qu'on n'ait trace du mot *Tertre* dans les feuilles conservées, des pages perdues ont pu le remettre à la page. Chrétiennot rédige des actes depuis 1670 et ne l'a jamais employé. En 1698, un procès conservé aux archives paroissiales cite *Tertre Gossé*, la même année, Chrétiennot emploie le mot *Tertre* pour former un éphémère *Tertre des Monsés*. Les *Tertres* ou *Tertres de Vautécon* (1587-1989)⁴, étaient présents dans les actes depuis un siècle, lorsque Chrétiennot a produit la première forme d'une série d'éphémères.

Voye apparaît en grand nombre dans le plan des bois de 1733, cela suffit-il à réveiller *Voye au Saint* qu'on n'avait rencontré qu'en 1591 et qui apparaîtra régulièrement à partir de 1736, à engendrer une *Voye des Sages* (1776-1989) concurrencée par *Haye des Sages* (1744), *Montée des Sages* (1744-1766)? ...

Certaines séries semblent correspondre à un souci des propriétaires ou à une marotte des notaires. *Bas* n'est pas inconnu de Chrestiennot: la carte 4 comporte deux *Bassot*, ni de Thevenot, dont deux *Bas* seront identifiés. D'où vient le fait que les deux notaires suivants en produisent des dizaines?

Le rôle des notaires est plus perceptible encore dans l'évolution du vocabulaire qui leur est propre: celle du vocabulaire juridique et des termes qui ornent l'acte. L'un ou l'autre peut modifier des tournures mineures. Le vocabulaire de Magnien est une véritable révolution qui

4 C'est le seul toponyme durable formé avec *Tertre*.

renie tous les anciens termes, pour les remplacer par d'autres qu'il doit juger plus dignes de sa plume. Ce même Maignien a eu une influence considérable sur les choix des cadastres et les "fautes" qu'on aurait pu attribuer à ce dernier. Cet aspect sera développé dans le chapitre concernant les cadastres.

II- EVOLUTION DE L'ESPACE

Les cartes permettent d'appréhender plusieurs aspects du comportement de la toponymie dans l'espace. Je ne rappellerai pas, ici, les conclusions qui ont été données dans le chapitre toponymie et espace, mais j'analyserai, dans trois rubriques, les évolutions que les cartes laissent percevoir.

- En A-, on verra comment la toponymie conquiert le finage au fil des siècles

-En B-, on mettra l'accent, à l'aide d'exemples, sur les inégalités qui peuvent régner d'un secteur à l'autre.

-En C-, on se demandera dans quelle mesure la toponymie peut être le reflet des mutations qui ont lieu à l'intérieur de l'espace.

A- Conquête de l'espace

Au fil des analyses, j'ai parlé des nouveaux espaces conquis, rappelant à chaque carte les précautions d'étude que les lacunes des sources imposent, tant dans la lecture des six premières cartes que dans la lecture de la carte de synthèse. Je ne m'étendrai plus ici sur toutes les réserves que j'ai émises à de nombreuses reprises, et je ferai une analyse "naïve" des choses, sans tenir compte de la nature des cultures des terres nommées, sans chercher à savoir si elles sont nommées pour la "première fois" ou renommées après un abandon relativement récent.

1- Le rose

Sur la carte 7, la couleur rose a été attribuée aux secteurs portant des toponymes identifiés en (et avant) 1334. On note une forte concentration de cette couleur autour du village, dans les vallées et dans la plaine alluviale. Je rappellerai qu'à l'ouest du village, le plateau du Mont de Bussière, qui apparaît en rose, était encore en partie boisé. Si l'on excepte la Tuilerie et le vallon qui lui était rattaché, le Nord-Ouest ne connaît pas de toponyme identifié. Partout à la périphérie du finage, de grandes portions de plateau sont sans nom.

2- Le Bleu

Ces portions de plateau seront d'abord entamées par la toponymie du XV^{ème} siècle, qui est souvent contiguë à celle de 1334 et éloigne du village les terres nouvellement nommées. La

dispersion des nouveaux sites ne nous permet pas de parler d'auréole, mais, globalement, on sent un mouvement qui gagne peu à peu les marges du finage.

3- Le vert

Cet éloignement du village est encore plus sensible avec le vert, qui situe des toponymes attestés essentiellement au XVI^{ème} siècle. Il colonise surtout les marges du finage et correspond, dans certains cas, à des essarts bien attestés, dont le parcellaire est typique. Ces essarts peuvent être de très grande surface.

4- Le Jaune

La fin du XVII^{ème} et le début du XVIII^{ème} siècle partent à l'assaut des coteaux (puisque la Maîtrise Forestière commence à protéger les principaux massifs). *Pré Jean Lugey*, le gros bloc jaune que l'on trouve à l'Est, entre les résidus de bois et le village, n'était peut-être qu'un inférieur hiérarchique de *Pré au Chêne*, qui a pu nommer son espace.

5- Le violet

Le violet sera réservé à quelques minces bandes ou taches en coteau. A deux reprises (*la Couèche*, au centre-est et *Plain de la Tuilerie* (au nord-ouest), il semblerait que les silences des actes et la hiérarchie aient tu certains noms. On trouve du violet, où, dans le premier cas, le Rose, et dans le second ??? auraient été à leur place.

La carte 6 n'offre plus que des toponymes désignant de minuscules portions d'espaces déjà nommés. C'est la raison pour laquelle aucune couleur ne lui a été attribuée. On note qu'après 1640, les espaces nouveaux se restreignent avant tout aux coteaux et à quelques zones humides, alors qu'auparavant ils avaient été conquis sur la forêt par auréoles successives.

B- Les inégalités entre secteurs

1- Les plateaux d'éperons

J'ai déjà, brièvement, parlé de secteurs qui regorgent de toponymes, alors que sur le même espace d'autres se contentent de peu de noms. Nous allons voir ici le cas des principaux plateaux qui encadrent le village: ceux pour lesquels on possède des toponymes dès le Moyen Age. Je ne saurais expliquer les causes des inégalités qui règnent de l'un à l'autre. Elles s'imposent à l'observateur, mais gardent leur secret. L'ancienneté de la mise en culture ne semble pas y être pour grand chose: de nombreux toponymes apparaissent tardivement dans certains secteurs, alors que d'autres n'en ont toujours qu'un.

Les deux cas extrêmes sont celui des *Crays* (1334-1989) et de *la Charmotte* (1334-1989), deux éperons attestés depuis 1334. Le premier, ayant une superficie à peine supérieure à celle du second (35 à 40 hectares), servira de référence. Pour l'ensemble du plateau de *la Charmotte*, on ne connaît que deux toponymes: *la Charmotte* (1334-1989) et *Plain de la Charmotte* (1770-1826), son doublet inévitable et peu vivant du XVIII^{ème} siècle. Ses coteaux obtiennent peu de toponymes: *Girardel*, en tête d'éperon, à l'est, un bout du *Pousel*, à l'ouest, *les Corvées*, mais on a l'habitude d'appeler l'ensemble *la Charmotte*. Jamais la toponymie ne parle des vignes, qui sont attestées dans les actes de vente...

A l'inverse (et de l'autre côté de la vallée), *les Crays* sont encombrés d'une toponymie grouillante, qui s'enrichit au fil des siècles et n'est pas uniquement due à une plus grande variété des éléments du paysage. *Es Crays* (1334-1989) entre tout d'abord en concurrence avec *Montinaille* (1334) et *Mont Surgien* (1685-1989), qui semblent tous trois désigner le même objet. Ils seront doublés par *en Crotte* (1676-1989), qui n'est qu'une variante du premier, *Haut des Crays* (1597), *Plain des Crays* (1763-1823) qui est vigoureux et *Cray de Lavaux* (1779). Parmi ses enfants, on rencontre *au Briot* (1334) qui aura lui même pour descendant *la Pierre au Briot* (1334-1802), *la Charme* (1456), *Perreret au Fils Gillot* (1456), *Perreret au Fils Jehan le Coicherot* (1456), *Vignotte* (1614-1989).

Vivey (1334-1989) mord un peu sur le coteau, et sa descendance offre une alternance de toponymes de coteau et de toponymes de bord de plateau (*Bas*): *Coté du Vivez* (1590-1989), *Bas du Costé de Vivey* (1730), *Bas de Vivey* (1778). *Bas du Costé de Vivey*, ou *Bas de Vivey* est également appelé *Bas des Crais* (1823-1835). *Pendant des Craits* (1826) et *en Descendant les Craits* (1787) correspondent probablement au *Coté du Vivez* (celui par lequel on aborde *les Crais* depuis le village). *La Voye des Craits* (1771) ou *Chemin des Cray* (1751-1798) peut en partie correspondre à *en Descendant les Craits*.

A l'est une partie du coteau s'appelle *la Coutre* (1334-1989), je n'énumérerai pas la toponymie du coteau ouest, du côté de *Lavaul*. Là où l'éperon se lie au plateau, *es Ancinges* (1226-1989) apporte une nouvelle famille dont *Bas des Ancinges* (1731-1823) n'est que l'un des nombreux rejetons, d'autres, tels que *Croix des Sages* ne sont plus dans le périmètre de l'éperon.

On obtient donc trois toponymes-mère qui entrent plus ou moins en concurrence (*les Crays* étant toujours le plus fort), quatre autres toponymes requalifient *les Crays*, *Plain des Crays* aura un impact important après 1753. A ceux-ci s'ajoutent au moins 17 toponymes inclus dans le même espace, ce qui, pour une superficie à peine supérieure à celle de *la Charmotte*, nous donne un total de 24 toponymes.

Aucun autre éperon de taille comparable ne connaîtra l'extrême sobriété de *la Charmotte* ou l'extrême exubérance des *Crays*. A superficie comparable, les plateaux ont généralement cinq

ou six noms différents identifiés. On note cependant d'importantes variations en ce qui concerne la période de première attestation des noms et leur longévité.

Le Mont de Bussière n'enregistre aucun nouveau toponyme entre 1334 et 1823, si on excepte les noms du chemin qui le gravit, ceci malgré l'implantation de moulins à vent. En 1334 le terrier nous livre *Anglee de Monte de Buceres* (1334), *la Fouchères* (1334-1989) et *Pré es Estopes* (1334-1823). Ils se partagent le plateau et ne souffriront plus aucune concurrence, *Plain du Mont de Bussière* (1823) n'étant qu'un fantôme. Le chemin: *les Freillons* (1571-1989) recevra cinq autres noms entre 1784 et le XX^{ème} siècle. Ils ne concernent pas tous des tronçons situés sur le *Mont de Bussière*.

Les premières attestation de la toponymie de *Montureuil* (1334-1989) (dont la superficie est supérieure à celle des *Crays*) se répartissent de façon beaucoup plus homogène dans le temps, mais de nombreux toponymes sont éphémères ou sont relayés par d'autres. *Es Voye Fourches* (1456-1693), *Buisson des Forches* (1590-1989) et ou *Bouchey* (1570) sont tous trois des preuves de l'hésitation qui peut régner sur un même site. *Leffonelle* (1685) et *Bas de Montureuil* (1823) disparaîtront bien vite pour ne laisser au plateau que *Montureuil* et *Buisson des fourches*. Le coteau s'appelle *Vinemoul* au Sud-Est et *la Couèche* (probablement l'ancienne *Corvée de Vinemoul* (1334)) au Sud-Ouest.

Aux Monsés (1456-1989), la diversité est essentiellement due à une série de redondances: *Plain des Monsots* (1576-1776) et *Tertre des Monsé* (1698) seront d'ailleurs sans grand impact. *Bas des Monsés* (1824-1826) et *les Morts* (1849) resteront éphémères. L'ensemble laissera, malgré une illusion de nombre, *les Monsés* seul à bord de son plateau, à l'instar de *la Charmotte*.

Il en aurait peut-être été de même pour *Cray Caubert* (1334-1989), si les moulins à vent n'avaient profité de sa situation ventée et proche du village. *Plain du Moulin à Vent* (1684-1989) et *au Moulin à Vent* (1684-1989) lui feront beaucoup plus de concurrence que *la Communauté*, une mention unique de 1576. (On notera que les moulins à vent qu'on voit au sommet du *Mont de Bussière* sur le cadastre de 1834, n'engendreront aucun toponyme.) *Haye des Charrières* ne concerne qu'un tronçon de chemin, *le Jardin des Frères*, situé en marge de l'éperon, n'est connu qu'à l'oral. En 1334, *le Mont* désigne le haut du village, c'est à dire *la Rue du Mont*, jamais le plateau. Reste la question de *Mont Bertaul* (1334-1681), un toponyme non identifié situé dans la même sole que *Cray Caubert* et disparaissant peu avant les premières attestations de *Plaine du Moulin à Vent*.

Montrécan (1334-1989) est le prolongement de *Montureuil*, après un décrochement du plateau qui forme un second éperon. Il n'a lui même d'autre concurrence que celle du chemin qui le gravit puis le longe: *la Perreuse* (1456-1989), ses dérivés *Coté de la perreuse* (1834) et *Bas de la Perreuse* (1823-1826), puis *la Chemenée* (1456-1989) sur le plateau. Ce n'est que plus loin, quand la toponymie se noie dans le large plateau, qu'elle se diversifie.

Beaucoup plus petit que les autres, *les Hates*, *Pratum des Hastes* en 1334, n'a d'autre concurrent que *Plaine des Hatés*, au cadastre de 1834. Son côté sera appelé *Contentessien* (1570-1989). Doit-on y voir un **Têt* (*Tertre*) quelconque?

On remarque donc que, *les Crays* mis à part, la sobriété est souvent de mise. S'il y a abondance, c'est souvent une abondance fictive, faite de nombreux toponymes éphémères. Dans de la plupart des cas, seuls les chemins se permettent d'entacher la toponymie du plateau d'éperon. *Mont de Bussière* ne doit sans doute *Pré es Estopes* et *la Fouchère* qu'au défrichement tardif d'une de ses parties, qui a pu conserver le nom du mont pour désigner le bois. Un éperon de plateau a une identité très forte, une unité qu'on perçoit facilement, ce qui justifie le fait qu'on n'éprouve généralement pas le besoin de multiplier les toponymes. Par contre, là où le plateau devient une large masse sans barrières topographiques, le nombre de toponymes augmente.

Comment justifier la richesse de la toponymie *des Crays*? Un autre mont est situé au bord d'une voie romaine, renferme les restes d'un site gallo-romain étendu et n'a qu'un nom. Mais il semblerait que règne, autour du plateau *des Crays* une sorte de mystère, dû probablement en partie à la présence d'un site archéologique très riche, vidé par les habitants au fil des siècles, exploité comme carrière. Ce site a drainé des légendes de veau d'or en contrebas, de souterrains le reliant au village... A la racine de l'éperon, *les Ansanges* sont surestimées dans l'esprit des habitants (de même que *le Breuil*). Ces explications ne sont sans doute pas suffisantes pour expliquer la multitude des toponymes. La réponse réside dans l'esprit de ceux qui ont, jadis, nommé les lieux.

2- La voie romaine

On a vu, pour la vallée principale, que le nom d'une longue vallée pouvait changer d'un endroit à l'autre. La voie romaine de Langres au Rhin traverse le finage de Neuilly du Sud-Ouest au Nord-Est. Nous allons voir quelle toponymie elle reçoit sur ces six kilomètres. Peu d'entre eux la désignent dans son ensemble. Je doute qu'aujourd'hui elle soit encore perçue comme un tout, étant faite de tronçons de route, de chemins blancs et de passages dans les prés, elle a perdu son unité. En 1803, elle est appelée *Chemin des Lorrains* et la tradition orale a gardé le souvenir d'une route très fréquentée par ceux qui partaient en direction de la Lorraine.

Tous les autres noms concernent des tronçons. Au Sud-Ouest, elle délimite les finages de Neuilly et Orbigny, je ne lui connais aucun nom sur ce passage, ce n'est qu'aux abords de la première côte et de *la Croix des Sages* qu'elle reçoit ses premiers toponymes. *Grand Chemin* (à *Saliquant*, 1695) ⁵, *Haye des Sages* (1744), *Montée des Sages* (1744-1766), *Voye des Sages* (1776-1960)

5 Le même acte de 1695 nomme également l'autre voie romaine *Grand Chemin*, à la

et *Haye de Charinboeuf* (oral) désignent tous le même "morceau". On voit nettement qu'aucun ne se fixe pour désigner ce secteur. En outre, aucun n'apparaît dans les textes avant les dernières années du XVII^{ème} siècle.

Par contre, à l'opposé de la vallée, là où l'on remonte sur le plateau, la toponymie de la voie est beaucoup plus ancienne et très stable. Dès 1456 les actes nous livrent *la Perreuse* (1456-1989) pour la côte et *la Cheminée* (1456-1989) pour le tracé sur le plateau, au Nord-Est. L'enquête orale y ajoute *l'Haut Chemin* qui désigne *la Cheminée*. Notons qu'au Nord-Ouest du finage, la voie romaine de Langres à Trèves est appelée *la Cheminée* (1576-1989). *Clos de Vois de Vaultacon* (1697) est-il en rapport avec cette voie qui passe par *Vautécon* avant de rejoindre le plateau?

On trouve, ici, des inégalités concernant la dénomination de la voie. Au Nord-Est, on lui connaît deux noms anciens et bien ancrés. *La Perreuse* désignant la côte, *la Cheminée*, le tracé sur le plateau. *L'Haut Chemin*, qui désigne cette même portion de voie à Neuilly se prolonge sur Frécourt. A l'opposé du finage, seule une faible partie de la voie: le secteur qui tourne autour de la côte, reçoit tardivement une succession de noms qui se relaient sans se fixer. Le plateau n'en livre aucun. Entre ces deux extrêmes, la vallée n'offre aucun véritable toponyme de voie. Dans les années 60/70, les instituteurs nous amenaient en classe-promenade sur *la Voie Romaine*, pour nous, et peut-être pour eux, ce n'était qu'une faible partie de celle-ci.

C- Les cartes, reflets des mutations internes du paysage

Au delà de l'évolution par "auréoles" des défrichements, les cartes nous permettent, dans une certaine mesure, de percevoir les mutations internes du paysage cultivé. Le chapitre concernant la vigne nous met en garde contre l'interprétation hâtive des cultures par le biais de la toponymie. Une étude toponymique ne saurait en aucun cas remplacer une étude approfondie des actes et du terrain, pour l'étude des paysages.

On notera toutefois qu'on rencontre certains termes dans des proportions différentes selon les cartes. Pour éliminer les différences dues aux phénomènes de mode, je prendrai, ici, l'exemple de deux termes intemporels: *Champ* et *Pré*. On a vu qu'au XIV^{ème} siècle, *Champ* + *anthroponyme* était, à de nombreuses reprises, lié à des essarts récents. Dans ce cas, les données textuelles étayaient la toponymie. Par contre comment interpréter la poussée de nouveaux toponymes formés de *Pré* qu'on trouve sur la carte 4, alors que, sur cette même carte, *Champ* est plus discret que

jamais? Doit-on estimer que l'équilibre se rétablit, quand sur la carte 6 on rencontre trois nouveaux *Champ X* pour deux nouveaux *Pré Y*?

La carte 4 correspond à une période pendant laquelle le climat était rude. Plus humide? Peut-être aussi. Ceci a pu justifier l'abandon aux prés de certains champs devenus trop marécageux et par conséquent de nouveaux besoins toponymiques. Un regard sur la carte nous donne trois types de sites pour ces nouveaux toponymes. Certains se trouvent sur des terres marécageuses récemment drainées grâce à des rectifications de rivière. D'autres sont dans les derniers secteurs d'essarts. *Pré* nomme alors des terres très argileuses, peu fertiles et peu drainantes. Bien que situées loin des cours d'eau, elles ont toujours oscillé entre pré et champ, au gré des poussées démographiques et, peut-être dans ce cas, des conditions météorologiques. Enfin, dans une minorité de cas, *Pré* se trouve dans une portion de coteau anciennement attestée et tout à fait appropriée aux labours. Même si les facteurs climatiques ont pu avoir une influence, l'évolution des secteurs marginaux semble prépondérante. En effet, la majeure partie des nouveaux sites nommés *Pré X* se trouve dans des zones d'extension du territoire mis en valeur. Le territoire conquis sur la plaine alluviale ne pose aucun problème. Il est, par contre, plus difficile de cerner l'avancée et le recul des prés et des champs situés dans les secteurs de mauvais essarts et par conséquent difficile de conclure!

C'est avec un oeil sur le chapitre "La vigne: où on la trouve, on ne la nomme pas, où on la nomme, on ne la trouve pas" qu'on encouragera chacun à ne se servir de la toponymie que comme auxiliaire de l'étude des cultures. Un auxiliaire qui peut être précieux, à condition qu'on connaisse ses dangers et qu'on le confronte à de nombreuses autres données.

III- ÉVOLUTION DU FOND TOPONYMIQUE

A- La phase de mise en place de principaux toponymes

Dans l'analyse des cartes, on a classé les toponymes en plusieurs catégories. Au premier niveau, on rencontre des toponymes de première génération. Ces toponymes sont soit des toponymes simples (*la Charmotte*), soit des toponymes composés de termes indissociables (*Champ Martin*). Les toponymes de seconde génération sont des toponymes composés à partir des précédents (*Plain de la Charmotte*, *Essarts de Champ Martin*).

Les proportions dans lesquelles chacune de ces catégories est représentée évoluent au cours des siècles. Les trois premières cartes nous offrent un taux important de toponymes simples, combinés à des toponymes composés de première génération et ne présentent qu'un faible taux de toponymes de seconde génération. On a cependant noté qu'une certaine évolution commençait au XVI^{ème} siècle. Les toponymes simples qui sont attestés pour la première fois sur la carte 3 semblent, pour beaucoup, antérieurs à cette période. En outre le nombre de toponymes de seconde génération croît légèrement. Depuis le XV^{ème} siècle, les termes qui engendreront les

grandes séries de seconde génération (*Plain, Tertre, Coté, Bas*) s'intègrent un à un à la toponymie, mais restent discrets. Ils se contentent même parfois, à leurs origines, d'engendrer des toponymes de première génération (*les Tertres, Plain Fayl*, par exemple). La période de transition amorcée au XVI^{ème} siècle se poursuit au XVII^{ème} siècle et au tout début du XVIII^{ème} siècle. Les toponymes simples se font alors un peu plus rares et les toponymes composés un peu plus nombreux que sur la carte précédente.

B- La seconde phase

C'est seulement à partir de la carte 5 qu'on rencontre une véritable rupture. La toponymie a brusquement basculé et les nouvelles créations sont désormais essentiellement des toponymes de seconde génération sans lendemain. Une comparaison des toponymes extraits des archives notariales nous permet de remarquer que, plus le notaire est ancien, plus le nombre de toponymes de première génération est important. Ceci même après la rupture que représente la carte 5: Thévenot (carte 5) apporte à lui seul plus de toponymes de première génération que ses trois successeurs réunis.

Alors que les quatre premières cartes correspondent à des époques où la création de toponymes durables est importante, les deux dernières sont le reflet d'un temps où on vit principalement sur les acquis du passé. On les assaisonne, au gré des actes, d'un *Bas*, d'un *Plain*... qui resteront sans lendemain. Les véritables nouveaux toponymes se résument à peu de choses.

Avec le temps (et le XVIII^{ème} siècle) on passe de l'essentiel au superflu, d'un espace toponymique possible à cartographier, possible à mémoriser, à une surabondance de composés de toponymes déjà existants. On remarque également que plus on entre dans ce processus, plus les mentions uniques sont fréquentes et je ne sais jusqu'à quel point on peut encore parler de toponymes. Souvent, on a plus à faire à une utilisation de termes topographique précisant tel toponyme qu'à une véritable formation toponymique. Cependant les nouveaux venus tiennent lieu de toponymes dans les actes. Partout le paradigme reste ouvert. Qu'on trouve dans les actes *Bas du Grand Terreau* et non *Bas de....* (difficile d'en trouver un qui n'ait pas son *Bas*!) **Bas de Palonne* tient plus au hasard qu'à des mécanismes toponymiques. J'ai choisi le cas de *Bas*, car c'est la série la plus grotesque dans le genre, mais *Coté* aurait tout aussi bien fait l'affaire. Les toponymes composés de *Bas* atteignent le vingtième de la toponymie écrite de la période classique (toponymes hérités du passé compris). Mais c'est une toponymie fragile aux mentions souvent uniques, sans grand poids à coté du "vieux fond" qui lui sert de support.

S'il semble évident que la poussée de *Coté* soit liée à des défrichements de coteau et à des plantations de vignes, on n'enregistre apparemment aucune nouveauté du coté des fossés que les baux demandent d'entretenir depuis le XVI^{ème} siècle. On connaît la plupart des chemins communaux depuis le Moyen Age, de même que certaines passerelles et un pont... Il semblerait

que l'esprit devienne, au XVIII^{ème} siècle, très "fossés, ponts et chaussées". Ceci me semble correspondre parfaitement à l'esprit du XVIII^{ème} puis du XIX^{ème} siècle.

A la suite de quelques actes officiels concernant les voies, les forêts, les ponts, cet esprit a si bien imprégné le monde rural ⁶ que sa répercussion sur la toponymie devient considérable. Il y a certes eu des travaux dans ces domaines, mais sur une base souvent existante. Seul le domaine des ponts et passerelles est plus difficile à cerner: un pont est attesté en 1334 *aux Noues*, la seule mention toponymique qu'on en ait date de 1835 ⁷, deux plans de ponts datent de 1764, mais le *Pont de Bannes* (1734, 1904) construit sur la route royale et le *Pont de Pierre* (1741, 1989) sont mentionnés dès la première moitié du siècle. Les ruisseaux étant bien moins larges qu'un méchant tronc d'aulne, on n'a certainement pas attendu l'époque des ingénieurs pour passer à pied sec. Les textes mentionnent d'ailleurs des planches en 1456, 1594 et 1675.

La toponymie des chemins, riche dans les devis de réfection du début du XIX^{ème} siècle ne s'y cantonne pas, les archives notariales les précèdent. Est-ce sous l'influence du plan des bois de 1733 qui s'en sert avec abondance pour quadriller l'espace? Avant, la toponymie des chemins existe, certes, mais les mentions écrites sont rares et espacées dans le temps. On s'attarde maintenant sur des réalités qui semblaient accessoires dans la toponymie des siècles précédents.

C - Conclusion

Après avoir officialisé, dans la première phase, la toponymie du relief, celle des champs et des prés, puis celle des sols, on officialise massivement celles des ouvrages faits de la main de l'homme. L'esprit est aux chemins bien avant l'ordonnance de 1836 sur les chemins vicinaux, de même que l'esprit est à la contestation bien avant la Révolution.

Mais ces grands traits ne nous mettent à l'abri ni des précurseurs, ni des retardataires. Si on peut dire que tel type de toponyme ou tel type de construction apparaît principalement à telle période, on peut rarement exclure le fait qu'il ait pu être employé marginalement à une autre époque. Chaque période est faite de tendances dominantes qui n'excluent pas d'autres tendances: les toponymes de seconde génération existent en 1334, en nette minorité, et on crée encore des toponymes de première génération au XX^{ème} siècle. Des séries comme *Champ*, *Pré* ont la vie longue, bien qu'elles soient plus actives à certains moments et somnolent à d'autres. L'exemple des nombreux toponymes en *-ot*, *-otte* attestés pour la première fois au XVIII^{ème} siècle (alors

⁶ Via les notaires qui ont fait le lien entre les actes officiels et la population? Parce que c'était "dans l'air du temps"?

⁷ Matrice cadastrale, parcelle E 240

que quelques rares autres sont plus anciens) nous mettra en garde contre l'habitude qu'on peut avoir de rattacher un suffixe à une époque donnée: il est communément admis que *-ot*, *-otte* est médiéval! Toutes ces tendances nous mènent à utiliser la toponymie avec une extrême précaution.

La précaution s'impose également en ce qui concerne la répartition des toponymes dans l'espace: critique approfondie des sources et connaissances des données précises des actes et du terrain sont indispensables (mais hélas pas toujours suffisantes) pour une meilleure connaissance des faits. Les actes de 1456 excluent certaines portions de finage bien attestées en 1334, à leur seule lecture on aurait pu imaginer une absence de culture, alors qu'il s'agit simplement de priorités tacites entre seigneurs qui évitent de trop empiéter sur les secteurs des autres. On ne doit pas non plus oublier le nombre élevé de toponymes non-identifiés.

La cartographie des toponymes s'avère, malgré ses incertitudes, extrêmement précieuse, tant en ce qui concerne l'évolution du paysage que l'évolution des mécanismes toponymiques. Il ne faut toutefois pas perdre de vue les remarques de prudence qui ont été posées au fil des pages.

PRUDENCE

Tout au long de ce travail, les appels à la prudence ont été nombreux. Les courts chapitres qui suivent regroupent des thèmes qui prouvent à quel point il faut être méfiant lorsque l'on "joue" avec les toponymes. Quelle est la valeur informative des toponymes? Nous en verrons quelques aspects dans les chapitre LA VIGNE et TOPONYMIE ET ARCHEOLOGIE. Quelle confiance accorder aux toponymes rencontrés dans les actes? Les chapitres ÉVOLUTIONS REMARQUABLES et NOTAIRES ET CADASTRES, UNE CRITIQUE nous en diront plus.

LA VIGNE

Où on la nomme on ne le trouve pas,
Où on la trouve on ne la nomme pas.

<<J'aimerais mieux, fort de l'étude de la nature, révéler avec franchise ce qui est utile à tous les hommes, même si personne ne voulait me comprendre, que recueillir, en me confortant à de vaines opinions, les éloges de la foule.>> Epicure XV

I- LA VIGNE SELON LES TEXTES ET LE TERRAIN

A Neuilly-l'Evêque la vigne a toujours été une culture d'appoint, réservée aux coteaux infructueux, pierreux ou trop abrupts pour être labourés. Elle n'empiète pas sur le domaine des champs.

Dans la pratique notariale elle est mal représentée, ne faisant l'objet d'aucun bail (à Neuilly, ceci change à quelques kilomètres à l'est), se transmettant presque toujours sans trace, étant rarement vendue. Cependant les mentions de vignes sont relativement nombreuses dans certains coteaux, bien suivies dans le temps et parfois à l'exception de toute autre nature de culture. Dans d'autres endroits, où on l'attendrait (cf. suite), elle n'est absolument jamais attestée. Pour la période couverte par les archives notariales ceci est sans doute dû à une réelle absence de la vigne. On imagine mal que dans un coteau déterminé, sur 150 ans aucune parcelle de vigne ou tenant à une vigne n'ait été l'objet de transactions. On l'imagine d'autant plus mal que dans d'autres coteaux on retrouve les vignes de siècle en siècle.

La vigne est attestée à Neuilly dès 1334, à deux endroits non identifiés: *Campo dou Prez* et *Champ de Parier* pour une vigne appartenant au curé. Elle n'est pas attestée *es Greseliers* mais on peut s'attendre à la trouver en association avec les groseilliers. Il est également fort probable qu'une partie des corvées ait été constituée de vignes: curieusement toutes les corvées identifiées touchent les meilleurs coteaux à vigne (alors que ce ne sont pas les meilleures terres). Celle de *la Chenaül* est dans un secteur où la toponymie tourne dès 1334 autour d'un *Clos* qu'on ne voit jamais apparaître (*Val de Clos*, *Fosse du Clos*) clos de vigne ou de pré? Quoi qu'il en soit le haut de *la Chenaül* sera longtemps en vigne. Une autre est située en *Vinemoul* (plus tard

Vignemot). Un coteau de *la Charmotte* s'appellera *les Corvées*, ici aussi la vigne sera bien attestée plus tard et les corvées dites "tenant aux vignes".

Les vignes se rencontrent également à la fin du XVI^{ème} siècle, parfois dans des secteurs où l'on ne s'attend pas à les rencontrer: *Au Genevrey* en 1576, loin du village, au milieu d'un secteur fortement boisé où seul un vallon est défriché. C'est au XVI^{ème} siècle qu'apparaissent les premières mentions de vignes dans des coteaux qui seront par la suite occupés entièrement et en permanence par cette culture (*les Tertres*). En 1575 (G559) l'adjudication des dîmes fait état de 238 ouvrées de vigne (8ha 1/2) et un pressoir.

Elles sont présentes au XVII^{ème} siècle, bien que la nature des actes de la fin de ce siècle (principalement des baux) ne les mette pas en valeur.

Quoiqu'un acte notarié de 1704 mentionne à Orbigny-au-Mont "une pièce cy devant en vigne, a presant en friche", on note une nette remontée des mentions de vigne dans la pratique notariale tout au long du XVIII^{ème} siècle, et plus particulièrement à partir de 1740. Ce n'est peut-être en partie qu'une illusion due à une évolution de la nature des actes: les baux sont majoritaires au XVII^{ème} siècle alors que les ventes augmentent au XVIII^{ème} siècle et que les traces écrites des successions semblent se faire légèrement plus nombreuses. Mais l'illusion n'est que partielle. Les facteurs climatiques ont d'ailleurs dû jouer leur rôle. Au XVIII^{ème} siècle les actes citent des parcelles de vigne dans de nombreux coteaux bien exposés, ce qui donne l'impression d'une couverture importante des coteaux par le vignoble. On note cependant des mentions de vignes tenant à un "ronchet", une friche, un buisson. Une lettre de 1671 (G773) envoyée par le chapelain de Saint-Martin à L'Evêque pour la défense des fermiers de ce dernier nous apprend "qu'il y a à Neuilly très peu de vignes et d'ailleurs en si petit rapport que jusqu'en 1755 vos officiers ne se sont point avisés eü égard à la modicité de la vendange d'y mettre un ban avant cette époque [...] En suivant l'exemple de vos fermiers de l'ancien usage observé depuis qu'on a fait des essarts à Neuilly dans des coteaux infructueux où l'on a planté quelques ouvrées de vigne [...]"

Les défrichements de coteaux continuent dans la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle. On en a quelques mentions. En l'an V par exemple, une famille s'approprie une parcelle qu'elle a défrichée (et plantée en blé) en *Froide Fontaine*. Personne n'ayant contesté, elle fait établir un acte par le notaire s'attribuant et attribuant à ses héritiers la propriété et le fruit de ladite parcelle. Ce qui en dit long sur le statut des friches; elles n'appartenaient à personne. D'où le vide toponymique dans les actes qui font toujours état de la propriété, même si c'est indirectement.

Mi-XVIII^{ème}, les parcelles de vigne ont atteint une taille dérisoire, elles sont généralement indivises entre plusieurs cohéritiers. Dès 1745 on commence à exploiter des vignes de plus grande taille à l'est: à Plesnoy, Marcilly, Varennes, là où le relief accidenté interdit toute autre culture dans de nombreux coteaux. Les terres sont-elles plus propices à la vigne? J'en doute, quoiqu'une légère tradition se soit maintenue jusqu'à nos jours. Les prétendus mauvais rende-

ments de Neuilly peuvent-ils justifier à eux seuls des déplacements de 7 à 15 KM pour aller soigner quelques ouvrées de vigne? Aller à Varennes n'est toujours pas facile de nos jours (malgré le bitume) tant les vallées sont encaissées et les bois profonds. Autant d'indices qui permettraient de croire à une extension maximale des vignes à Neuilly à cette époque. (Toujours sans préjudice pour les terres à blé, soit entendu!) Indices confortés par les aménagements importants et continus des meilleurs coteaux (*les Tertres, la Chenaul, le Groseiller* pour ne citer que ceux où les terrasses sont le mieux conservées et les mentions de vigne les plus fournies), aménagements que je ne peux hélas dater seule et qui mériteraient, vu leur mauvais état, une étude urgente.

Que penser alors du texte du chapelain à l'évêque? Que penser de la "petite vigne tant en nature de friche que de vigne" qu'on trouve en 1787 *en la Chainauf*? Que penser de l'unique vieux pressoir "pourri" qu'on rencontre dans les inventaires mobiliers de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle? Inventaires dans lesquels on trouve cependant des muids, feuilletes, quarts, hottes, paniers à vendange, ballonges de paille... , mais plus de piquette que de vin.

II- LA TOPONYMIE DES VIGNES

Que penser surtout de la toponymie des vignes? Six toponymes seulement sont composés ou dérivés du mot vigne.

A- Vignes des Tertres et Vignes de Vautecon

Aux Tertres la vigne est attestée dès 1576 (qui est aussi la date de la première mention du toponyme), le toponyme *Vigne des Tertres* n'apparaît qu'en 1824 et sera présent au cadastre de 1834. Son doublet *Vignes de Vautécon* (ce sont les mêmes, *les Tertres* sont le seul coteau de *Vautécon* planté en vigne) n'est attesté qu'entre 1802 et 1825. De 1576 (et sans doute avant) à 1802 la vigne a poussé, fructifié sans laisser la moindre trace toponymique.

B- Vignes de la Chenaul

En la Chenaul, les vignes sont attestées dès 1675 (c.a.d. dès les premières sources notariales), de nombreux indices laissent penser qu'elles étaient probablement présentes dès le Moyen Age. Le toponyme *Vigne de la Chenaux* est très rarement employé: en 1738, 1789 et 1823 et totalement absent avant le XVIII^{ème} siècle.

1 Une à deux ouvrées, parfois moins, une ouvrée = 3 a 59.

Ces trois formations tardives, d'emploi très rare, viennent s'ajouter à un toponyme bien ancré: *les Tertres* ou *la Chenaul*. Tous deux sont d'ailleurs inévitablement associé à l'idée de vigne dans l'esprit des habitants de Neuilly, plus particulièrement *les Tertres* qui étaient en vigne ou en friche (c.a.d. RIEN); en quatre siècles je n'ai qu'une mention de terres labourables portant ce nom. Ces formes composées s'inscrivent dans la lignée toponymique du XVIII^{ème} siècle où tout nom commun peut, associé à un toponyme, accéder au statut de toponyme (souvent sans lendemain ou sans grand impact). Doit-on encore les considérer comme de véritables toponymes?

A ces trois fantômes de toponymes (l'un a malgré tout réussi à s'imposer au cadastre!) s'opposent trois formes beaucoup plus anciennes mais tout aussi ambiguës.

C- Vignemot

Le coteau de la *Corvée de Vinemoul* de 1334 sera principalement mentionné sous la forme *Vignemot* aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, forme doublée à partir de 1731 par *Voillemot*. Le tout aboutira à un *Villemot* qui semble "couper la poire en deux" au cadastre de 1834. Aucune mention de vigne ici en 1334. Étaient-elles incluses dans la corvée, ou sans redevance à l'évêque? Bien que le coteau ait été entièrement en vigne au début du XX^{ème} siècle, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles elles cèdent la place aux parcelles de champs là où on peut encore passer la charrue, aux friches ailleurs. En 1690 une parcelle de champ *au Coste de Vignemot* donne de part et d'autre sur des friches, en 1697, c'est encore une parcelle de terre qu'on trouve *en Vignemot*, en 1700 on récolte du blé *au dessus du Coté de Vignemot* ... Aucune mention de vigne ici; est-ce dû à la nature des actes de la fin du XVII^{ème} siècle: ce sont principalement des baux de terre? Pas seulement! On voit nettement la présence des champs *en Vignemot*, *au Coste de Vignemot*, *au dessus du Coté de Vignemot*, avec pour seule autre nature de la friche. Présence tout aussi importante jusqu'aux derniers actes notariés consultés: en 1824. Toujours de la terre! Aucune vigne, pas même dans les tenants. Faut-il alors s'interroger sur le nom? Est-ce un dérivé de "*Wilhem*" qu'on aura mal interprété? A-t-on des vignes à l'intérieur de la corvée ou en a-t-on eu jadis? Les actes ont des silences qu'il faut savoir respecter.

D- Vigne Renard

Vigne Renard qui est attesté à partir de 1588 et mentionné de façon régulière jusqu'en 1834 est toujours employé pour situer des parcelles de champ.

E- La Vinotte

La Vinotte (ou *Vignotte*) attestée depuis 1614 est un haut de coteau exposé au nord. C'est non loin de là que j'ai vu enfant 2 la dernière parcelle de vigne de Neuilly, mais ici encore les terres labourables seules apparaissent dans les actes. Ne peut-on pas envisager ici la possibilité d'un

toponyme issu de l'anthroponyme *Vinotte* attesté en 1334 (38 r4), à l'instar de *Viollot*, *Braudel*, *Girardel*, *Voissot*...?

F- Vigne en Borgeux

J'oubliais, et pour cause, *Vigne en Borgeux* qui en 1745 prend le relais de *Vallant Borgon*. / *Veillant Borgeux* attesté depuis 1675. Il sera conservé au cadastre sous la forme *Vigne en Barger*, mais toujours en pré et coïncé sur une berge humide entre bois et ruisseau, là où l'on s'attend le moins à trouver de la vigne. Il s'agit simplement de l'assimilation d'une forme devenue obscure à un mot connu.

G- Que dire?

Que dire? On rencontre d'une part des coteaux où les vignes sont attestées fréquemment pendant plusieurs siècles, où elles s'étendent manifestement sur quelques hectares, mais où l'on n'a ou aucune toponymie de vigne (à *la Charmotte* pour ne citer que le principal), ou une toponymie très tardive et sans grand impact, à la limite entre nom commun et toponyme, ou encore une toponymie désignant des plantes dont la culture est associée à celle de la vigne (*le Groseiller*).

On rencontre d'autre part des toponymes de vigne dans des endroits où on ne trouve pratiquement jamais de vigne (aucune mention pour *Vigne Renard* et seulement au XX^{ème} siècle pour les deux autres!)

Que dire? Qu'en toponymie l'exception est plus marquante que la grande étendue et la longue durée? Qu'un nommé *Renard* plantant un lopin de vigne au milieu des champs laissera plus de traces que tout un village cultivant un coteau entier pendant des siècles? Qu'une petite vigne (*Vignotte*) mal exposée ne se fera pas oublier d'aussitôt, alors que sans les énormes travaux de terrassement de certains coteaux et les actes de vente, on ignorerait tout de leur passé viticole. Que la toponymie, même si elle ne résiste pas à de trop grands bouleversements peut avoir la mémoire longue. Que penser aussi de la toponymie - reflet des paysages? Autant d'appels à la prudence qu'il ne faut pas oublier.

Les trois premiers microtoponymes rencontrés dans les chartes originales conservées aux Archives Départementales de Haute-Marne sont des toponymes de vigne. Le premier en 834 (G1 n° 3) à Fixin ("vineam quae vocatur *Plantas*"), le second en 852 (2 G 1166), toujours dans la Pays d'Ouche, à Brochon (*Vineis Petiolas*), le troisième en 871 (G 1 n° 7) dans le pays de

Chalons-sur-Saône, à Marnay (*duas Vineas de Heiberto*). On est loin des vignes de si petit rapport de Neuilly-l'Evêque, et l'Evêque ne semblait pas encore convoiter ses superbes prairies. Rien ne nous interdit cependant de supposer qu'il ait pu, un peu plus tard tenter d'implanter quelques vignes à Neuilly (préférant rapidement la qualité du vin de Fixin à celle du vin de *Vinemoul*! Ou réservant ce dernier à ses charretiers!), mais rien non plus ne nous le garantit, et le terrier de 1334 ne mentionne hélas pas la nature des corvées. Comme je l'ai déjà écrit, ces dernières se trouvent généralement dans des coteaux dont l'exposition est favorable à la vigne.³

H- Rebond

Les plantations de vigne dans les coteaux n'ont engendré aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles aucun véritable toponyme dérivé ou composé de vigne, mais ont cependant eu un impact considérable sur la toponymie. Toutes ces friches "sans nom", "sans maître" ont commencé à exister. Il a fallu situer dans les actes les parcelles nouvellement acquises sur les broussailles et on l'a fait, non par la création de nouveaux toponymes, mais par l'adjonction à des toponymes déjà existants de *Coté de*, forme dialectale correspondant au français coteau. Ceci n'est pas étonnant, la toponymie du XVIII^{ème} siècle se contente essentiellement de formations de ce genre.

3 Mais ces terres sont également jugées bonnes pour le blé.

TOPONYMIE ET ARCHÉOLOGIE

<<Une poule babylonienne trottnait en tous sens sur des briques d'argile encore molle, avant la cuisson. Ses pattes s'enfonçaient dans l'argile et y laissaient des marques. Les briques furent envoyées à la cuisson, mais ne furent pas utilisées et restèrent entassées dans un entrepôt. Plus de trois mille ans après, les archéologues qui faisaient des fouilles pour exhumer les ruines de Babylone trouvèrent les briques avec les empreintes de la poule. Au terme de longues études, ils réussirent enfin à déchiffrer ces signes et les traduisirent dans les langues modernes. C'est ainsi que, grâce à cette poule babylonienne, les archéologues reconstituèrent une période de l'Histoire qui, sans cela, serait restée obscure.>> Luigi Malerba

I-LES SITES PRÉ-MÉDIÉVAUX

J'attendais beaucoup de l'inventaire archéologique que j'ai réalisé sur dix communes du canton de Neuilly-l'Evêque et qui a été étendu à cinq cantons Haut-Marnais. Beaucoup trop ! La prospection de surface n'aura certes pas été inutile : connaissance approfondie des finages, détection de nombreux sites, familiarisation avec les méthodes de prospection, parallèles entre les anomalies de parcellaire et les sites... La conclusion linguistique sera par contre beaucoup plus brève que les longs chapitres que j'espérais rédiger, concluant que tel type de toponyme correspond à tel type de site. Rien ! Si l'on excepte les rebaptêmes de sites, on a une amnésie quasi totale, ou du moins suffisamment importante pour qu'aucune corrélation ne saute aux yeux. La toponymie semble avoir oublié tout ce qui s'est passé avant le Moyen Age. Certes on ne connaît pas l'ancien nom des sites gallo-romains, mais il ne faut pas être éminent toponymiste pour se rendre compte que "*la Vignotte*", "*les Crêts*", "*Bois de la Coudre*"... ont fort peu de chances d'être le reflet linguistique de la villa dont le sol abrite les restes ! Même en élargissant la recherche aux toponymes voisins on n'obtient généralement rien de plus que des "*Cerisiers*", "*Vernois*"... Si on se souvient des invasions qui ont traversé la région, on ne s'en étonnera pas.

Ignorance totale du passé, ou, au mieux, rebaptême tardif des sites. On en extrait de la pierre au XV^{ème} siècle, on les appelle *les Perrerets* : en 1456 *Perreret au Fils Gillot* et *Perreret Jehan le Coichard*, tous deux sur le même site gallo-romain (dont les moellons seront pillés jusqu'au XIX^{ème} siècle), seront des toponymes sans lendemain. L'existence de ces toponymes est en soi très intéressante. Pourquoi a-t-on besoin de pierre au XV^{ème} siècle ? Ceci est-il le reflet d'une modification de l'architecture ? Les sources antérieures taisent-elles une exploitation plus ancienne ? Mais dans ce cas la présence du nom *Perreret* n'étonne pas forcément : la pierre naturelle qu'on trouve sur le site n'est pas de belle qualité, mais aurait éventuellement pu servir à remplir les cloisons à colombages dites "potillages" qu'on rencontre encore dans des maisons

des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Il va de soi qu'un tel toponyme trouvé sur des sites argileux aurait été plus révélateur.

Plus tard au XVI^{ème} siècle apparaissent les premières mentions de toponymes de type *Chastel Foillot* (1571-1989), *Chastelet* (1570-1989), des sites d'éperon sur lesquels on trouve quelques mergers, parfois des éperons barrés, mais dans de nombreux cas tout simplement de l'épierrage. On rencontre un seul "*Chatelel*" en 1334, il s'agit du tenant d'une parcelle, on a donc un anthroponyme et non un toponyme. On rattache d'ailleurs systématiquement les sites pierreux imposants à des châteaux, c'est le cas, par exemple, à moins de vingt kilomètres de Neuilly du mausolée de Faverolles, tas de pierres que la population du village prenait il y a à peine plus de quinze ans pour les ruines d'un château médiéval (cf. Février. S)

Pour le reste rien de neuf. Des *Maïses*, *Maijeules* et autre formes bien tardives également, mais aucun souvenir évident de l'occupation gallo-romaine, pour ne citer que la plus facile à identifier, s'il n'y a pas de continuité de l'habitat sur le site entre la période gallo-romain et nos jours (ou au moins le Moyen Age). Quand par bonheur le toponyme cadastral est assez obscur ou éloquent pour nourrir l'imagination, il ne résiste hélas pas à la remontée dans le temps. Le toponyme cadastral *la Grancey* est situé non loin d'un noeud de communaux, où j'aurais aimé voir le plan d'un ancien village. Il s'évanouit pour laisser place à un (Oh! Combien banal!) *Anglecier* (1334-1989): à un angle de bois et dans une série bien cernée. C'est tout! *Champ Raimbeuf* (1334-1989), transformé avec le temps en un obscur *Charinboeuf*, a même vu, le temps d'une sortie de société savante et grâce à l'imagination fertile d'un érudit local, sa nécropole à sarcophages (régulièrement transformés en auges ou en linteaux de cheminée) abriter un "char à un boeuf", "tombe princière celtique". Je ne multiplierai pas les exemples qui sont innombrables.

II-LES SITES MÉDIÉVAUX

Les sites médiévaux, ou ayant perduré jusqu'à la période médiévale ont plus de chance. En bas de *la Côte de Choisel*, à Orbigny au Mont, on trouve un bief de terre, des tessons de tuile dans les taupinières, alors que le moulin (qui devait-être à choisel) n'existait déjà plus lors de l'élaboration du cadastre Napoléon. Le secteur où était bâtie la tuilerie de Neuilly, dont l'activité est attestée de la fin du XIII^{ème} siècle à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, s'est toujours appelé *la Tuilerie*. Oubli par contre à Neuilly du *Moulin du Vivier* dont les attestations s'échelonnent entre 1334 et 1681, bien qu'un superbe vivier de pierre de taille n'ait été comblé qu'au début des années 1980. Après 1681, les actes et les cadastres l'ignorent, seuls quelques rares témoins gardent un souvenir du Vivier (et non du moulin). Aujourd'hui on a même oublié le relais du *Ru d'Orme* tombé en ruine dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, alors que les anecdotes sur ses habitants et les veillées qu'on allait y faire étaient encore connues de certains témoins il y a quelques années. Restent quelques bouts de murs et quelques violettes de jardin. Les noms de constructions résisteraient-ils mal à la disparition de ces dernières? Mangés par les voisins

comme les ruines sont envahies par la végétation? Laissant place dans l'inébranlable hiérarchie à ceux à qui le secteur revient de droit? Mes exemples sont beaucoup trop rares pour que je puisse me permettre de tirer de telles conclusions, mais assez nombreux pour que je pose la question.

Seuls les rares établissements dont l'occupation a été poursuivie jusque et après le Moyen Age ont conservé leur nom. Il en va ainsi, à cheval sur les finages de Frécourt et Bonnecourt pour le *Traucourt* dont le nom nous est resté grâce à un moulin situé en bas du site, ce qui n'empêche pas la partie haute du site de s'appeler *les Maizeules*. Je ne sais rien sur la continuité entre l'établissement de bordure de plateau et le moulin, mais des conversations avec des archéologues travaillant entre-autres dans le Chatillonnais révèlent la même tendance: on oublie les noms de lieux désertés, seuls restent ceux des sites sur lesquels l'habitat s'est maintenu tardivement et le glissement de bordure de plateau à coteau n'est pas rare.¹ Ceci a au moins le privilège de nous faire réfléchir sur les prétendus substrats toponymiques "datant de la période pré-indo-européenne".

Il faudra également être prudent avec les toponymes ecclésiastiques; dès le Moyen Age j'ai rencontré des mentions de tenants^o du type "tenant à la chapelle (ou à l'hôtel) Saint X", aucune trace de chapelle sur le terrain, mais tout simplement une propriété dont les revenus allaient au chapelain de telle ou telle chapelle. (Les chanoines langrois et autres ecclésiastiques avaient de nombreuses propriétés dans la "campagne".)

La prudence s'impose tout autant dans les séries bien cernées de "rebaptême tardif" (je ne m'étendrai pas sur elles, elles font partie des grands classiques). *Le Brodet*, du cadastre désigne un secteur dans lequel se trouvait un établissement gallo-romain modeste. Quelle tentation de le rattacher au francique *BORDA (forme reconstituée!) qui aurait signifié cabane de planches et plus simplement à son dérivé français "bordel" = maisonnette. Hélas (pour la simplicité!) le terrier de 1334 mentionne "au vaul de cloes iuxta pratum roberti brouaudellî". *Le Braudel* (pour employer la forme ancienne la plus fréquente) se situe au *Val de Clos*. On peut maintenant se demander à qui revient la paternité du nom. Je n'ai aucune réponse ferme à donner, sinon que le site était bien en pré et non en "borde" au XIV^{ème} siècle, et qu'étant donné le mode de transmission de la terre, il y avait peu de chances pour que le dit pré soit aux *Braudel* depuis des siècles!

On notera également que les cabanes ne laissent pratiquement aucune trace dans la toponymie. Les cabanes habitées (ce qui les distingue des simples cabanes à vaches) de la fin du XIX^{ème}.

1 Je remercie Patrice Wahlen et son équipe pour ce renseignement.

siècle et du début du XX^{ème} siècle: celle des Ragot au *Groseiller* (rebaptisé *Désert des Ragots*) et celle du contrebandier d'allumettes aux *Tertres* sont totalement oubliées, même si dans le premier cas la toponymie orale a gardé le souvenir du séjour de la famille. La *Maison de Chouchou*, qui était encore debout il y a quelques années, un peu à l'écart du village (et qui était une vraie maison) semble totalement oubliée. Seule la *Grangeotte au clos* (1681-1989) a marqué la toponymie, bien qu'il n'y ait plus la moindre trace de cette grange.

III- -IACUS

Comme je viens de l'écrire, je ne peux pas présenter de belles séries de toponymes dérivés de -IACUS nommant des sites gallo-romains. Un seul des multiples (environ 50) sites gallo-romains recensés sur le canton de Neuilly-l'Evêque a un toponyme en Y: *le Fonteny* à Dampierre, il n'a pas été soumis à l'épreuve des sources anciennes comme *la Grancey*, il ne s'agit pas d'un habitat, mais d'un temple. 1 sur 50, sans mention ancienne pour étayer les choses, ça fait peu!

Que penser d'ailleurs de ce -IACUS ? Dans le rapport que j'avais fait à l'issue de mon stage de DEA à l'ARTEM à Nancy en 1987, j'avais osé douter de son "existence" et je me demandais s'il ne s'agissait pas d'une marotte des scribes médiévaux. Les sources anciennes AUTHENTIQUES sont rarissimes, et ici l'authenticité est primordiale. En effet l'étude de chartes authentiques et de leur copie tardive (et parfois même contemporaine) a révélé une modification importante de la toponymie. L'exemple le plus surprenant est le cas de deux chartes jumelles datant de 1108 (ADHM 31 H 2) dont le texte est identique et dont la toponymie est la suivante:

texte 1	texte 2	id. Chevrier et Chaume
vuangionis rivo	wuagionis rivo	Vignory
sarisey	sarisiaco	Cerisières
rohecort	rohencurte	Rouécourt
masnyl	maysnil	le Maisnil
hericort	hericurte	Harricourt
grincort	grincurte	Grincourt
columbei ubi due ecclesie sunt	columbeiaco ubi due sunt ecclesie	Colombey-les- Deux-Eglises
mareys	maresiacum	Marault?

Dans la seconde on a systématiquement rajouté un suffixe "faisant latin" à des formes déjà adultes et voisines de celles qu'on trouve de nos jours. Dès 871 (G 1 n°7) on rencontre des toponymes non relatinisés: "*noidant*", la même forme qu'au XX^{ème} siècle, "*in fine corcellensi*" qui est seulement décliné et s'oppose à un "*curticella*" de 854 (G 1 n°5). Les formes relatinisées restent cependant presque seules jusqu'en 1100, date à partir de laquelle les actes locaux emploient de plus en plus souvent la forme locale, alors que les chancelleries éloignées ou peu au courant du terrain relatinisent encore. La microtoponymie sera d'ailleurs très peu relatinisée. Dès 1101 (F 662) on trouve "*valcolin*", "*gentilfontaine*". Une forme peut être ancienne et ressembler aux nouvelles.

Les chancelleries, comme nous le montre le tableau ci-dessus (qui n'est qu'un exemple parmi d'autres), transforment en -IACUS tout ce qui leur semble bon, même le nom de villages si peu importants qu'il n'existe à leur égard aucune tradition écrite. Ces villages dont on a du donner au scribe le nom que tout le monde emploie se retrouvent ainsi propulsés au rang des descendants de -IACUS jusqu'au XX^{ème} siècle. Alors que!!!

On peut comparer les formes anciennes au mobilier rustique: il y a les vraies et celles auxquelles ont donné à coup de -IACUS et autres un air ancien. Travailler sur ces dernières, c'est comme faire une analyse du mobilier ancien des campagnes françaises dans les pages du catalogue de la Redoute.

Peu après la rédaction du rapport de stage à l'ARTEM, j'ai eu le bonheur de lire le catalogue de l'exposition "Bourgogne Médiévale - la Mémoire du Sol". Le cas du village déserté de *Dracy* m'a particulièrement intéressée. Les fouilleurs ont trouvé un village de la fin du Moyen Age. Je n'ai pu m'empêcher de poser une question à Monsieur Pesez "Existait-il un site gallo-romain?" RIEN. Mais d'où vient ce joli Y?

D'où vient celui de *Neuilly-l'Evêque* qu'on ne voit même pas en 908 (2 G 1166) entre Poiseul et Bannes quand on cite une prairie seigneuriale entre ces deux villages. Ne pas voir Neuilly entre Poiseul et Bannes, Neuilly qui est en droite ligne, pile au milieu, si imposant ... n'est concevable que si on admet qu'en 908 il n'y avait pas de Neuilly (sinon on ne pourrait pas ne pas le citer, on dirait entre Bannes et Neuilly, ou à proximité de Neuilly... La prairie du *Breuil* (si c'est bien d'elle qu'il s'agit) touche le village. Que dire d'ailleurs de cette "*villa colonicam*" sans nom qu'on trouve aussi entre les mêmes Bannes et Poiseul en 908 (et dont on aura peut-être le souvenir dans le *Terrage de la Quelonge* en 1334)? Que dire des cens qui doivent être portés à Orbigny-au-Mont en 1208? Orbigny dont l'actuel finage mesure à peine plus du tiers de celui de Neuilly, dont la population atteint à peine le quart de celle du chef-lieu de canton. Neuilly devait alors être moins important que tous ces vieux villages: Orbigny qui est attesté en 834 (G 1 n°3), Bannes et Poiseul qui le sont en 908.

IV- CONCLUSION

Dans la région étudiée, qui est une région de frontières, d'invasions, d'oubli, la microtoponymie ne semble pas avoir gardé le souvenir de ce qui s'est passé avant le Moyen Age. Seuls les toponymes situés sur des sites dont l'occupation s'est maintenue jusqu'au Moyen Age resteront dans les mémoires. On assiste par contre à de nombreux baptêmes "standardisés" (les Maises...) de sites dont on a oublié le nom originel. Quant à -IACUS, il ne semble pas pouvoir apporter une aide valable pour la datation des villages.

EVOLUTIONS REMARQUABLES

“Assurons nous du fait avant que de nous inquiéter de la raison.” Fontenelle

Les quelques paragraphes qui suivent sont un simple appel à la prudence devant les formes toponymiques que l'on peut rencontrer dans les textes d'une époque donnée. La microtoponymie est trop souvent l'objet d'interprétations hâtives qui jettent sur elle un lourd discrédit. Les exemples qui suivent montrent à quel point il faut être méfiant.

I- LE MARCHAIS AUX FÉES

On peut, face à cette forme de la matrice de 1835, avec un peu de culture locale et un brin d'imagination établir une brillante démonstration telle que celle qui suit: “*Le Marchais aux Fées* est situé sur un plateau relativement éloigné du village, au bout d'une vallée, pas très loin de la source (important d'un point de vue archéologique!). De nombreuses légendes en rapport avec les marchais les rattachent à des faits ou des êtres extraordinaires: ils seraient d'anciens fonds de cabanes. On a d'ailleurs trouvé des sols, poutres, sépultures et objets divers dans plusieurs marchais du même plateau. Après leur supposée “occupation” pré ou proto-historique, ils sont sensés avoir abrité les veillées appelées “écraignes”. (Richard Marcelle 1970). Cette pratique est réprimée au XVI^{ème} siècle (Jolibois). L'interprétation ne pose ici aucun problème: les fées sont sans doute quelques unes des sorcières qui se réunissaient aux “écraignes”: certaines veillées de la fin du XIX^{ème} siècle s'appelaient encore “les écraignes”, et les témoins prétendent que les conversations y tournaient souvent autour du diable, les procès cités par Jolibois confirment cette tendance. (Ou du moins cette suspicion!)

Hélas les formes antérieures à 1835 infirment cette plaisante élaboration! En 1834 *le Marchais aux Fèves* doit-il être interprété comme une mare au bord de laquelle on plantait des fèves ou près de laquelle on devait déposer la dîme de fèves? Remontons dans le temps. En 1749 “*Marchay au Febve*”, en 1728, “*Marché au Feuve*”, de 1684 à 1699 “*Marchet aux Febvre*”. L'anthroponyme *Fèbvre* est attesté au village peu avant cette époque. Le r final après consonne disparaît systématiquement à Neuilly et le v à une nette tendance à s'amuiser quelle que soit sa situation. Ce qui nous conduit sans problème de *Fèbvre* à *Fève* puis *Fée*. Dommage pour le pittoresque!

II- SAINT GOULET

Sollicitons maintenant les spécialistes d'hagionymie. L'annuaire téléphonique de 1989 nous donne un lieu-dit du village appelé "*St Goulet*". Signalons que plusieurs formes du début du XVIII^{ème} siècle nous parlent de *St Caulley* (1731), ou *St Caulle* (1735). Quelques variantes orthographiques nous fournissent des formes telles que "*au Cinq Caulley*" (1750), "*les Seing Caulley*" (1779). On trouve également des variantes agglutinées telles que "*au Sincauley*" (1787), "*rue Cincaulet*" (1834), "*Rue Cincaulets*" (2 mentions dans l'annuaire téléphonique de 1989, chez des personnes soucieuses de respecter les formes administratives.)

La prononciation du XX^{ème} siècle est tantôt [sikolé] tantôt [sikoli]. Deux familles de cette rue ont choisi de la faire voir. L'une originaire du village et dotée de soucis d'orthographe habite "*Rue Cicaulis*", l'autre non originaire du village et peu préoccupée par les questions d'écriture habite "*Rue Sicoli*". (Notons que "rue" est réservé à l'annuaire téléphonique et au cadastre et totalement absent à l'oral et dans les autres sources écrites.)

Quittons ces formes récentes pour un nouveau bond dans le passé. Bond vers une troisième branche, plus ancienne. Elle débute en 1570 avec "*au Seuillons Caullet*" se poursuit avec de nombreuses formes telles que "*es Soillons Caulley*" en 1576, "*en Soillons Cauley*" en 1587, "*Sillons Caulley*" en 1597, "*en Seullon Caulley*" et "*Soillon Colley*" en 1614, "*seullon colley*" en 1685, 1695 et 1702. Elle disparaît pour laisser place aux variantes en "*Saint*" puis réapparaît en 1808 sous la forme "*aux Sillon Caullet*" et en 1903 avec "*Sillons Caullet*". Une mention agglutinée "*Sioncaulets*" est présente dans un acte de 1745. L'anthroponyme *Caulel* est attesté en 1334, *Coilley* au XVI^{ème} siècle.

Un sixième abonné au téléphone nous fournira une dernière variante: "*rue Grand Cincaulet*". Ce qui mène à cinq les variantes de l'annuaire 1989 pour six abonnés ayant pris la peine d'indiquer leur adresse. Les quelques autres ne le font hélas pas! En 1995, suite à la pose de plaques de rues et de numéros de maisons, l'ensemble des abonnés s'aligne sur "*rue Cincaulets*". Dommage!

III- LA GRANCEY ET LES AUTRES

"*La Grancey*" désigne au cadastre de 1834 un secteur de bois communaux et les champs voisins. La présence de ce "nom de village" à proximité d'un noeud de chemins communaux évoquant le plan d'un village m'a fait un certain temps penser à une désertion. Désertion, je n'en sais rien, quant au nom, il n'a pas résisté à la remontée dans le temps! En 1600, 1728 et 1808 on appelle ce secteur "*la Glancey*", "*la Diancey*" en 1707, ce qui est plus conforme à la prononciation qui est [lèdyäsè]. En 1597 on trouve "*Lesglancey*", en 1456 "*en aglance*" et "*en esglancey*". Le plan des bois de 1733 nous livre "*Bois de la Glancey*" et "*Prez de la Glancey*"

Tenons maintenant compte des considérations développées dans le chapitre "Toponymie et espace" et traversons la route nationale "récente". Nous y trouvons au cadastre une nouvelle variante: "*L'Eglantier*" (1834) qui nous projette cinq siècles en avant: en 1334, où l'on rencontre déjà un "*es lesglantier*". Entre les deux? "*Prey Lesglance*" en 1576, et "*Lesglangue*" en 1576 également.

La troisième variante date elle aussi de 1334: "*anglecier*" ou "*anglecie*", "*angle*" n'ayant pour écho qu'une construction un peu inversée de 1576 "*en Lesglangue*".

Que choisir? La situation géographique me fait nettement pencher pour "*angle*", le tout dans une série médiévale de toponymes donnés à des angles de bois. Mais qui sait!

Cette série "*angle*" a d'ailleurs des rejets dont l'évolution est fantasque! "*Englegelain*" (1334) passera par "*Guigelin*" (1684) puis "*Gigelain*" (1740) pour finir en un "*Gingelin*", conforme à la prononciation, en 1834. "*En langley morel*" ou "*aux angles morel*" (1456) deviendra "*en Lagley Morel*" (1682), "*en Leglant Morel*" (1749-1811), "*en la Gland Morel*" et "*en la diamoré*"¹ en 1823. Une seconde branche de l'évolution aboutit à la "*Grand Morée*" (1733), forme administrative des plans de bois qui influencera une autre forme administrative: celle du cadastre de 1834 dans lequel on peut lire "*Haye Grand Morée*". Les trois autres toponymes en "*angle*" n'ont pas dépassé le Moyen Age.

IV- DANS QUELLE MESURE PEUT-ON SE FIER AUX SOURCES?

Les quelques exemples qui précèdent nous mènent à quelques questions. Quelle confiance accorder aux sources en général, aux sources produites assez longtemps après la naissance du toponyme pour qu'on ait eu le temps d'en perdre le sens, en particulier. Et ceci quelle que soit la date de l'acte. Seul le décalage entre la production et la mention importe. Un acte très ancien peut-être rempli d'inepties au sujet de toponymes beaucoup plus anciens encore. Les divers paliers franchis par "*Sillon Caulley*" nous le prouvent. N'est-il pas dangereux de travailler à partir de telles données? Avant de trouver la série "*Sillon Caulley*" j'étais moi même heureuse à la découverte de "*Saint Caulley*". Qui me dit que "*Sillon Caulley*" est lui même le bon.

Il est évident qu'on ne peut plus, après avoir lu de tels exemples, faire de la toponymie à partir d'attestations plus ou moins isolées, plus ou moins anciennes. Quelle foi peut-on accorder à une forme trouvée au hasard des actes? Ou même à des séries bien ancrées dans une époque. Seule la forme orale, si elle n'a pas trop été influencée par le cadastre, est un reflet assez fidèle d'une

1 En patois, gl se transforme en [dy], glace se dit [dyès]

évolution phonétique logique. Les sources écrites, souffrent de l'imagination des scribes, qui ne nous livrent que trop rarement des toponymes "phonétiques". Seule une étude approfondie des sources permet, dans de trop rares cas, d'avoir une petite mention telle que "en la diamoré", mention perdue au milieu de formes qui cherchent une solution logique à un problème qui leur échappe. Remonter aux sources n'est pas toujours possible.

La façon et la vitesse auxquelles les toponymes cités en exemple ont pu dévier devraient inciter à la prudence. Trop souvent on pense qu'un toponyme obscur est un toponyme ancien, il n'en est rien. Ajoutons que même des termes dont le sens est encore connu (*sillon, anglée*) deviennent des toponymes obscurs en peu de temps, quand, associés à un autre mot, ils évoluent. L'évolution peut d'ailleurs se faire sous l'influence d'un autre nom et aboutir à une solution tout à fait possible. C'est le cas de *Haye Grand Morée*, qui d'"*anglée*" (angle de bois) est passé à "*haie*" (chemin communal pâture) dans un contexte où on trouve à la fois l'angle de bois et le communal pâture. Aboutissement logique qui dans une étude appuyée sur le seul cadastre n'offre que ce que les employés cadastraux (ou le notaire de l'époque) trouvaient raisonnable. Laissant dans l'obscurité tout ce qui se cache derrière: le premier sens du nom, celui qu'on n'étudie pas parce que les sources sont difficiles d'accès. A quoi bon chercher l'étymologie de "*hayé*" si on passe à côté d'"*anglée*"!

Une première évolution entraîne l'incompréhension du nom qui dans quelques cas subit une seconde évolution sous l'influence d'un autre mot. Seconde évolution qui est souvent créée de toutes pièces par les employés du cadastre ou un notaire, alors que la forme usuelle ne l'a pas subie et se retrouve dans certains actes et parfois à l'oral. Les cadastres regorgent de tels exemples qui en font des documents toponymiques de très faible valeur.

Je laisse le soin aux "curieux" de feuilleter les tables pour trouver une foule d'autres exemples.

NOTAIRES ET CADASTRES : UNE CRITIQUE

Les sources sont le reflet de la pratique, mais elles sont également le reflet d'une norme. Scribes, notaires et employés cadastraux portent la plume. Quel est leur rôle? Chaque chapitre a apporté des données concernant cette question, je ne reprendrai pas, dans les pages qui suivent, tous les développements qui ont précédé. Je me contenterai de faire une synthèse des aspects abordés en y ajoutant quelques thèmes qui n'ont pas eu l'occasion d'apparaître au fil des pages.

I- LE RÔLE DU NOTAIRE

Le rôle du notaire s'organise sur plusieurs niveaux ¹, on a remarqué que le notaire semblait avoir une influence sur le choix des toponymes, sur le choix de certains termes que l'on peut associer au toponyme et sur son orthographe. L'influence du notaire sur le vocabulaire commun des actes est plus évidente encore. Ceci est sans doute dû au fait qu'il est plus facile de déceler les fluctuations de noms communs qui reviennent à chaque acte que celles de noms propres que

l'on rencontre de loin en loin.

A- Influence sur le choix des toponymes

L'influence du notaire sur le choix des toponymes transparaît principalement dans deux traits: le rôle de catalyseur qu'il semble jouer et l'oubli de toponymes.

On a remarqué au chapitre Analyse des Cartes que les nouveaux toponymes identifiés des notaires Chrestiennot et Thevenot apparaissaient dans les premiers temps de leur étude. Ensuite la vague de "création" s'essouffle. Il est difficile de connaître la cause exacte de ce phénomène. Est-ce dû à une plus grande ouverture du jeune notaire aux nouveautés, et, parallèlement, au fait que les notaires expérimentés fonctionnent avec un fond toponymique qu'ils ne laissent plus évoluer?

1 Afin d'avoir les analyses concernant le rôle des notaires, on se reportera aux chapitres Toponymie et Espace, IV, le toponyme officiel, aux analyses des cartes chronologiques 4, 5 et 6, ainsi qu'à la synthèse de ces analyses. Le chapitre évolutions remarquables apporte également des éléments, mais il est ici plus difficile de connaître la part de responsabilité des notaires et celle de l'usage.

On a également noté que certains toponymes utilisés par un notaire pouvaient être totalement ignorés par son (ou ses) successeur(s), puis réapparaître dans les actes d'un notaire postérieur. Un nombre important de toponymes disparaît ainsi des actes pendant une, deux... études. On a également constaté que les notaires du début du XIX^{ème} siècle faisaient remonter à la surface un nombre non négligeable de toponymes que tous leurs prédécesseurs ignorent. Ainsi *Combe au Vacher* est absent entre 1600 et 1800, *Combe Blanchard* entre 1587 et 1802 et entre 1802 et 1824, *Combe de Fossé* entre 1600 et 1802..... Doit-on lier cette renaissance à une plus grande ouverture des derniers notaires étudiés à la toponymie-fille? Ambroise-Edme Magnien est l'auteur d'un ouvrage sur Neuilly. La renaissance de toponymes disparus des actes est-elle liée à un esprit de recherche?

B- Influence du notaire sur certaines déformations

Le notaire a également une influence sur certaines déformations. En 1824, par exemple, Magnien transforme *Bas du Riau de Cerey* en *Bas du Viau de Cerey*. Cette faute sera reprise par le cadastre et entraînera l'oubli de la forme initiale.

C- Rôle du notaire sur le choix de termes variables

Le notaire joue également un rôle sur le choix de termes variables qui accompagnent les toponymes (et en forment certains). Des mots tels que *Haye*, *Viau*, *Voye*, *Chemin* s'associent aux noms des chemins au gré des notaires ou des sources diverses. Certains préfèrent *Plain des Crays* au traditionnel *les Crays*. *Haut* ne se rencontre que sur des périodes courtes, mais toujours en séries qui dénoncent un phénomène de mode. Il en va de même avec *Tertre* dont les occurrences sont analysées en détail avec la carte 4 2: il apparaît essentiellement lorsque des actes administratifs le remettent au goût du jour. Parfois on ne sait si le choix est dû au notaire ou au client. En 1824, *au dessus de* apparaît trois fois dans le même terroir. Le notaire est-il responsable de cette profusion, ou a-t-elle été dictée par le demandeur?

D- Le rôle du notaire sur le choix de l'orthographe

Dans les cas précédents, on a parfois du mal à connaître la part exacte de responsabilité du notaire et celle de ses clients. Le choix de l'orthographe ne pose plus ce problème. Il est fort probable que seul le notaire (ou à l'occasion son clerc) en soit responsable.

L'orthographe des toponymes est généralement variable. Peu de toponymes connaissent une orthographe fixe. On note cependant que, malgré les variations, la graphie est souvent proche de formes "idéales" autour desquelles on tourne avec de faibles nuances. On s'efforce de produire des formes à consonance française, principalement quand le sens du toponyme est encore connu. Dans les séries qui sont "habillées à la française", seules quelques rares mentions dénoncent la prononciation dialectale. Il en va ainsi de *en la Diamoré* (1823, *Anglée Morel*) qui est la seule forme qui laisse apparaître la palatalisation et la mutation de G en D. On les retrouve à l'oral dans les formes patoises de la série *Angle* et dans le lexique dialectal, avec des mots comme *glace* = [dyès], mais la toponymie officielle les masque.

Elle tait également [oèt], qu'elle remplace par -otte, sauf dans une mention contemporaine de la précédente: *la Charmeutte* (1825)... Je n'ai pris que deux exemples, ils sont un peu plus nombreux, mais restent toutefois exceptionnels au regard des milliers de toponymes rencontrés.

La plupart des toponymes a deux ou trois graphies suivies, seules s'y ajoutent des variantes mineures. Par contre quelques toponymes semblent indomptables. *Sillon Caulley* arrive probablement en tête avec 23 orthographe, il est suivi par *Rue Arnoie* et *Champ Raimbeuf* qui en totalisent une vingtaine chacun. *Char de Vache* en compte 16 et *Loye Charrois* au moins 14.

La composition ne simplifie pas les choses. Dans le cas de *Chateau Folliot*, on rencontre 6 formes différentes de *Chateau* combinées à 8 formes différentes de *Folliot*. Pour *Pré Jean Lugey*, trois graphies de *Pré* se distribuent mathématiquement sur 7 graphies de *Jean Lugey*. Même ceux qui pourraient sembler évidents ne le sont pas: *Longue Roye* totalise 8 orthographe!

Les toponymes les plus courts n'échappent pas à la règle. J'ai déjà évoqué le nombre important de graphies de *les Crays*, *Couets* en compte 10, *les Riaux* 8, *la Couèche* 5, *la Coudre* 5... Il arrive même que chaque mention corresponde à une graphie différente: *la Quetemaine* reçoit 10 orthographe pour 10 attestation!

Ces variations ne sont pas seulement liées aux habitudes de chaque notaire. Il arrive fréquemment qu'un acte renferme deux versions différentes du même toponyme, parfois même dans deux paragraphes consécutifs. Dans ces cas, les nuances sont généralement mineures: "i" est remplacé par "y", "s" est présent ou absent... Il est également assez commun qu'une graphie ancienne remonte à la surface de temps à autre. Elle est noyée dans la masse des orthographe récentes du toponyme. On peut sans doute attribuer ce fait à la reprise d'actes antérieurs pour la rédaction du nouvel acte.

Le passage de clercs qui ne restent pas à l'étude est plus anecdotique. En 1675, par exemple, un scribe semble avoir un "cheveu sur la plume": *Chapelle* est écrit *Sapelle*, *Changey*: *Sangey*. Mais c'est surtout au niveau des noms communs des actes que l'on reconnaît les "étrangers". Il serait par ailleurs intéressant de reprendre les actes qui renferment les rares mentions de toponymes

fidèles à la prononciation. Ne sont-ils pas rédigés par un clerc qui ignore les normes? Ce clerc transcrirait ce qu'il entend, alors que le notaire établi corrige. Ceci reste à confirmer.

E- Les noms communs

Il n'est pas toujours évident de déceler la part de responsabilité des notaires dans les choix toponymiques. C'est au niveau du vocabulaire rencontré dans les actes qu'elle est manifeste. En effet, ce vocabulaire apparaît à tous les actes, alors que les toponymes sont attestés de loin en loin. Je me contenterai de citer quelques exemples qui mettent cette responsabilité en évidence, l'objet n'étant pas de faire ici une étude exhaustive de ces faits.

Le vocabulaire employé par les deux premiers notaires est relativement homogène. Il arrive parfois qu'un terme inhabituel fasse exception. "Confins" apparaît dans un acte de 1748, alors que l'on emploie ordinairement "tenants" et "aboutissants" ³. "Contours" est utilisé exceptionnellement en 1690 et 1740 pour "tournière". "Partable par indivis" apparaît en 1679 et 1691 alors que l'on se contente ordinairement de "partable". Ces mentions isolées mériteraient d'ailleurs une reprise des actes: qui les a rédigés? Quelles sont les parties? Quelle peut être l'influence d'actes antérieurs?

Le vocabulaire employé par l'étude de Caillet tranche légèrement avec celui de ses prédécesseurs. Caillet introduit des termes tels que "canton" jusqu'alors inconnus. Il emploie beaucoup plus souvent des mots comme "contours". La généralisation des mots français tels qu'"indivis"... se fera avec Magnien. Les deux notaires Magnien renient la terminologie de leurs prédécesseurs, la remplacent par les mots officiels en même temps qu'ils sortent du silence des toponymes absents des actes depuis deux siècles. Paradoxe?

F- "Chassé-croisé"

On a noté qu'il était possible que des actes administratifs aient eu une influence sur la pratique notariale. L'emploi de *Tertre*, par exemple, est souvent contemporain des actes de la maîtrise des eaux et forêts. Les notaires ont eux-même eu une influence sur les documents administratifs. Elle est très nette au XIX^{ème} siècle où Magnien introduit plusieurs "erreurs" qui tranchent nettement par rapport à la pratique de ses prédécesseurs et seront reprises par le cadastre. Doit-on prendre ces déformations pour des erreurs dues au notaire ou pour un meilleur reflet d'une réalité que les notaires précédents étouffaient? La personnalité de Magnien et l'esprit normatif qui ressort de ses actes me font pencher pour la première solution. On sent nettement à la lecture de

3 Cet acte suit de peu les fermes seigneuriales de 1735-1740 (G 773) où le mot "confins" est employé dans un acte rédigé à Langres.

ses minutes qu'il tient à corriger les "mauvais travers" linguistiques de ses concitoyens. C'est à la mode!

II- LES CADASTRES : critique des cadastres "Napoléon" à la lumière des autres sources.

Dans les pages qui suivent, je ferai une synthèse des différents traits abordés au fil des pages. On considérera d'abord la façon dont le cadastre appréhende l'espace, puis sa relation aux noms. Réduction du corpus, sélection des toponymes et orthographe seront les principaux points abordés dans cette seconde partie. On tentera, enfin, de cerner l'impact du cadastre sur la pratique: a-t-il modifié l'usage de la toponymie, la perception de l'espace? 4.

A- Le cadastre et l'espace

Nous avons vu, à de nombreuses reprises, que le cadastre faussait la vision de l'espace. A un espace "flou", fortement hiérarchisé dans lequel les toponymes s'emboîtent et se chevauchent, il oppose des cantons aux limites rigoureuses, imperméables les uns aux autres, voisins et de taille relativement homogène. Il exclut toute notion de concurrence. Cette vision réductrice et mathématique de l'espace toponymique a si bien imprégné nos esprits, que nous sommes surpris de découvrir que d'autres relations ont pu exister entre les espaces toponymiques. A maintes reprises j'ai entendu des archéologues ou des historiens déçus de ne pas trouver trace du site qu'ils cherchaient: faute au cadastre. Contrairement à ce que l'on a tendance à croire pour justifier l'absence de traces archéologiques, les toponymes se déplacent rarement. Le cadastre cantonne simplement à quelques parcelles des toponymes qui ont pu couvrir 30 ou 40 hectares. Par ailleurs ce même cadastre octroie trop de place à des toponymes qui couvraient un faible espace.

Reconstituer les espaces originels demande un travail considérable si l'on n'a pas la chance d'avoir des témoins qui se souviennent des espaces anciens. Mais il est parfois facile d'imaginer la surface qu'un toponyme a pu couvrir, ne serait-ce que par la logique des mots et de la topographie. Le cadastre nous livre un espace toponymique dépouillé de sa logique. Découpage et choix sont arbitraires. Aussi arbitraires que ceux qui ont été opérés lorsque l'on a établi les cadastres consécutifs au remembrement.

4 Les principales analyses se trouvent dans les chapitres Toponymie et Espace, Vautécon IV et Le relief, Haut.

B- Les noms

1- Réduction du nombre de toponymes

La première chose qui m'a frappée quand j'ai dépouillé les archives notariales des décennies qui ont précédé le cadastre, est le nombre important de toponymes qu'elles renferment et que l'on ne trouve plus au cadastre. A l'époque moderne, les archives notariales de Neuilly contiennent plus de 700 toponymes différents (800 si on inclut le XVI^{ème} siècle). Soyons indulgents pour les rédacteurs du cadastre et admettons que certains toponymes ont été éphémères, et que quelques rares autres ont pu disparaître "brusquement". Ce qui nous mènerait à environ 600 toponymes effectivement employés à la fin du XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle. ⁵ Or le cadastre de Neuilly n'en mentionne que 320! Pas plus que ce que nous trouvons dans les baux (incomplets!) de la fin du XVI^{ème} siècle, alors que le morcellement toponymique a été important entre 1600 et 1800.

Qui a décidé de réduire le nombre des noms de lieux? Selon quels critères les élus ont-ils été choisis? Comment cette sélection s'est-elle fait ressentir au niveau de l'espace? Autant de questions qui en masquent d'autres. A-t-on respecté les formes anciennes des toponymes? Sinon, qui a joué de son influence pour les modifier?

2-La sélection des toponymes

Nous ne pouvons pas accuser les auteurs du cadastre de Neuilly d'avoir "élagué" la toponymie plus que d'autres. Tous les cadastres que j'ai consultés prouvent que partout on l'a fait. L'établissement du cadastre tendait à une certaine densité toponymique qui semble être à peu près partout la même. Ce phénomène s'est d'ailleurs perpétué de cadastre en cadastre; plus on avance dans le temps plus les toponymes sont rares. Le géomètre préfère remplacer la multitude linguistique par des nombres, plus pratiques dans les registres fonciers. Il veut des plans clairs dans lesquels les mots ne doivent pas masquer le reste: des traits et des cotes. S'il conserve des noms, c'est parce que l'usage le veut, mais il se soucie peu de l'exactitude des mots: seules les cotes ont une réelle importance. Plus proches de nous, les cadastres du remembrement nous permettent de mieux comprendre cet état d'esprit. Les toponymes sont délocalisés et n'offrent

5 Il est matériellement impossible de connaître le nombre exact de toponymes employés à cette époque. On a vu que les actes taisaient certains toponymes pendant de longues périodes. On ne peut, hélas! pas mesurer l'ampleur de ce phénomène et par conséquent on ne peut pas savoir quel toponyme a disparu et quel toponyme est encore employé à l'oral. Les chiffres donnés ne sont donc que des estimations faites à partir des données concernant la longévité des toponymes médiévaux et de la Renaissance. Le chiffre 800 correspond au nombre de fiches du fichier qui va du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle.

plus qu'un léger canevas aux références en chiffres et lettres. Ils ont fait hurler les agriculteurs de la fin du XX^{ème} siècle (certes, pas seulement à cause de la toponymie!). Le cadastre Napoléon ne respecte pas plus la toponymie qu'eux et si nous n'avons eu vent des protestations qu'il a dû soulever, c'est sans doute parce que nous n'étions pas là pour les entendre!

Pour l'habitant d'un village seuls le nom et la connaissance des lieux comptent. Jamais personne ne nommera sa parcelle par des cotes. On ne mémorise pas une cote comme un nom qui sonne comme un prénom, un nom qu'on a toujours entendu et qui a souvent un fond de mystère. Ce trait impose le maintien d'un minimum de toponymes.

Mais quels toponymes sauve-t-on? La sélection s'opère sur plusieurs niveaux. Dans les cadastres Napoléon, les noms des structures géographiques les plus importantes (vallée, mont) sont généralement conservés. Ils étaient souvent nom de sole et deviennent souvent nom de section cadastrale. Peu de ces toponymes fort disparaissent dans les premiers cadastres. Il arrive parfois qu'ils soient remplacés par l'un de leurs composés.

Dès que l'on quitte le sommet de la hiérarchie toponymique, tout change. Certains toponymes fréquents du Moyen Age au XIX^{ème} siècle disparaissent au profit de toponymes très récents ou jusqu'alors marginaux... D'autres sont remplacés par l'un de leurs composés couvrant jadis un espace restreint et rare, *Sausse Pré Marie* remplace *Pré Marie*, *Bas de Champ Long*, *Champ Long*...

Malgré ces sélections, il arrive que la matrice emploie un toponyme oublié du plan. Ceci permet, au fil des ans, de retrouver quelques survivants, qui seront de plus en plus rares: les matrices deviennent de plus en plus conformes au plan. Malgré ce trait, un nombre non négligeable de toponymes absents du cadastre atteint le XX^{ème} siècle. Parmi ceux que j'ai relevés à la fin des années 80, six sont attestés en 1334. Les rescapés sont cependant nettement minoritaires au regard de tous les toponymes que le cadastre a étouffés. Cinq siècles de tradition n'ont parfois pas réussi à avoir raison de l'administration et des toponymes médiévaux sont tombés dans l'oubli.

On ne peut pas reprocher aux géomètres du cadastre Napoléon d'avoir modifié l'espace toponymique et le nombre de toponymes. Nous avons vu que la complexité des relations entre les toponymes et la densité de noms étaient telles qu'il était impossible de cartographier l'espace toponymique. Par contre on peut se poser des questions sur la pauvreté toponymique des cadastres les plus récents: il semblerait que la densité toponymique y soit beaucoup trop faible au regard des besoins des exploitants, et qu'un canevas d'anciens toponymes forts se maintienne dans l'usage. Nous ne bénéficions cependant pas d'un recul suffisant pour savoir ce que deviendra ce canevas dans quelques décennies. On notera également que les rares toponymes retenus par les cadastres du remembrement sont d'anciens toponymes forts.

Il semble évident que les rédacteurs du cadastre Napoléon aient eu une grande influence sur la sélection des toponymes. Il serait, à ce titre intéressant de faire une étude sur les auteurs des cadastres et sur leurs choix. A Neuilly, on note la disparition de toponymes importants et le maintien de toponymes rares. Si la sélection avait été faite par quelqu'un qui connaissait bien la hiérarchie des toponymes, on ne rencontrerait sans doute pas de telles "injustices". A moins que le connaisseur, confronté à des lambeaux d'espace, trop petits pour correspondre à un toponyme fort ne lui ait préféré le nom du petit secteur.

La comparaison des cadastres des différents secteurs étudiés est très enrichissante. A Luzy, le toponyme-mère est souvent masqué derrière une forme de seconde génération, ce qui donne à la toponymie de ce village un air très moderne, par contre à Baissey, les toponymes de seconde génération sont rares: on leur préfère le vieux fond. Malgré cette apparente divergence, le pourcentage de maintien des toponymes médiévaux est le même dans les deux villages. Le cadastre de Luzy a "habillé" ses toponymes alors que celui de Baissey les livre "bruts". Il est intéressant de remarquer que ces tendances s'étendent aux villages voisins. Qui a rédigé ces ensembles de cadastres?

3- L'orthographe

L'orthographe des toponymes a également souffert du cadastre. On a souvent considéré que les ingénieurs arrivaient dans une région dont ils ne connaissaient pas le dialecte et qu'ils transcrivaient ce qu'ils entendaient. Ce qui est sans doute vrai dans de nombreux cas. A Neuilly la présence d'archives notariales me permet de tempérer cette remarque. Certaines interprétations de toponymes sont antérieures aux cadastres. Les notaires en place au début du XIX^{ème} siècle ont déjà sérieusement oeuvré avant les géomètres, transformant d'une plume normative tout ce qui ne leur semblait pas assez français. Ce trait est si accentué qu'il rend parfois ces scribes antipathiques. Je pense qu'à Neuilly la contribution des notaires à l'élaboration du cadastre a été importante. A l'opposé il est touchant de retrouver, dans les cadastres de petits villages comme Orbigny des toponymes qui sont le plus pur reflet de la prononciation patoise et que l'on a respectés.

C- L'impact du cadastre

Le cadastre devient un document officiel à partir de 1834 à Neuilly. Quel impact a-t-il eu sur la pratique? Il eut été enrichissant d'étudier les actes notariés des décennies qui ont suivi son établissement, pour voir à quel rythme et dans quelle mesure le cadastre imposait sa loi. La présence au XIX^{ème} siècle de notaires très normatifs a certainement orienté la pratique notariale vers un grand respect du document officiel, mais ceci demande confirmation. Il fallait donner une limite à ce travail et je ne parlerai que de la répercussion des nouvelles normes sur la pratique orale du XX^{ème} siècle et sur les matrices.

1-L'impact du cadastre sur la conception de l'espace

L'impact du cadastre sur la conception de l'espace et sur la hiérarchie des toponymes est faible. Les exemples concernant Neuilly sont innombrables et cette vérité s'étend bien au delà de ce village. En 1990 M. Henri Favrel de Frécourt me montre <<Tout ça c'est *Mont Chatoy*, toute la plaine, dans la plaine il y avait d'autres noms, là c'était...>> il les énumère alors un à un. En 1993, M. Collin de Hortes me dit <<Dans le *Val de Presles* il y avait quatre lieux-dits...>>, il les cite et les situe. De même que l'on se souvient de la hiérarchie, on ignore les limites. Personne ne peut dire où s'arrête exactement tel toponyme. Le cadastre n'a pas réussi à modifier la perception de l'espace: on ne change pas facilement un état d'esprit, surtout quand il est ancré dans une tradition très ancienne.

2-L'impact du cadastre sur les noms

La suppression des noms aura été beaucoup plus efficace. *Pregnot aux chèvres* (1684-1826) disparaît à la veille du cadastre en même temps que de nombreux autres toponymes. Pendant quelques temps les matrices citent encore des noms absents des plans et des états de sections: *les Nonnes*, *la Nouotte*... Souvent une plume les barre et les remplace par le "bon nom". Mais ces rescapés sont rares, de plus en plus rares. Quelques-uns atteindront cependant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Doit-on s'étonner que six d'entre eux soient attestés depuis 1334 et que les autres le soient dès le XVI^{ème} siècle? On a en effet remarqué que la toponymie était faite d'une part de toponymes "incontournables" souvent issus du fond médiéval et d'autre part de toponymes dont on se passait fort bien. Quelques toponymes anciens et forts résisteront, alors que de nombreux autres, moins cruciaux disparaîtront sans peine. Ils vivaient déjà dans l'ombre de toponymes plus forts qu'eux et ces derniers les supplanteront définitivement.

On ne doit cependant pas croire en la toute puissance du cadastre dans la sélection des noms. Un témoin du XX^{ème} siècle m'a dit <<*les Terres Noires*, ça n'existait pas>>. Il attribue cette déformation à celui qui enregistrait les hypothèques et qui selon lui <<se moquait bien des noms de lieux et écrivait n'importe quoi>> 6. En fait, l'erreur revient au cadastre de 1834, qui transforme *Terroy* en *Terres Noires*. Mais on ne l'a pas assimilée au milieu du XX^{ème} siècle. La puissance du cadastre devient dérisoire quand on prend en compte les toponymes effectivement employés au XX^{ème} siècle. Il s'agit du vieux fond, des toponymes qui apparaissent le plus souvent dans les actes du XVIII^{ème} siècle. Les toponymes qui ont disparu ne sont pas remplacés

6 Cette remarque est édifiante. Je pense qu'on peut, dans une certaine mesure, l'appliquer à de nombreux documents officiels datant de l'époque où les cotes cadastrales offraient plus de "sécurité" que les noms.

par les toponymes du cadastre, mais par les toponymes de l'usage. Ces derniers gardent leur espace initial se moquant bien des traits tracés sur les plans.

Certes, le cadastre a supprimé au moins moitié des toponymes, mais quelle est cette moitié? N'est-elle pas constituée, au moins en partie, de toponymes qui ont toujours vécu dans l'ombre? D'autres noms de lieux lutteront jusqu'au XX^{ème} siècle bien que le cadastre ne les ait pas retenus. Quelle est la part de toponymes véritablement supprimée par le cadastre? Une enquête faite une ou deux générations plus tôt aurait sans doute révélé beaucoup plus de survivants. Elle aurait permis de mesurer l'influence réelle du cadastre, par rapport à l'influence que l'évolution du XX^{ème} siècle a pu avoir sur ces oublis. Les affiches de vente du début de ce siècle publient des noms, absents du cadastre, que l'on aura oubliés dans les années 50. Les noms "sacrifiés" que les témoins nés dans les premières années du siècle m'ont cités ne sont pas connus par les agriculteurs qui ont 10, 20 ou 30 ans de moins qu'eux. Dans les trois premiers quarts du XX^{ème} siècle, l'augmentation progressive de la taille de la parcelle, par le biais d'échanges, a rendu superflue une toponymie trop fine. Mais on n'a pas conservé n'importe quels toponymes, et certains toponymes du cadastre Napoléon sont inconnus des usagers, *Champ au Prêtre* en est un exemple. D'autres sont considérés comme des inventions fantaisistes que l'on n'utilisait pas et que l'on ne connaissait sans doute que par le biais du cadastre: *Jérusalem*, par exemple.

A l'extrême inverse, des toponymes rares avant le cadastre: la Vivotte qui n'est attestée qu'en 1788 et 1809, le *Poirier à la Vierge* qu'aucun acte notarié consulté ne mentionne... seront retenus par le cadastre et connus à la fin du XX^{ème} siècle.

Le cadastre n'aura également qu'une faible influence sur la prononciation des toponymes. Les formes patoises relevées lors de l'enquête orale sont fiables. Elles s'avèrent souvent plus fidèles aux formes médiévales (ou à l'évolution que l'on en attend logiquement) que les toponymes que l'on rencontre dans les actes notariés et dans les cadastres.

L'impact du cadastre sur la perception de l'espace est nul. Il est trop tard pour savoir quel a été son réel impact sur les noms. Il semblerait qu'il ait été moins important que l'on ne peut le penser. Les toponymes qui restent les plus forts sont ceux qui ont toujours été les plus forts, les autres tombent progressivement dans un oubli qui n'est pas dû qu'au cadastre. Ce dernier a sans doute opéré quelques sacrifices, mais les toponymes indispensables ont lutté, et ceux qui n'ont pas eu la force de la faire auraient sans doute disparu à long terme. Si l'on ne prend en considération que les grandes orientations de la toponymie, le rôle du cadastre semble plus avoir été celui d'un catalyseur que celui d'une guillotine. Mais on ne doit pas oublier le détail: de nombreux toponymes présents à la veille du cadastre ne sont plus connus à la fin du XX^{ème} siècle. Je doute qu'une étude des archives notariales des deux derniers tiers du XIX^{ème} siècle révèle beaucoup de choses à leur sujet: le cadastre faisait loi et les notaires s'y tenaient probablement. Seule une enquête orale menée dans la première moitié du XX^{ème} siècle aurait permis d'en savoir plus.

Le cadastre n'est qu'une source administrative parmi d'autres. Toutes laissent transparaître les défauts énoncés ci-dessus. Les archives forestières de la fin du XVII^{ème} siècle et du XVIII^{ème} siècle contiennent de nombreux toponymes que l'on ne rencontrera dans aucun document post-révolutionnaire, les copies des minutes forestières de 1750 transforment *Corne au Flanc* en *Corne au Blanc*...

D- Conclusion

Le cadastre fausse largement la perception que l'on peut avoir de l'espace toponymique. A un espace fortement hiérarchisé et sans limite fixe, il oppose des cantons de parcelles de taille sensiblement égale et renforce les limites par des traits épais.

En outre il supprime une grande partie des toponymes effectivement employés. La sélection des toponymes tend vers une densité idéale de noms de lieux: les mots ne doivent pas être une entrave à la lecture des plans. Les critères de sélection des toponymes varient d'une commune à l'autre, on note toutefois que le fond de toponymes-mère est généralement maintenu, ne serait-ce qu'au travers de composés.

Mais le cadastre est un instrument de travail réservé aux initiés ou à des fins pratiques. Son influence sur la perception de l'espace est nulle. Son influence sur la sélection des noms semble ne s'être fait ressentir que lentement et partiellement. Elle est sans doute corrélée à une évolution générale des mentalités et de la parcelle.

CONCLUSION

Ce travail a avant tout révélé les multiples dangers que l'on peut rencontrer lors d'une étude toponymique. Ces dangers sont en partie dus à la nature des sources. Incomplètes, espacées dans le temps, elles n'offrent qu'un pan de la réalité. Les actes faisant partie du discours officiel masquent les autres discours: les toponymes non officiels disparaissent souvent derrière ceux que la tradition écrite retient.

La sélection des toponymes officiels n'est cependant pas aléatoire. Les toponymes-mère, ceux qui couvrent les plus grands espaces et sont les plus anciens de leur secteur apparaissent des dizaines, voire des centaines de fois dans les actes, alors que les toponymes les plus faibles ne sont mentionnés que de loin en loin.

Cette hiérarchie de fréquence dans les actes est le reflet d'une hiérarchie des toponymes dans l'espace. Les toponymes sont imbriqués les uns dans les autres. Le toponyme-mère couvre un espace étendu dans lequel s'installent, au fil des siècles et des besoins, des toponymes-fille et des toponymes petite-fille. Chaque secteur peut alors porter plusieurs noms en fonction du degré de finesse auquel on veut accéder. Jusqu'au XX^{ème} siècle, on préfère cependant employer le toponyme-mère quand aucune ambiguïté n'est possible.

A cet emboîtement de toponymes s'ajoute une totale absence de limites fixes qui rend l'espace de chaque toponyme flou, voire élastique. On ne sait jamais où finit l'un où commence l'autre. Les secteurs situés dans les marges entre deux toponymes peuvent recevoir un nombre important de noms, en fonction de la hiérarchie et du flou.

Ces traits imposent une grande précaution dans les analyses. Un toponyme absent des actes peut être employé à l'oral, comme en témoignent de nombreux exemples de toponymes qui réapparaissent après plusieurs siècles d'absence.

L'étude a d'ailleurs permis de mieux cerner les causes de disparition des toponymes. La principale cause est la "mort en bas âge". Un toponyme qui n'a pas été employé pendant deux générations peut disparaître facilement. Par contre, une fois que ce cap de deux générations a été dépassé, la mortalité est plus rare. Elle peut être liée aux périodes de troubles, principalement dans les marges du finage où les terres sont facilement abandonnées. Le cadastre a également fait de nombreuses victimes. Il est par contre exceptionnel qu'un toponyme employé depuis plus de deux générations soit évincé par un autre. De leur côté, les noms de constructions ont

beaucoup de mal à lutter contre l'oubli une fois que les édifices ont disparu. La hiérarchie reprend ses droits et le secteur revient aux toponymes forts.

Ces toponymes forts sont dans de nombreux cas des toponymes de relief. Les monts et les vallées font tout naturellement partie des premiers éléments que l'on a nommés. Les toponymes qui désignent les principales vallées et les plateaux d'éperons sont anciens, couvrent de larges espaces et sont très forts dans la hiérarchie toponymique.

On notera cependant que tous les toponymes de relief ne sont pas égaux. Au fil des siècles la toponymie de relief s'affine et, après l'établissement des toponymes-mère, on voit se succéder des toponymes-fille qui engendrent de nouvelles formes pendant un ou deux siècles avant de laisser la place à une nouvelle racine. Tantôt ces toponymes se relaient pour désigner des lieux semblables, comme on l'a vu avec les noms de vallons, tantôt ils nomment des réalités nouvelles. Il en va ainsi des coteaux que l'on baptise quand on les défriche. On a par ailleurs noté que les toponymes de hauteur se divisaient en deux branches: la première entraînant des toponymes de première génération généralement stables, alors que la seconde fait naître des toponymes de seconde génération souvent éphémères.

L'anthroponymie permet au besoin d'affiner la datation des séries. On a ainsi pu préciser la période de naissance du toponyme *Comme*. Bien que la combinaison *toponyme + anthroponyme* semble paradoxale dans le contexte social de la région étudiée, l'anthroponymie tient un rôle important dans la formation des microtoponymes. Dans la plupart des cas, elle se combine à un autre terme.

On a pu remarquer que la durée du séjour de la famille au village et le nombre des représentants influaient directement sur les chances qu'avait chaque anthroponyme d'avoir "son" toponyme. Les familles nombreuses qui restent longtemps à Neuilly ont peu de chances de générer un toponyme, l'homonymie est sans doute un frein. Par contre les anthroponymes qui se renouvellent engendrent plus de toponymes. On note toutefois que si la famille reste quelques générations au village, ou si elle exploite les terres longtemps depuis un autre village, le toponyme a plus de chances de se maintenir que si elle ne fait qu'un très bref passage. En tout état de cause, un même anthroponyme ne peut pas donner naissance à trop de toponymes. Il est rare qu'une même famille en ait plus de deux. Quand ceci arrive, les toponymes surnuméraires disparaissent rapidement.

L'étude de l'anthroponymie permet également de voir quel est le décalage entre la naissance d'un toponyme et sa première attestation. Les solutions sont très variées. Tantôt l'attestation du toponyme est contemporaine de celle de l'anthroponyme, tantôt le décalage entre les deux peut atteindre un, voire plusieurs siècles. Par ailleurs de nombreux anthroponymes restent inconnus ou sont mal cernés. Une étude approfondie sur la propriété et les familles serait nécessaire.

Outre ces travaux sur les séries de relief et sur l'anthroponymie, le remarquable suivi de la toponymie de Neuilly a permis une cartographie des toponymes par tranches de première attestation. Les cartes doivent être étudiées avec de nombreuses précautions. On peut toutefois en tirer des conclusions concernant l'évolution de la répartition des toponymes et l'apparition des types toponymiques.

Du XIV^{ème} siècle au XVI^{ème} siècle, on voit la toponymie s'éloigner du village par auréoles. Dans la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, la gestion des forêts signe l'arrêt des défrichements des grands massifs. On verra alors la nouvelle toponymie s'installer successivement dans les zones marécageuses éloignées du village et dans les coteaux. Parallèlement à cette extension des terres cultivées, on assiste à un fort morcellement de la toponymie.

Les noms évoluent eux aussi au fil des cartes. Les nouveautés s'installent d'une part en fonction des nouveaux espaces que l'on met en valeur, d'autre part en fonction de "modes" linguistiques. Les termes simples apparaissent en grand nombre du Moyen Age au XVI^{ème} siècle, mais tout au long de cette période, on sent une régression au profit des termes composés. L'anthroponymie prend également une part de plus en plus importante dans la composition de toponymes, alors que les termes qui désignent la couleur et la nature des sols apparaissent essentiellement aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Les périodes précédentes nomment les principaux éléments du relief et laissent de nombreux toponymes liés à la végétation.

La toponymie n'est cependant pas strictement cloisonnée. Les traits cités ci-dessus révèlent des tendances. Même si tel type toponymique est majoritaire pendant telle période, il n'exclut pas les autres et peut apparaître à une autre époque. On ne doit, en outre, pas oublier qu'en peu de temps un toponyme peut subir une évolution remarquable qui le transfigure et le projette parfois dans une toute autre série.

La valeur informative de la toponymie a également été mise en question: toponymie des vignes et toponymie des sites archéologiques prouvent que les interprétations doivent se faire avec une grande prudence et qu'une étude des cultures ou de l'habitat doit impérativement ajouter à la toponymie des données plus fiables.

C'est grâce aux scribes médiévaux, rédacteurs de la Renaissance, notaires, employés du cadastre... que l'on a trace de la toponymie des siècles passés. Ils ont manifestement été pris dans des traditions très normatives, mais par chance on possède des exceptions à la norme. Elles nous permettent de voir qu'à côté des formes officielles, des toponymes proches de ceux que l'on connaît du XX^{ème} siècle étaient employés quotidiennement. On a également noté que le notaire pouvait non seulement avoir une influence sur la forme, mais aussi sur le fond. Chaque notaire est dans les premiers temps de son exercice, un catalyseur de nouveaux toponymes, mais il peut aussi en étouffer d'autres.

Les cadastres mutileront encore plus la toponymie. Ils suppriment plus de moitié des toponymes effectivement employés et faussent totalement les relations qui existent entre les toponymes et entre les toponymes et l'espace. Peu de toponymes sacrifiés par le cadastre atteindront la seconde moitié du XX^{ème} siècle, mais l'auraient-il atteinte sans le cadastre? Par contre la notion de hiérarchie, que le cadastre ignore, se maintiendra jusqu'à nos jours. Elle est restée si forte qu'aujourd'hui seuls les toponymes les plus forts sont ancrés dans la mémoire des jeunes exploitants agricoles.

La toponymie est le fruit de relations complexes entre les éléments les plus divers. On a pu voir, dans les chapitres qui précèdent, à quel point la prise en compte de tous ces éléments peut changer le regard que l'on porte sur elle. Seuls quelques uns de ces aspects ont pu être abordés dans ces pages, les principaux, mais on ne saurait oublier tous ceux que je n'ai pas pu traiter ici. J'espère que les années à venir me laisseront la possibilité de vous présenter toutes les conclusions qui n'attendent qu'un peu de temps pour être mises en forme.

<<Connaître c'est quitter, maintenant tâche d'aimer; aimer c'est joindre>> Giono

TABLE DES MATIERES

RESUME	3
MOTS CLEF	4
REMERCIEMENTS	5
PROLOGUE	6
AVERTISSEMENT	7
INTRODUCTION	9

PREMIERE PARTIE / METHODOLOGIE

GENESE	14
QU'EST-CE QU'UN TOPONYME?	17
LES ENQUETES	20
I- L'enquête microtoponymique	20
II- L'enquête dialectologique et ethnographique	23
III- L'enquête de terrain	24
IV- Conclusion	27

SECONDE PARTIE / ANALYSE

PRESENTATION GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET JURIDIQUE	29
La situation géographique	
I- La région étudiée	29
II- Neuilly-l'Evêque	30
Présentation historique	
I- Localisation historique	36
II- Région de conflits	37
III- Région de passage	37
IV- Genèse et historique du système actuel	38
ETUDES THEMATIQUES	42
I- la coutume allodiale	42
II- Les pratiques successorales et le morcellement des terres	43
III- L'assolement	45

LES SOURCES	47
Présentation des sources	
Les sources d'archives	
I- Les fonds	48
II- les sources	48
Les lacunes des sources	
I- De 1334 à 1834	53
II- Les sources de Neuilly-L'Evêque	55
III- Les précautions de travail que les lacunes impliquent	55
LE TRAITEMENT DES SOURCES	57
I- Les fichiers de Neuilly-l'Evêque	57
II- Les fichiers toponymiques extérieurs à Neuilly	60
III- Les limites de l'informatique pour le traitement des fichiers	61
IV- Les cartes	61
V- Valeur de l'orthographe	63
JUDITH	65
TOPONYMIE ET ESPACE	67
Hiérarchie des toponymes	
Les généralités	
I- Le toponyme flou	67
II- Les obstacles	68
III- La hiérarchie des toponymes	70
IV- Le toponyme officiel	74
V- Qui est toponyme-mère?	77
VI- Les modifications de l'espace toponymique au fil des siècles	77
VII- Le franchissement des limites de commune	78
VAUTECON	79
I- L'arbre généalogique	79
II- Toponymes en concurrence	87
III- Que penser du cadastre?	91
IV- L'espace tel qu'il est perçu au milieu du XXème siècle	92
V- Que reste-t-il à ceux qui ont commencé à travailler après le remembrement?	93
VI- Conclusion	95
TOPONYMIE ET ANTHROPONYMIE	96
I- Les sources anthroponymiques	96
II- Paradoxe	97
III- Les faits	101
IV- Les séries	112
V- Conclusion	114
LE RELIEF	118
Introduction	118

Perception de l'espace	119
La toponymie des vallées	
I- Val	123
Les vallons	
I- Fosse	131
II- Combe	132
III- Cornée	143
IV- Creuse	145
V- Cul	146
VI- Faux-amis et autres	146
VII- Conclusion	147
Les monts	
I- Cray	150
II- Mont	153
III- Charme	159
IV- Tertre	163
V- Plain	165
VI- Haut	167
VII- Conclusion	171
Les coteaux	
I- Coté / Coteau / Côte	172
II- Pendant	172
III- Conclusion	174
Le relief, conclusion	175
ANALYSE DES CARTES CHRONOLOGIQUES	175
Introduction	
I- La présentation	177
II- Les précautions	178
III- Les identifications	178
IV- Les périodes	179
V- Les taux d'identification	180
Analyse	
I- Première carte	180
II- Carte 2	185
III- Carte 3	189
IV- Carte 4	193
V- Carte 5	196
VI- Carte 6	197
Synthèse	
I- Evolution des sources et du rôle des sources	200

II- Evolution de l'espace	204
III- Evolution du fond toponymique	210
PRUDENCE	214
LA VIGNE	215
I- La vigne selon les textes et le terrain	215
II- La toponymie des vignes	217
TOPONYMIE ET ARCHEOLOGIE	221
I- Les sites pré-médiévaux	221
II- Les sites médiévaux	222
III- -IACUS	224
IV- Conclusion	226
EVOLUTIONS REMARQUABLES	227
I- Les Marchais aux Fées	227
II- Saint-Goulet	228
III- La Grancey et les autres	228
IV- Dans quelle mesure peut-on se fier aux sources?	229
NOTAIRES ET CADASTRES : UNE CRITIQUE	231
I- Le rôle du notaire	231
II- Les cadastres	235
CONCLUSION	242